U d'/of OTTAWA
39003002379187

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/oeuvrescompletes00vauq

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

NICOLAS VAUQUELIN DES YVETEAUX

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

NICOLAS VAUQUELIN

SEIGNEUR DES YVETEAUX

PUBLIÉES & ANNOTÉES

D'APRÈS LES MANUSCRITS ORIGINAUX & LES RECUEILS COLLECTIFS DE POÉSIE

DU XVIIe SIÈCLE

PAR

GEORGES MONGRÉDIEN

THÈSE COMPLÉMENTAIRE POUR LE DOCTORAT

présentée devant la Faculté des Lettres de Paris

PARIS

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR

82, rue Bonaparte, 82

1921

Universitas
BIBLIOTHECA

PQ
1930
.V5
1921

AVERTISSEMENT

C'est à dessein qu'aucune biographie ne figure en tête de cette édition. Elle ne pourrait que surcharger ce volume en reproduisant les renseignements contenus dans notre *Etude sur la Vie et l'Œuvre de Nicolas Vauquelin des Yveteaux.*

Date des poésies. — Pour la publication des œuvres poétiques, l'ordre chronologique a été suivi, autant qu'il était possible; il est évident que cet ordre ne peut être qu'approximatif ; nous n'avons pas les éléments nécessaires pour fixer avec précision la date de chacune de ces pièces de vers ; on ne peut donner à chaque poésie que la date du premier recueil collectif où elle a paru. Cette date est en tête de chaque poésie. Chaque fois que d'autres renseignements (mémoires, journaux, etc...) permettront d'apporter quelque précision, il en sera fait mention en note.

Notes. — Les variantes sont transcrites au bas des pages ; elles sont suivies de la lettre conventionnelle servant à désigner le recueil d'où elles sont tirées (voir ci-dessous le tableau d'abréviations). Les notes historiques ou littéraires ont été réduites au strict nécessaire afin de ne pas grossir démesurément cette édition.

A la fin de chaque poésie, il sera fait une courte notice indiquant les différents recueils dans lesquels la pièce a paru.

Orthographe. — Partout l'orthographe originale a été conservée ; une seule exception a été faite : dans les manuscrits et recueils du XVIe et XVIIe siècle, les lettres *v* et *u*, *i* et *j* s'interchangent fréquemment. Pour faciliter la lecture courante de ce recueil, nous avons rétabli pour ces quatre lettres, l'orthographe moderne, écrivant *je* et *vive* pour *ie* et *uiue*.

Plan. — D'abord les œuvres poétiques : elles sont groupées dans l'ordre et suivant la méthode indiqués plus haut ; puis viennent les œuvres en prose ; en appendice sont cités quelques pièces attribuées faussement à Des Yveteaux, auxquelles nous avons ajouté une épître adressée par Vauquelin de la Fresnaye au jeune Nicolas âgé de 14 à 15 ans et la satire violente écrite contre lui sans doute par son neveu Hercule et intitulée : *Bastons rompus sur le vieil de la Montagne.*

Bibliographie (1) — Les recueils manuscrits et imprimés et les ouvrages divers contenant des œuvres de Des Yveteaux sont très nombreux. Aussi en ai-je dressé une bibliographie aussi complète que possible, accompagnée d'un système d'abréviations conventionnelles. La cote du volume à la Bibliothèque Nationale a été le plus souvent indiquée. Les éléments de ce tableau ont été pris, en grande partie, dans les deux ouvrages de M. F. Lachèvre : *Bibliographie des Recueils Collectifs publiés de* 1597 *à* 1700, 4 vol. in-4°, Paris, et *Bibliographie des Recueils Libres et Satyriques publiés de* 1600 *à* 1626, in-4°, Paris, 1914.

Chaque ouvrage sera désormais désigné par l'abréviation convenue ci-dessous.

I. — RECUEILS COLLECTIFS CONTENANT DES POÉSIES DE DES YVETEAUX

A. — *Imprimé*

TITRE DES OUVRAGES	DATE DE PUBLICATION	ABRÉVIATION CONVENTIONNELLE
Les Muses Francoises ralliees de diverses pars. Dédiées à Monsieur le Comte de Soissons. A Paris, chez MATHIEU GUILLEMOT, au Palais, en la gallerie des prisonniers. MDXCXIX (1599). Avec privilège du Roy. In-12....	1599	M

(1) Pour la Bibliographie des ouvrages à consulter, voir notre *Etude sur la Vie et l'Œuvre de Des Yveteaux.*

TITRE DES OUVRAGES	DATE DE PUBLICATION	ABRÉVIATION CONVENTIONNELLE
Seconde partie des Muses ralliees de diverses parts. A Mademoiselle de Guise. A Paris, chez MATHIEU GUILLEMOT, au Palais, en la gallerie des Prisonniers. MDC (1600). Avec privilège du Roy. In-12. (*Bib. Ars.* BL. 7257.)	1600	M_1
Les Muses francoises ralliees de diverses pars. Dèdiees à Monsieur le Comte de Soissons. A Paris, chez MATHIEU GUILLEMOT, au Palais, en la gallerie des Prisonniers. MDCIII (1603). Avec privilège du Roy. In-12. (*Bib. Ars.* BL. 7257 (le frontispice gravé manque).....	1603	M_2
Les Muses francoises r'alliées de diverses parts. Par le sieur Despinelle. A Lyon, par THIBAUD ANCELIN, imprimeur ordinaire du Roy. MDCVI (1606). In-12. (*Bib. Nat. Ye.* 11427.)	1606	M_3
Les Muses Francoises ralliees de diverses parts. Par le sieur Despinelle. A Lyon, par BARTHELEMY ANCELIN, imprimeur ordinaire du Roy. MDCIX (1609). In-12. (*Bib. Ars.* BL. 7254, *Bib. Nat. Ye.* 11431.).....	1609	M_4
Le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps, ou : *Muses francoises r'alliees de diverses parts.* [1607.] A Paris, chez MATHIEU GUILLEMOT, au Palais, en la Gallerie des Prisonniers. Avec privilege du Roy. In-12. (*Bib. Ars.* BL. 7240.) (Réédité chez BARTHÉLEMY ANCELIN, à Lyon, en 1618. In-16.) (*Bib. Nat. Ye.* 11427). (Sans changement pour Des Yveteaux.).....	1607	P
Le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps, ou : *Muses francoises r'alliees de diverses parts.* Second volume. [1607.] A Paris, chez MATHIEU GUILLEMOT, au Palais. Avec privilege du Roy. In-12. (*Bib. Ars.* BL. 7240.)..... (Réédité chez BARTHÉLEMY ANCELIN, à Lyon, en 1618. In-16.).	1607	P_1

TITRE DES OUVRAGES	DATE DE PUBLICATION	ABRÉVIATION CONVENTIONNELLE
Les Premières Œuvres de Philippes Des-Portes. Derniere Edition, reveüe et augmentee. A Paris, chez MAMERT PATISSON, imprimeur du Roy. MDC (1600). Avec privilège. In-8°. (*Bib. Ars.* BL. 6582.).....	1600	A
Diverses Poesies nouvelles donnees à Raphaël du Petit Val par ses amis. Revues, corrigées et augmentees de nouveau. A Rouen, de l'imprimerie de RAPHAËL DU PETIT VAL. MDLXXXXVII (1597). Avec privilège du Roy. In-16. (Réimprimé dans le « Quatrième Recueil des diverses poësies des plus excellens autheurs de ce temps ». Recueillies par RAPHAËL DU PETIT VAL, libraire et imprimeur ordinaire du Roy. 1600. Avec privilege de Sa Majesté. In-16. (*Bib. Nat.* Rés. Ye. 49. A la suite du *Temple d'Apollon*)	1597	B
Echo in obitum Barbarae Guiffardae ornatissimae coniugis. D. C. Grolarti, equitis, sacri Consistorij, Conciliarij, atque in Senatu Normaniae primi Praesidis. Addita sunt Hexasticha in mortem Barbarae et Catharinae Grolartarum, sororum utriusq. bimulae. E' Gallico. N. Valq. Rothomagi. Apud Raphaelem Parvivallum Typographium regium. 1600. In-4°. (*Bib. Nat. Carmina pia.* Tome 47. Pars. II. Rés. Ye. 948.).....	1600	C
Ostende. MDCIIII (1604). In-8°, (*Bib. Nat.* Ye. 55046.)	1604	D
L'Adieu d'Amynte et de Clorice. Par François Chouayne, sieur de Chambellay, conseiller du Roy, président au bailliage et siège presidial de Chartres. Jouxte la copie imprimée, à Chartres, par CLAUDE COTTEREAU, imprimeur du Roy et de ladite ville. MDCX (1610). In-8°, 8 pages chiffrées (*Bib. Nat.* Ye. 18618.)	1610	E
Le Temple d'Apollon, ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce temps. A Rouen, de l'Imprimerie de RAPHAËL DU PETIT VAL. 1611. (*Bib. Nat.* Rés. Ye., p. 49.).....	1611	F

TITRE DES OUVRAGES	DATE DE PUBLICATION	ABRÉVIATION CONVENTIONNELLE
Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. A Lyon, par BARTHELEMY ANCELIN, imprimeur ordinaire du Roy. MDCXV (1615). In-12. (*Bib. Ars. BL.* 7283.).....	1615	G
Le Cabinet des Muses ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. A Rouen, de l'imprimerie de DAVID DU PETIT VAL, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, 1619. In-12. (*Bib. Nat.* Ye. 11439-11440.).....	1619	H
Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. A Paris. Chez TOUSSAINCT DU BRAY, ruë Saint-Jacques. Aux Espics meurs, et en sa boutique au Palais, en la gallerie des Prisonniers. MDCIX (1609). Avec privilège du Roy. In-8°. (*Bib. Nat.* Ye. 11442.).....	1609	I
Les Delices de la poesie française, ou recueil des plus beaux vers de ce temps. A Paris, chez TOUSSAINCT DU BRAY, rue Sainct-Jacques, aux Espics meurs, et en sa bouticque au Palais, en la gallerie des Prisonniers. MDCXV (1615). Avec privilège du Roy. In-8°. (*Bib. Ars.* BL. 7285. Rés.). Réédité en 1618. (*Bib. Nat.* Ye. 11443.).....	1615	L
Les Delices de la Poesie françoise ou dernier recueil des plus beaux vers de ce temps. Corrigé de nouveau par ses autheurs et augmenté d'une eslite de plusieurs rares pièces non encore imprimees, dédié à Madame la Princesse de Conty. Chez TOUSSAINCT DU BRAY, rue Sainct-Jacques, aux Espics meurs et en sa boutique au Palais, en la Gallerie des Prisonniers. 1620 ou 1621. (*Bib. Nat.*)	1620	L_1
Le Second Livre des Delices de la poesie françoise, ou nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps. Par J. Baudoin. A Paris, chez TOUSSAINCT DU BRAY, rue Sainct-Jacques, aux Espics meurs et en sa boutique au Palais, en la Gallerie des Prisonniers. MDCXX (1620). Avec privilège du Roy. In-8°. (*Bib. Ars.* BL. 7285. Rés.).....	1620	L_2

TITRE DES OUVRAGES	DATE DE PUBLICATION	ABRÉVIATION CONVENTIONNELLE
Recueil des plus excellens vers satyriques de ce temps. Trouvez dans les Cabinets des sieurs Sigognes, Regnier, Motin qu'autres des plus signalez Poëtes de ce siècle. A Paris, chez Anthoine Estoc, au Palais en la gallerie des Prisonniers, près la Chancellerie. MDCXVII (1617). Avec privilège du Roy. In-12. (*Bib. Ars.*)	1617	N
Le Cabinet Satyrique ou recueil parfaict des vers picquans et gaillards de ce temps. Tiré des secrets cabinets des Sieurs Sigognes, Regnier, Motin, Berthelot, Maynard et autres des plus signalez Poëtes de ce siècle. A Paris, chez Anthoine Estoc, au Palais en la gallerie des Prisonniers pres la Chancellerie. MDCXVIII (1618). Avec privilege du Roy. In-12. (*Bib. Nat.* Ye. p. 115. Rés.).....	1618	N_1
Le Cabinet Satyrique ou recueil parfaict des vers picquants et gaillards de ce temps. Tiré des secrets Cabinets des sieurs Sigognes, Regnier, Motin, Berthelot, Maynard et autres des plus signalez poëtes de ce siècle. Seconde édition. Reveüe, corrigée et beaucoup augmentée. A Paris, chez Anthoine Estoc, en la gallerie des Prisonniers près la Chancellerie. 1620. In-12	1620	N_2
Le Cabinet satyrique ou Recueil parfaict des vers picquans et gaillards de ce temps. Tiré des secrets Cabinets des sieurs Sigogne, Regnier, Motin, Berthelot, Maynard et autres des plus signalez poëtes de ce siècle. Dernière édition reveüe, corrigee et de beaucoup augmentee. (A la sphère.) MDCLXVI (1666). In-12. 2 vol. (*Bib. Nat.* Ye 2761 et 2762. Réserve.)	1666	N_3
Poesies choisies de Messieurs Corneille, Bensserade, de Scudery, Boisrobert, Sarrasin, Desmarets, Bertaud, de Montreuil, Cotin, Vignier, Chevreau, Malleville, Vauvert, Petit, Maucroy Et plusieurs autres. Premiere		

TITRE DES OUVRAGES	DATE DE PUBLICATION	ABRÉVIATION CONVENTIONNELLE
partie. Jouxte la copie imprimee. A Paris, chez Charles de Sercy, au palais, dans la salle Dauphine, à la Bonne foy couronnee. MDCLIII (1653). Avec privilège du Roy. In-12.	1653	O
Poesies choisies de Messieurs Corneille, Bensserade, de Scudery, Boisrobert, La Mesnardière, Sarrasin, Desmarets, Bertaud, de Montreuil, Vignier, Chevreau, Maleville, Vauvert, Petit, Le Bret, La Prade, Maucroy, et de plusieurs autres. Première partie. Seconde édition revüe, corrigee et augmentee. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, à la Bonne-Foy couronnee. MDCLIII (1653). Avec privilege du Roy. In-12. (*Bib. Nat.* Ye. 11500.).....	1653	O_1
Nouveau recueil des plus belles poesies contenant : Le Triomphe d'Aminte, La Belle Invincible, La Belle Mendiante, L'Occasion perdue, Le Temple de l'Amour, L'Andromède, L'Amant discret, Sarabandes, Airs de Cour, Le Temple de la Débauche ou Alexandre Beuveur, Le Goinfre irresolu, Le Balet des Bouteilles, le Banquet des Poëtes, Chansons à boire, Le Pédant parasite, Le Portrait de Voiture et autres pièces curieuses. A Paris, chez la vefve G. Loyson, au Palais, à l'entrée de la galerie des Prisonniers, au nom de Jésus. MDCLIV (1654). Avec privilege du Roy. In-12. (*Bib. Ars.* BL 7304.).....	1654	R
Poesies choisies de Messieurs Corneille, Bensserade, de Scudery, Boisrobert, La Mesnardiere, Sarrasin, Desmarets, Bertaud, de Montreuil, Cotin, Vignier, Chevreau, Maleville, Vauvert, Petit, Maucroy Et plusieurs autres celebres autheurs du temps. A Paris, chez Charles de Sercy, au Palais, dans la salle Dauphine, à la Bonne-Foy couronnee. MDCLV (1655). In-8° (*Bib. Ars.* BL 7306.).....	1655	O_2

TITRE DES OUVRAGES	DATE DE PUBLICATION	ABRÉVIATION CONVENTIONNELLE
Recueil de pièces galantes en prose et en vers de Madame la Comtesse de la Suze et de Monsieur Pelisson, augmenté de plusieurs Elegies. Seconde édition. A Paris, chez Gabriel Quinet, au Palais, à l'entrée de la gallerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. MDCLVI (1666). Avec privilège du Roy. In-12.	1666	S
Troisième partie du Recueil de pièces galantes en prose et en vers de Madame la Comtesse de la Suze comme aussi de plusieurs differents auteurs. A Paris, chez Gabriel Quinet, au Palais, à l'entrée de la gallerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. MDCLXVIII (1668). Avec privilège du Roy. In-12.....	1668	S_1
Recueil de pièces galantes en prose et en vers de Madame la Comtesse de la Suze et de Monsieur Pelisson. Augmenté de plusieurs pièces nouvelles de divers autheurs. A Paris, chez Guillaume Cavelier, au quatrième pillier de la grande salle, du costé de la Chapelle, à la Palme. MDCLXXXXI (1691). In-8°, 4 vol. (*Bib. Ars.* BL 6888 *ter.*).....	1691	S_2
Réédité en 1698. (*Ars.* BL 6889. Nombreuses réimpressions au XVIIe et au XVIIIe siècle. Le recueil est parfois en cinq volumes.)....		

B. — *Manuscrits*

TITRE DES OUVRAGES	ABRÉVIATION CONVENTIONNELLE
Recueil de poesies du XVIe et du XVIIe siècle. (Ms. de M. Mesmes.) *Bib. Nat* ms. fr. n° 884.	B. N. Ms. 884
Recueil de pièces sur le XVIIe siècle. Bib. Nat. ms. fr. n° 892.....	B. N. Ms. 892
Pièces en vers, poesies légères, par Huet, Evesque d'Avranches. *Bib. Nat.* ms. fr. n° 1726.....	B. N. Ms. 1726
Bib. Arsenal. ms. n° 3202.....	A. Ms. 3202

TITRE DES OUVRAGES	ABRÉVIATION CONVENTIONNELLE
Recueil de copies de pièces relatives à l'histoire de France pendant le XVIIe siècle. Bib. Nat. Ms. fr. n° 10210	B.N. Ms. 10210
Lettres et documents originaux principalement sur l'histoire de Normandie, dont beaucoup proviennent de P.-D. Huet. Bib. Nat. ms. fr. n° 11908	B. N. Ms. 11908
Poésies. Bib Nat. ms. fr. n° 12680	B.N. Ms. 12680
Recueil de Lettres du P. Martin, suivies de copies de lettres de Huet, évêque d'Avranches. Bib. Nat. ms. fr. n° 15192	B. N. Ms. 15192
Recueil de plusieurs pièces [en vers et en prose] *et lettres et missives; entr'autres de quelques particularitez du siège de la Rochelle de* 1628 *et du siège de Privas* 1629. *Bib. Nat.* ms. fr. n° 18972	B. N. Ms. 18972
Recueil de pièces sur l'histoire de France provenant des frères de Sainte-Marthe. Bib. Nat. ms. fr. n° 20155	B. N. Ms. 20155
Recueil de lettres et autres pièces. Bib Nat. ms. fr. n° 25556	B. N. Ms. 25556
Recueil de Conrart (24 volumes). *Bib. Ars.* ms. n°s 4105-4129	Rec. Conrart.
Poesie de Des Yveteaux qui se trouvent dans les delices de la poesie françoises (*sic*). In-8°. Dubray, 1620, depuis la page 301 jusqu'à 380, dans le Cabinet satirique, édition de 1627. [1649], 43 ff + 3 blancs et une table. Ms. n° 44 de la *Bib. de Montbéliard*	Ms. Montbéliard
Manuscrit n° 534 du *Musée Condé*, à Chantilly	Ms. du Musée Condé
Recueil Vivien, manuscrit conservé à Porchères.	Ms. Vivien

II. — RECUEILS DE POÉSIES OU PIÈCES SÉPARÉES DE DES YVETEAUX

Trois harangues de N. Vauquelin, lieutenant général du bailliage de Caen. De l'Imprimerie de la vefve Jacques le Bas. Imprimeur	

TITRE DES OUVRAGES	ABRÉVIATION CONVENTIONNELLE
du Roy. MDXCV (1595). In-8°, 60 pages. (Introuvable.)	Trois harangues 1595
Chant de louange au Roy pour la paix. A Lyon, par JEAN PILLEHOTTE, MDXCVIII (1598). Avec permission. 8 pages. Signé : Des Yveteaux. *Bib. Nat. Rés.* Ye 3846.....	»
Sur la naissance de Monseigneur le Dauphin. 4 pages. Signé : Des Yveteaus. *Bib. Nat.* Ye 1225	»
Idem. Non signé (au crayon : 1601). *Bib. Nat.* Ye 1226.....	»
Ode sur la Paix au Roy [1604 ?]. 4 folios. Signé : Des Yveteaux. *Bib. Nat.* Rés. Ye 3847.	
Le même volume sous ce titre : Ode au Roy (s. l. n. d.). 4 folios. Signé : Des Yveteaux. *Bib. Nat.* 8° Ye 5958.....	»
Institution du Prince. A Monseigneur le Duc de Vendosme. A Paris, par la veufve MAMERT PATISSON. *Imprimeur du Roy. Avec permission* MDCIIII (1604). In-8°, 16 pages. Signé : Des Yveteaux. *Bib. Nat.* Ye 2561.....	»
Recueil de Vers. A Paris. De l'Imprimerie de C. MOREL. Rue Saint Jacques à la Fontaine. MDCVI (1606). In-4°, 57 pages. *Bib. Nat.* Ye 4739	T
Les œuvres poetiques de Vavquelin Des Yveteaux reunies pour la premiere fois, annotees et publiees par Prosper Blanchemain, Bibliothecaire adioint au Ministere de l'Interieur. A Paris, par AVGVSTE AVBRY, Libraire, rue Davphine. MDCCCLIIII (1854). In-4° (tirage à 350 ex.).....	V
Julien Travers : Addition à la vie et aux œuvres de Nicolas Vauquelin Des Yveteaux. Caen, 1856. *Bib. Nat.* Ln27 20126A.....	»

N.-B. — Les pièces qui auront paru dans divers recueils sans être signées de Des Yveteaux seront suivies de la mention n. s. (non signé).

ŒUVRES POÉTIQUES

Sur les quarante-neuf pièces de vers rassemblées dans ce volume, et qui constituent tout ce qui subsiste de l'œuvre de Des Yveteaux, vingt-trois avaient paru pour la première fois dans le *Recueil de Vers, chez Morel*, 1606, trente-sept avaient été réunies par Blanchemain, dans son édition des œuvres de Des Yveteaux (1) ; trois pièces étaient jusqu'ici restées inédites et une dizaine oubliées dans les Recueils Collectifs du XVIIe siècle.

Il est possible que dans certains manuscrits non encore dépouillés, il reste quelque poésie inédite de Des Yveteaux ; il est également vraisemblable que des nombreuses poésies des Recueils Collectifs (*Muses ralliées*, *Parnasse*, *Délices*, etc...) qui n'ont pu être attribuées, il revient une part à notre auteur.

Nous croyons que Des Yveteaux, dès sa jeunesse s'est adonné à la poésie, mais il n'est rien resté d'antérieur à 1597 (il avait trente ans, à cette date). Peut-être n'eut-il pas l'occasion, à cette époque, comme il l'a fait plus tard, de confier ses poésies à des collecteurs de Recueils tels que Despinelle (2).

D'autre part, il est possible que Des Yveteaux ait écrit, comme ses amis Théophile et Des Barreaux, des poésies libres qu'il ne publia pas — par crainte du bûcher. Cependant, un passage de Huet (*Origines de Caen*, Rouen, 1706, page 354), nous permet de croire que la plus grande partie de l'œuvre de Des Yveteaux est réunie ici : « Il ne fit

(1) Blanchemain a attribué à Des Yveteaux deux pièces qui sont de François Chouayne. Voir à l'appendice (Pièces attribuées).

(2) Collecteur des *Muses Ralliées*, du *Parnasse*, et de divers autres recueils de l'époque.

pas beaucoup de vers, et de ce qu'il en a faict, peu ont été imprimez. Il en reste seulement un petit recueil (1) et quelques feuilles volantes. »

[1597]

RÉSOLUTION DE N'AIMER CONSTAMMENT QU'EN RECUEILLANT LE FRUICT DE SA CONSTANCE

Beauté qui ne vivez que du trespas d'autruy,
Et faictes que chacun à la mort se dispose,
Je veux, puisqu'il vous plaist, mourir en mon [ennui :
4 C'est vivre, que mourir pour une belle chose.

Sans attendre secours, je ferai beaucoup mieux
D'offrir à vos autels ma vie en sacrifice;
Car il vivra tousjours qui mourra pour vos yeux,
8 Et mourra sans loyer, qui vous fera service.

Mais je voy que ma fin de rien ne serviroit,
Et que plustost je doi tant de flammes esteindre :
Se mocquant de ma mort seulement on diroit,
12 Que je voulois monter où l'on ne peut atteindre.

Puis je suis d'une humeur que quand on me reduit
A ne rien esperer, je veux bien que l'on pense
Que je n'aime les fleurs que pour l'amour du fruict,
16 Et qu'on m'oste l'amour, m'ostant la recompense.

Qui s'engage en vos rais, il s'engage en sa mort,
Et personne sans fruict ne veut perdre sa vie;
Vous devez ou donner aux amants reconfort,
20 Ou des seuls immortels tousjours estre servie.

(1) Sans doute le *Recueil de Vers* in-4° publié chez Morel, en 1606.

Aussi bien de vostre œil vous pourrez captiver
Les Dieux les plus puissants et plus remplis de [gloire ;
Mais sans aimer trop haut, je desire trouver
24 Mes lauriers asseurez en petite victoire.

Cf. : B n. s. — M (ff. 245-247), n. s. — M2 (f. 183), n. s. — M3 (f. 212) n. s. — M4 (f. 212) n. s. — P (ff. 169-170) signé : Yveteaux. — P2 (ff. 182-183) n. s. — *Ms. de Montbéliard* (ff. 24-25). — V. (pp. 35-36).

CHANT DE LOUANGE AU ROY

Pour la Paix.

[1598]

Henry, dieu de nostre esperance,
Tandis que l'empire t'attend,
Que peut faire toute la France
4 Afin de te rendre content?
De quelles couronnes de gloire,
D'arcs de triomphe et de lauriers,
Peut-elle marquer ta victoire,
8 Qui parmy ses souspirs derniers
Et sur ces (1) cendres reschauffees,
Au lieu d'un sepulchre si pront,
Luy rebastis (2) tant de trophees,
12 Et luy mets (3) cent palmes au front.

(1) *les* cendres (V).
(2) *Resbastit* (V).
(3) *Luy met* (V).

Pour moy, dans ce lieu solitaire
Où la fortune m'a reduict,
A la fin je ne me puis taire (1),
16 Ton nom me reveille la nuict,
Et porte en moy mesme la honte
D'un qui cache la verité,
Si par les ages je ne conte
20 Tes faicts à la posterité,
Et que quand, par des lois escrites,
Tu ne regnerois justement,
Qu'il eust fallu pour tes merites
24 Te faire Roy par jugement.

Grand Prince, à toi seul comparable,
Le doux soin des Dieux immortels,
Ceste valeur si memorable
28 Partout doit avoir ses (2) autels :
Et ne luy bastir point de temples
Où ses ouvrages soient escrits,
Ce seroit oster les exemples
32 A tant de glorieux esprits
Qui naistront, remplis de vaillance,
De la Maison d'un si grand Roy,
Et faire mourir l'esperance
36 Des vaillans qui vivent sous toy (3).

Que de ce jour si venerable
On s'aille à jamais souvenant,
Auquel cet Alcide adorable,
40 Malgré le ciel le retenant,
Vint enfin visiter la terre,
Où tant de peuples soulevez
Ne pouvoient, apres ceste guerre,
44 Que par luy seul estre sauvez,

(1) *Je ne puis me taire* (V).
(2) *des* autels (V).
(3) Dans le *Recueil Morel*, 1606 les strophes 2 et 3 sont interverties.

Qui, plein d'une ame juste et saincte (1),
En desdaignant de se donner
Lumiere d'une chose estaincte,
48 Ne sçoit que vaincre et pardonner (2).

Que si le (3) destin n'a peu faire
Qu'il ne nous l'ait faict acheter,
Et qu'il a semblé necessaire
52 Que pour servir son Jupiter,
Ce ciel, plein de feux et d'orage,
Vist de nouveau devant nos yeux
Foudroyer la force et la rage
56 De tant de geants furieux;
La France, au milieu de ses larmes (4),
Benit son mal et sa douleur,
Adorant la cause des armes
60 D'où vient l'effect de son bonheur.

Et, bien que ses champs et ses villes
Ayent souffert si longuement,
Elle doit aux guerres civiles
64 Sa joie et son contentement,
Qui firent venir ce Neptune
Quant et ses flots (5) impetueux,
Pour prendre garde à sa fortune
68 Parmi ces bouillons fluctueux
Qui, malgre la fureur de l'onde,
Nous remet au port seurement
Envoyant la paix par le monde
72 Dans l'un et l'autre element.

(1) ame *haute* et saincte (*Ode sur la Paix. Au Roy* 1604, 4 folios).
(2) Comparer ce vers avec le vers 4 de la Henriade :
Calma les factions, sut vaincre et pardonner.
(3) *Ce* destin (L2 — V).
(4) *Ayant séché* ses larmes (T)
(5) *ces* flots (*Chant de Louange au Roy*. 1598. — *Ode sur la Paix*. 1604) — *Quant et :* Locution adverbiale et prépositive qui équivaut à : en même temps, avec, aussi. Cette expression, conservée aujourd'hui en Normandie, s'employait encore souvent au XVIIe et même au XVIIIe siècle.

Enfin, apres un si grand nombre
De chefs et de peuples domptez,
Il faut se reposer à l'ombre
76 Des lauriers si bien achetez.
SIRE, il est temps de prendre garde
Que vostre nom est immortel,
Mais que la mort ne se retarde,
80 Et que l'arrest du ciel est tel
Pour ceux qui portent des couronnes
Comme pour les bergers des bois :
Vivant donc pour tant de personnes,
84 Vivez pour vous aucunes fois.

D'un air offusqué de nuage,
Pour tousjours le maistre des Dieux
Ne veut pas couvrir son visage
88 Et cacher son œil à nos yeux.
Luy mesme d'un soin charitable
Ayant ordonné les destins (1),
Se va mettre au rang à la table,
92 Et recommançant ses festins (2),
La mesme main dont le tonnerre
Dessus les meschants est poussé,
Du beau Troyen (3) reçoit le verre
96 Lorsque son courroux est passé.

Et puisqu'une gloire parfaicte
Ne peut aller en augmentant,
Rendez la fortune sujette
100 Par la paix du tout l'arrestant.
Faictes qu'il ne soit plus loisible
Au cours de la Fatalité,
Qui verra ce regne paisible
104 D'y prendre tant d'authorité.

(1) *des* destins. (*Ode sur la Paix.* 1604.)
(2) *recommence.* (V)
(3) Le beau Troyen est Ganymède, échanson des Dieux. Prince Troyen

Vostre valeur s'est fait connoistre
Desja par tant de lieux divers
Qu'aussi bien on ne peut l'accroistre
108 Si l'on n'accroissoit l'univers.

Cette poésie a été publiée séparément :

1° *Chant de Louange au Roy pour la Paix.* A Lyon par Jean Pillehotte, MDXCVIII (1598) avec permission, 8 pages. Signé : Des Yveteaux.

2° *Ode sur la Paix. Au Roy* (1604?). 4 folios. Signé : Des Yveteaux.

Cf. : M2 (ff. 26-27) n. s. — M3 n. s. —M4 (ff. 34-36) n. s. — Γ (f. 22-23) n. s. — P2 (f. 25-27) n. s. — T (p. 3-6). — F (p. 475-478) n. s. — H (p. 492-495) n. s. — L2 (p. 196-201). Titre : *Au Roy.* Stances. De M. Des Yveteaux. — V. (pp. 20-24).

N. B. — Cette pièce doit être divisée en strophes de douze vers; c'est par erreur que Baudoin, dans le *Second Livre des Délices*, la divise en quatrains.

[1600]

STANCES POUR LE ROY (1)

A Madame la Duchesse (2).

Royne de mes pensers, et ma flamme derniere,
Qui tiendras à jamais mon âme prisonniere,
3 Et dans un si beau feu la verras consumer (3),
Que cette ambition ne flatte (4) ton courage
De tenir ici bas un grand Prince en servage,
6 Mais bien le plus content (5) qui jamais puisse [aimer.

d'une beauté merveilleuse, fils de Tros et de la Nymphe Callirhoé, il fut enlevé par l'aigle de Jupiter et transporté sur l'Olympe pour y remplacer Hébé comme échanson des Dieux.

(1) Henri IV.

(2) Sans doute Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beaufort.

(3) *consommer* (T). A cette époque, la distinction, n'est pas encore nettement établie entre *consumer* et *consommer*. Nous trouverons, au cours de l'œuvre de Des Yveteaux, plusieurs passages où cette confusion a été commise.

(4) *n'élève* (T).

(5) *constant* (T).

Ton image tousjours dans mon cœur sera peinte,
Gardant ce Temple sainct pour cette Idole saincte,
9 D'autre objet désormais je ne puis estre atteint :
Ces gages precieux, qui nourrissent mon âme,
Sont miroirs de toi-mesme, où reluira ma flamme,
12 Quand l'œil qui l'alluma seroit (1) lui-mesme [esteint.

Les peuples et les Roys, qui pour la renommée
Des effects de ma gloire en tous endroits semée (2)
15 Admirent de me voir prisonnier de tes yeux,
Eux-mesmes ne verront tes appas sans t'y (3) pren- [dre,
Et sçay bien que des lors s'ils me veulent reprendre
18 Que ce sera d'avoir entrepris sur les Dieux.

Mortels, ouvrez vos yeux, ostez-en le nuage,
Le Soleil ne void rien d'égal à ce visage,
21 Dont il se peut d'envie et de honte toucher.
Et ne pouvant ailleurs faire (4) une autre carrière,
Il tourne ses chevaux et son char en arrière,
24 Et va le plus souvent dans l'onde se cacher.

Astre plein de bonheur necessaire à nostre âge (5),
La gloire de ton sexe, et le des-avantage,
27 Qui fait noircir les Lis de toute autre beauté,
Tu sçais que rien n'avoit mon âme surmontée,
En Amour, comme en Guerre, elle estoit indomptée,
30 Et tomba du Triomphe en la captivité.

(1) *sera* (T).
(2) en tous *lieux allumée* (T).
(3) *Si* prendre (*sic*) (T). Il faut lire *s'y*.
(4) *faire ailleurs* (T). Vers faux.
(5) *Miracle de nostre age* (T).

Quel Myrthe, quels Lauriers respondant à ta [gloire
Te peuvent coronner apres cette victoire,
33 Qui triomphes d'un Roy, qui du tout (1) est vain- [queur?
Il n'est point de Coronne égale à ta Conqueste,
Si tu ne la faisois des cheveux de ta teste,
36 Dont les chastes liens emprisonnent mon cœur.

Cette pièce de vers, comme beaucoup d'autres que nous rencontrerons plus loin, a été écrite par Des Yveteaux pour le Roi Henri IV. C'était une vieille coutume, bien connue, que ces vers galants commandés par les Grands ou même par le Roi aux poètes courtisans pour leurs Dames. Ronsard et ses amis nous en offrent de nombreux exemples.

Cf. : M1 (pp. 12-13) n. s. — M2 (f. 64) n. s. — M3 (f. 76) n. s. — M4 (f. 76) n. s. — P. (ff. 58-59) n. s. — P2 (ff. 63-64) n. s. — T (p. 39-40). Cette pièce, inconnue de Blanchemain, a été insérée dans Frédéric Lachèvre : *Bibliographie des Recueils collectifs*, t. I, pp. 393-394.

[1600]

DESSEIN DE CHANGER PLEIN DE REPROCHES A SA DAME INFIDELLE

Stances.

Puisqu'il faudra bientôt oublier l'infidelle (2),
Qui devoit mourir nostre, et qui le nous juroit;
Faisons-en le dessein, ne le prenons point d'elle,
4 Destruisons le premier ce qu'elle détruiroit.

(1) *de tout* (T).
(2) *Puisqu'il faut se résoudre à quitter l'infidelle* (T).

C'est bien à mon regret que je suis variable,
La faute en est à celle où je suis attaché,
Et voulant empescher qu'elle ne soit coulpable,
8 Moy-même j'aime mieux commencer le pêché.

Adieu donc, souvenir de cette Amour extresme,
Qu'elle me promettoit presque à chaque moment,
Celle qui sçait bien l'art d'oublier ce qu'elle aime,
12 Sçavoit bien l'art aussy de jurer faintement.

Ce qu'elle escrit encor, ce ne sont que finesses,
Ne pouvant pas couper tant de nœuds en un jour,
Je sçais bien que l'horreur de rompre ses promesses
16 La retient seulement, et non pas mon Amour (1).

Mais reprenant ma foy, la tienne t'est rendue,
Parjure qui jurois et n'avois plus de foy :
Tu n'estois point à moy, je ne t'ay point perdue,
20 Et sans me rien oster je te (2) redonne à toy.

Je t'ay trop obligée (3), ame ingrate et maudite,
Tu ne devois jamais faire autre election,
Et ce que tu pouvois nier à mon mérite,
24 Tu le devois donner à mon affection.

Cf. : M1 (pp. 88-89) n. s. — M2 (ff. 180-181) n. s. — M3 (f. 209) n. s. — M4 (f. 209) n. s. — P. (f. 168) n. s. — P2 (f. 180) n. s. — T (pp. 28-29). — F (p. 175) n. s. — H (p. 199) n. s. — Inconnue de Blanchemain, cette pièce a été insérée dans : Frédéric Lachèvre, *Bibl. des Rec. Coll.*, t. I, p. 393.

(1) *son* amour (T).
(2) je *me* redonne (T) (?)
(3) Je t'ay trop *fait d'honneur* (T).

[1600]

ELEGIE SUR LES ŒUVRES DE MONSIEUR DES-PORTES

1 Je n'aime plus les vers, et toute ma colere
Est de voir tant d'esprits qui se meslent d'en faire,
Nous brouiller des (1) papiers que pour livres on [vend,
Et ce sont toutesfois des caprices de vent.
5 Ces causeurs despourveus de forces naturelles,
D'un plumage emprunté se façonnent des ailes :
Et comme oyseaux blessez ils s'elevent en haut,
Et puis tout à la fois la force leur defaut.
Il ne peut qu'une mere, en enfans trop feconde,
10 N'en mette de boiteux et de bossus au monde :
Entre tant de rymeurs, que la langue a tous faits,
On ne doit s'esbahir s'il en est d'imparfaits :
Par le trop d'ornemens sa gloire est oppressee,
Comme par trop d'espis la moisson est versee.
15 Les Muses ont perdu toute leur chasteté,
Et comme on voit en tout nostre siecle effronté,
A ceste heure chacun met la main sous leur robe,
Entre dedans leur (2) temple et leurs secrets derobe.
En ces ages naissans pleins de rusticité,
20 Où les premiers mortels, en leur simplicité,
Veirent d'un cœur content, ainsi que de fontaines,
Decouler le nectar des montagnes hautaines :
Et sans chaud et sans froid un aimable printems
Joindre la fleur, la feuille et le fruit en tout tems :

(1) *Du* papier (V — L).
(2) *Le* temple (V — L).

25 Lorsque sans nul travail, aux hommes inutile,
La terre aux plus oysifs se monstroit plus fertile,
Ceux qui du mont Parnasse au ciel pouvoient [monter,
Du peuple estoient tenus enfans de Jupiter,
Comme ès oracles saincts croiant à leurs paroles,
30 Leurs images estoient des autres les idoles.
On voyoit en leur nom des temples eslevez,
Et pour garder leur corps on tenoit reservez
Des tombeaux enrichis de pilliers et d'arcades
Qui soustenoient les lis et les roses muscades,
35 Tandis que leurs esprits alloient en d'autres lieux,
Où des astres plus nets esclairoyent à leurs yeux.
Depuis que de ce Dieu la nourrice secrete
L'eut tiré doucement de son antre de Crete,
Et qu'il nous eut donné, par des mois si divers,
40 Apres de doux printemps de si fascheux hyvers :
Que l'on n'eut desormais plus de fruit sans se- [mence,
Et qu'il fallut des lois pour garder l'innocence,
Tous ces premiers honneurs que l'on avoit rendus
A cet art tout divin, furent presque perdus :
45 Les Rois pourtant encor y mettoyent leur estude.
Mais depuis qu'une langue est hors de servitude,
Et qu'il est tant de mots que chacun peut parler,
Ce grand nombre de vers qui sont bons à brusler,
Des sçavans et des grands les esprits importune
50 Et leur fait mespriser ceste gloire commune.
Pour desdaigner l'objet qui nous est le plus cher,
C'est assés quand beaucoup en osent aprocher.
Comme une fleur secrete, une odorante rose,
Qui seule seurement sur l'espine repose
55 Dans un jardin bien clos, ou dans quelque verger,
Qui n'est veu des troupeaux ni conneu du berger,
Le soleil en fait cas, et rayonnant sur elle
Accroist de ses presens la beauté naturelle :

L'aube sur l'orient deployant ses habits
60 Sur elle de son sein fait tomber les rubis.
Ceste fleur en passant est de tous desiree,
La fille en veut parer sa perruque doree,
Le rosier la cachant montre de ne faillir
A repousser la main qui la viendra cueillir.
65 Mais si par les troupeaux sa couleur est fanee
Et par l'œil des bergers sa beauté profanèe,
Ses feuilles sans odeur tombent sous l'eglantier,
Et perd en un instant son ornement entier.
Ces pudiques beautez à la fin trop faschees
70 De voir de gens de peu leurs faveurs recherchees,
Leurs saincts ruisseaux troublés, et par impunité
Tout le monde attenter à leur virginité,
Laissent le temple ouvert, et toutes en colere
En retournant s'asseoir aux costez de leur pere,
75 Abandonnent leur art sans honneur et sans pris,
Profané par la voix de tant de bas espris.
Ainsi par les saisons tout fleurit et s'efface,
Les choses pour un temps l'une à l'autre font place,
Et toutes à la fin cedent au changement
80 Quand il n'est plus de lieu pour leur accroissement:
Lorsque du plus haut ciel les Muses descendues
N'avoient qu'en peu d'espris leurs flames espan-
[dues,
De leurs chastes amours les premiers inspirez
Ouvrirent des tresors de la France admirez :
85 Mais rien n'estant jamais parfait de sa naissance,
Ils ne peuvent trouver parmy tant d'ignorance
Ce qu'avecque plus d'art les autres ont cherché,
Voyant par les premiers le chemin défriché.
Quand de si peu de mots la France avoit l'usage,
90 C'estoit estre sçavant que d'avoir du langage :
Rien ne se peut former et pollir à la fois,
Et faut beaucoup de mots pour en faire le chois.
Ces esprits emportoyent la gloire toute entiere,
Si tousjours la façon eust suivi la matiere :

95 Mais souvent à leurs vers defailloit la beauté,
Comme aux corps qui n'ont rien qu'une lourde [santé.
A ces vieux bastimens ils estoient comparables,
Dont le fondement ferme et les portes durables
De l'orage et des vents mesprisent les efforts,
100 Mais qui sans ornement, et dedans et dehors,
N'ont nul eclat riant où l'œil se puisse plaire.
L'email des chiffres d'or dans les chambres n'es- [claire,
Ny des marbres divers la luisante clarté,
Et n'ont rien qui ne soit pour la necessité ;
105 Non plus que ces guerriers vestus d'armes pesantes,
Qui les pourroient avoir et bonnes et luisantes :
Mais voulant aux combats seulement s'asseurer,
Ont soin de se couvrir et non de se parer.
Les derniers qui vouloyent s'esloigner de ces [vices.
110 Ont assis Apollon au throsne des delices,
Mais de trop de liens contraint sa majesté.
Luy qui comme un grand Dieu n'a rien de limité,
Qui dessus tous les arts estendant son empire,
De pompe et d'appareil souloit partout reluire :
115 En cest age dernier, chassé de sa maison,
Seroit dedans l'enclos d'une estroite prison,
Et reduit sous le joug de pointes figurees,
Souffre contre son gré ses bornes mesurees
Par des jeunes esprits, dont le foible cerveau
120 Veut produire à la Cour un langage nouveau,
Qui plaist aux ignorans et nostre langue infecte
De rymes et de mots pris en leur dialecte.
Et comme ces portraicts de longtemps com [mencez
D'un pinceau delicat craintivement poussez,
125 Qui ne sont relevez que par la patience,
Monstrent en leur douceur plus d'art que de science

Leurs vers ont par travail plus de subtilité
Que de force requise à l'immortalité;
Semblables aux muguets, plus soigneux du visage
130 Que des effects d'honneur qui partent du courage ;
Car comme ces beaux fils, remplis de vanité,
Recherchent le parfum premier que la santé,
Ces ignorans fardez de parolles desjointes
Premier que leur sujet vont recercher les pointes;
135 Si bien que les premiers sont trop près du berceau;
Les derniers en naissant ont trouvé leur tombeau.
Des-Portes, tout rempli de lumiere et de gloire,
Qui de l'éternité limite sa memoire,
Ny trop pres de la fin ny du commencement,
140 Seul quant et la fureur (1) a eu le jugement.
Car, pour estre tousjours à luy-mesme semblable,
Il empesche qu'aucun ne luy soit comparable :
Et sans monter trop haut ny trop bas devaller,
Fait qu'estant tout egal, on ne peut l'égaller.
145 L'Amour n'auroit sans luy ny flame ny cordage.
Et comme cet Amour débrouille le nuage
De la masse confuse où tout le monde estoit,
Lorsque chaque élément sans ordre combattoit,
De tant d'esprits confus cest esprit nous desgage,
150 Et la France luy doit la regle du langage.
On devient tout sçavant quand on sçait l'admirer,
Et cest œuvre si net ne se peut comparer
Qu'à ce chemin de laict que marqua dans la nue
Cette belle Junon, quand dormant toute nue,
155 Et sur un lict d'œillets ses nymphes attendant,
Hercule à ses tetins elle trouva pendant,
Et vist à son resveil une sente blanchie
Des perles de son laict à jamais enrichie,
Et des lys argentez, que la terre conceut
160 De la blanche liqueur qu'apres elle receut.

(1) *fureur* : Délire poétique.

Esprit, qui des plus grands la louange surpasses,
Dormant dedans le sein des Muses et des Graces,
Tu nous feis un chemin net et delicieux,
Qui peut en le suivant nous mettre dans les cieux.
165 Ces parolles d'amour qu'Amour t'a revelées,
Plus pures que les lis qui croissent es vallées,
Sont lis pris sur un mont où personne n'atteint,
Qui ne perdront jamais la couleur de leur teint;
Car aux jardins du ciel ils ont eu leur naissance,
170 Et plantez en la terre à l'honneur de la France,
D'une immortelle main, la mere des Amours
Les va d'une eau de Meurthe arrouser tous les [jours.
Escrire encore apres ces parolles divines,
C'est bien aupres des lis approcher les espines.
175 Si ce que l'on peut de mieux, c'est de les imiter,
Puisqu'il est impossible, il ne faut plus chanter.
Rare exemple d'amour et des ames fidelles,
Qui mets dans nos esprits des creances nouvelles
De ton sexe tenu plein d'infidelité,
180 Belle Anne qui fais honte à la pudicité
D'une qui la perdant se rendit éternelle,
Et fist quitter aux Rois leur terre paternelle, (1)
Qui portes sur le front un printemps de beautez,
Ouvrant devant nos yeux des fleurs de tous costez :
185 Je ne laisseray pas, belle et chaste maistresse,
Avant que de mourir d'acquitter ma promesse,
Sans espoir du renom des autres attendu;
Et tandis que je vay chercher ce qui t'est deu,
Comme un de qui l'Amour, comme moy tribu- [taire,
190 Se rencontre en resvant sur une eau solitaire,
Et parmy tous les lieux d'un desert ecarté,
Songeant toujours aux yeux, Rois de sa liberté,

(1) Allusion à Lucrèce. Nous allons rencontrer plus loin une variante proposée : *Belle Ame* au lieu de *Belle Anne*.

Voit dedans le crystal de cette onde de verre
Les monts, les prez, les bois, comme il fait sur la [terre :
Dans ce livre tout plein de nos affections,
Contemple mon tourment et tes perfections.

A plusieurs reprises, on a contesté cette pièce à Des Yveteaux. L'auteur des *Bastons rompus sur le Vieil de la Montagne*, violent pamphlet dirigé contre Des Yveteaux (1), l'accuse de s'être approprié une élégie que son père avait composée :

Je veux enrichir ton histoire
D'un vieil registre du passé,
Que le temps n'a point effacé
D'une si fidelle memoire.
Pour une vilaine action
Tu receus malediction
De ton Pere sçavant et sage.
Ne fust-ce pas un grand forfaict
De luy dérober son ouvrage,
Et te vanter de l'avoir faict?

Comme on voit, l'allusion était vague. Quelle pièce visait l'auteur des *Bastons rompus?* M. Pichon, dans ses *Notices*, a prétendu qu'il s'agissait précisément de cette *Elégie sur les Œuvres de Desportes*. M. Rathery ajoute : « Si l'on compare « cette épître (une épître de Vauquelin de la Fresnaye) avec « l'*Epître sur les œuvres de Desportes*, on se convaincra par « l'analogie des idées, plus encore que par certaines circons- « tances matérielles que cette pièce est du père et non du « fils. »

Tout d'abord une simple *analogie d'idées* ne prouve rien ; de plus ce pamphlet des *Bastons rompus* est semé du commencement à la fin d'injures et de calomnies qui ne méritent même pas qu'on y prête attention.

(1) Voir à l'Appendice.

Donc, ces deux assertions n'ont aucune valeur; d'autre part, des Yveteaux était un ami personnel de Desportes et il est tout naturel qu'il ait songé à composer cette Elégie pour placer en tête de l'édition des œuvres de son ami.

On a encore fait remarquer, pour essayer d'attribuer cette pièce à Vauquelin de la Fresnaye qu'au vers 180, l'auteur s'adresse à *Anne ;* or, la femme de Vauquelin de la Fresnaye s'appelait Anne de Bourgueville; s'il s'agit d'elle, il est difficile d'admettre que Des Yveteaux ait appelé sa mère « belle et chaste maistresse », expression qui serait au contraire toute naturelle dans la bouche du père. Peut-être s'agit-il d'une autre Anne, amie ou maîtresse de Des Yveteaux ou de Desportes, dont nous ignorons l'existence. Mais une explication meilleure avait déjà été entrevue par Blanchemain : Certains éditeurs ont imprimé, avec juste raison, croyons-nous, *belle Ame* au lieu de *belle Anne,* ce qui semble être le véritable texte de Des Yveteaux, car, en supposant qu'il ait « volé » cette élégie à son père, il n'aurait pas été assez maladroit pour laisser ce nom, indice de son larcin.

M. Lemercier, dans sa thèse sur Vauquelin de la Fresnaye, propose cette transaction qui me semble inadmissible ; Des Yveteaux n'aurait pas dérobé la pièce à son père, il l'aurait plagiée : «... Ne pourrait-on dire qu'il s'est laissé aller à tailler largement dans les biens paternels? S'il n'a pas copié mot pour mot l'élégie sur le manuscrit de Vauquelin, il a pu le remanier, l'enjoliver, l'arranger, y mettre du sien... »

Le fait que cette Elégie est signée Des Yveteaux dans l'édition de 1600 des œuvres de Desportes et dans les divers recueils collectifs, où elle a été successivement publiée, ne serait pas une preuve définitive qu'il en est bien l'auteur, car les Recueils collectifs se copiaient les uns les autres et il a suffi d'une signature erronnée au début pour que tous les autres l'aient reproduite sans vérification. Mais cette pièce de vers est signée *Des Yveteaux* dans les différentes éditions des *Délices de la Poésie française* (1615, 1620), publiées chez Toussaint du Bray ; or, si l'on considère la série des recueils collectifs publiés chez cet éditeur, on est porté à croire qu'il demandait leurs poésies aux auteurs eux-mêmes et qu'il ne se contentait pas de piller les recueils de ses prédécesseurs (Voir la *Bibl. des Rec. Col.*, de M. Lachèvre, t. I, Introduction,

p. XI). Et c'est là l'argument décisif qui permet d'attribuer définitivement cette pièce de vers à Des Yveteaux.

Cf. ? A (feuillets préliminaires non chiffrés) signé : Des Yveteaux. — L (pp. 435-442). Elegie... Du S. des Yveteaux. — L1 Elegie... Du S. des Yveteaux. — H. (pp. 676-682) signé : Des Yveteaux. — V. (pp. 13-19). Cette pièce a été réimprimée en tête de diverses éditions des œuvres de Desportes, postérieures à celle de 1600, signalée plus haut (A).

[1600]

AUTRE VOEU DE CONSTANCE

Stances

C'est fait, j'arreste icy le cours de mes services :
Esprit chaste et divin reçoy mes sacrifices,
3 Et plus que leur valeur considere ma foy :
La grandeur de l'autel rend l'offrande petite,
Mais pour en faire cas c'est assez de merite
6 Qu'ils viennent d'une main qui n'immole qu'à toy.

J'ay beau voir des cheveux, jamais je ne [m'enlace.
Au feu des plus beaux yeux je demeure de glace,
9 Pas un de leurs appas mon ame ne retient,
Elle demeure vostre, et jamais ne varie,
Tout ainsi que sans foudre aux chaleurs de Syrie
12 Dessus le mont Liban la neige se maintient.

Ce qui m'outrage plus, c'est qu'il faut que je [pense
Qu'un jour je dois souffrir la rigueur d'une abs- [cence
15 Et qu'à la fin tous deux il nous faut separer.
A l'heure je mourray; car je suis trop sensible
Pour souffrir sans prevoir ceste perte indicible,
18 Et j'ayme mieux mourir que de m'y préparer.

Au désir d'un chascun mon desir est contraire,
En la Guerre est mon bien, en la Paix ma misère,
21 Et du malheur commun vient ma felicité.
Quand nos Princes contents auroient (1) quitté les [armes,
Je verrai tous en ris, et serai tout en larmes,
24 Comme on dit que le Nil se desborde en esté.

Rare exemple d'Amour et des Ames fidèles,
Qui fais naistre en nos cœurs des creances nou- [velles
27 De ton sexe tenu plein d'infidelité,
A l'honneur de ton sexe immole ta constance,
Augmente loing de nous en nous ceste créance.
30 Et d'une opinion fais une verité.

De moy, je jure bien, divine Magdelaine, (2)
Qu'on mènera mon cœur quelque part qu'on te [meine,
33 C'est pourquoi si quelqu'un te dit, pour me [blasmer
Que je ne t'aime plus, et qu'un autre œil m'es- [claire,
Respons-luy seulement, Cela se peut-il faire?
36 Quand on n'a plus son cœur, peut-on encore [aimer?

(1) *Auront* (T).
(2) *beauté trop inhumaine* (T. — *Ms. Montbéliard*).

Cf. : M1 (p. 139-140) n. s. — M2 (ff. 74-75) n. s. — M3 (f. 89) n. s. — M4 (f. 89) n. s. — T (pp. 29-30). Les vers 25-30 manquent. — P (f. 76) n. s. — P1 (f. 103). Par le Sieur des Yveteaux. Les 18 premiers vers seulement. — P2 (f. 74) n. s. — F (pp. 99-100) n. s. — L (pp. 446-447) Du S. des-Yveteaux. Vers 13-18, 19-24, 31-36. — L1 Du S. Des-Yveteaux. Vers 13-18, 19-24, 31-36 — H (pp. 123-124) n. s. — *Ms Montbéliard* (ff. 30-31). Du vers 13 à la fin. — V (p. 50) vers 13-18, 19-24, 31-36. Cette pièce, publiée incomplètement, comme on vient de le voir, dans certains recueils et en particulier dans l'édition Blanchemain, a été reproduite intégralement dans : F. Lachèvre. *Bibl. des Rec. Coll.* t. I, p. 392.

[1600]

STANCES SUR LE DECEZ DE DAMOISELLES BARBE ET CATHERINE GROULART, SOEURS, TOUTES DEUX MORTES A L'AGE DE DEUX ANS (1).

Beaux rayons plus clairs que durables,
Si vos lumieres desirables
3 On eu leur fin en commençant,
C'est le destin des belles choses,
Un matin est l'age des roses
6 Et les lys meurent en naissant.

Icy longtemps rien ne peut estre;
Le beau soleil qui vous (2) feit naistre
9 Duquel, en ce siècle meschant,
L'orient vous (3) fut necessaire,
Subject à la reigle ordinaire,
12 Comme vous aura son couchant.

C'est beaucoup d'heur quand il arrive
Qu'on trouve le port des la rive ;

(1) Groulart, père des deux jeunes enfants dont Des Yveteaux déplore la fin prématurée, était premier président du Parlement de Normandie.
(2) *nous fait* naistre (V—P).
(3) *nous* fut necessaire (C).

15 Car, puisqu'aussi bien le vaisseau
Doit perir, c'est nostre avantage,
S'il advient qu'il face naufrage
18 Avant qu'il face encore l'eau (1).

Beaux feux, en voyant vostre cendre,
Ce que je puis, c'est de reprendre
21 La rigueur injuste du sort
Qui n'a permis à mon envie
Que je fisse pour vostre vie
24 Ce que je fay (2) pour vostre mort.

Comme les pyralides meurent (3),
Quand un moment elles demeurent
27 Hors du (4) feu qui les fait durer,
Vos beautez, de qui la nature
Du ciel avoit sa nourriture,
30 Hors du Ciel n'ont peu demeurer.

Mais vous deviez naistre moins belles,
Ou vous deviez naistre immortelles;
33 Car, tant plus qu'un bien est plaisant,
Et qu'il donne plus d'espérance,
Quand on en perd la jouissance,
36 Le regret en est plus cuisant.

Dessus vos tombeaux, amelettes (5),
Naissent toujours les viollettes!

(1) *encores* eau (M1—M2—M3—M4—P—V).
encore eau (C), vers faux.
(2) ce que j'ay fait (F—H).
(3) En Histoire Naturelle, les pyralides sont des phalènes qui viennent se brûler à la lumière ; ici, Des Yveteaux a voulu faire allusion à quelque animal fantastique du genre des Salamandres, qui vivent dans le feu.
(4) Hors *le* feu (H).
(5) *Amelettes* : Petites âmes. Mot très gracieux déjà employé par Ronsard. (En latin, *animulae*.)

39 Le cedre s'y puisse nourrir,
Qui, de sa vigueur tousjours fresche,
Comme il ne pourrit point, empesche
42 A jamais vos corps de pourrir! (1)

L'analogie frappante de ces Stances avec les *Stances à du Périer* de Malherbe, n'avait pas échappé à Blanchemain qui déclarait « impossible de découvrir à qui appartenait la primauté, car rien n'indiquait quels étaient ces deux enfants, et les deux pièces se trouvaient ensemble dans les mêmes recueils (2) ». Mais Blanchemain n'a pas connu l'*Echo in obitum..* 1600. Cette pièce, qui permet d'identifier les deux enfants et de rectifier le titre erronné qu'ont toujours donné à ces stances les Recueils collectifs (v. ci-dessous), fixe la date de publication de cette poésie à 1600 et celle de leur composition sans doute à 1599. Or, les *Stances à du Périer*, de Malherbe, dont nous ne connaissons pas la date exacte, ne peuvent être antérieures à 1600. En effet, Malherbe y parle d'un enfant qu'il a perdu en juin 1599 et dit « qu'il ne s'en souvient plus. » Aussi peu sensible que fût Malherbe, ce n'est pas six mois après la mort de sa petite fille qu'il aurait écrit une telle monstruosité. On est généralement d'accord pour attribuer aux *Stances à Du Périer* la date de 1601. (Cf. Edit. L. Lalanne). Les Stances de Des Yveteaux ont donc manifestement précédé celles de Malherbe et si, comme c'est probable, Malherbe les a connues et s'en est inspiré, c'est là pour Des Yveteaux, un beau titre de gloire.

Cf. : C (pp. 13-15). Titre : *Stances sur le décèz de Damoiselles Barbe et Catherine Groulart, toutes deux mortes à l'âge de deux ans*, n. s. — M1 (pp. 352-353). Titre : *Sur la mort de deux jeunes garçons, agez l'un de deux ans, l'autre de trois*, n. s. [Ce titre erroné a toujours figuré en tête des stances de Des Yveteaux, jusqu'à l'édition Blanchemain inclusivement.] — M2 (ff. 73-74) n. s. — M3 (ff. 473-474) n. s. — M4 (ff. 473-474) n. s. — P (ff. 383-384), De Monsieur Desyveteaux. F (pp. 348-349) De Monsieur Desyveteaux. — L1, du S. des Yveteaux. — H (pp. 374-375) De Monsieur Des Yveteaux. — V (pp. 37-39).

(1) Les strophes 1, 5 et 7 ont été recueillies par : Olivier, *Cent poètes..*, p. 80.

(2) Cette assertion est fausse. La poésie de Malherbe ne figure pas dans les *Muses Ralliées* de 1600.

Remarque : Dans l'*Echo in obitum* 1600, p. 12-13, on trouve en regard de ces Stances de Des Yveteaux, une traduction latine très fidèle. Cette pièce latine est très probablement de des Yveteaux : à cette époque on faisait encore beaucoup de vers latins et Des Yveteaux qui connaissait fort bien cette langue (1) dut en composer, comme ses prédécesseurs et ses contemporains. Comme la pièce de vers français sur la mort des deux petites filles du Président Groulart est certainement de lui, il est très vraisemblable que nous lui devons également la poésie latine, dont le texte suit :

In obitum Nobilium Puellarum Barbarae et Catharinae Grolartarum Sororum, utriusq. bimulae. — ***Hexasticha.***

Fulgentes radii, nascentia lumina, quorum
Lucida flamma magis quam diuturna fuit,
Vestra suo si lux optabilis occidit ortu,
Has rebus pulchris dant mala fata vices;
Lilia nascendo pereunt, aetasq. rosarum est
Vix matutina longior ipsa morâ.

Omnia labuntur : nihil est durabile terris :
Sol vobis ortum qui dedit, ipse cadet.
His aevi tenebris, quamvis sine fine coruscum
Deberet tanti luminis esse jubar :
Sol tamen hic vester, communi obnoxia fato
Ut vos in Stygiis lumina condet aquis.

Fœlix ! qui nondum vento jactatus et unda
Perficit in portu, quod modo cœpit iter.
Nam si naufragii vitare pericula navis
Non poterit, medio deperitura mari :
Mitius excedens portu est peritura, priusquam
Laxa sit, et rimis hauriat illa salum.

Vos olim nitidis radiantia sydera flammis,
Dum vestræ specto lumina cæca facis :
Hoc magis incuso rigidæ mala crimina sortis,
Quod fuerit votis invidiosa meis.
Nam quæ pro thalamis cecinissem carmina vestris,
Pro tumulis vestris sorte jubente cano.

(1) Voir une lettre à César de Vendôme, écrite en latin, p. 214. De même les vers latins que nous avons publiés à la suite de son épitaphe (v. notre *Etude* sur Des Yveteaux) sont très vraisemblablement de lui.

Pyralis ut moritur paulisper ab igne remota,
Cujus in ardenti vita calore viget,
Sic Venus, et vestræ suavissima gratia formæ,
Vivida cui cœli vis alimenta dabat,
Extra cœlestes flammas, natalia tecta,
Non potuit longas sustinuisse moras.

Debuit at vobis formæ minus esse venusta
Gratia, vel numquam debuit illa mori.
Nam quo gratior est nobis ventura voluptas
Et datur ex aliquo spes magis ampla bono,
Hoc si contigerit nobis semel esse carendum,
Mens magis ægra, minus talia damna feret.

At nunc, pax animæ vobis sit grata tenellæ,
Semper alat violas urnula vestra novas,
E' vestris Cedrus consurgat odora favillis,
Atq. piam ramis semper opacet humum.
Semper ut illa, situs quæ vivit nescia putris,
Vindicet à putri corpora vestra situ.

[1601]

POUR MONSIEUR LE DAUPHIN

Stances.

Messager des Dieux et des Parques,
Qui fondent le sort des Monarques,
3 J'annonce l'arrest des Destins,
Et l'heur d'un Prince je récite
Qui doit obscurcir le merite
6 Des Trajans et des Constantins.

Tel que l'astre aux flammes dorees
Sortant des plaines azurees,
9 Ce jeune Apollon reluira ;
Le Printemps couronné de roses
Ne montre tant de belles choses
12 Que son enfance en produira.

Ces ans par qui tout se commence
Poussez d'une forte semence,
15 Seront pleins d'esprits et d'ardeur;
Ce soleil n'aura point d'aurore,
Car le ciel voudra qu'on l'adore
18 Premier qu'il montre sa grandeur.

Toutes ses palmes fortunees
Luy viendront devant les annees
21 Et le rendront si triomphant
Que long-temps la paix et la guerre
Des plus grands princes de la terre
24 Ne dependront que d'un enfant.

Quand la jeunesse et les delices,
Des Amours les douces nourrices,
27 Joindront la force à la beauté
De ses traits les ames blessees
Le feront roy de leurs pensees
30 Et tyran de leur liberté.

Les beautez les plus rigoureuses
Alors se verront amoureuses,
33 Et ses yeux, aimables vainqueurs,
Aux regards ne pourront suffire
Estant seul partout son empire
36 Le feu des esprits et des cœurs.

De son temps viendra l'opulence :
Empeschant toute violence,
39 Des peuples il sera l'appui,
La crainte et l'exemple des Princes,
Et sera tel pour ses Provinces
42 Que les Dieux ont esté pour luy.

Sa gloire sera tousjours vive,
Dessus la pasleur de l'olive
45 Il semera des lauriers verts,
Avec ses vertus admirables
Il aura les vents favorables
48 Et les pilotes plus experts.

Du monde il estendra les termes,
Ses desseins demeureront fermes
51 Depuis qu'ils seront entrepris,
Et les sciences negligees,
Aux vertus du pere obligees,
54 Plus que jamais seront en pris.

Il voudra tout faire entreprendre
Par Caesar ou par Alexandre,
57 Mais de son bonheur les guidant,
Le fruict de toute leur victoire
Sera de publier sa gloire
60 Et luy regnera cependant.

Le peuple, parmy son ouvrage,
Meslera tousjours son image
63 Et le nom de sa deité.
Des gardes la pompe ordinaire
Le suyvront plustot pour luy plaire
66 Que non pas pour sa seureté.

Cette poésie fut composée à l'occasion de la naissance du Dauphin, Louis (plus tard, Louis XIII), fils de Henri IV et de Marie de Médicis (Fontainebleau, 27 septembre 1601).

Cf. : T (pp. 11-13). — P1 (ff. 17-18), Par le sieur des Yveteaux. — L (pp. 458-461), Du S. Des-Yveteaux. — L1, Du S. Des-Yveteaux. — *Ms. de Montbéliard* (ff. 25-27). — V (pp. 29-31).

[1601]

DISCOURS SUR LA NAISSANCE DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN

1 Tandis que ce grand Roy, dont la gloire surmonte
Tout ce que des grands Rois nostre siecle raconte,
Faisoit vivre les siens en un age doré,
Des peuples estrangers justement adoré,
5 Et d'un sceptre innocent commandant à la France,
Sur tous les cœurs du monde estendoit sa puis-
[sance :
Parmy tant de bonheur nos esprits ravissant,
Un soin quant et le jour malgré nous renaissant
Rendoit à nos plaisirs nos craintes comparables,
10 Songeant que nos beaux jours n'estoient gueres
[durables,
Et que ce grand soleil notre nuict empeschant,
Auroit dedans le ciel à la fin son couchant. (1)
Il nous ressouvenoit par de tristes exemples,
D'avoir veu depuis peu les soldats dans nos tem-
[ples,
15 Et nos champs sans valeur, aux moissons destinez,
Les sepulchres sanglans des peuples mutinez : (2)
Estimant bien-heureux ceux qui par cognoissance,
Pour estre sans douleur, estoient sans prevoyance :

(1) *sa fin à son* couchant (V).
(2) Allusion aux guerres de religion que Henri IV apaisa par l'Edit de Nantes en 1598.

Quand tout en un moment nous vismes tout [changé.
20 Le ciel aux justes vœux de la terre obligé,
Nous voulut garentir de toutes sortes d'armes,
Et nos yeux preparez à de nouvelles larmes,
Vers luy furent bientost joyeusement tournez,
Sous l'espoir des succes qu'il avoit ordonnez.
25 Dessous un ciel heureux se voit une contrée,
Où Saturne une fois ayant faict son entrée,
Touché de la douceur d'un si plaisant séjour,
Ne s'eslongna jamais des terres d'alentour :
Deux fleuves richement ses plaines environnent,
30 Des costeaux pleins de fruicts ses campagnes cou- [ronnent,
Les fleurs n'y craignent point l'empire des saisons,
Et le soleil y rit de toutes ses maisons (1).
En ce lieu l'ornement de la belle Hesperie,
Bien loin de nostre France estoit une Marie,
35 Dont le nom immortel icy bas s'entendoit
Partout où la clarté d'Apollon s'espandoit.
Le soin de sa vertu necessaire à nostre age,
Luy faisoit oublier celuy de son visage :
L'Amour comme en son ciel dans ses yeux se [tenoit,
40 Et sa beauté, sans art tous les cœurs retenoit (2).
Henry, l'astre des Rois, à qui la renommee
D'une immortelle flame avait l'ame allumee,
Brulant d'un autre feu ne pense plus sinon
Qu'aux aimables vertus de ceste autre Junon.
45 Elle, tout en repos, se sent tout agitee,
Et sans voir ses liens void qu'elle est arrestee :
D'un martyre inconnu son esprit traversé
Reçoit plus de plaisir plus il se sent blessé :

(1) Rome.
(2) Allusion à Marie de Médicis, mère de Louis XIII.

Mais nul autre en son cœur n'eust jamais trouvé [place,
50 Et falloit ce soleil pour fondre ceste glace.
Ainsi ces deux esprits, sans s'estre recherchez,
Furent fatalement par le Ciel attachez :
Leur corps comme leurs cœurs à la fin se joigni- [rent,
Et avecque nos maux leurs flames esteignirent.
55 Combien ce bruit heureux courant par l'Univers
Fit réveiller de Rois et de peuples divers!
La France ce jour-là, comme au jour de sa feste
De branches d'olivier se couronna la teste,
Foulant ses ennemis sous elle terrassez
60 Et les lauriers tenoient les myrthes embrassez.
La flame de nos feux donna jusques aux nues,
Et le bal empeschoit de passer par les rues.
Nous vismes relever nostre Empire et nos Lois,
Et n'attendant plus rien que le dixiesme mois,
65 La lune lentement suivant nostre esperance,
Retarda bien long-temps le bon-heur de la France,
Par les signes du ciel marchant tardivement
Et ne pouvant pour nous haster son mouvement.
Mais pendant que la Cour demeuroit en cer- [velle, (1)
70 Et que tous les courriers attendoient la nouvelle,
Mercure d'un esclair les nuages fendit,
Et dans le ciel ouvert ceste voix s'entendit :
« Monarques glorieux, que l'Occident adore,
Rois mignons du soleil, vous peuples de l'aurore,
75 Un Roy plus grand que vous sur la terre viendra,
Qui de tous vos debats arbitre se rendra. »
La nuict avoit sur nous desja tendu ses voiles
Et le ciel nous monstroit les dernieres estoiles,

(1) Etre en cervelle, c'est-à-dire inquiet, soucieux. Cette expression a parfois le sens de être actif, vigilant. On la retrouvera à plusieurs reprises au cours de l'œuvre de Des Yveteaux.

Quand, apres de grands maux que Junon endura,
80 Ce soleil desiré dans le monde eclaira.
En ce moment heureux, d'un esprit solitaire
Parmy tant de rumeurs j'observay ce mystere,
Que lorsque du Dauphin cette Royne accoucha,
Le Dauphin de là-haut tout soudain se cacha;
85 Et plongeant dans les flots honteusement la teste,
Il esmeut en soufflant une humide tempeste :
Quand l'Hercule celeste aussitot arrivant
Parut pour saluer nostre Hercule vivant.
Crois donc, Prince attendu, de qui tous ces Ora-
[cles
90 Nous font encore apres attendre des miracles :
Fay nous voir que le Roy si grand et si parfait
N'a rien fait de si grand comme de t'avoir fait.
Crois viste pour toy-mesme et pour tant de per-
[sonnes :
Crois pour tant de lauriers et pour tant de cou-
[ronnes,
95 Suce avecque le laict tous les jours en croissant
La crainte de Celuy qui t'a faict si puissant.
Fuyant les voluptez aux Princes si communes,
Tasche que tes vertus egallent tes fortunes :
Et retenant les tiens par tes mœurs seulement,
100 Par la peine des loix puny-les rarement :
Avecque la valeur fay marcher la clemence,
Sois soudain au pardon et tardif à l'offence :
Et joignant au sçavoir la libéralité,
Ouvre-toy le chemin à l'immortalité.

Ce Discours a été imprimé séparément :

1° *Sur la Naissance de Monseigneur le Dauphin*, 4 p. Signé : Des Yveteaus (Bib. Nat., Ye 1225).

2° *Idem*. non signé (1601?) (*Bib. Nat.*, Ye 1226).

Cf. : M2 (ff. 47-48), Signé : Des Yveteaus. — M3 (ff. 57-58), Signé : Des Yveteaus. — M4 (ff. 57-58, Signé : Des Yveteaus. — P (ff. 44-45), n. s. — P2 (ff. 46-47). Signé : Desyveteaux. — T (pp. 7-10). — *Ms. de Montbéliard* (ff. 11-14). — V (pp. 25-28).

[1604]

INSTITUTION DU PRINCE

A Monseigneur le Duc de Vendosme.

Cesar, fils de Henry, le miracle du monde,
Il sera bientost temps que ta vertu responde
Aux presages heureux que tu donnes de toy,
Et qu'en les surmontant, tu contentes le Roy;
5 Le Demon de l'Estat te porte hors d'enfance,
Pour servir au Dauphin, les delices de France.
Ton courage t'appelle et met en mille lieux
L'image de la gloire au devant de tes yeux :
Suy les pas de ton Pere et redonne à sa vie
10 Des tesmoins immortels comme tu l'as suivie.
Les esprits généreux, malgré les loix du Temps
Nous font voir leur automne avecque leur prin-
[temps :
Et le cours du soleil, le tyran des annees,
Ne se doit observer pour les ames bien nees. (1)

(1) On ne peut s'empêcher de rapprocher ces vers de ceux du *Cid*, sans pour cela d'ailleurs accuser Corneille de plagiat :

Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées,
La valeur n'attend pas le nombre des années.

15 Ce grand Mars (1) à treize ans aux batailles estoit,
Et son ange en naissant aux perils le portoit.
Si de ce que tu sçais tu retardes l'usage,
Tout ce que tu promets sera pour ton dommage.
Les lettres et les arts ne sont que d'ornement;
20 Il faut sur l'action mettre ton fondement.
Ces lumieres d'esprit, ces esclairs de nature
Qui contentent la Cour, où tu prends nourriture,
En un age plus meur peut-estre s'esteindront,
Ou, n'en usant pas bien, ta fortune perdront.
25 J'aime mieux les terroirs moins plaisants à la [veüe,
Qui rendent tous les ans leur province pourveüe
De blé, de vin, de bois et d'autre utilité,
Qu'une terre plus belle, et sans fertilité,
Qui porte les lauriers, les myrthes et les roses,
30 Mais qui prend des voisins toutes les autres choses.
Aux ministres des Dieux et de leur volonté,
Comme les princes sont, j'aime mieux la bonté,
Le silence, les faicts, la foy, la patience,
Et la juste valeur que toute autre science :
35 Le Tybre vit les siens adonnés à ces arts,
Qui sont dignes des Roys, et propres aux Cesars.
Ces heros des vieux temps, ces astres de la guerre,
Du bruit de leur valeur n'ont pas remply la terre,
Ny pour estre subtils, ny pour estre rusez :
40 Les travaux, les combats, qu'ils se sont proposez,
De l'amour de la gloire ayant l'âme saisie,
Leur ont acquis l'Empire et d'Afrique et d'Asie.
Cesar, fils de Henry, tel comme eux tu seras (2),
Et né d'un plus grand qu'eux, tu les surpasseras,
45 Si tu veux prendre garde à ces vers, que je donne
Non seulement à toy, mais à ceste couronne.

(1) Henri IV.
(2) *Toi* comme eux tu seras (Ms. Montbéliard).

Jette les yeux au Ciel; c'est là que je voudrois
Prendre l'appuy des grands et l'ornement des [Roys:
Et non pas de ces vers, ny de tout autre ouvrage
50 Des siecles plus sçavans, ou de ceux de nostre age.
Donne ton cœur à Dieu, recherche son secours,
Et sur luy seulement fonde l'heur de tes jours.
Fuy, pour suivre ses loys, les fortunes prosperes,
Et ne t'esloigne point de la foy de tes peres.
55 Au langage, aux habits, j'aime à voir adjouster
Ce qu'une longue Paix nous peut faire gouster;
Et voir combien le Temps, Roy des choses mor- [telles
Donne et desrobe aux arts de richesses nouvelles :
En la Foy seulement je hay la nouveauté;
60 Plus elle est pleine d'ans, plus elle a de beauté.
Mais il faut, croyant bien, adorer et se taire,
Defendant à nos sens d'esplucher ce mystère.
Tu peux en tous endroicts, et lorsque tu le veux,
Invoquer l'Eternel, et luy faire des vœux :
65 Pour ceux qui vivent bien, le monde n'est qu'un [temple.
Mais tu luy dois ta vie, au peuple ton exemple;
Le Chef peut sur la foy comme il faict sur les [mœurs.
L'Orient autrefois suivit ses Empereurs
Et les peuples du Nort, esteignant leur lumiere,
70 Changeront sous leurs Roys leur creance premiere,
Sans faire le devot que ton cœur soit entier,
Autant que peut porter la loy de ton mestier :
Dieu ne s'achete point par de grands sacrifices,
Ny pour luy consacrer de pompeux edifices;
75 Il aime beaucoup mieux les esprits innocens,
Que les autels couverts de chandelle et d'encens.
Hay les sectes de part, mais aime tous les hommes.
Sans te reduire aux lois des climats où nous [sommes;

Que l'Arabe, le Scythe et les fronts bazannez
80 Qui sous un autre ciel que le nostre sont nez
Ne soyent tenus de toy pour des peuples barbares,
Et chéry leurs esprits, s'il s'en trouve de rares.
Comme le soleil voit toutes les nations,
Sur tout le genre humain jette tes passions.
85 Ce que le tour vouté de ces boules creusees
Couvre de regions diversement posees,
Et tout ce que Titan de nous se reculant,
Avec ses flammes d'or icy bas va bruslant,
Est la terre du Prince ; et si le sort l'appelle,
90 Bien qu'il vist chaque jour quelque rive nouvelle,
Non plus que le soleil, il n'est point estranger,
Pourveu que par valleur il s'y puisse loger.
Ainsi le Roi d'Ithaque, allant apprendre à vivre,
Se fist sçavant, et n'eut que le monde pour livre.
95 Plus d'un chemin se montre à tes yeux affamez,
Pour rendre avant le temps tes travaux renommez.
Les dieux de l'Ocean attendent à la porte
Qu'un chariot marin sur les ondes t'emporte;
Et, comme de son fils secondant le dessein,
100 Thetis à tes vaisseaux abandonne son sein.
Non pour te faire Roy de ses peuples sauvages,
Mais afin que, passant par delà leurs rivages,
Plutost que par les vents par la gloire agité,
Tu tournes vers la Jave ou devers le Catay
105 Ramenant au retour, sur ta poupe montees,
Des familles des Roys par tes armes domtees,
Et que ta flote, gaye avecques ces tresors,
Qui sont dignes de toy, revienne voir nos ports.
O combien jour et nuict la grandeur de ton Pere
110 Te montre de travaux et de chemin à faire !
Je te voudrois bien voir entre les Othomans,
Arbitre de leurs faicts, ou chef des Allemans,
Renoncer aux lauriers d'une guerre intestine,
Pour en aller chercher dedans la Palestine :

115 Et, forçant la Syrie à quiter le turban,
Planter tes estendars sur le haut du Liban,
Et que l'Eufraste veit sous ses palmes dorees,
Les armes des François à jamais arborees.
Moy, je verrois les mœurs de tant d'hommes [divers
120 Et cette grande cité qui commande à trois mers
Je verrois leurs maisons, leurs superbes mosquees
Et de vaines erreurs ces ames offusquees,
Changeant en peu de temps et de maistre et de loy,
Reviendroient quant et nous adorer nostre Roy.
125 Au retour, je voudrois sacrer à la memoire
Des monumens parlans messagers de ta gloire :
Le Temps, pere de tous, devore ses enfans,
Et triomphe à la fin des actes triomphans,
Si les anges du monde, amis des grands courages,
130 N'empeschent par leurs vers la puissance des ages.
Souvien-toy donc, par là, d'estimer les esprits
Qui te peuvent donner ce qui n'a point de pris;
Croy que les lettres sont les flambeaux de la vie,
Les nourrices des mœurs, par qui l'ame ravie
135 Dedans le premier ciel aisement peut entrer,
Et là, dans l'avenir hardiment penetrer.
Par elles, dans ton lict, l'Ocean tu traverses
Et vois de l'univers les regions diverses;
Par elles, les mortels immortels sont rendus;
140 Ce sont les deux rempars des lieux mieux defendus,
Les reines des destins, les meres de l'usage,
Les chaisnes des desirs, et l'ame du langage,
La source des conseils, le repos des labeurs,
Les charmes des ennuis, et l'oubly des douleurs.
145 Ces vaiqueurs qui trouvoient la terre trop petite,
Et qu'on ne peut nommer et taire leur merite, (1)

(1) La syntaxe rigoureuse de Vaugelas eut exigé : *et dont on ne peut taire le mérite.* C'est une des incorrections à signaler dans l'œuvre de Des Yveteaux.

S'estant appelés grands, par elles sont fameux,
Et tu peux les aimant l'estre aussi bien comme eux.
Ramene donc icy ces beautez dedaignees
150 Et fay que, par CESAR, les Muses eslongnees,
Qui si soigneusement jusqu'icy t'ont nourri,
Reviennent à la Cour au siècle de HENRY.
Je ne veux pas pourtant que ton cœur s'en affole;
Instruy-toi pour le monde, et non pas pour l'école :
155 Il faut que ton sçavoir se descouvre en vivant,
Et t'aime beaucoup mieux habile que sçavant.
Le nombre des chemins le pelerin retarde;
Qui sçait tant de raisons jamais ne se hazarde.
Sans espouser les ars, ny sans les ignorer,
160 C'est estre assés sçavant que de les honorer.
Pren tes secours (1) partout, aux jardins, à la [table ;
Que mesme le menteur te face veritable :
Le vice enseigne plus, quand on peut l'eviter,
Que ne faict la vertu, ne pouvant l'imiter.
165 Comme en voyant les mers, dont l'Europe est [bornee,
Ayant sans nul regret la France abandonnee
Et l'assiete et le cours des fleuves et des lieux,
Seulement en passant arresteront tes yeux;
Tu verras, d'un regard jetté sur tes passages,
170 Tout ce qui nous peut plaire et nous rendre plus [sages,
Leur ordre, leurs esprits, leurs ouvrages plus [beaux,
Le lieu des grands combats, leurs arcs et leurs tom- [beaux.
Mais ny des vieux Romains la demeure sacree,
Ou celle que le ciel dans la mer voit ancree (2),
175 Ny ce que l'Eridan de ses eaux rafreschit (3),
Ny les vieilles citez que la Meuze enrichit,

(1) Pren tes *leçons* (T).
(2) Allusion à Venise.
(3) *refleschit* (Ms. Montbéliard — V.)

Ou tout ce que le Rhin de nos terres divise,
Ny ces champs amoureux de la belle Thamise,
Ne pourront pas longtemps ton esprit retenir
180 Et chargé de butin tu voudras revenir.
Des sciences ainsi tu dois, comme des villes
Rapporter au metier (1) les secrets plus utiles,
Et les reduire au but d'un Prince conquérant.
Autrement j'aime mieux que tu sois ignorant;
185 Car les princes lettrez sans valleur je mesprise,
Et ne leur donne rang qu'au Senat de Venise.
Ayme donc les dangers et porte les travaux.
Montrant d'aimer la guerre, en aimant les chevaux,
Aux courses, aux tournoys, aux combats de bar-
[rière,
190 Que tu sois le premier commençant la carriere : (2)
Et ne croy que, pour estre yssu du sang des Dieux,
Si tu ne vas cerchant les actes glorieux,
Que les cœurs eslevez, ny le peuple t'adore.
Jupiter eut deux fils, dont nous parlons encore,
195 L'un ardent à la gloire, Hercule se nomma,
Et de tant de hauts faicts sa valeur renomma
Qu'on doit dire plustost qu'il est filz de ses gestes,
Ayant rang au palais des lumieres celestes.
L'autre, de sa nature aux vices adonné,
200 Bien que du mesme pere icy bas il fust né,
De ce fleuve fameux sonde les ondes profondes,
Tousjours bruslant de soif dans le milieu des
[ondes. (3)
N'esteins point ce grand jour, que du ciel tu
[reçois,
D'estre né de HENRY, le soleil des François. (4)

(1) Entendez le « métier des armes ».
(2) Aux courses, aux tournoys, commence la carrière,
Et parois le premier aux combats de barrière...
(V, P, L, L1, H).
Aux courses, aux tournyos, commence la carrière,
Paroissant le premier au front de la barrière... (T.)
(3) Allusion à l'éternel supplice de Tantale.
(4) le *soldat* des Français (V, L, L1, P, H).

205 Garde, mesme à ton dam, comme il fait, ta pa-
[rolle (1),
Non pour ce que la foy dedans le Capitole
Aupres de Jupiter eust son throsne elevé,
Mais pource que l'Estat par elle est conservé,
Que la terre et la mer tiennent leur repos d'elle;
210 Et la garde aux combats mesme à l'homme infi-
[delle.
C'est l'espoir des vaincus, l'ornement des vain-
[queurs,
Le cinquiesme element, la Deesse des cœurs,
Dont les liens sacrés nous sont si necessaires,
Qu'elle garde ses droicts jusqu'entre les corsaires.
215 Tiens, comme fils de Roy, la libéralité,
Soit d'effect ou de nom, pleine d'utilité.
C'est l'esclat des vertus, et le manteau du vice.
Peu d'hommes sont tenus de te faire service,
Ce n'est pas comme aux Rois enfans de Jupiter;
220 Si tu veux des sujets, il faut les acheter,
A te les acquerir de bonne heure commence;
Mais fay soigneusement des hommes difference.
Il ne faut pas sans chois tes dons abandonner,
Car beaucoup sçavent perdre et peu sçavent
[donner
225 A tout autre qu'à toi ces flammes amoureuses,
Qui bruslent chastement les ames genereuses,
Ne me deplaisent point; alors que deux beaux yeux
Elevant dans le ciel leurs desseings glorieux,
Pour voir par la vertu leur foy recompensee,
230 Leur font abandonner toute basse pensee,
Et, dessous ceste ardeur, ne recerchent si non
Que d'elever leur gloire, et d'accroistre le nom

(1) comme il faut, ta parolle (V)
comme il faut, sa parolle (P, L, L1, H)
comme il fait, sa parolle. (*Institution du Prince*. 1604, T.)

De la beauté qui tient leur liberté captive.
L'amour ne fut jamais dans une ame craintive,
235 Mais puisque les Destins, Roys de l'éternité,
Eux-mesme ont faict les nœuds de ta captivité,
Choisissant la beauté qui passe de naissance,
De fortune et d'honneur les deesses de France, (1)
Adore ta prison, et fay voir en croissant
240 L'effect des vœux sacrez que tu fis en naissant.
Tu verras de bonheur ta jeunesse suivie,
Fuyant les voluptez sepulchres de la vie;
Les travaux glorieux t'en donneront assez,
Les prenant seulement quand ils seront passez;
245 Si tu dis ton secret, tu donnes ta franchise,
Et ne peux mettre à fin nulle haute entreprise.
N'aime (2) point à parler, mais parle nettement,
Et plus au sens qu'aux mots cerche ton ornement;
Dy plus communement les choses plus vulgaires,
250 C'est où l'art est plus beau quand il ne paraît [gueres.
Je hay les vains discours gravement prononcez.
Ces théatres d'un jour que le peuple a dressez,
Et ces colosses creux, tous remplis de fascines,
Ressemblent à ces gens qui, d'accens et de mines,
255 Semblent porter la masse et la peau du lion,
Et toute leur valeur n'est qu'en opinion (3)
Supporte les defaults; marque les sans en rire,
Et ne pers point de cœurs pour te plaire à medire.
Retien plus ton courroux, plus ton esprit est pront:
260 Mais il vaut mieux encore le porter sur le front
Que, l'ayant au dedans, le nourrir pour mal-faire;
Plus on a de pouvoir, moins il faut de colere.

(1) Le Duc de Vendôme était-il déjà fiancé à Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur, qu'il épousa plus tard et dont il eut un fils, Louis de Mercœur, en 1612? (Note de Blanchemain.) C'est en effet très possible.
(2) *n'aimant* point (*Ms. Montbéliard*).
(3) c'est-à-dire : Leur valeur est toute imaginaire, fictive.

Les astres plus puissans vont plus tardivement,
Et les fleuves plus grands coulent plus doucement.
265 Rens de tes ennemis la fortune abaissee;
Porte celle des tiens, quand elle est traversee.
Je hay ces Princes moulx qu'on ne peut allumer;
Il faut sçavoir hayr pour sçavoir bien aimer.
La pompe des habits est indigne des Princes,
270 Leur despense doit estre aux ports de leurs pro-
[vinces,
Aux temples, aux palais, à l'hospitalité,
Et leurs faicts doivent tendre à l'immortalité.
Encore Babylon ny la grande Carthage
N'ont sçeu, contre les temps, garder leur avantage,
275 Ny mesme Jupiter defendre ses maisons,
Estant maistre des Dieux, du pouvoir des saisons;
N'en espere pas mieux; car la chaux et les sables,
Les marbres et les bois sont choses perissables.
Par les rares esprits cherche l'eternité,
280 Ou comme a fait Cesar, non pas la vanité. (1)
Des yeux de l'Univers se lira ton histoire;
Cent ages seulement borneront ta memoire.
Les rayons du soleil peuvent estre cachez,
Mais des Princes tousjours paroissent les péchez.

285 Au milieu de la Cour j'achevoy cet ouvrage,
Lorsqu'Apollon tout bas achevoit son voyage,
Et que le tour du ciel, desjà par douze fois
Avoit esté reçeu par la Reyne des mois.
Quand apres tant de maux et de faits memorables,
290 Le grand Henry, couvert de lauriers venerables
Nay pour l'heur de son age, à qui la terre doit
Tout ce qu'à tant de Dieux jadis elle rendoit,
Vivoit heureusement à l'ombre de ses palmes,
Ayant rendu nos jours et ses provinces calmes,

(1) C'est-à-dire : Cherche à t'immortaliser, non par la vanité, mais en devenant, comme César, un grand capitaine doublé d'un grand écrivain.

295 Et dans un Paradis, au milieu des desers,
Mesloit aux jeux de Mars les lettres et les vers.
Sous un sceptre si doux, l'Europe renaissante,
Comme dessous Trajan, redevint florissante;
Paris, roy des citez sa pompe reprenoit ;
300 Aux biens inhabitez le peuple revenoit;
Et chacun en repos, d'esperance certaine,
Attendoit doucement la moisson de sa peine.
Du Senat et des loix la vieille majesté
Mettoit de jour en jour l'empire en seureté;
305 L'ocean estoit libre, et ses portes (1) ouvertes
Recevoient les vaisseaux sans pillage et sans pertes;
La terre, de longtemps amassant des thresors,
Les offroit aux passans et les jettoit dehors.
On voyoit à nos vœux toutes choses propices.
310 La Reine cependant, mere de nos delices,
De pudiques pensers son esprit nourrissant,
Faisoit, par ses vertus qu'on alloit benissant
Le jour que ce grand Mars, tout rayonneux de [gloire,
Alla, comme vaincu, sortant de la victoire,
315 Le diademe bas, offrir sa liberté,
Pour rendre de nos jours le repos arresté;
Soit que Phœbus, quittant les Palais de Neree,
Peignast au bord du Nil sa perruque doree,
Soit que par ses chevaux de peine appesantis,
320 Il se fist reporter dans les bras de Thetis.
Les courtisans guerriers, que le repos travaille,
Souhaitoient sous ce Prince encore une bataille;
Mais comme capitaine, il avoit tout domté,
Et puis comme Monarque il s'estoit surmonté;
325 Si bien qu'on le nommoit, adorant sa vaillance,
Roy des Roys estrangers, et Pere de la France.

(1) *Les* portes. (Ms. de Montbéliard.)

L'Institution du Prince est considérée comme l'œuvre principale de Des Yveteaux. Elle fut composée en 1604 ; le Duc de Vendôme, fils aîné du Vert-Galant et de Gabrielle d'Estrées naquit en juin 1594 au château de Coucy en Picardie. Il n'avait pas dix ans quand ce poème fut composé pour lui par son précepteur. Blanchemain lui attribua la date de Décembre 1603 sans aucune preuve.

Cette poésie a été imprimée séparément :

Institution du Prince à Monseigneur le Duc de Vendosme. A Paris, par la Veufve Mamert Patisson. Imprimeur du Roy. Avec permission. MDCIIII (1604). In-8°, 16 pages. Signé : Des Yveteaux (*Bib. Nat.*, Ye 2561).

Cf. : T (pp. 14-15). — P. (ff. 47-52). Par Monsieur Desyveteaux. — L (pp. 417-429), Par le sieur Desyveteaux. — L1, Par le sieur Desyveteaux. — H (p. 683-692), Par le sieur des Yveteaus. — *Ms. Montbéliard* (ff. 14-24.) — V (pp. 1-12).

[1604]

SUR LE SIEGE D'OSTENDE

Alors que le ciel veut que par toute la terre
Les Rois plus belliqueux soient lassez de la guerre,
Je retire en mon sein tous les jeunes guerriers
Qui ne peuvent ailleurs se couvrir de lauriers.
5 Comme un temple de Mars que l'Univers regarde,
Qui s'accroist par sa perte et que la valeur garde,
Sur la terre d'autruy je suis encore à moy,
Les Destins ne pouvant me soumettre à leur loy.
J'arreste les desseins des Monarques du Monde.
10 C'est dessus mes travaux que leur repos se fonde,
Et parmy tant d'efforts tentez par l'estranger,
Je me voy triomphante au milieu du danger.

Seule par mes malheurs je me suis faite grande :
Il me faut rebatir premier qu'on me commande :
15 Mais ma gloire est entiere, et depuis trois hyvers,
Ayant veu dans mes murs trois ennemis divers,
Des armes de dehors vient le moindre dommage;
Les fureurs de la mer reyne de ce rivage,
De l'air empoisonné les mortelles chaleurs,
20 Plus que les ennemis ont causé mes douleurs.
Toujours la fin d'un seul de plusieurs est suivie :
Et sont mesme les morts qui nous ostent la vie.
Bellone, qu'attends-tu? Deesse par quel pris
Retiens-tu dans le sang tant de corps et d'esprits,
25 J'ay fait voir en tous lieus, de ce coin où nous [sommes,
Jusques où peut aller le courage des hommes :
Appaise ton courroux, retire ton flambeau,
Car ce n'est plus qu'aux morts à prendre ce tom- [beau. (1)
Flandre, des cœurs vaillans de tout temps nour- [rissiere :
30 Ostande entre tes bras n'est plus rien que pous- [siere ·
Mais le bruit de son nom maintenant est porté,
Par tout où le soleil fait luire sa clarté.

Cette pièce fut écrite à propos du siège d'Ostende (Juin 1604), qui a d'ailleurs fourni le sujet d'un petit recueil anonyme publié sans indication de lieu sous le titre : *Ostende*, 1604. On lit dans le journal de Pierre l'Estoile à la date de Juin 1604 : « Le 5 de ce mois, le Roy reçut avis d'un long et furieux assault donné à Ostende par l'Espagnol, qui fust aussi virilement repoussé, comme bravement il avait assailli, si qu'il en demeura une grande quantité de morts des assaillants, desquels on en comptait de tuez jusques à près de deux mille. »

(1) T fait rimer *flambeau* avec lui-même; il faut voir là une faute de typographie et substituer *tombeau* à *flambeau*.

La pièce de Des Yveteaux a été imprimée sous plusieurs formes incomplètes. Elle a paru dans D (accompagnée d'autres pièces françaises ou latines sur le même sujet), p. 20. Titre : Vers françois pour Ostende. Les vers 5-8 manquent.

V. 11-12 Et de tant d'accidens le plus cruel danger
Me laisse encore à moy sur un bord estranger.
V. 20 Bien plus que l'Yberie ont causé mes douleurs.

Les vers 21-24 manquent ; puis viennent les vers 25-26 ; ensuite, vient ce médiocre passage.

Je me suis dérobée à la fatalité
Qui mesme dessus moy n'a plus d'autorité.
Deesse, que fais-tu? Fortune, qui t'arreste?
Qu'elle sera de rien desormais la conqueste
D'un Rien si débattu l'honneur n'est que ce beau
Et ce n'est plus qu'aux morts à prendre ce tombeau.

Puis viennent les vers 29-32. Signé : Des Yveteaux.

A la page 9 du même recueil, on trouve cet extrait, imité du latin, et signé: des Iveteaux.

Comme un temple de Mars que l'Univers regarde
Qui s'accroist par sa perte, et soy mesme se garde
Sur la terre d'autruy je suis encore à moy
Et des destins en fin je desdaigne la Loy.
Apres tant de mal-heurs soufferts en tant de sortes
J'ay veu trois ennemis en trois ans dans mes portes,
Du long tans seulement j'accuse l'estranger,
L'eau, la peste et l'hyver mon conduitte (*sic*) au danger;
Fortune qu'atans-tu? le sujet de la guerre
Pour tous les deux partis n'est plus qu'un peu de terre.

La pièce entière a paru sous sa forme définitive dans : T (pp. 56-57). — P1 (les douze premiers vers) (f. 57), Par le sieur des Yveteaux; on trouve ces douze vers dans : L (p. 464), Du S. des Yveteaux. — L1, Le *Ms. Montbéliard* (f. 27), contient ces douze vers avec cette variante : vers 9. *Les destins.* Enfin, ces douze vers, divisés en quatrains, figurent dans V (p. 34).

[1606]

STANCES POUR UN ADIEU

Quand Alidor se vid resolu de cercher
Dessous un nouveau ciel une gloire nouvelle,
3 Et que l'heure approcha qu'il falloit detacher
Les chaisnes qui tenoient un esprit si fidelle,
Il sentit à l'instant qu'il n'est point de trespas,
6 Que d'avoir veu Floreste et de ne la veoir (1) pas.

La gloire et la jeunesse, aux desseins eslevez,
Malgré les feux d'amour enflammoient son cou-
[rage,
9 Et par de beaux desirs aux Princes reservez,
Toutes deux jour et nuict avançoient son voyage :
Mais il conneut, voulant abandonner ces lieux,
12 Que l'ame des amants se loge dans les yeux.

Il ne peut cependant esteindre cette ardeur
D'aller cercher l'honneur en tous les coins du
[monde,
15 Et, bien qu'il soit né grand, il hait toute grandeur,
Si parmy les hazards la vertu ne la fonde,
Ne pouvant rien trouver qui soit si hazardeux
18 Que quand l'esloignement divise un cœur en deux.

Les faits du grand Henry, des mortels adoré,
Sont les pourtraicts sacrez de son ame agitee.
21 Ce Mars est le soleil dont il est esclairé,
Qui mesme a par valeur sa fortune acheptee :
Mais comme il veut partir, Floreste, d'un regard,
24 Le fist ainsy parler arrestant son despart :

(1) ne *l'avoir* pas (Ms. Montbéliard).

« Prince, de qui le nom jadis si vanté.
Pour tant de maux soufferts et sur mer et sur terre,
27 Fut-ce faute d'amour ou faute de beauté
Que vous pustes laisser les amours pour la guerre?
Apprenez-moi comment on desjoint deux esprits
30 D'une flamme pudique egalement espris (1).

« Anthoine, je t'excuse, adorant le sentier
Par où ceste beauté de tes pas fut suivie,
33 Quand tu voulus plustost quitter un monde entier
Que de quitter ses yeux les astres de ta vie.
Car il n'est point de mal qui se peut comparer
36 Au mal de deux amans que l'on veut separer (2). »

Mais parmy ces pensers, il retourne tousjours
Sur les pas glorieux de ces ames hautaines,
39 Qui par leurs longs travaux et non par leurs [amours
Ont acquis en tous lieux le nom de capitaines.
Enfin pour s'en aller à Floreste il parla,
42 Et souvent à ces mots des larmes il mesla :

« Floreste, voy les feux d'un veritable amour,
Qui ne me permet pas de mourir, ni de vivre :
45 Je ne vis qu'en l'espoir de me voir de retour
Et je meurs du regret que je ne te puis suivre :
Mais, ou vivant, ou mort, plus rien je ne ressens,
48 Estant prest à laisser l'object de tous mes sens.

« Adieu, chastes regards, source des beaux desirs,
Adieu, bouche de feu de mille fleurs semee,
51 Adieu, doux entretiens, adieu, tant de plaisirs,
Dont mon âme en l'aimant si long-temps fut char- [mee;
On peut bien à mes yeux ces delices oster,
54 Mais toutes dans l'esprit je les veux emporter. »

(1) Ce vers a été oublié par le copiste du Ms. Montbéliard.
(2) Allusion à Antoine et à Cléopâtre.

Ainsy part cet amant qui, proche de la mort,
Ne devoit point aller la cercher dans les armes :
57 Qui de cette douleur eust voulu voir l'effort,
Il eust fallu la veoir escrite de ses larmes.
Un cœur sent plus de mal plus il est genereux :
60 Et la Gloire et l'Amour font les grands mal-heu-
[reux.

Cf. : T (pp. 26-28). — L (pp. 430-432), Du S. des Yveteaux. — L1, Du S. des Yveteaux. — H (p. 693 [chiffrée par erreur 292] — 695), n. s. — P1 (f. 299), n. s. — *Ms Montbéliard* (ff. 29-30). — V (pp. 45-47).

[1606]

STANCES

Amour, cruel flatteur, que me penses-tu faire?
Je m'estois retiré dans un lieu solitaire,
3 Sans plus craindre le mal ny desirer le bien :
Resolu de n'aimer jamais rien que moy-mesme,
Au contraire, je sens qu'au prix de ce que j'ayme,
6 Depuis que je suis né je n'aimay jamais rien.

De moy-mesme et des miens j'ay perdu la me-
[moire;
De ma seule prison mon âme faict sa gloire,
9 Estant à ceste foy tellement asservy
Que j'ai pour mon amour les amours delaissees,
Et, comme ensevely dans mes tristes pensees,
12 Mes souspirs seulement tesmoignent que je vy.

Quand je me ressouviens de ma premiere vie,
Aux plus infortunez je doy porter envie,

15 Ne te retrouvant plus, heureuse liberté.
Que me sert d'y songer puisque je t'ay perdue?
Je ne merite point que tu me sois rendue,
18 N'ayant faict cas de toy que quand tu m'as quitté.

Mais pendant qu'abusé des vanitez mortelles,
J'attache mon plaisir aux plaisirs infidelles,
21 Et tandis qu'en resvant je ne fais que penser
Comme je me rendray ces beaux yeux favorables,
Je me ferme la porte aux desseins honorables
24 Voyant mon age entier aux amours se passer.

Amour, laysse-moi donc, ta puissance est finie,
Je suis depuis dix ans dessous ta tyrannie
27 Asservi follement à des sujets divers.
J'en suis le jeu du peuple et ne le veux plus estre.
Resolu desormais de n'adorer qu'un maistre,
30 Adoré de la France et de tout l'Univers.

Cf. T (pp. 31-32). — P1 (f. 104). Du mesme [sieur des Yveteaux]. — L (pp. 449-450), Du S. Des-Yveteaux. — L1 (du S. Des-Yveteaux). — *Ms. Montbéliard* (ff. 31-32). — V (pp. 53-54).
— *Ms. Montbéliard* (ff. 31-32). — V (pp. 53-54).

[1606]

VERS POUR LE ROY

Apres tant de souspirs, de chaisnes et de larmes,
Et que tant de beautez m'ont tenu sous leur loy,
L'Amour tout de nouveau contre moy prend les [armes
4 Et semble que ce dieu ne peut vaincre qu'un Roy.

Comme on void ces vaisseaux, tout proches de [la terre,
Qu'un orage soudain rejette en haute mer,
Presque dedans le port ce pirate m'enferre;
8 Mon feu n'est pas esteint qu'il le veut r'allumer.

Ny parmy les combats mes couronnes gagnees,
Ny ce nom glorieux par le sang acheté
N'ont rendu de mon cœur les flammes eslongnees;
12 Car ayant tout conquis, je perds la liberté (1).

Lorsque de nouveaux faicts m'acquierent plus de [gloire,
Il fait voir à mes yeux quelque nouvel object;
Mon triomphe tousjours augmente sa victoire.
16 Il faut estre moins grand pour estre moins subject.

Mais ny luy, ny ces yeux pleins de flammes si [sainctes,
Ny tant d'autres appas n'ont causé ma prison;
J'ai receu par des mains ces dernieres attaintes,
20 Que je baise cent fois pour en avoir raison.

Ce langage blessant et qui prend tout le monde
Ne se peut en tous lieux à toute heure escouter,
Mais tousjours ceste main errante et vagabonde
24 Se fait voir à nos yeux et se fait redouter.

La neige aux plus hauts monts fraîchement [amassee
Ne peut à la blancheur de ses (2) mains s'esgaller;
Comme il n'est point d'ardeur, presente ny passee,
28 Comparable à la flamme où je me veux brusler (3).

(1) *ma* liberté (L, L1).
(2) *ces* mains (V).
(3) Voici une anecdote racontée par Tallemant des Réaux : « Malherbe lisant un jour devant Des Yveteaux les stances qui commencent par ce vers :

En jurant dans ces (1) mains, qui seroit le volage
Qui voudroit par le change ailleurs se divertir?
Et pressé par (2) ces doigts, quel seroit le courage
32 Qui n'aimast mieux mourir plustost que d'en par-
[tir?

Ces lumieres du Ciel, ces yeux roys de ma vie,
Des refus plus cruels aymables messagers,
Rendent des plus constans la franchise asservie;
36 Mais ceste main retient les esprits plus legers.

La terre tous les ans reprenant sa jeunesse
Lorsque pour plaire au Ciel elle se veut parer (3
Ne produit point de lys et n'a point de richesse
40 Qui se peut à ses mains justement comparer.

Belle main, où les Dieux ma fortune ont escrite.
Des astres je n'attends ny mon mal ny mon bien
Par tes seules faveurs j'estime mon merite,
44 Et la gloire des Roys ne me sert plus de rien.

Cf. : T (pp. 33-34). — P1 (f. 66), Par le sieur des Yveteaux. — L (pp. 461-463). Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (ff. 27-28). — V (pp. 63-65).

« Enfin cette beauté *m'a la place* rendue... »

celui-ci disoit que c'estoit une chose désagréable à l'oreille que ces trois syllabes, ma, la, pla, tout de suite dans un vers.

— Et vous, lui répondit-il, vous avez bien mis pa, ra, bla, la, fla.

— Moi, reprit Des Yveteaux, vous ne sauriez me le montrer.

— N'avez-vous pas mis, reprit Malherbe,

« *Comparable à la flamme...* »

Cette anecdote, dialoguée par Tallemant, est tirée du *Menagiana*. Blanchemain fait remarquer à ce propos que Boileau a fait pis encore

« Le blé pour se donner, sans peine ouvrant la terre,
« N'attendait point qu'un bœuf, pressé par l'aiguillon,
« *Tracât à pas tardifs* un pénible sillon. »

(1) *ses* mains (T, L, L1, *Ms. Montbéliard*).
(2) pressé *de* ces doigts (*Ms. Montbéliard*).
(3) elle *veut se* parer (V).

[1606]

PLAINTES SUR L'APPREHENSION D'UNE ABSENCE

Stances.

Ce n'estoit pas assez qu'une beauté mortelle
Tint mon cœur attaché d'une chaisne eternelle,
3 Et qu'on me vist reduit à ne rien esperer :
Il falloit essayer si j'estois invincible;
Car à ma passion rien n'estoit impossible,
6 Sinon de l'aymer moins, ou de m'en separer.

Et voilà que le Ciel, pour heurter ce courage,
Qui de tant d'accidens a soustenu l'orage,
9 Jaloux de ma prison me desrobe à vos yeux;
Mais je courray partout sans de vous me distraire,
Comme fait le soleil, en sa course ordinaire,
12 Qui tourne tout le monde et ne part point des [cieux.

En quelques lieux divers que la gloire (1) me [jette,
On ne verra qu'à vous ma liberté sujette;
15 Mais ce cœur desdaigneux qui me donne la loy
Et qui me voit captif dans ma prison derniere,
Vous verra, malgre luy, vous-mesme prisonniere;
18 Car je veux en allant vous porter quant et moy.

Rien ne peut empescher que, vous ayant laissee,
Vous ne soyez toujours reyne de ma pensee;

(1) la *guerre* (V).

21 Mes yeux perdront tout seuls la clarté de leur jour,
Car les feux de l'esprit ne se peuvent esteindre;
L'absence est le miroir des choses qu'il veut fein-
[dre (1)
24 Et peut nuire aux amants, mais non pas à l'amour.

Abandonnez ces lieux et partez la premiere;
Ma foy sans vos beaux yeux me fournit de lumiere;
27 Mais comme ore Apollon moderant sa chaleur,
Faict les jours et les nuicts d'une esgale distance,
Faictes qu'à la rigueur la faveur se balance,
30 Et croyant mes ennuis moderez ma douleur.

Cf. : T (pp. 35-36). — L (pp. 447-448), Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (ff. 31-33). — V (pp. 51-52).

[1606]

STANCES

Puisque loing de ses yeux mon ame est asservie,
Et que j'ayme les miens pour la voir seulement,
Ne luy voulant cacher nul moment de ma vie,
4 Il faut que malgré moy je conte mon tourment.

J'ai quelquefois aymé, mais maintenant j'adore;
Je suis hors de la terre et porté dans les cieux,
Et n'osant descouvrir le feu qui me devore,
8 Mon cœur et mon esprit font ce qu'ont fait mes
[yeux

(1) C'est-à-dire : L'absence est le miroir dans lequel se reflètent les choses qu'il (l'esprit) imagine pendant cette absence. Ce vers est très obscur et toute la pièce, en général, mauvaise.

Le jour que tout bruslant de tant de chastes [flammes
Dedans ce paradis sans ame j'arrivay,
Ayant perdu des yeux le Paradis des ames,
12 Pour tousjours y penser, de tous je me privay.

Les lieux plus retirez sont plus doux à ma veuë,
Les plus grands de ma Cour ne m'osent approcher,
D'entretiens amoureux j'ay l'ame si pourveuë,
16 Qu'il suffit de paroistre à qui me veut fascher.

On dit qu'en s'esloignant on chasse son martyre
Et que celuy qui fuit est le victorieux;
Mais la perdant, je voy que plus fort je souspire,
20 Et la voyant, mon mal se fait moins ennuyeux.

Dans tous les elemens son pourtraict je rencon- [tre,
Aux vallons plus obscurs, ennemis du Soleil,
Dans l'espesseur des bois où le jour ne se monstre,
24 A toute heure je voy les rayons de son œil.

De tant d'objets divers la memoire est bannie,
Et seulement d'un seul je ressens les effects;
Je blaspheme sans fin contre la tyrannie
28 Du devoir et des loys; et c'est moi qui les fais.

Quand la nuit, embrassant la terre de ses aisles,
Sema de nouveaux feux dans le ciel esclaircy,
Je senty dans mon cœur mille flammes nouvelles,
32 Et le repos commun augmenta mon soucy.

Puis quand l'aube du jour, de roses couronnee,
Eut de lys et d'œillets embelly le matin,
J'allay passer au bois la seconde journee,
36 Gravant sur les rochers les loys de mon destin.

Et si je m'en souviens, j'escrivis ce langage :
« Plustost dans l'Ocean on cueillera des fleurs,
« Plustost ces bois seront en esté sans feuillage,
40 « Que je laysse d'aymer celle pour qui je meurs. »

A la fin, dans mes yeux (1), par l'effort de mes [peines,
Au pied d'un alysier le sommeil se coula,
Où j'eu des visions que je ne tien point vaines,
44 Prenant comme d'en haut tout ce qui vient de là.

L'échelle de Jacob, à mes vœux favorable,
Pour monter dans le Ciel m'apparut en ces lieux;
Les autres se verront sur l'ecorce durable
48 Des arbres bien-aymez des hommes et des Dieux.

La foy dont je la sers choisit des secretaires
Aveugles, sourds, muets, qui sont sans change- [ment,
Le cœur est le papier propre à ces caractères,
52 Qu'on ne peut effacer par nul esloignement.

Pleust au Ciel cependant qu'une heureuse avan- [ture,
En ces bois escartez la peust mener un jour,
Et que, jettant les yeux dessus ceste ecriture,
56 Elle sceut que jamais je n'auray d'autre amour.

Ceux qui, par les (2) raisons me penseroient [contraindre
De me bander les yeux et quitter mon plaisir,
Ils serreroient mes nœuds s'ils se pouvoient [estreindre;
60 Car il n'est point de loix pour un si beau desir.

(1) *de* mes yeux (L, L1, *Ms. Montbéliard*, V).
(2) *des* raisons (V).

Cf. : T (pp. 36-38). — P1 (f. 165), Du mesme [sieur des Yveteaux]. — L (pp. 451-453), Du S. Des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux). — *Ms. Montbéliard* (ff. 33-34). — V (pp. 55-57).

[1606]

STANCES SUR UN DEPART

Beaux yeux, vous me laissez et me laissez à [l'heure
Que je suys tout de flamme et que je meurs pour [vous.
Yolle, vous partez, mais l'amour me demeure,
4 Et perds en vous perdant ce que j'ai de plus doux.

Bien que de mille nœuds mon ame soit pressee,
Je voy qu'un lien seul se treuve le plus fort,
Et pour aller guerir l'ame la moins blessee,
8 Me privant de vos yeux vous me donnez la mort.

Non! je ne puis souffrir des passions si fortes,
Et malgré les devoirs tyrans de la grandeur,
Je vous veux toujours voir; car des parolles mortes
12 Ne peuvent tesmoigner une si vive ardeur.

Que sert à mes desirs que ma flamme s'espande
Par tout où le soleil icy-bas se fait voir;
Je ne me tiens point grand si je ne vous com- [mande,
16 Bornant dedans vos loix celles de mon pouvoir.

S'il faut que par respect je dissimule encore,
Pour attendre l'effect qui retarde mes vœux;
Pourveu que vous croyiez comme je vous adore,
20 Tousjours l'affection surmontera les feux.

Tu te trompes, Amour, faisant que je ressente
Des tourmens incognus pour affoiblir mon cœur;
Car plus il est bruslant, plus mon ame est contente;
24 Plus il est abattu, plus il doit au vainqueur.

Quand, apres tant d'ennuis, tant de grâces di-
Se reverront icy, je cueilleray ce jour [vines
Une moisson de fleurs d'une forest d'espines,
28 Et beniray l'absence à cause du retour.

Cf. : T (pp. 40-41). — P1 (ff. 106-107), Du Sieur Des Yveteaux. — P2 (f. 438), Du Sieur Desyveteaux. — L (pp. 454-455), Du S. Des Yveteaux. — L1, Du S. des Yveteaux). — *Ms. Montbéliard* (f. 35). — V. (pp. 58-59).

[1606]

STANCES CONTRE UNE VIEILLE

Le ciel enclin à ma vengeance,
Et fasché (1) de tant d'arrogance,
3 Luy-mesme veut me (2) consoler :
Le teint de Diane s'efface,
Et ne peut plus quoy qu'elle face
6 Trouver personne à qui parler.

Se préparant à la conqueste,
Elle a beau se faire de feste,
9 Tousjours se fondant en raison
Car elle a perdu sa jeunesse,
Et malgré toute sa finesse,
12 Elle est ma foy hors de saison.

(1) *Est* fasché (N1, N3).
(2) *me veut* (N1, N3).

Quoy que tousjours elle se pare,
Que contre l'âge elle s'empare (1)
15 Loüant la constance et la foy :
De chacun pourtant délaissée,
Madame à la fin est forcée
18 De loüer la Cour du feu Roy.

Ceux qui sont encore aux années,
Au bal, à l'amour destinées,
21 Voyant ce visage si laid,
Evitent tous cette Choüette,
Qui les poursuit et qui souhaitte
24 Qu'on prenne Janvier pour Juillet.

Quiconque à cette heure la touche,
Après avoir senty sa bouche,
27 Veut estre payé par quartier.
Fait sans fin (2) nouveaux équipages,
Vestant ses lacquais et ses pages
30 Du revenu de ce mestier.

Qu'est devenu ce premier âge,
Où sont les fleurs de ton visage,
33 Ces lys, ces œillets, ces appas ,
Qui dessouz des loys volontaires
Rendoient tant d'hommes tributaires
36 Qui, mourans, ne se plaignoient pas?

Où sont ces beaux yeux redoutables,
Où sont ces rez (3) inévitables
39 Que pour moy-mesme tu tendis? (4)
Comme tout au (5) monde se change,
Je voy d'une façon estrange
42 L'enfer où fut le Paradis.

(1) *D'un petit habit de Damare* (N1, N3).
(2) *Et faict cent* nouveaux (N1, N3).
(3) ces *roses* [vers faux] (N1, N3).
(4) *rendis* [faute de typographie] (N1, N3).
(5) tout *le* monde (N1, N3).

Il te demeure un avantage;
Ton argent et ton heritage
45 Te donneront assez d'amans :
Et pouvant plus que les plus belles,
Tu pourras aux plus infidelles
48 Donner des cœurs de diamans.

Car tu n'as garde de te rendre,
Et le Ciel ne te veut point prendre,
51 Te faisant icy demeurer,
Affin qu'un chacun puisse rire
De voir ce vieux flambeau sans cire,
54 Qui voudroit encore éclairer.

Attribuée parfois à Desportes, cette pièce doit être rendue à Des Yveteaux, car elle figure dans T.

Cf. : T (pp. 41-43). — P1 (f. 153), n. s. — P2, n. s. — N (f. 120), n. s. — N1 (pp. 358-359), Par le Sieur Desportes. — N2, Par le Sieur Desportes. — N3 (t. I, pp. 263-265), n. s. — Inconnue de Blanchemain, cette pièce a été réimprimée dans : F. Lachèvre : *Bibl. des Rec. Coll.* (t. I, pp. 394-395).

[1606]

STANCES

Plus je voy la beauté de mon cœur adoree,
Plus je tiens aux douleurs mon ame preparee :
3 Ses yeux qui blessent tout ne veulent rien guerir.
Mais moy-mesme aux faveurs je me ferme la porte;
Mon desir est vivant, mon esperance est morte,
6 Et mon but est d'aimer, non pas de conquerir.

Ces pudiques mespris, ces responces hautaines,
Qui bornent des desirs les fureurs incertaines,
9 Au lieu de m'esloigner m'ont du tout arresté.
Car ce port glorieux, aux mortels adorable,
Leur faict voir qu'il n'est rien qui lui soit compa-
[rable,
12 Et que ce n'est qu'aux Roys à servir sa beauté (1).

Chaste flamme des cœurs, digne de mon mar-
[tyre,
Qui me fais mespriser tout ce que l'on admire,
15 Je souffre heureusement et m'en tiens glorieux :
La lumiere et les fleurs, qu'on voit dedans les
[plaines,
Sont les presents du Ciel; les rigueurs et les peines
18 Sont, pour les mieux aymez, les faveurs de tes yeux.

Mais si l'Amour commande et que le Ciel arreste
Que les grandes beautez facent une conqueste,
21 Quel autre devant moi t'oseroit adorer?
Bien que je fusse né sans sceptre et sans couronne,
Je ne pourrois quitter ceste place à personne;
24 Et l'ayant, je voudrois aux Dieux me comparer.

J'ay fait luire partout les rayons de ma gloire;
J'ay des Roys plus prisez effacé la mesmoire;
27 Mais voulant aux perils mon merite cercher,
J'estime encore plus cette nouvelle audace
De penser par mes feux eschauffer cette glace,
30 Et vouloir par mes pleurs amollir ce rocher.

Beauté, qui peux ranger les cœurs plus teme-
[raires,
Mes fers me sont si doux et mes flammes si cheres

(1) *la* beauté (Ms. Montbéliard).

33 Que mon cœur bien-heureux s'allume à tes froi-
[deurs,
Et si dedans la Cour (1) parmi tant de contraintes,
Tu ne tournes tes yeux qu'avecque mille craintes,
36 J'en reçoy les regards avecque mille ardeurs.

Cf. : T (pp. 43-45). — P1 (ff. 106-107), Du mesme [sieur des Yveteaux]. — P2 (ff. 438-439), Du mesme [sieur Desyveteaux]. — L (pp. 455-456). Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux. — — *Ms. Montbéliard* (ff. 35-36). — V (pp. 60-61).

[1606]

STANCES

Chaste beauté qui sous vos lois,
Pouvant ranger les plus grands Roys,
3 De moi seul estes adorée,
Que sert à mon cœur embrazé,
Que mon merite soit prizé
6 Et que ma foy soit ignoree?

Je n'ayme que trop constamment
Et, si l'air est le fondement
9 D'une amour si saincte et si haute,
C'est que du Ciel j'en fus atteint :
Mais si ceste flamme s'esteint
12 Ce ne sera que vostre faute.

Autrefois, dedans les hazards,
Egalant la gloire de Mars,

(1) *Ma* Cour (P1—T—V) Cette version est une erreur typographique; l'amoureux dont il s'agit n'est pas le roi (cf. v. 12 et 22); il ne peut donc pas dire « ma » cour.

15 J'ay mérité ce qu'on me donne;
Aujourd'huy vaincu par vos yeux,
Mes lauriers les plus glorieux
18 Sont ceux dont ma foy me couronne.

Je sçay bien qu'il faut endurer,
Et qu'il ne faut rien esperer,
21 A tout cela je me prepare :
Jamais beaucoup ne couste peu (1),
Et ne puis, mourant de ce feu (2),
24 Mourir pour rien qui soit si rare.

« Ces Stances, dit Blanchemain, ont été sans doute faites pour quelque grand seigneur de la Cour de Henri IV, ou pour le Roi lui-même. » Plus probablement pour le roi, car celui qui parle ose égaler sa gloire à celle de Mars.

Cf. : T (pp. 45-46). — P1 (f. 107), Du mesme [sieur des Yveteaux]. — P2 (ff. 439-440), Du mesme [sieur Desyveteaux]. — L (pp. 445-446), Du S. Des-Yveteaux. — L1, Du S. Des-Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (f. 37). — V (pp. 48-49).

[1606]

ADRASTE

Adraste qui se void le plus grand de son age,
De lauriers eternels justement couronné,
Ayant soumis la terre aux lois de son courage,
4 Sous celles d'une femme (3) estoit emprisonné.

(1) ne *cousta* (P2—T—V).
(2) *dans ce feu.* (Ms. *Montbéliard*, L, L1).
(3) *de l'amour* (*Ms.* 884).

Pour luy seul qui croissoit tous les jours en puis-
[sance,
Les astres plus heureux sembloient faire leur cours
Toutes les nations adoroient sa vaillance,
8 Mais lui les desdaignant adoroit ses amours.

Apres avoir rompu tant de fortes armees
Et de folles citez les tumultes esteint,
Les flammes dans son cœur demeuroient allumees;
12 Plus il estoit vaillant, plus il estoit atteint.

L'Eufrate et le Danube avoient peur de ses armes.
Le Tybre et l'Eridan reveroient sa grandeur :
Mais luy-mesme il faisoit des fleuves de ses larmes,
16 Et la gloire cedoit à l'amoureuse ardeur.

Enfin il a rompu des chaisnes malheureuses :
Le Ciel d'où seulement est venu son repos,
Luy-mesme en arrachant ses fleches amoureuses
20 Le force en souspirant de dire ces propos :

« Adieu, vaines ardeurs par les astres esteintes,
Dont tous les maux sont vrais, et les plaisirs tous
[faux :
Beauté, je vous oublie, et mes flammes si sainctes
24 Sont comme des miroirs où je vois vos defaux.

« Depuis cinq ans entiers au moins ai-je la gloire
De n'avoir point rompu par infidelité :
Et de mes feux premiers conservant la memoire,
28 Je ne puis oublier vostre legereté. »

Lors Adraste se teut, craignant la souvenance
De tout ce qui servoit à rallumer son cœur,
Et se laissant aller aux amours de la France,
32 Se faict de plus en plus de soy-mesme vainqueur.

Soleil, qui peux oster ou donner (1) la lumiere,
Qui toujours es (2) de mesme et change tant de fois
Où que ton char léger (3) finisse sa carriere,
36 Adraste est le plus grand de tout ce que tu vois (4).

Ces Stances ont été écrites pour Henri IV, désigné sous le nom d'Adraste.

Cf. : T (pp. 46-47). — P1 (ff. 107-108), Par le mesme sieur des Yveteaux. — P2 (f. 440), Par le Sieur des Yveteaux. — L (pp. 443-444), Du S. des Yveteaux. — L1, Du S. Des-Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (ff. 37-38). — V (pp. 32-33). — Bibl. Nat. Ms. 884 (ff. 56-57) n. s.

[1606]

STANCES

Clair miroir des beautez, ame des belles ames,
Glace dont les froideurs espandent tant de flammes,
3 Qui blessez tout, d'un traict par vos yeux décoché,
Je sçay qu'en vous aymant j'ay faict beaucoup d'of-
[fence,
Mais j'en ay faict aussy beaucoup de penitence,
6 Et ma punition efface mon péché.

J'ay dedans vos beaux yeux ma fortune arrestee,
Ce sont les alcyons de ma mer irritée,
9 Et dans leurs saincts rayons me voulant consu-
[mer (5),
L'un me donne la mort et l'autre m'en retire,
Semblables en effect aux fontaines d'Epire,
12 Dont l'eau peust tout ensemble esteindre et rallu-
[mer.

(1) *et* donner (*Ms.* 884).
(2) *est* (*Ms.* 884).
(3) char *si net* (*Ms.* 884).
(4) *de ce que tu vois* (*Ms.* 884). Vers faux.
(5) *consommer* (T—L—L1).

Puis que l'arrest du Ciel m'a fait naistre Monar-
[que,
Pour laisser icy-bas une honorable marque
15 D'avoir faict choix d'une ame à qui rien ne defaut,
Je ne puis pas ailleurs adresser mes services
Et vos autels tout seuls auront mes sacrifices :
18 Encore penseray-je avoir volé trop haut.

J'ai creu, pour quelque temps, benissant ma de-
Que celle que j'aimois estoit toute parfaicte, [faite,
21 Et qu'en plus beaux liens (1) on n'eust pu s'enga-
[ger;
Mais n'ayant pas de vous encore cognoissance,
Pardonnez-moi, beaux yeux, si j'eu ceste creance :
24 Ce fust faute de voir et non pas de juger.

Ces stances ont été composées pour Henri IV. *Cf.* : T (pp. 47-48). — P1 (f. 108), Du mesme [sieur des Yveteaux]. — P2 (f. 443), Du mesme [sieur Desyveteaux]. — L (ff. 457-458), Du S. Des-Yveteaux). — L1, Du S. Des-Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (ff. 38-39). — V. (p. 62).

[1606]

SONNET

Au Roy.

Henry, de qui le nom ne se peut plus accroistre,
Que tous les plus grands Roys nommeront desor-
Le foudre de la guerre et le Dieu de la paix, [mais
4 Et leurs couronnes bas le viendront reconnoistre,

(1) *un* plus beau lien (*Ms. Montbéliard*). Cette seconde version, qui fait de *lien* un monosyllabe est préférable, bien qu'aucun texte imprimé ne la donne. Malherbe aurait réprouvé l'autre.

Pendant qu'aupres de vous si tost je ne puis [estre,
Par mille vœux sacrez tous les jours je promets,
Quoy qu'il puisse arriver, de vous suivre à jamais,
8 Me tenant assez grand d'avoir un si grand maistre.

C'est vous dont l'on ne peut escrire dignement,
C'est vous dont l'on ne peut se taire justement,
11 Et de qui la valeur, aux œuvres qu'elle a faictes,

N'a que ce seul defaut qu'en vous rendant par [faict
Elle ne peut trouver de louanges parfaictes;
14 Et faut en l'adorant celer ce qu'elle a fait.

Cf. : T (pp. 48-49). — P1 (f. 291), Par le sieur des Yveteaux. P2 (f. 346), Par le Sieur des Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (f. 39). — V (p. 86).

[1606]

SONNET

Pour Madame la Princesse de Conty (1).

Je la tenois tousjours pour l'astre de la Cour,
Bien plus digne des Dieux que les Roys ne sont [d'elle;
Mais je ne croyois point, ny qu'elle fust si belle,
4 Ny qu'en voyant ses yeux on reçeut tant d'amour.

(1) Madame la Princesse de Conti avait publié une traduction de la *Consolation* de Sénèque, que Des Yveteaux estimait, car il en recommande la lecture au jeune Louis XIV (voir ci-après, *Institution du Prince*, en prose, p. 164).

A toute heure en mon cœur j'adoreray le jour
Où je veis ces soleils en leur flamme nouvelle,
Et gardant de leurs feux la memoire eternelle,
8 Mon Paradis sera dans cet heureux sejour.

Je ne vey qu'un moment l'esclat de ce visage;
Mais cela fust assez sans en veoir d'avantage;
11 Car, sans me demasquer, elle m'a fait sçavoir,

Estant comme elle estoit de beautez si pourveüe,
Que l'on connoist les Dieux aysement sans les voir:
14 Et, pour la voir si peu, je ne l'ay que trop veüe.

Cf. : T (pp. 49-50). — P1 (f. 295), Par le Sieur des Yveteaux. — P2 (ff. 351-352), Par le sieur des Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (f. 40). — *Ms. Vivien.* — V (p. 87).

Ce sonnet a valu à son auteur la réponse suivante de Laugier de Porchères (P_1, p. 296) :

Response. Par le Sieur de Porcheres.

Ciel, de tant de beautez, dont la douce influence
Verse dessus nos cœurs mille amoureux appas,
Par qui les libertez reçoivent le trespas,
Et les plus beaux désirs recouvrent la naissance.

Celuy qui de tes yeux a chanté la puissance,
Astres dont les rayons s'eslevent par compas,
Confesse avoir trop veu ce qu'il ne voyoit pas,
Et son aveuglement vint de sa clair-voyance.

Ayant veu sous ton masque un moment ton bel œil,
Comme à travers la nüe on verroit le soleil,
Il dit qu'il a trop vu en advoüant sa perte.

Et moy de qui les yeux du feu sont exercez,
Qui voy incessamment ta face descouverte,
En te voyant tousjours ne te voy pas assez

Le manuscrit Vivien, conservé à Porchères, contient le sonnet de Des Yveteaux et une réponse de Laugier de Porchères, différente de celle que nous avons citée et qui commence ainsi :

Beauté de qui chacun adore les appas...

[1606]

SONNET

N'approchez point de moy, gardez vous pour les [Dieux,
Vous qui cognoissez tout, si non vostre puissance;
Ne mettez que les Roys sous vostre obeyssance;
4 Car de moindres subjects feroient honte à vos [yeux.

Mais si vous approchez, mon esprit glorieux,
Qui de tant de merite aura la cognoissance,
Aussitost agité d'une saincte inconstance,
8 Abandonnant la terre adorera les Cieux.

Douce chaisne des cœurs, l'ame de l'amour [mesme.
A qui tant de vertus servent de diadesme,
11 La crainte et le desir des esprits de la Cour,

Pardonneriez-vous pas à mon ame asservie,
Puisque qui veoit vos yeux, les roys de nostre vie,
14 Ne peut qu'il ne souspire ou d'envie (1) ou [d'amour?

(1) *ennuy* (*Ms. Montbéliard*). Cette version doit être considérée comme une faute du copiste, car elle introduit un hiatus dans le vers.

Cf. : T (p. 50). — P1 (f. 296), compris sous le titre général : *Autres sonnets du Sieur des Yveteaux.* — P2 (f. 353), Du Sieur des Yveteaux. — L (p. 465), Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (f. 40). — V (p. 89).

[1606]

SONNET

Entre tous les objects de mon ame adorez,
Clorice (1) eut de mon cœur la part plus asseuree,
Et tant de maux souffers pour l'avoir adoree (2)
4 N'ont rien peu sur des vœux si sainctement jurez.

Le charme qui rendoit mes feux immoderez
N'estoit point la beauté des autres desiree;
Des appas plus certains et de plus de duree
8 Avoient des faux objects mes pensers retirez.

Ce courage sans art, ces sçavantes simplesses,
Le feu de cet esprit, ces chastes hardiesses,
11 Empeschoient que mon feu ne se peust amortir;

Et ceste passion est encore si forte,
Que, puisque la vertu nous en ouvrit la porte,
14 La mort peut seulement nous en faire sortir.

Cf. : T (p. 50-51). — P1 (f. 297), compris sous le titre général : *Autres sonnets du sieur des Yveteaux.* — P2 (f. 353), Du Sieur des Yveteaux. — L (p. 466), Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (f. 41). — V (p. 90).

(1) *Clarice* (T, L, L1, *Ms. Montbéliard*).
(2) pour l'avoir *honorée* (*Ms. Montbéliard*) : cette version, que ne donne aucun recueil imprimé, est peut-être moins satisfaisante pour le sens du vers, mais elle a l'avantage de supprimer à la rime le mot *adorer*, déjà employé au premier vers.

[1606]

SONNET

Est-il rien plus fascheux aux amans veritables
Que de les estimer pleins d'infidélité?
L'absence, la rigueur et l'inegalité,
4 Par le temps et l'amour, se rendent supportables.

Mais que les innocens soient tenus pour coulpa-
[bles,
Et qu'un cœur tout espris d'une seule beauté
Soit blasmé d'inconstance et si loing rejetté,
8 Ce sont maux que pour moy je tien incomparables.

Maistresse, dont l'esprit est adoré du mien,
Vous estes mon seul mal et mon unique bien;
11 Mais n'ayant qu'en vos yeux le cœur et la pensee,

Faictes que cet amour ne soit point mesprisé,
Et que si la bonté n'est point recompensee,
14 Au moins que l'innocent ne soit point accusé.

Cf. : T (p. 51). — P1 (f. 297) [compris sous le titre général : *Autres Sonnets du Sieur des Yveteaux*]. — P2 (f. 353), Du Sieur Des Yveteaux. — L (p. 467), Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (f. 41). — V (p. 91).

[1606]

SONNET

Loin de ce bel esprit que j'ay tant recherché,
Je consacre à luy seul les pensers favorables,
Qui ne peuvent m'oster ces liens miserables
4 De la Cour d'un grand Prince, où je suis attaché.

Jamais d'ennuys si grands un cœur ne fust tou-
[ché.
Je cognoy des beautez à mes yeux adorables,
Et recognoy des loix que l'on tient honorables,
8 Par qui l'heur d'en jouyr m'est tousjours empes-
[ché.

Quand pourrons-nous, mon cœur, plein de libres
[pensées,
Nous vanger à loisir des contrainctes passees,
11 Et de toute la Cour le regret bannissant,

Faire gouster sans fin à nos ames esprises,
Par de chastes desirs tant de leçons apprises,
14 D'entretiens vertueux nos esprits nourrissant.

Cf. : **T** (p. 52). — P1 (f. 297) [compris sous le titre général : *Autres Sonnets du Sieur des Yveteaux*]. — P2 (f. 354), Du Sieur Desyveteaux. — L (p. 468), Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (f. 42). — **V** (p. 92).

[1606]

SONNET

Les sanglots embrasez qu'à tout moment il tire,
Joignant à ses propos tousjours quelque serment,
Font que mille beautez pensent certainement
4 Qu'il n'est rien icy-bas egal à son martyre.

Par feintes passions pour toutes il souspire;
Telle croit que ses yeux luy donnent du tourment,
Qui, le tenant bien pris, ne le tient nullement
8 Et dont le plus souvent il ne se fait que rire.

Il couvre son amour de tant de fictions
Que le peuple a pensé que ses affections
11 Estoient en un endroit estant en autre place.

Aux plus grands de la Cour il ne descouvre rien;
Jamais son amitié ne se lit en sa face,
14 Et ses mots sont mourans quand il se porte bien.

Cf. : T (pp. 52-53). — P1 (f. 297) [compris sous le titre général : *Autres Sonnets du Sieur Des Yveteaux*]. — P2 (f. 354), Du Sieur Des Yveteaux. — L (p. 469), Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux. — *Ms. Montbéliard* (f. 42). — V (p. 93).

[1606]

SONNET

Avecque mon amour naist l'amour de changer;
J'en ayme une au matin;l'autre au soir me possede,
Premier qu'avoir le mal, je cerche le remede,
4 N'attendant estre pris pour me des-engager.

Sous un espoir trop long je ne puis m'affliger;
Quand une fait la brave, une autre luy succede;
Et n'ayme plus long-temps la belle que la laide :
8 Car dessous telles loix je ne veux me ranger.

Si j'ay moins de faveur, j'ay moins de frenesie:
Chassant les passions hors de ma fantaisie,
11 A deux, en mesme jour, je m'offre et dis adieu.

Mettant en divers lieux l'heur de mes esperances,
Je fay peu d'amitiez et bien des cognoissances;
14 Et me trouvant partout je ne suis en nul lieu.

Cf. : T (p. 53). — P1 (f. 298) [compris sous le titre général : *Autres Sonnets du Sieur des Yveteaux*]. — P2 (f. 354), Par le Sieur Des Yveteaux. — L (p. 470), Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux). — V (p. 94).

[1606]

SONNET

Esprit, dès le berceau dans le ciel emporté,
Qui desdaignes l'esclat des choses peu durables (1),
Et tousjours t'arrestant aux desseins honorables,
4 Ne t'es jamais soumis à nulle vanité;

Suject à la raison, tu vis en liberté,
Tant de vaines grandeurs, aux autres admirables,
Tant de plaisirs pipeurs, tant d'honneurs misera-
[bles,
8 N'ont jamais peu toucher tes ans ni ta beauté.

Le plaisir de nos jours, qui sans cesse varie,
Est semblable aux couleurs d'une plaine fleurie,
11 Qu'on void apres six mois en neiges se tourner;

Mais nos sainctes amours sont hors de la nature,
Le Ciel et la Vertu seront leur sepulture;
14 Car jamais les saisons ne les pourront borner.

Cf. : T (p. 53-54). — P1 (f. 298) [compris sous le titre général : *Autres Sonnets du Sieur des Yveteaux*]. — P2 (ff. 354-355), Par le Sieur Des Yveteaux. — L (p. 471), Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux. — V (p. 95)

(1) *moins* durables (T, L, L1).

[1606]

SONNET

Clorice (1), qui desjà m'a tant de fois juré
D'éviter les travaux qui sont indignes d'elle,
Et d'avoir plus de soin, non de se faire belle,
4 Mais de rendre à la fin son repos asseuré,

Ainsi qu'auparavant, d'un soin demeseuré,
A la poudre, au soleil, ses peines renouvelle,
Et consommant son age, à soy-mesme infidelle,
8 Se rend digne du mal tant de fois enduré.

Pren congé des travaux, donne fin à tes peines.
De moissons tous les ans se couronnent les plaines;
11 Mais l'age bien-heureux, pere des beaux desirs,

Partant sans revenir, de bonne heure nous [laisse.
Au moins, pour dire adieu, garde un peu de jeu- [nesse
14 Avecques ta beauté conservant tes plaisirs.

Blanchemain dit à propos de ce sonnet : « Si ce sonnet ne se trouve pas dans les éditions des *Délices de la Poésie* antérieures à 1620, il pourrait bien être adressé à la dame du Puy, dont Des Yveteaux devint amoureux en 1618. » C'est inadmissible : tout d'abord, c'est en 1628 et non en 1618 que Des Yveteaux rencontra Jeanne Du Puy. De plus, ce sonnet remonte au moins à 1606, puisqu'il figure au *Recueil Morel*.

Cf. : T (pp. 54-55). — P1 (f. 298) [compris sous le titre général : *Autres Sonnets du Sieur des Yveteaux*]. — P2 (f. 355). Par le Sieur Des Yveteaux. — L (p. 472). Du S. Des-Yveteaux. — L1, Du S. Des-Yveteaux. — V (p. 96).

(1) *Clarice* (T, L, L1).

[1606]

SONNET

Tandis que loing de toi la Fortune m'engage,
Et que je donne aux grands un esprit qui t'est deu,
Je pleure bien souvent le temps que j'ai perdu,
4 Sans te prouver combien je prisois mon servage;

Lorsque tant de respects agitant mon courage
Sur le poinct d'un plaisir si cherement vendu,
Semoient parmy le bien que j'avais attendu
8 Mille fascheux ennuis empeschant mon langage.

A ceste heure je parle eslongné de tes yeux,
Comme nos deux esprits parleront dans les Cieux
11 Et si le feu sacré dont ton ame est esprise

Te peut montrer celuy dont je suis consumé (1),
Je n'ay pas de regret à perdre ma franchise;
14 Car jamais prisonnier ne fust si bien aymé.

Cf. : T (p. 55). — P1 (ff. 102-103), Du Sieur Des Yveteaux. — P2 (f. 355), Par le Sieur des Yveteaux. — V. (p. 88)

(1) *consommé* (T).

[1606]

SONNET

De toutes passions j'esteins la violence;
Je me passe aysément des caresses du Roy;
L'amour de mon pays ne peut plus rien sur moy :
4 Je hay ce que chacun estime en apparence.

De tout, sans me fascher, on peut faire defense,
Et sans me resjouir establir toute loy,
Car j'ay perdu le goust, et bientost je me voy
8 Aussy las des effects comme de l'esperance.

Mais comme je suy mort au reste des plaisirs,
Je me sens si sensible au feu de mes desirs,
11 Que cent fois hors de moy mon ame se promeine,

Et desdaignant la terre et n'aspirant qu'aux [Cieux,
La grandeur de la Cour et sa pompe plus vaine,
14 Sans toucher mon esprit passe devant mes yeux.

Blanchemain accompagne ce sonnet, écrit dans une heure, bien fugitive sans doute, d'ennui et de découragement, de la note suivante : « Quoique ce sonnet ait été composé bien avant le précédent (*Avoir peu de parens, moins de train que de rente...*), puisqu'il se trouve dans le tome II de Despinelle (1607 P_1) nous avons cru devoir le placer ici à défaut d'un sonnet chrétien qui est perdu et par lequel, au dire de Daniel Huet (1), Des Yveteaux aurait réparé le scandale de celui qui lui a été si souvent reproché. » Ce sonnet chrétien, que Blanchemain croyait perdu et que Pichon n'avait pu découvrir, a été découvert et publié par Julien

(1) *Les origines de Caen.*

Travers : *Addition à la Vie et aux œuvres de Nicolas Vauquelin des Yveteaux.* (On le trouvera dans ce volume, v. ci-après).

Cf. : T (pp. 55-56). — P1 (f. 299) [compris sous le titre général : *Autres Sonnets du Sieur des Yveteaux*]. — P2 (f. 355). — V (p. 100).

[1609]

LE VOYAGE D'ANDRONICE,

Roy de l'Arabie heureuse.

Aupres de ces hauts monts où la belle Pyrene (1),
Aymant un cœur ingrat, endura tant de peine,
Pour luy perdant sa vie et sa virginité,
Naquit un Roy Gaulois, plein de divinité,
De qui la seule gloire errante et vagabonde
S'espand par elle-mesme aux quatre coins du [monde.
Son enfance guerriere aux travaux se passa;
Nourry du laict de Mars, tous les Roys il passa.
Sans nulle force encor, il força les murailles,
Et son premier object, ce furent les batailles.
Princes, ne dites point que ce Roy fust heureux,
Car il doit sa fortune à ses faicts valeureux.
Comme une jeune fleur à l'orage exposee,
Il vid à sa valeur toute chose opposee;

(1) La Nymphe Pyrène, ou mieux Pyrènè, fille de Bebrycius, roi d'Ibérie, selon les uns, et selon d'autres, de Pyrénée, roi de Thrace, fut séduite par Hercule et mit au monde un serpent. Saisie d'effroi, elle s'enfuit, pour échapper à la colère de son père, dans les montagnes qui séparent la France de l'Espagne, où elle fut dévorée par les bêtes fauves. Ces montagnes ont depuis cette aventure pris le nom de Pyrénées.

ADDENDA

Nous avions cru pouvoir (page 216 du présent volume) laisser à Malherbe les *Stances pour Monsieur de Montpensier, à Madame, devant son mariage*, malgré l'attribution que le Recueil Conrart (t XXI, ff. 262-263) en faisait à Des Yveteaux ; parues sans signature dans les *Muses Ralliées* (1600, 1606, 1609, f° 76) mais signées *de Malerbe* dans le *Parnasse* de 1607 (t I, p. 61) et dans le *Cabinet des Muses* (1619, p. 106-107), ces stances ont été recueillies dans toutes les éditions des Œuvres de Malherbe, depuis celle de 1630, jusqu'à celle de M. Lalanne (t I, p. 20-22). Or, M. Garnier, éditeur, possède un exemplaire du *Parnasse* de 1607, relié aux Armes d'Anne d'Autriche et ayant appartenu à Malherbe qui y fit de nombreuses corrections manuscrites. En particulier, le poète a rayé son nom au bas de ces Stances et mis à côté celui de Des Yveteaux. Cette pièce fut écrite vers 1593 (époque à laquelle Henri de Bourbon, duc de Montpensier, voulut épouser Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV) ; Malherbe et Des Yveteaux vivaient alors tous deux à Caen, et Malherbe était ainsi très bien placé pour savoir que ces vers étaient de son ami et compatriote Des Yveteaux. La rectification de Malherbe vient ainsi à l'appui de l'attribution donnée par le Recueil Conrart. M. Martinon, professeur à la Sorbonne, a laissé une édition inédite des Œuvres de Malherbe qui paraîtra chez M. Garnier et dans laquelle, le premier, il refusa cette pièce à Malherbe, considérant, à juste titre, son témoignage comme « péremptoire et indiscutable ».

Nous n'avons malheureusement eu connaissance de ce recueil annoté par Malherbe que trop tardivement pour tenir compte de ses précieuses indications dans notre édition des œuvres de Des Yveteaux. Voici donc ces Stances que nous rendons à notre auteur :

Beau Ciel par qui mes jours sont troubles ou sont calmes,
Seule terre où je prens mes cyprés et mes palmes,
Catherine, dont l'œil ne luit que pour les dieux,
Punissez vos beautez plustost que mon courage,
Si trop haut s'eslevant il adore un visage
Adorable par force à quiconque a des yeux.

Je ne suis pas ensemble aveugle et temeraire,
Je cognoy bien l'erreur que l'amour m'a faict faire ;
Cela seul icy bas surpassoit mon effort ;
Mais mon âme qu'à vous ne peut estre asservie,
Les destins n'ayans point establi pour ma vie
Hors de cet océan de naufrage ou de port.

Beauté, par qui les dieux, las de nostre dommage,
Ont voulu reparer les defaults de nostre âge,
Je mourrai dans vos feux, esteignez les ou non,
Comme le fils d'Alcmene, en me bruslant moy-mesme :
Et suffit qu'en mourant dans ceste flamme extréme,
Une gloire eternelle accompagne mon nom.

On ne doit point sans sceptre aspirer où j'aspire ;
C'est pourquoy, sans quitter les loix de vostre empire,
Je veux de mon esprit tout espoir rejetter.
Qui cesse d'esperer, il cesse aussi de craindre ;
Et, sans attaindre au but où l'on ne peut attaindre,
Ce m'est assez d'honneur que j'y vouloy monter.

Je maudis le bon heur où le Ciel m'a fait naistre,
Qui m'a fait desirer ce qu'il m'a fait cognoistre :
Il faut ou vous aimer, ou ne vous faut point voir.
L'astre qui luit aux grands en vain à ma naissance
Espandit dessus moy tant d'heur et de puissance,
Si pour ce que je veux j'ay trop peu de pouvoir.

Mais il le faut vouloir, et vaut mieux se resouldre,
En aspirant au ciel, estre frappé de fouldre,
Qu'aux desseins de la terre asseuré de ranger :
J'ay moins de repentir plus je pense à ma faulte,
Et la beauté des fruits d'une palme si haulte,
Me fait par le desir oublier le danger. (1)

---

(1) Dans ce vers, les éditions de 1630 et suivantes des œuvres de Malherbe ont changé *désir* en *plaisir*.

ERRATA

PAGE	8. . .	Au Tableau. . .	Lire : *Imprimés.*
—	9. . .	Dernière ligne .	Lire : *1618 - P2.*
—	21. . .	Vers 72	Lire : *Dans l'un et dans l'autre* . .
—	24. . .	Note 4.	Supprimer : *Vers faux*. . .
—	32. . .	V. 175.	Lire : *Si ce qu'on peut*. . .
—	35. . .	V. 11.	Lire : *fondre.*
—	50. . .	V. 77.	*Mettre une virgule à la fin.*
—	52. . .	V. 120.	Lire : *Et ceste grand' cité*. . .
—	54. . .	V. 201.	Lire : *les eaux profondes*. . .
—	57. . .	V. 280.	Lire : *par la vanité.*
—	63. . .	V. 25.	Lire : *le nom fut jadis*. . .
—	65.		*Supprimer la ligne 20.*
—	95. . .	V. 19.	Lire : *remis les peuples*. . .
—	103. . .	V. 27.	Lire : *et ceste ardeur*. . .
—	» . . .	V. 36.	Lire : (*6*)
—	104. . .	Note 5.	Lire : *Precontal.*
—	105. .	Note 1.	Lire : *de sa bastarde.*
—	110. . .	Ligne 7	Lire : *Des Yveteaux*. .
—	127. . .	Ligne 21. . . .	Lire : *c'est à la fin*. . .
—	146. . .	Vers 30	Lire : *j'en avoye*. . .
—	151. . .	Ligne 20. . . .	Lire : *eloquentiæ*. . .
—	166. . .	Ligne 21. . . .	Lire : *monstrees*. . .
—	» . . .	Ligne 35. . . .	Lire : *les vivantes qui sont*. . .
—	183. . .	Ligne 3. . . .	Lire : *laborat*. . .
—	198. . .	Ligne 16. . . .	Lire : *Antre*. . .
—	214. . .	Ligne 3. . . .	Lire : *patitur*
—	222. . .	Note 3. . . .	Lire : *Blanchemain.*
—	235. . .	Dernière ligne .	Lire : *Appell.*

Les annotations manuscrites de Malherbe sur l'exemplaire du *Parnasse* dont nous venons de parler, nous ont permis d'attribuer encore une poésie à Des Yveteaux ; ce sont les *Stanses*, *Tesmoignage de Constance*, parues sans signature dans les *Muses ralliées* de 1600, 1603, 1606, 1609 (f° 89) et dans le *Parnasse* de 1607 (f° 76-77) et de 1618 (tome I et tome II, f°s 74 et 76). Malherbe au bas de ces Stances restées jusqu'ici anonymes, a mis, de sa main : *Yveteaux*, ce qui nous autorise à attribuer ces Stances à Des Yveteaux :

STANSES

TESMOIGNAGE DE CONSTANCE

Soleil qui luis par tout, mais qui dedans mon ame
Jette le plus beaux (*sic*) rais qui partent de ta flame,
Astre clair pour tout autre, adorable pour moy,
Je desdaigne en t'aimant tout le reste du monde,
Si ce qu'on a du Ciel ne me vient de toy. (1)

J'ay dedans tes beaux yeux ma grandeur arrestee,
Ce sont les Alcyons de ma Mer irritee,
En eux comme j'ay faict tout mon heur je remets,
Et si mon nom encor t'est dur à la pensee,
Je ne regrette point ma fortune passee.
L'avoir se peut oster, et l'avoir eu jamais.

Seule tu fus ma Ligue, et pour voir ta lumiere
Je me cache dans l'ombre en ceste ardeur premiere,
Qui feit naistre le mal que la France a senti,
Et pense que le Roy tout failly de courage,
Eust laissé cheoir son Sceptre en voyant ton visage,
Et seulement ton œil eust esté son parti.

A ceste heure aux desirs, où je passe mon âge,
Plus en haine du port, qu'en crainte du naufrage,
Je maudi loin de toy la rigueur de mon sort :
Mais mon affection ma douleur reconforte,
Et vit par sa chaleur dedans mon ame morte,
Comme fait le lievre autour d'un arbre mort.

---

(1) Le cinquième vers de la premiére strophe, par suite d'une erreur typographique sans doute, manque.

Jeune beauté, qui rends plus d'ames consommees
Que les autres beautez n'en rendent d'enflammees,
Qui portes dans tes yeux ma vie et mon trespas,
Pense qu'à tous momens à la vertu je pense,
Et qu'il n'est point de mal si pressant que l'abscence,
Ny que de t'avoir veüe et de ne te voir pas.

N'adorant rien que toy, le seul but de ma gloire,
Et (lire : est) d'estre mort ailleurs, et vif en ta memoire,
Pour cela seulement je garde tous mes vœux.
Il est peu de beautez qui ne soient infideles,
Et crain bien que l'Amour ne t'ait baillé des aisles,
Comme il a faict son arc, ses fleches et ses feux.

---

15 Les citez de la terre et tous les Empereurs
Le choisirent pour but aux traicts de leurs fureurs.
Mais ils ont tous payé le tribut à sa gloire,
Servant de monumens sacrez à sa memoire.
Apres avoir reuni les peuples sous ses loix,
20 Ceint des lauriers de Mars ses tempes tant de fois,
Avoir de jour en jour, par labeurs veritables,
En effect accomply ce que chantent les fables,
Faict et dompté des murs, et par ses bastimens
Dignes de son nom seul, bravé les elemens,
25 De triomphes humains lassé la Renommée,
Flechy par sa vertu la Fortune animee,
Estouffé les projets des plus audacieux
Mais de tous ses succez rendu l'honneur aux Dieux,
Et devenu luy-mesme à la fin adorable,
30 Arrestant le pouvoir du Temps inexorable;
Une paix asseuree à son siècle il donna
Et ses autels sacrez d'olive il couronna.
Voulant doncques joüyr de sa gloire illustree,
Errant parmy le monde il vit une contree
35 Que deux esgalles mers vont tout environnant
Et de leurs flots reglez ses isles couronnant.
Son assiette eslevee et pleine de merveille
Regarde l'Ocean à l'arene vermeille,
Là le ciel amoureux et tousjours odorant
40 Va de tous ses thresors la terre bien-heurant,
Et dans ce paradis, le palais des delices,
L'Amour a mille appas et n'a nulles malices;
Des Zephires tous seuls cet air est agité,
Et quiconque se plainct, c'est de la volupté.
45 Les eaux et les forests sont toutes parfumées,
Et de baulme et d'encens les terres sont semees.
L'or brillant de rayons fait reluire les champs
Et leurs alerions (1) feroient honte à nos chants;

(1) L'alerion est un oiseau de proie; ce mot est surtout employé dans les termes de blason.

En l'an le plus ingrat quatre moissons dorees
50 A ces peuples heureux sont tousjours asseurees.
C'est là que cet oyseau venerable aux mortels (1),
Sous le char du soleil se dresse des autels (2).
Dans ces lieux fortunez regnoit une Deesse,
De nul amant encor ny femme, ny maistresse.
55 L'Orient precieux au matin recueillant
Les tributs que luy doit l'Aurore en s'esveillant,
Dans le mois de Venus void moins de belles [choses,
Que son teinct ne monstroit et d'œillets et de [roses;
La neige du Liban cedoit à sa blancheur,
60 Et les lys de Junon avoient moins de fraischeur.
En vain les plus grands Roys de merite et de [race
Avoient desja tenté d'eschauffer ceste glace;
Les feux de la vertu, qui brusloient ces esprits,
Esteignoient aysement les ardeurs de Cypris.
65 Mais tout en un moment sa constance domtee
Se perdit en voyant le vaillant Agontee.
Les faicts de ce Gaulois, en tous lieux admirez,
Avoient à cet amour ses desirs preparez.
Luy de mesme la tient reine de sa pensee.
70 Il meurt de mille ennuis si tost qu'il l'a laissee.
De l'esprit et des pas partout il la suivoit;
Ses yeux lui sont plus chers que ceux dont il la [voit,
Mais, apres maints souspirs, ceste ame glorieuse,
De toute chose enfin tousjours victorieuse,
75 Par ses rares vertus la Deesse vainquit,
Et d'eux bien tost apres Andronice naquit.

(1) L'aigle.

(2) Cette belle contrée est l'Italie, pays d'origine de Marie de Médicis.

A l'instant, près de là, dans les bois solitaires,
Que l'on tient de tout temps reservez aux mys-
[teres,
Sur le haut d'un rocher l'Oracle s'entendit.
80 Et les faicts d'Andronice en ces mots il predit :
« Aux Princes estrangers il sera redoutable;
Aux Infidelles mesme il sera veritable;
Sçavant, il voudra joindre à la gloire des arts
Les lauriers d'Apollon avecques ceux de Mars.
85 Courtois, il conquerra les ames plus barbares,
Et sera mis au rang des heros les plus rares.
Mais de tous ces succez vain est le fondement
S'il n'est de PARTHENIE aymé premierement. »
Ainsi parla l'Oracle, et depuis un vieux mage,
90 A qui les prestres saincts au temple font hom-
[mage,
Promist de luy monstrer ceste chaste beauté,
Agreable subject de sa felicité;
Ce qui faict qu'au mespris des fortunes humaines,
Bravant tous les dangers et desdaignant les
[peines,
95 Après de longs desirs il arrive en ces lieux,
Menant avecque luy ces unze demi-Dieux. (1)

Blanchemain accompagne cette pièce de la note suivante : « Andronice (vainqueur des hommes), c'est Louis XIII. Ce roi Gaulois, Agontée, dont il est le fils, c'est Henri IV; et cette Parthénie, dont il est question ici, est Anne d'Autriche. La date de cette pièce doit être fixée à 1615, et elle aura été faite pour quelque mascarade, lors des fêtes données à l'occasion du mariage de Louis XIII et de cette princesse ». Si la première partie de cette note est juste, la deuxième ne l'est pas, car on trouve cette pièce dans le *Recueil Du Bray* 1609. Nous ne savons si cette pièce ne devrait pas être reportée à la

(1) L'allusion est obscure; peut-être s'agit-il de seigneurs courtisans.

naissance du Dauphin (1601) ; mais dans ce cas, on ne comprendrait pas l'allusion à Parthénie.

Des Yveteaux composa plus vraisemblablement ces vers en 1609, lorsqu'il fut nommé précepteur du Dauphin. S'ils avaient été composés à la naissance de Louis XIII, ils auraient sans doute paru dans les *Muses ralliées* ou dans le *Parnasse* de 1607.

Cf. : I (pp. 505-509), n. s. — G (pp. 458-462), n. s. — L (pp. 473-476), Du S. des Yveteaux. — L1, Du S. des Yveteaux. — V (p. 66-69).

[1609]

CHARIOT D'ANDRONICE

Tyranne des cœurs genereux,
Douce ardeur des ames plus belles,
3 Gloire, qui fais aux plus heureux
Cercher des fortunes nouvelles,
Par toi, desdaignant tout danger,
6 Nous voyons un ciel estranger.

Les Hazards qui ferment le pas
Aux plus temeraires courages,
9 Tant de mers qui ne veulent pas
Que l'on attente à leurs rivages,
N'ont pas sceu defendre ces lieux
12 A ce Roy favory des Dieux.

L'age le presse d'imiter
Des siens la valeur si prisee,
15 Il ne sçauroit plus supporter
Les noms d'Alcide et de Thésee,
Et veut tant de fois triompher,
18 Qu'enfin il les puisse estouffer.

Le siecle le plus fortuné
N'a rien veu d'egal à la gloire
21 De ce grand Roy dont il est né,
Qui seul lui causa la victoire
De ces unze Roys glorieux,
24 Partout ailleurs victorieux.

Mais il n'iroit pas conquerant
Ny recerchant (1) son adventure,
27 Quitter (2) ce climat odorant,
Le paradis de la nature,
Si ce dessein n'avoit esté
30 Resolu dès l'eternité.

Puisses-tu, bel astre naissant,
Faire, par ta lumière vive,
33 Pallir la clarté du croissant,
Et rendant cette gent captive,
Devot, venerable (3) et vainqueur,
36 Planter la vertu dans ton cœur!

Voilà de nouvelles louanges au jeune Louis XIII, âgé de huit ans à peine. C'est l'époque à laquelle Des Yveteaux fut nommé son précepteur (1609) et cette circonstance l'a sans doute déterminé à écrire cette pièce que Blanchemain date de 1615 par erreur.

Cf. : I (pp. 509-510), n. s. — G (pp. 462-463), n. s. — L (pp. 477-478), Du S. des-Yveteaux. — L1, Du S. des-Yveteaux. — V (pp. 70-71).

---

(1) *rechercher* (I, G, L, L1).
(2) *quittant* (I, G, L, L1).
(3) *veritable* (G).

BIBLIOTHECA

[1609]

STANCES

Ces amours insensees
Dont les ames blessees
N'aymoient que pour un jour,
4 Maintenant sont esteintes,
Et des flammes plus sainctes
Bruslent ceux de la Cour;
On n'ayme plus rien que de beau,
8 Mais on l'ayme jusqu'au tombeau.

Dessous la tyrannie
Des loix (1) de Parthenie
12 Sont les feux de Cypris;
Les Amours n'ont plus d'aisles;
Des chaisnes eternelles
Attachent les esprits;
Car un seul de ses doux regards (2)
16 Blesse d'un million de dards.

Ceste beauté naissante,
Couverte d'amaranthe,
N'est point subjecte au Temps;
20 Ses vertus qu'on admire,
Franches de son empire,
Ont tousjours leur printemps.
Qui peut vivre en la conquerant,
24 Il doit mourir en l'adorant.

(1) Des *feux* de Parthénie (L, L1, V).
(2) *De ses regards* (I, G). Vers faux; il a été corrigé à la main sur certains exemplaires.

Quand Flore est couronnee
Des thresors de l'annee,
Elle a moins de beautez
28 Et Ceres de richesse
Que n'a ceste Deesse
D'amours de tous costez.
Le doux feu qui sort de ses yeux
32 Faict les tourmens delicieux.

Cet esprit tout pudique,
Plein d'une flamme unique,
Ayme par jugement :
36 Les vœux et le service
Du fameux Andronice
Luy plaisent seulement.
La voyant, tout ennuy se pert;
40 Tout plaisir croist quand on la sert.

Cette pièce, parue dans les mêmes recueils que les deux précédentes, a été sans doute composée à la même époque. Blanchemain lui donne la date de 1615, mais elle fut écrite en 1609, puisqu'elle figure au *Rec. Du Bray* 1609. Louis XIII n'avait que 8 ans, mais il n'est pas extraordinaire de voir figurer « Parthénie » (Anne d'Autriche) dans les poésies des Courtisans dès cette époque. L'amour était précoce dans les milieux politiques et le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche (1615) était déjà envisagé et même préparé dès 1609. Dès la naissance de l'Infante d'Espagne, le lendemain de celle de Louis XIII « ce qui fait présager, dit l'Estoile qu'elle sera reine de France », le mariage des deux enfants était prévu. Voir le *Journal de Louis XIII*, par Héroard, passim et en particulier (T. I, p. 313, Edition Soulié).

Cf. : I (pp. 511-512), P. L. S. D. Y [Par le Sieur des Yveteaux]. — G (pp 463-465), P. L. S. D. Y. — L (pp. 479-480), Du S. des Yveteaux. — L1, Du S. des Yveteaux. — V (pp. 72-73).

[1618]

MESLANGES

A M. l'Abbé de Thiron.

SATYRE

Des Portes, sans le jour le plus doux de ma vie,
Que je passe en espoir d'accomplir mon envie
Et de revoir encor ce que j'honore tant,
De tout autre desir sans peine m'exemptant,
Je m'ennuyrois enfin et mon ame affligee
D'estre si loin du monde icy-bas obligee,
Du ciel et du terroir prendroit la qualité,
Et ne pensant à rien qu'à mon utilité,
Tu verrois le premier, contre ton esperance,
Qu'il ne faut au mauvais (1) mettre son asseurance.
Je suis pourtant encore à toy jusques icy,
Et, fuyant le travail, je suis tousjours ainsy,
L'hyver aupres du feu, l'esté dessous l'ombrage,
Voyant finir les jours sans gain et sans dommage,
Et sur un mauvais livre, en riant et beuvant,
J'attends au samedy le dimanche ensuyvant. (2)
J'ay secoué le joug des maistresses cruelles,
Je ne puis plus durer caché dans les ruelles,
Ny dans les cabinets où l'on est à transir,
Sans oser remuer, ny cracher, ny toussir.
J'estoy bon compaignon, mais je cesse de l'estre
Et quitte la partie aux sauteurs de fenestre,
Non pas que tous mes vœux soient encore au [tombeau
Et que je n'ayme à voir quelque chose de beau.

(1) aux *nórmans* (*Ms.* 884).
(2) dimanche *suyvant* (*Ms.* 884).

25 Je n'ay pas renoncé si tost à la peinture;
Quand la fleche le vaut (1), j'en reçois la pointure,
Et de ceste ardeur encor, des cheveux, un collet,
Une robe, un patin me font faire un poulet.
Mais l'amour d'un bel œil n'a plus cet advantage
30 Qu'il fist, comme il eust faict (2), vendre mon [heritage,
Que j'en quitte mon lict pour ailleurs m'engager,
Et qu'avecque travail (3) je cerche le danger.
J'adore les beautez, j'en ayme le commerce;
A cela de bon cœur seulement (4) je m'exerce :
35 Tout ce que j'y requiers, c'est la facilité (5),
Et ma plus grande amour (2), c'est la commodité.
Je ne puis plus entrer, si ce n'est par la porte,
Et ce que je cerchois, il faut qu'on me l'apporte,
Sans qu'avecque des pas craintifs et mesurez,
40 J'aille à des rendez-vous qui sont mal assurez.
Je veux que tout soit prest lorsque je le demande,
Et si je n'ayme pas aller quand on me mande.
Plus je vais en avant, plus je suis degousté,
Et quant et mon plaisir (7), je cherche ma santé.
45 Si l'esprit trop leger d'une femme infidelle,
Presché par son mary (8), me retient en cervelle,
Si le bruit d'une porte ou d'un chien aboyant,
Si le retour soudain d'un homme défiant
Si quelque bon valet aux autres en devise,
50 J'apprehende tousjours de m'en coure en che- [mise;

(1) la flesche *a le vent* (N3). Faute de copie.
(2) *il a fait* (N3).
(3) *avec le travail* (*Ms.* 884, N1, N3).
(4) A cela *seulement de bon cœur* (*Ms.* 884, N1, N3).
Nota. (Note du *Factum I*).
(5) *félicité* (N1, N3).
(6) *mon plus grand amour* (*Ms.* 884).
(7) Et *avec* mon plaisir (N1, N3).
(8) *le* mary (*Ms.* 884).

Et moy qui ne sçay point (1) faire le moulinet,
Je quitteroy le jeu nuds pieds et sans bonnet,
Et laisseroy madame a deguiser l'histoire,
Au hazard de plaider quelque jour pour son [douaire.
55 Il est temps à la fin d'avoir du jugement (2),
Et mieux vaut (3) avoir moins et l'avoir seure- [ment.
C'est un usage vieil, pris au sein de nature,
D'aller où nous pouvons cercher notre advanture;
Il nous tienct de bien loing et n'est pas d'aujour- [d'huy
60 Qu'on foule sans respect le matelas (4) d'autruy.
Les bons siecles dorez, heureux et salutaires,
Long-temps devant nos jours ont veu des adul- [teres.
Mais la coustume a faict que l'on n'y pense pas,
Et celuy que tu vois marcher à si grands pas
65 Se mariera demain; d'autres, sçachant la feste
S'en vont chez Precontat (5) pour se laver la teste,
Et ne lairront jamais passer un jour entier
Sans songer à luy faire un petit heritier,
Qui peut-estre sera, comme c'est l'ordinaire,
70 Le plus joly de tous et le mignon du pere,
Et sorty de bon lieu, se verra sans raison
Un jour l'avancement de toute sa maison (6).
Encores vaut-il mieux hazarder sa franchise,
Vivre selon ses loix (7), qu'ayant la barbe grise,

(1) qui ne *veux* point (N1, *Ms.* 884).
(2) *d'aymer par* jugement (N1, N3).
à trente ans d'aymer par jugement (*Ms.* 884).
(3) *vaut mieux* (N1, *Ms.* 884, N3).
(4) *les* matelas (N1, N3).
(5) *Preontal* (N1, N3). Célèbre barbier de l'époque. Saint-Amant en parle dans le *Barberot caprice*.
(6) *La* maison (N1, *Ms.* 884, N3).
(7) *Les loix* (N1).
vivant (N1, *Ms.* 884).

75 Estre à la fin contraint d'espouser sa putain, (1)
Pour laisser à son bien un heritier certain (2).
Toute terre a ses loix, chacun a sa devise,
On ne peut trop payer la bonne marchandise;
Mais quand on ne peut plus de faire le marché,
80 Il s'en faut prevaloir ou le tenir caché.
Tant de grands embarquez dans ce mesme navire,
Font que quand on est mal (3) on ne s'en faict [que rire.
Si les martyrs sont saincts pour avoir enduré,
Un homme (4) qui pour rien n'a jamais mur-
85 Merite bien d'avoir sa feste solemnelle, [muré,
Et luy faut tous les jours une grosse chandelle.
Toy, qui croys faire mieux que les autres ne font,
Et qui portes Saturne imprimé sur le front,
Qui, pendant les jours gras, fais ta femme cham- [pestre,
90 Luy fais lire la Bible et l'en penses repaistre (5),
De dancer à son tour tu ne l'empescheras :
D'une petite rogne un chancre tu feras.
Rien ne te servira de vivre solitaire,
Tous les jours en ton feu punissant l'adultere;
95 Ne croy pas l'estonner pour faire le Caton,
Car tout chien affamé mesprise le baston.
Ce qu'est l'onde aux poissons, le soleil aux far [fantes
Les bleds aux laboureurs, le Lendit (6) aux pe- [dantes,
Le beau temps aux nochers, le vin aux allemans,
100 A toutes les beautez ainsi sont (7) les amans.

(1) Ainsi est arrivé de se bastarde (Note du *Factum I*). Allusion à Marguerite du Puy (voir notre *Etude sur Des Yveteaux*).
(2) *revenu* certain (N1, N3).
(3) on *y est* (N1, *Ms.* 884, N3).
(4) *Cest* homme (N1, N3). Impiété. (Note du *Factum I*).
(5) Ce vers manque au *Ms.* 884.
(6) *Lendit.* Foire de Saint-Denis qui se tenait le 11 juin.
(7) *sont ainsi* (N1, N3). Les vers 97-100 manquent au *Ms.* 884.

Celle qui va si droict et si doux par la ville,
Qu'on diroit, la voyant, que c'est une Sibille,
Ne faict toute la nuict que descendre et monter,
Et cet homme au grand nez ne la sçauroit [dompter.
L'autre, fors que chez soi, nulle part ne s'ennuye :
Les choux plantez en aoust ont grand besoin de [pluie.
Cette balance (1) neuve ayme qui que ce soit,
Et panche du costé d'où plus (2) elle reçoit,
Et suivant ce devoir (3) de la loy naturelle,
A, devant tout amour, soin de la parentelle (4).
Et comme au siecle d'or, tant de fois regretté,
Sont trois en une chair en paix et charité (5).
Ce fantosme vivant, cette antique medaille,
Craint aujourd'huy si fort que le pain ne luy [faille,
Qu'elle offre à tout le monde et ne refuse rien,
Donne sa fille mesme et croit qu'elle faict [bien (6).
Toute femme d'esprit finement s'accomode
Mais chacun veut gratter son ulcere à sa mode.
Toy, qui ne peux encor t'accomoder aux dons,
Tu quittes le fenouil pour prendre les chardons,
Et ne vas point chercher, quand ta flamme (7) est [esprise,
Ny Venus, ny Junon, si tu trouves Denise.

(1) balance *nüe* (N1, N3). C'est de la Du Puy qu'il entend parler par enthousiasme prophétique (Note du *Factum* I). Cette assertion est fausse, cette élégie a paru en 1618 et Des Yveteaux n'a connu la Du Puy qu'en 1628.

(2) *que* plus (N1, N3).

(3) *L'autre par le* devoir (N1, N3).

(4) *sa* parentelle (*Ms.* 884).

la *paternelle* (N1, N3). Faute de typographie.

(5) *En* charité (*Ms.* 884) Athéisme. (Note du *Factum I*).

(6) *Et sa fille en son cœur trouve qu'elle fait bien* (N1, N3, *Ms.* 884).

(7) *ma flamme esprise* (N1) vers faux.

Belle, tu te la feins par les yeux du penser,
Et telle que tu veux, tu la crois embrasser.
125 L'autre, qui n'a plus rién de tout son patri-
[moine,
Contraire à son humeur, s'est allé faire moine,
Et désireux de voir quelque monde nouveau,
Va presenter à Dieu les restes du bordeau.
Mais, afin d'achever de vous conter ma vie,
130 Je suis nay libre en tout, elle est toute asservie ;
Et tandis que j'escris, voilà trente mestiers
De tailleurs, de tanneurs, de pauvres savetiers,
Qui me font quitter l'œuvre où mon humeur
[m'appelle
Et ne sont en proces que pour une allumelle ;
135 Mais ils ne laissent pas d'assieger ma maison,
Et faut que malgré moy je leur fasse raison,
Autrement ils crîroient que ma charge est
[publique,
Et puis incontinent je perdrois ma pratique.
Au lieu d'estre aux festins et faire des ballets,
140 Il se faut preparer pour aller au palais,
Et moy qui me contrains et hais comme la
[peste (1)
Les proces et les sacs, le Code et la Digeste,
Je murmure souvent pour juger un defaut;
Mais, comme un violon que l'on assied bien haut.
145 Il faut que je demeure et qu'à tous je regarde.
L'un demande une volte et l'autre une gaillarde,
L'un vient à la cadence et l'autre à contretemps,
Il faut qu'ils dancent tous pour estre bien
[contens (2).

(1) *comme peste* (*Ms.* 884) vers faux; faute de copie.
(2) Les vers 143-148 sont imités de Vauquelin de la Fresnaye (*Satires*) :

L'un veut un bransle et l'autre une gaillarde;
Ce violon de tous costez regarde
Aux plus pressez, autant se marrissant
Que le danseur se plaist en bondissant.

Ce mestier plein de bruit ne m'a jamais seu [plaire.
150 Car j'ayme beaucoup moins l'eau trouble que [l'eau claire (1).
Qui se vend au public et perd sa liberté
Deust estre quant et quant mis hors de pau- [vreté (2).
Au moins, on se fait riche, et bientost on [s'avance,
Sans grec et sans latin, à suivre la finance;
155 On se jette aux bureaux sans beaucoup travailler.
Comme fait un renard dedans un poulailler.
Celui qu'on avoit veu, bien peu devant la guerre
Mourir presque de faim et labourer la terre,
Achette, fait bastir, mesconnoit ses amis,
160 Et n'estoit (3) cependant qu'un malheureux [commis.
Qui suivoit sans souliers le train et le bagage,
Et qui, sans la fourrière, eust perdu le courage;
Aux banquets aujourd'huy de tous il est connu.
Et souvent il a peur d'estre trop parvenu;
165 Il ne sçauroit trouver de table assez friande,
Et ne peut plus manger (4) deux fois d'une [viande:
Mercure ne le peut de parfum contenter,
Et tout ce qu'on luy monstre, il le veut acheter.
Avecque tout cela, son orgueil importune,
170 Car il dit trop souvent qu'il a fait sa fortune;
Il veut que pour la gaine on craigne le cousteau.
Et toute sa vertu consiste en son manteau.
On dit que leur science est quasi revelee,
Et qu'ils ne peuvent plus faire la grivelee.

(1) que *la* claire (N1, N3, *Ms.* 884).
(2) *de la* pauvreté (*Ms.* 884) vers faux; faute de copie.
(3) Et *n'estant* (N1, N3).
(4) *mander* (N1).

175 Je voudrois bien sçavoir quels livres ils lisoient,
Quand tous, en un moment, riches ils se fai-
[soient (1),
Et d'un fard ignorant couvrant tant de rapines,
Estonnoient le commun de barbes et de mines.
Bien-heureux sont ceux là qui, des leurs
[premiers ans,
180 Sçavent que la grandeur et les habits luisants,
La suite, les maisons, les titres ny les tables (2),
Ne nous peuvent donner les plaisirs veritables !
Pour moi, je ne suis pas (3) dessus l'ambition,
Je crains trop le travail; toute ma passion,
Ce seroit de pouvoir obliger ma province,
185 Et, sans faire la Cour, estre aymé de mon Prince.
Bien plus que les sçavans j'ayme les beaux es-
[prits;
Je deteste les jours où je n'ay rien appris;
A toutes les grandeurs je prefere mon aise,
190 Et ne sçaurois aller en lieu qui ne me plaise.
Tous ne me sont pas bons; je vy trop librement,
Et, sans fard, je suis bon aux effects seulement.
De tout le reste apres je ne me fais que rire.
L'un acquiert, l'autre vend, l'un rit, l'autre
[souspire,
195 Qui n'a gueres de bois en ce temps se morfond,
Et qui ne sçait nager bientost se trouve au fond.
J'ay l'esprit en repos, sans haine et sans envie ;
Je fay ce que je puis pour conserver la vie (4);
Mais s'il en faut partir, m'accordant au Destin,
200 J'en partiroy content comme on fait d'un fes-
[tin (5).

(1) *si riches ils se faisoient* (*Ms.* 884) vers faux; faute de copie.
(2) *et* les tables (*Ms.* 884).
(3) je *n'en* suis pas (N1).
(4) *ma vie* (*Ms.* 884).
(5) Comparez ces trois derniers vers avec Lucrèce (*De Natura rerum*, III, 951) :

Cette poésie, restée anonyme dans les recueils collectifs, a été attribuée la première fois à Des Yveteaux par Blanchemain, qui justifie ainsi son attribution : « Cette pièce est tirée du *Cabinet des vers Satyriques de ce temps, à la Sphère* 1666 (T. II, p. 90). Elle n'est pas signée ; mais un long fragment commençant au dix-septième vers est cité, comme faisant partie d'un poème de Des Yveteauv, à la suite d'un mémoire intitulé : *Réplique de la Veuve du Sieur Lézinière*, etc., inséré dans la collection des *factums* relatifs au procès de Des Yveteaux. Ce fragment m'a fait découvrir la pièce entière. »

Dans sa *Notice* sur Vauquelin Des Yveteaux, écrite à l'occasion de l'édition donnée en 1854, par P. Blanchemain, J.-B. Rathery dit : « On se convaincra... que M. Pichon a rencontré juste en supposant que l'*Epître sur les Œuvres de Desportes* est du père et non du fils (1). Même observation pour la *Satyre anonyme à M. l'Abbé de Tyron*, que M. Blanchemain a cru pouvoir attribuer à Des Yveteaux. Elle est certainement du père, puisque l'auteur parle de lui-même comme d'un vieillard et que le fils n'aurait eu que 36 ans en 1606, année de la mort de Desportes, à qui elle est adressée. »

Cette affirmation de Rathery nous semble inexacte. Cette satire est bien de Des Yveteaux, car elle a servi d'argument à ses ennemis au cours du procès qu'ils lui intentèrent ; ils en ont cité un passage qu'ils ont retourné contre lui (v. *Factum I*) ; il eût été maladroit de leur part d'attribuer à Des Yveteaux, pour le diffamer, une pièce de vers composée par Vauquelin de la Fresnaye ; il aurait eu trop beau jeu pour

Cur non, ut plenus vitae conviva, recedis...

Cf. Horace (*Satires*, I, 1, v. 117-119).

Inde fit ut raro, qui se vixisse beatum
Dicat et exacto contentus tempore vita
Cedat uti convivus satur, reperire queamus.

La Fontaine, *Fables*, La Mort et le Mourant, VIII, 1 :

La Mort avait raison : je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,
Remerciant son hôte et qu'on fît son paquet.

(1) Nous avons essayé, dans notre notice sur cette pièce, de démontrer, au contraire, qu'elle est bien de Des Yveteaux (v. ci-dessus, pp. 33-35.)

répondre qu'on l'accusait faussement et pour révéler le nom du véritable auteur. Or, dans aucun des *factums* qu'il a écrits lui-même contre ses ennemis, il n' a répondu à cette accusation. Son silence prouve qu'il acceptait la paternité de ces « meslanges ».

Rathery dit que l'auteur parle de lui comme d'un vieillard ; il fait sans doute allusion aux vers 13-14 :

> L'hyver auprès du feu, l'esté dessous l'ombrage,
> Voyant finir les jours sans gain et sans dommage...

et en vers 198 :

> Je fay ce que je puis pour conserver la vie.

Or, ces vers sont, non pas d'un vieillard, mais d'un homme qui jouit d'une vie tranquille ; c'était précisément le cas de Des Yveteaux, qui, lorsqu'il écrivit cette pièce, était encore, sans doute, lieutenant général à Caen, où les procès lui laissaient quelques loisirs.

Au point de vue littéraire d'ailleurs, cette pièce de vers révèle un auteur qui a subi l'influence de Malherbe, qui est déjà de l'époque classique, tel qu'était des Yveteaux, bien plutôt qu'un attardé de la Renaissance, soumis aux lois plus libres de Ronsard, comme fut Vauquelin de la Fresnaye.

***

La date de cette poésie n'a pu être déterminée avec précision ; elle a paru pour la première fois en 1618 (comme l'indique la date placée en tête), mais, Desportes étant mort en 1606, cette pièce qui lui est adressée a été certainement composée avant 1606.

Cette poésie, qui est bien l'œuvre de Des Yveteaux et non de son père, a été publiée dans : N1 (pp. 581-589 [chiffrée par erreur 596]), n. s. — Le *Factum I (Réplique de la Veuve du Sieur Leziniere...* 1645), contient les vers 17-128 de cette poésie avec quelques annotations marginales signalées plus haut. — N3 (t. II, pp. 90-96), n. s. — *Bib. Nat. Ms fr.* 884 (ff. 31-34), n. s. — V (pp. 74-78).

[1618]

RESPONSE AUX VERS DU COURTISAN DISGRACIE

C'est bien faict de ne s'estonner
Pour ouyr Jupiter tonner;
3 Mais estre cause de l'orage
Qu'il verse sur nous justement (1),
Et puis l'accuser laschement,
6 Est-ce l'effect d'un homme sage?

A tort le regret (2) que tu sens
Te faict des astres innocens
9 Blasmer la severe influence;
Ce n'est l'injustice du sort
Qui faict contre toy son effort :
12 Tu n'eus pas assez de prudence.

Sensible aux traicts de la douleur,
Tu nous depeins en ton malheur
15 Des Destins les rigueurs extrêmes;
Mais, sans injurier le Ciel,
Tu ne devrais verser ton fiel
18 Que pour te plaindre de toy-mesme.

Nos maux sont œuvre de nos mains,
Et non des Destins inhumains;
21 Mais tousjours nos legeres testes,
Pour ne sçavoir nous mesnager,
Nous precipitent au danger
24 Quand moins nous craignons les tempestes (3).

(1) *injustement* (*Ms. Montbéliard*). Vers faux; faute de copie.
(2) *Les regrets* (*Ms. Montbéliard*).
(3) Dans le *Ms.* 884, les strophes 3 et 4 sont interverties.

Confesse donc la vérité :
Tu ne dois qu'à ta vanité
27 La disgrâce de ton absence.
Nos esprits se perdent souvent
Pour vouloir embrasser le vent,
30 Qui n'a point de solide essence.

Nos projets non judicieux
Ont des effects pernicieux,
33 Les bastissans en nos colères;
Pour les fleurs que nous nous feignons,
Des espines nous estreignons
36 Qui layssent des poinctes ameres.

Cherchant en la cause l'effect,
Tu trouveras qu'à ton mesfaict
39 Ta passion donna la vie.
Où estoient donc ces beaux discours
Aux quels ta gloire donne cours?
42 Que faisoit ta philosophie?

C'est là, c'est là que tu devois
Desployer ce que tu sçavois
45 Pour te garantir de l'orage,
Mais suivant les feux de Cypris,
Tu vins abuser nos esprits
48 Pour te jeter en ce naufrage.

Pour n'avoir d'un fol attentat
Conspiré contre cet estat,
51 Tu fais esclater ta justice;
Mais la gloire des premiers faicts
Se flestrit par d'autres effects
54 Où l'on connoît de la malice (1).

(1) *ta* malice (*Ms. Montbéliard*).

Les Princes ont divers objects
Pour s'offenser de leurs sujects :
57 Il ne faut qu'une jalousie
Pour leur colere deslier.
Nous les voyons tout oublier
60 Quand ils en ont l'ame saisie.

Si nostre honneur est un soleil,
Le leur est tendre comme l'œil;
63 L'image d'un dessein les blesse,
Et s'opposer à leur ardeur,
C'est les picquer sur la grandeur :
66 Les sages fuyent ceste presse.

Je ne veux pourtant t'affliger;
Plutost voudrois-je soulager
69 Le desplaisir qui te tourmente;
Mais, quoy que l'on fasse pour toy,
Il n'y a que l'astre du Roy
72 Qui puisse appaiser la tourmente.

Ce Prince, ayant devant les yeux
Tous les services glorieux
75 Qui recommandent ton Achille,
Cet orage recalmera (1),
Et sa clemence te luira (2),
78 Qui rendra ton ame tranquille.

Il excusera ton erreur,
Disant qu'une jeune fureur
81 Te fist montrer tant de courage,
Mais pour n'estre sans chastiment,
Il t'avertira doucement (3)
84 Qu'une autre fois tu sois plus sage.

(1) *Reclamera* (Ms. 884, *Ms. Montbéliard*). Faute de copie.
(2) *Reluira* (*Ms. Montbéliard*).
(3) *tout doucement* (*Ms. Montbéliard*). Vers faux; faute de copie.

Cette pièce fut écrite en réponse à la suivante :

VERS D'UN COURTISAN DISGRACIÉ

Eh quoi ! nous faut-il estonner
Pour ouyr Jupiter tonner
Et verser sur nous son orage
Non au plus fort de ses éclairs
Aussi redoutables que clairs.
Qui moins se meut est le plus sage.

Je voy comme au temps pluvieux
Qui cachoit le ciel à nos yeux
Succedent les belles journées,
Les Astres nos Rois souverains
Font nos cœurs troubles ou sereins
Selon qu'il plaît aux destinees.

Içy tout reigne tout à tour ;
La nuict y rameine le jour,
Le calme comme la tempeste.
La santé présage la mort ;
Le bon attire un mauvais sort ;
Rien en mesme estat ne s'arreste.

Puisque la loy du tems leger
Contraint toute chose à changer,
Dessous la celeste influence,
Au milieu de ces mouvemens
Peut-on changer nos jugemens,
Que dessous la mesme inconstance?

Des Yveteaux, je parle ainsi
A mon cœur rempli de soucis,
Pour le resoudre en ma disgrace;
L'ennuy qui nous peut affliger,
Quand nous voulons soulager
Enfin l'amolit et se passe.

Rien n'est plus grand que nos esprits
Lors qu'ils veulent prendre à mespris
Ce que le monde glorifie,
Et qu'ils ne sont point arretez
Aux idoles de la vanité,
Ce qui votre cœur sacrifie.

Tant de vains desirs que le vent
Conçoit en nous le plus souvent
Nous trompent en leurs assurances
Et tandis que (1) nous espérons
De nous agrandir, nous mourrons
Au chemin de nos esperances.

Toy mesme qui de jour en jour
Vois les miracles de la Cour,
Où ta fortune t'enveloppe,
Dis-moi quel homme as-tu trouvé
Avoir jamais parachevé
Cette toile de Pénélope.

Desormais mon bien souverain
Se rend plus facile et certain
Et rien ne me sçauroit distraire.
Voicy le comble de mes vœux,
Ne pouvant pas ce que je veux
Je voudroy ce que je peux faire.

Qui se contente est grand assez,
Je laisserai faire deux insensés,
Des desseins plus forts que durables ;
Cherchant et trouvant mon plaisir
Dedans un vertueux loisir,
Je vous tiendray tous miserables.

Plusieurs sages du temps-passé
Au bout de leur vie ont pensé
Commencer seulement à vivre,
Et, lors que d'un courage fort,
Vengez des injures du sort,
Ce repos ils ont voulu suivre.

(1) Et *tant que* (N1). Vers faux.

Quelqu'un longuement tourmenté
Et du naufrage rejetté
En paya des vœux à Neptune
En se tenant favorisé,
De ne se voir plus abusé
Des vains trésors de la fortune.

C'est elle qui jette le dé
Non si bon qu'il est demandé
Par les vœux de notre esperance ;
Elle nous trompe à tous les coups ;
Il dépent seulement de nous
De bien mesnager nostre chance.

Le mal qu'on ne peut corriger
Par jugement doit soulager
En la cause dont il procède ;
Et ces atteintes de douleur
Que m'a fait ce dernier malheur,
Les bien souffrir, c'est mon remède.

La Vertu, Royne des mortels,
Qui doit seule avoir des autels
Dans le fond de notre pensée,
Comme la paulme sous le fais
Acquiert la force en ses effets
Alors qu'elle est plus oppressée.

Le vent peut esteindre un flambeau
Et le ralumer de nouveau ;
La faveur qui tient de la Lune
Accroist et diminüe aussi;
Les plus grands la prennent ainsi,
Subjects aux loix de la fortune.

Lors que le soleil esclipsoit,
Le peuple grossier fremissoit
Craygnant des eternelles ombres,
Mais la maistresse des esprits,
L'experience, a bien apris
Qui fait ces intervales sombres.

Or, si le tems et la raison
N'amaine point d'autre saison,
Il me faut essayer de vivre
Aussi content et satisfaict
Que si j'avois faict à souhait
En la Court que j'ai voulu suivre.

Possible qu'un jour bienheureux,
Ce prince grand et généreux
Sans effort se verra contraindre
De m'aymer et de me cherir ;
Qui me blesse me peut guerir,
Et me faire cesser de plaindre.

Je n'ay point d'un fol attentat
Conspiré contre son Estat,
Ny troublé ces peuples tranquiles
D'effect ny de consentement;
Je n'ai jamais perfidemment
Ouvert à l'Espagne ses villes.

Je n'ay point basti sur sa mort
Invoquant la tourmente au port,
Comme font encore les traistres ;
Admirant ses faits triomphans,
J'ai souhaité que ses enfans
De longt-temps ne fussent mes maistres.

Seulement, et c'est mon regret,
Je ne fus pas assez discret,
Et ne peux tenir mon courage,
Me monstrant contre mon devoir,
Quasi sans m'en apercevoir,
Beaucoup plus sensible que sage.

Mais l'honneur, mon second soleil,
De l'homme est tendre comme l'œil;
Avant les qualitez esgales,
Il faut mourir ou le sauver
Et tout ainsi le conserver,
Qu'on faisoit le feu des Vestales.

Si donc ce prompt ressentiment
M'a faict sans dessein franchement
Parler avec trop d'innocence,
Le Roy jugeant la vérité,
Et ma grande sincérité,
N'en doit garder aucune offense.

Cependant, goustant les plaisirs
Des champs et bornant mes désirs
Dans ma famille bienheureuse,
J'espere de m'y porter mieux
Que parmy les bruits envieux
De la Cour légère et trompeuse.

Désormais je veux nuict et jour,
Exempt des tourmens de l'amour,
Sacrifier au bon Génie,
Et surmontant les passions
Qui troublent nos affections,
M'exempter de leur tyrannie.

Aussi bien Mercure un matin,
Quand le voudra nostre destin,
Nous conduira dedans la barque
Aux lieux où reigne, ce dit-on,
Un noir et terrible Pluton,
Des ombres le puissant (1) Monarque.

C'est là que tous rendus esgaux,
Apres tant et tant de travaux,
Dont enfin le nombre s'augmente,
Et les Roys et leurs Courtisans
Aussi bien que les paysans
Auront pour juge Radamante.

Cependant guery de fureurs,
Et de la gloire et des honneurs,
Où l'esprit des hommes se fonde,
J'adore les vertus du Roy,
Et le tiens certes comme toy
Le Prince le plus grand du monde.

(1) Le *plus* puissant (*Ms. Montbéliard*). Vers faux; faute de copie.

Cette dernière pièce est du sieur Cristofle de Harlay, comte de Beaumont, fils de Achille de Harlay, premier président au Parlement de Paris. Nommé ambassadeur en Angleterre, il y partit en 1602 avec sa femme Anne Rabot, d'une famille du Dauphiné, et une de ses parentes, Mlle de La Haye ou plutôt des Essarts, fille naturelle de Charlotte de Harlay (qui avait épousé en premières noces Jean de la Rivière, sieur de Chevry ou de Ceny) et de François des Essarts, sieur de Santour en Champagne. Mlle de La Haye devint bientôt la maîtresse de M. de Beaumont et le resta pendant tout son séjour à Londres. Sa réputation de grande beauté, qui avait précédé son retour en France en 1607 avec M. de Beaumont attira l'attention de Henri IV. Le Vert-Galant ne tarda pas à prendre à M. de Beaumont sa belle maîtresse qui ne fit pas grande résistance. Elle alla même jusqu'à user de sa faveur auprès du Roi pour faire disgrâcier son ancien amant, qui écrivit alors l'Ode à Des Yveteaux. On trouve dans le Journal de Pierre de l'Estoile à la date du 21 juin 1607 : « M. Despinelle m'a donné des vers français assez bien faits sur la disgrâce du comte de Beaumont. »

Les différents sonnets dans lesquels le malheureux comte épancha sa douleur (*Bib. Nat. Ms.* 10329, *fonds latin* f° 216) ont été publiés par M. Lachèvre. (*Revue des Livres anciens*, 1913, 1er fascicule, p. 21).

Mlle Des Essarts, après sa rupture avec Henri IV dont elle eut deux filles, fut la maîtresse de Louis de Lorraine, devenu cardinal de Guise, qui lui donna également plusieurs enfants; enfin elle épousa, le 4 novembre 1630, le maréchal de l'Hospital et mourut en 1651.

Suivant la méthode que nous avons adoptée jusqu'ici, nous avons daté la réponse de Des Yveteaux de 1618, date du premier recueil où elle a paru (N_1). Cependant la note de l'Estoile, citée plus haut et datée de 1607, nous donne la véritable date de la disgrâce de M. de Beaumont. L'ode à Des Yveteaux parut pour la première fois en 1611 (F) et la réponse de celui-ci en 1618 (N_1); mais les deux pièces ont été évidemment composées en 1607.

La pièce du sieur de Beaumont se trouve dans : F (pp. 381-386), De Monsieur de Beaumont. A Monsieur des Yveteaux. — N_1 (pp.

460-465), n. s. — H (p. 407-412), De Monsieur de Beaumont. A Monsieur des Yveteaux. — N3 (t. I, pp. 340-344), Par le Sieur des Yveteaux (faute d'impression; il faut lire : Au Sieur des Yveteaux), n. s. — *Ms. Montbéliard* (ff. 4-9), n. s. Blanchemain n'a pas réédité cette poésie qui est indispensable pour expliquer la réponse de Des Yveteaux.

On trouve la réponse de Des Yveteaux dans : N1 (pp. 466-468), Par le Sieur de Yveteaux. — N3 (t. I, pp. 344-347), Par le Sieur Yveteaux. — *Bibl. Nat. Ms.* 884 (ff. 165-166), n. s. — *Ms. Montbéliard* (ff. 9-11). — V (pp. 82-85).

[1644]

COUPLET D'UNE CHANSON FAICTE POUR JEANNE DU-PUY

Je ne m'excuse point de ce que je l'adore
En ma vieille saison;
Les anges font de mesme, et je suis jeune encore
4 A leur comparaison.

Nous n'avons pu retrouver la chanson entière d'où ce couplet est tiré. Il est cité à la fin du Factum I (*Réplique de la veuve du sieur Lézinière*, etc... Bib. Nat., Fm 4° 34352). Blanchemain l'a publié (p. 81) sous ce titre : *Couplet d'une chanson faicte pour Jeanne du Puy en l'hyver de* 1644. Ces quatre vers ont été recueillis dans Olivier : *Cent poètes lyriques* (p. 82).

[1645]

SONNET

Avoir peu (1) de parens, moins de train que de [rente,
Et cercher (2) en tout temps l'honneste volupté,
Contenter (3) ses desirs, maintenir sa santé,
4 Et l'ame (4) de procez et de vices exempte;

A rien d'ambitieux ne mettre son attente,
Voir ceux de sa maison (5) en quelque authorité,
Mais sans besoin d'appuy garder sa liberté,
8 De peur de s'engager à rien qui mescontente (6).

Les Jardins, les Tableaux, la Musique, les [Vers (7),
Une table fort libre et de peu de couverts,
11 Avoir bien plus d'amour pour soy que pour sa [Dame,

Estre estimé du Prince, et le veoir rarement,
Beaucoup d'honneur sans peine et peu d'enfans sans femme,
14 Font attendre à Paris la mort fort doucement (8).

(1) *moins* de parens (*Ms.* 12680).
(2) *Rechercher* (*Ms. Montbéliard*, S, S1, S2).
(3) *contentant* ses désirs (Ms. 12680).
conserver sa santé (S, S1, S2).
(4) *Et libre* de procès (*Ms.* 15192).
(5) *voir les siens élevés* en quelque autorité (*Ms.* 15192).
Voir ceux de sa maison *en quelque dignité* (S, S1, S2).
(6) *qui ne contente* (*Ms. Montbéliard*, S, S1, S2).
crainte de s'engager (S, S1, S2).
(7) *Des* Jardins, *des* Tableaux, la Musique, *des* Vers (*Ms. Montbéliard*, *Ms.* 12680, *Ms.* 15192, S, S1, S2).
(8) *tout* doucement (*Ms.* 15192, S, S1, S2).

Ce sonnet est la pièce de Des Yveteaux qui a certainement eu le plus de retentissement — et de succès — et qui lui a causé le plus d'ennuis. Son frère l'a reproduit dans sa *Lettre à M. Des Yveteaux* (Bib. Nat. Factum 4° 34354) et s'en est servi pour l'accabler de reproches; Des Yveteaux dans la *Réponse* à la lettre de son frère (*Factum B*, Bib. Nat. Factum 4° 34355) lui reproche d'ailleurs d'y avoir introduit plusieurs fautes; du vivant de son auteur, ce sonnet a toujours passé pour l'expression la plus sincère de sa philosophie facile d'épicurien. Tout le monde le lui a reproché, depuis Vigneul-Marville jusqu'à la *Biographie universelle de Michaud*. Huet, dans ses *Origines de Caen*, 1706, p. 354, écrit : « Il a renfermé sa morale dans un sonnet fort licencieux, qui a fait douter plus que tout le reste de ses sentiments et de sa religion. Et véritablement, il ne se peut excuser que par la liberté que donne la poésie, ce qui ne suffira pas même pour le justifier. »

Ce sonnet d'ailleurs n'était qu'une variante du sonnet de Plantin, l'imprimeur Anversois, sur le bonheur de ce monde.

Avoir une maison commode, propre et belle,
Un jardin tapissé d'espaliers odorans,
Des fruits, d'excellent vin, peu de train, peu d'enfans,
Posséder seul, sans bruit, une femme fidèle,

N'avoir dettes, amour, ni procès, ni querelle,
Ni de partage à faire avecque ses parens,
Se contenter de peu, n'espérer rien des Grands,
Régler tous ses desseins sur un juste modèle.

Vivre avecque franchise, et sans ambition,
S'adonner sans scrupule à la dévotion,
Domter ses passions, les rendre obéissantes,

Conserver l'esprit libre, et le jugement fort,
Dire son chapelet en cultivant ses entes,
C'est attendre chez soi bien doucement la mort.

Ce sonnet se trouve dans les *Rimes de Christophe Plantin* publiées par Max Rooses, à Lisbonne, Imprimerie Nationale, avec cette note : « Imprimé sur feuille volante, grand in-4°. Nous en avons trouvé un certain nombre d'exemplaires parmi les papiers du Musée Plantin-Moretus. » On a réim-

primé ce sonnet sur vieux papier, avec de vieux caractères. Il porte comme titre : *Le Bonheur de ce Monde, Sonnet*, et en bas « Sonnet composé par Christophe PLANTIN, imprimé avec le matériel de la célèbre architypographie ».

Ce sonnet de Plantin a été publié sans signature, dans le recueil suivant : *Le Porte-feuille de Monsieur L.D.F. ***. A Carpentras, chez Dominique Labarre, Imprimeur et Marchand Libraire. MDCXCIV* (1694). In-12. On le trouve aussi dans les *Œuvres mêlées de Mr de Saint-Evremond, Amsterdam MDCCVI* (1706). In-8° 440 pages, page 201, non signé.

Le sonnet de Plantin avait déjà été imité par Agrippa d'Aubigné, ainsi qu'il suit :

Veux-tu savoir qui peut faire la vie heureuse,
Folatre d'Aubigné ? Ce sont les points ici :
Des biens non pas acquis, mais trouvés sans souci,
Bonne chère, beau feu, la terre fructueuse,

Point de procès, de noise, avoir l'ame joyeuse
Le corps dispos, qui n'est trop maigre ou trop farci;
N'être point cauteleux, ni point niais aussi,
Avoir pareils amis, table delicieuse,

Sans crainte, sans soupçon, en sa bourse un écu,
Belle femme gaillarde et n'être pas cocu,
Un dormir sans ronfler, un repos sans se feindre,

Qui fasse la nuict courte et contente les yeux,
Etre ce que tu veux, n'affecter rien de mieux,
Ne desirer la mort, et la fuir sans la craindre.

Des Barreaux, autre libertin, a paraphrasé le sonnet de Des Yveteaux dans cet autre :

N'estre ni magistrat, ni marié, ni prestre,
Avoir un peu de bien, l'appliquer tout à soy,
Et sans affecter d'estre un docteur de la Loy,
S'etudier bien plus à joüir qu'à connoistre;

Pour son repos n'avoir ny maistresse, ny maistre,
Ne voir que par rencontre ou la Cour ou le Roy;
Ne sçavoir point mentir, mais bien garder sa foy,
Ne vouloir estre plus que ce qu'on se voit estre.

Avoir l'esprit purgé des erreurs populaires,
Porter tout le respect que l'on doit aux mystères,
N'avoir aucun remords, vivre moralement;

Posséder le présent en pleine confiance,
N'avoir pour l'avenir crainte ni espérance,
Font attendre partout la mort tranquillement.

Voici, d'autre part, une réponse au sonnet de Des Yveteaux, signée *O* dans le *Rec. Sercy* 1653 (p. 79) et *O. G. R.* dans le *Rec. Sercy* 1655 (p. 63); ce sonnet n'est donc pas d'Hercule Vauquelin, comme l'avait supposé Blanchemain, mais de François Ogier, auteur du *Jugement et Censure de la Doctrine curieuse* (de Garassus) :

Vivre en Sardanapale et croire en Epicure,
Noyer ses sentimens dans les plaisirs du corps,
Parmy l'oisiveté faire tous ses efforts,
Afin de satisfaire à la bonne nature,

N'avoir pour tout object qu'une sale peinture,
Souiller l'ame au dedans et les yeux au dehors,
Sur les quatre-vingts ans presque au nombre des morts,
Ne mediter jamais ny mort ny sepulture ;

Un serail qui comprend l'une et l'autre Venus,
Des femmes sans honneur et des marys cornus,
Des enfans, mais bastards, des valets, mais infames;

Estre considéré comme un vieux monument,
Qui cache sous la cendre un tison plein de flamme :
C'est attendre à Paris l'enfer tout doucement.

Chaque trait de ce sonnet vise Des Yveteaux : la femme sans honneur, c'est la Du Puy, le mari cornu, c'est Adam Du Puy, l'enfant bâtard, c'est Marguerite Du Puy; le valet infâme est probablement celui qui tua Sacy Robours (pour tous ces détails, voir notre *Etude sur la Vie de Des Yveteaux*).

On trouve le sonnet de Des Yveteaux pour la première fois à la fin de la *Lettre de Monsieur de la Fresnaye à son frère*, 1645 (*Factum F*). — O1 (p. 78), Signé : Desyveteaux. — O2 (p. 63, Signé : Desyveteaux. — S, Par Monsieur des Yveteaux. — S1. — S2, etc. (1)

(1) Pour la description détaillée des diverses éditions du *Recueil La Suze-Pellisson*, voir, outre la *Bibliographie des Recueils collectifs de*

— V (pp. 98-99). — *Ms. Ars.* 3202 (f. 40v), De Des Yveteaux. — *Ms Montbéliard* (f. 43). — *Bibl. Nat. Ms fr.* 12680 (f. 247), Signé : Des Yveteaux. — *Bibl. Nat. Ms fr.* 15192 (ff. 154-155), De Vauquelin des Yveteaux.

Ce fameux sonnet de Des Yveteaux, cité par M. Lachèvre dans son étude sur *Des Barreaux* (p. 200), a été recueilli dans : Olivier, *Cent Poètes lyriques* (p. 82).

[1648]

SONNET

Enfin je ne suis plus des habitans du monde,
Mon âme est échappée et ne tient plus de lieu,
Elle a quitté mes sens, le seul amour de Dieu
4 Me fait tout voir en ange et sans cause seconde.

Que je suis au-dessus de la terre et de l'onde!
Que j'en suis separé par un heureux adieu!
Que mes travaux sont doux quand je suis au mi-
[lieu!
8 Plus je suis agité, plus ma paix est profonde.

Que pensez-vous, mortels, que j'aime (1) que
[les cieux?
Qui m'inspire en mourant ces pensers glorieux,
11 Plus blancs que le soleil et plus nets que l'aurore?

C'est la brulante (2) amour du maître que je
[sers,
Qui m'a paru si vive aux maux que j'ai soufferts
14 Qu'au lieu d'en estre las, je veux souffrir encore.

M. Lachèvre, l'appendice bibliographique très complet du livre de M. Emile Magne sur *Madame de la Suze et la Société précieuse*. Paris, 1908.

(1) Que pensez-vous *que j'aime, ô mortels* (*Ms. fr.* 15192).

(2) *Le brustant* (*Ms. fr.* 15192).

Voilà le véritable sonnet chrétien que Blanchemain n'avait pu retrouver et par lequel Des Yveteaux essaya d'effacer le souvenir du précédent. Il a été retrouvé par M. J. Travers, qui l'a publié pour la première fois en 1856.

Voici ce qu'en dit Huet, dans ses *Origines de Caen* (1706, p. 354)... « Mais il répara bien le scandale de ce sonnet (*le précédent*) lorsqu'en approchant de la fin de sa vie, touché d'une singulière pénitence, il en fit un autre plein de sentimens véritablement chrétiens, et partant d'un cœur humilié et contrit. Ce sonnet à mon gré est son chef-d'œuvre, et pour la sublimité des pensées, et pour la beauté et le tour des expressions, et il ne pouvait mieux effacer ses déréglements et couronner sa longue vie... »

Le texte de ce dernier sonnet est accompagné dans le *Ms. fr.* 15192 de la Bib. Nat. de cette note : « L'auteur, suivant un manuscrit de la famille Vauquelin, composa en 1652, à l'âge de 82 ans le dernier sonnet. »

Cette date est erronnée puisque Des Yveteaux mourut le 6 mars 1649; mais cette note, ainsi que les remarques de Huet, permettent de fixer l'époque à laquelle fut composé ce sonnet, est à la fin de la vie de Des Yveteaux, c'est-à-dire 1648 environ.

On trouve ce sonnet dans : *Bib. Nat. ms. fr.* 15192 (f. 155 sans titre). Travers : *Addition à la Vie de Des Yveteaux*, 1856. (Titre : Des Yveteaux repentant.) *Cab. d'Hozier n°* 326 (Bib. Nat. ms.). (Ce manuscrit donne une copie de la généalogie des Vauquelin conservée à Caen, dans laquelle Travers a sans doute retrouvé ce sonnet.)

Des Barreaux, l'ami de Théophile, que nous avons vu paraphraser le sonnet précédent de Des Yveteaux, eut aussi à la fin de sa vie son moment de repentir et il écrivit un sonnet du même genre que celui de Des Yveteaux, mais qui a incontestablement plus d'envolée (Cf. Lachèvre, *Les Successeurs de Théophile de Viau*, p. 200). Le voici :

Grand Dieu! tes jugemens sont remplis d'équité,
Toujours tu prends plaisir à nous estre propice;
Mais j'ay fait tant de mal, que jamais ta bonté
Ne peut me pardonner sans choquer ta justice.

Ouy, mon Dieu, la grandeur de mon impiété
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
Ton intérest s'oppose à ma felicité
Et ta clémence mesme attend que je perisse.

Contente ton désir puisqu'il t'est glorieux :
Offense toy des pleurs qui coulent de mes yeux;
Tonne, frappe, il est temps; rends-moy guerre pour guerre.

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit,
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ!

[Date douteuse]

UNE RIME QUE DES YVETEAUX A FAITE EN SE PROMENANT UN MATIN A BRIANVAL ET QU'IL ENVOYA A CINQ OU SIX DE SES AMIS

Inédit.

Nous avons icy la santé,
Le repos et la liberté;
Nostre musique naturelle,
C'est une excellante vielle,
Mais nous avons, quand nous voulons,
Trois ou quatre bons violons;
Si l'on est las de la musette,
De la harpe ou de l'èpinette,
On oit les oiseaux dans les bois
Ou de Cloris (1) la belle voix,

(1) Madame de Gassy. (*Note marginale du Ms. fr.* 892).

Qui, pareille à celle d'un ange,
Se maintient malgré la vendange;
Et si l'on voit dans nos paniers
Plus de raisins que de deniers,
15 Je jure pourtant que les sources
Des fleuves doréz et les bourses
Des Partisans ne peuvent pas
Nous donner de meilleurs repas,
Des jours ou des nuicts plus paisibles,
20 Ny des voluptéz moins nuisibles.
Nous voyons dans mesme batteau
Ceres et Baccus dessus l'eau;
Nos isles encor[e] fleuries
Valent mieux que les Canaries,
25 Et si le Ciel m'avêt permis
De voir quand je veux mes amis,
Sans rien esperer davantage,
Je verréz dans cet hermitage
Tous les incurables guaris
30 Devant que d'aller à Paris.

Cette pièce de vers inédite qui se trouve au *Ms. fr.* 892 de la Bib. Nat. (f. 30), fut écrite vers 1648, puisque c'est à cette époque seulement que Des Yveteaux quitta le faubourg Saint-Germain pour se retirer à Brianval, petit village à proximité de Meaux.

[Date douteuse]

SONNET

Ne crains plus desormais, Tircis, que je soupire.
Mon bonheur a passé celuy de mes Rivaux;
J'ay bien des envieux, mais je n'ay point d'egaux,
4 Et mon bien est si grand que je ne l'ose dire.

Toy qui fus confident de mon cruel martire,
Saches tous mes plaisirs, puisque tu sceus mes [maux:
Mon Iris l'autre jour paya tous les travaux
8 Que je souffris jamais sous son cruel empire.

La faveur que j'en eus eut contenté les Dieux;
Elle eût charmé les cœurs les plus ambitieux;
11 J'en demeuray surpris, mon ame en fut ravie.

J'en retiendray tousjours et le temps et le lieu,
J'y songeray, Tircis, tout le temps de ma vie;
14 Elle me regarda, quand je luy dis Adieu.

Ce sonnet, adressé à Tircis, probablement un des amis de Des Yveteaux, lui raconte la victoire remportée sur son Iris. Il serait intéressant de connaître la date de cette pièce. Elle ne parut qu'en 1654, cinq ans après la mort de son auteur. On peut donc supposer qu'elle n'a pas été écrite vers 1600 ou 1610, car elle eût sans doute paru avec les autres dans une édition du *Parnasse* ou des *Délices*. Si elle fut écrite vers 1632, il se pourrait fort bien que cette Iris fût Jeanne du Puy, la joueuse de harpe qu'il avait recueillie chez lui; d'ailleurs c'est sous ce nom poétique d'Iris, que lui-même et ses ennemis, dans les factums du procès, désignent la Du Puy; or, en 1632, il fit un voyage avec elle en Normandie et quelque temps après Marguerite Du Puy naissait.

Cette pièce, parue par erreur dans les œuvres de Montreuil, a été imprimée dans : R (p. 270). Signé : Desyveteaux. — *Cf. :* F. Lachèvre (*Bibliographie des Recueils Collectifs*, t. II, p. 254).

[Date douteuse]

ELEGIE

Celle dont les beautés devancent les années,
Ce bel Astre d'Amour qui fait mes destinées,
Si cruel à mon cœur, et si doux à mes yeux,
Cléarque, doit changer ton logis en des Cieux;
5 Tu recevras chez toy la Nimphe que j'adore,
La trouppe des vertus s'y doit trouver encore,
Elle y mene avec soy les Graces et l'Amour,
Et les Jeux et les Ris qui sont tout à l'entour.
Cependant quelque Dieu qui traverse ma vie
10 S'oppose à mes desirs, s'oppose à mon envie,
Il faut que je n'aille où je voudrois bien voler.
Toy qui jugeois desja ma perte inevitable,
Clearque, suis-je heureux, ou suis-je miserable?
Mon sort est-il à plaindre, ou bien à desirer?
15 M'en dois-je rejoüir ou m'en desesperer?
Je sçay que je verrois, en voyant son visage,
De la beauté divine une parfaite image,
Des désirs amoureux le plus doux aliment
Et de l'œil des mortels l'objet le plus charmant.
20 Mais je sçay bien aussi qu'en revoyant Clorise,
Je perdrois aussi-tost mes restes de franchise,
J'achevrois d'engager ma foible liberté
Et je ferois le nœud dont je suis arresté.
N'importe, quand ma perte eut esté plus certaine
25 Je veux mal à celuy qui me tire de peine,
Qui m'oste le moyen de courir au trepas,
Et je suis affligé de ne me perdre pas.
Aussi n'est-il plus temps d'apprehender l'orage,
En vain le repentir me montre le rivage;
30 Le doux vent de l'espoir m'emporte loin du bord,
Et me force à chercher le naufrage, ou le port :

Je suis trop engagé pour me vouloir déprendre;
Celle qui tient mon cœur ne sçauroit me le rendre,
Et le pouvant avoir, je serais insensé,
35 Si je le retirois, l'ayant si bien placé.
Heureux, si quelque trait de cette douce flâme
Qui brille dans ses yeux se glissoit dans son âme,
Si cet aimable Autheur de ma captivité
Joint un peu de bonheur avec tant de beauté.
40 Si pourtant à mes vœux elle est tousjours con-
[traire,
Je l'aimeray cruelle, on ne m'en peut distraire,
Et je seray content, si je porte au tombeau
La gloire de mourir pour un objet si beau.

Nous n'avons pu découvrir la date de cette belle élégie, car elle ne parut que cinq ans après la mort du poète, en 1654, dans : R (pp. 283-284), Signé : Desyveteaux. La pièce est signalée dans F. Lachèvre : *Bibl. des Rec. Coll.* (t. II, p. 254).

[Date douteuse]

[*Inédit*]

Nimphes, vous faictes tant les braves
Qu'il vous fault des Dieux pour esclaves,
3 Afin que sy par vos apas
Jupiter devenoit malade,
En voiant vostre masquarade,
6 Pour le moins il n'en mourust pas.

On voit bien que vous estes belles,
Mais en vous faisant si cruelles

9 Quel esprit vous peut adorer?
On a tousjours veu, ce me semble,
Amour et les Graces ensemble,
12 Et vous les voulez séparer.

Je ne sçay pas qui favorise
Une sy superbe entreprise
15 D'assassiner ce pauvre Amour,
Mais il fault de grandes batailles
Pour en venir aux funerailles
18 Et l'enterrer en ceste cour.

Ce sont des bravades estranges
D'aller au Ciel comme des anges
21 Triompher du maistre des Dieux;
Sy le coup est encore à faire,
Ne tenez pas vostre collere;
24 Aymez, vous ferez beaucoup mieux.

Assez de terre se descouvre
Par tous les environs du Louvre
27 Sans recourir à vos rigueurs,
Mais je vous tienderois plus sages
De quitter vos plaisirs sauvages
30 Et faire la guerre à nos cœurs.

Vos yeux mettent trop peu de gloire
Au succès de vostre victoire;
33 Ne voulant blesser ny guérir,
On donne aux mineurs (?) de France (1)
L'art de la plume et de la lance
36 Pour se pouvoir tout acquerir.

Car de tenter ceste advanture
Sur le mignon de la Nature,

(1) Sans doute par suite d'une faute du copiste, ce vers n'ayant que sept pieds, se trouve être faux.

39 Il est trop bien aparanté;
Il faict peur au grand dieu de trace
Et n'en est point de bonne race
42 Qui ne tienne de son costé.

Vous prennéz d'un estrange sorte
Ce que le miroir vous apporte
45 Des effects de vostre beauté,
Et de ne point mettre en usage
Le printemps de vostre visage,
48 C'est estre sans avoir esté.

Vostre diane chaste et belle
Peult seullement sentir pour elle
51 Le pouvoir d'Amour abbattu,
Car le Roy, dieu de sa pensée,
Du Nil jusqu'à l'onde glacée,
54 N'a rien d'esgal à sa vertu.

Cette poésie inédite se trouve au *Ms.* 534 du Musée Condé, à Chantilly. Rien n'en indique la date ni l'occasion. Elle est signée : Des Yveteaux.

[Date douteuse]

A Mme DE SABLÉ

Inédit.

Enfermé comme les grillons,
Non pas comme ils sont en Espagne,
Je vous escrips de mes tisons,
4 N'osant plus tenir la campagne.

Un petit vieillard comme moy
A perruque et barbe tondüe
Ne doibt plus ailleurs que chez soy
8 Monstrer sa mine morfondüe.

Encore que dans mon jardin
On me fasse un peu bon visage,
Je serois pourtant bien badin
12 D'en aller chercher dadvantage.

Le moings friant de vos appas
Vault mieux que tout l'or de Castille
Mais je ne puis plus faire un pas
16 Ni sans brazier ni sans pastille.

Dès que le printemps reviendra,
Que les plaines seront fleuries,
Je fairai tout ce qu'on voudra :
20 J'iray jusques aux Canaries.

Mais quand je pourrois aspirer
A baiser la Reyne Gilete,
On ne m'oira plus souspirer
24 Hors de devant ma cassolete.

Ceux qui doublent souvent le Cap
Et vont où le froid se mutine,
Disent qu'on adore du drap,
28 Pour moy, je croy que c'est ratine.

Car j'en ay le cœur bien touché
Et sans faire le magnifique,
J'ayme un petit lieu bien bouché,
32 Où le vent perd sa rethorique.

Me sentant bien moings affolé
Du Louvre que de ma Cabane,
Ou d'un bon chassis bien colé
36 Qui se rit de la tramontane.

Vos yeux, astres des beaux esprits,
Passent pour flambeaux de cest aage,
Mais la martre et le petit gris
40 M'échauffent pourtant dadvantage.

Vos cheveux, les chaisnes des Roys,
Plus pretieux que les couronnes
Sont flammes d'or, mais sans le bois,
44 J'ay bien froid l'hyver et l'automne.

Aussy n'est-ce pas l'ornement
De vos beautés qui me resveille,
J'adore nostre jugement :
48 C'est de quoy je fais ma merveille.

C'est pourquoy je suis resoleu
De ne point changer de pensee
Que tous les quinze vingts n'aient su (lu?)
52 La Franciade et l'Odyssee.

Quand j'aimerois mieux... (1)
Que... (2) et que groseilles
Vaudront mieux que les arbricots,
56 Je fairai des amours nouvelles.

Quand on verra dans l'Univers
Un Roy qui soit esgal au nostre,
Et qu'un païsan faira des vers,
60 Et les chartreux sans patenostre,

Je quitteroi vos cheveux blonds
Ostant ma foy d'où je l'ay mise,
Et qu'on peschera des doublons
64 Dans la Seine ou dans la Tamise.

(1) Le mot manque dans le ms.
(2) Mot illisible.

Ces stances, adressées à Mme de Sablé, sont inédites. Elles sont tirées du *Ms. fr.* 892 (ff. 28-29) de la Bibliothèque Nationale; elles ont été imitées par Huet dans la pièce suivante, adressée à Mme de Montespan :

POUR Mme DE MONTESPAN

Un barbon frileux comme moy
A perruque et barbe chenue
Ne doit pas ailleurs que chez soi
4 Monstrer sa mine morfondue.

Vostre palais est tout ouvert :
L'on y voit l'un et l'autre Poles
Et l'on y sent comme au cap vert
8 Les trente-deux souffles d'Eole.

Quand la bize perce les eaux
Des vigueurs de sa froide haleine,
Ni les bons mets ni les bon (*sic*) mots
12 Ne valent pas l'ouette et la laine.

Vos yeux, astres des beaux esprits,
Font tout l'ornement de nostre age,
Mais la martre et le petit gris
16 M'eschauffent pourtant daventage.

L'on souffre plus d'une langueur
Près de vostre beauté divine;
Si l'amour attaque le cœur,
20 Le Rhume attaque la poitrine.

Quand je vous compte mes douleurs
Vous ne daignés pas y respondre;
Ce sont de nouvelles froideurs
24 Et vous me laissez morfondre.

Vous en trouverés vous bien mieux
Si je reviens malade et triste
De ces repas delicieux
28 Où vous souhaittés que j'assiste.

N'attendés donc plus mon retour
Qu'au retour des chaleurs nouvelles;
Je n'iray vous faire ma cour
32 Qu'au premier vol des irondelles.

Cette pièce, qui reproduit, en grande partie, la précédente, était restée inédite jusqu'en 1833 au *Ms. fr.* 1726 (ff. 13-14) de la Bib. Nat. Elle est attribuée par une note manuscrite à Huet, « Evesque d'Avranches » et porte comme titre : Pour Mme de Montespan.

A la suite de cette épître à Mme de Montespan, qui avait sans doute invité l'auteur à dîner, se trouve (*Ms.* 1726. ff. 14-15) la réponse de Mme de Montespan que voici :

RESPONSE

Non, ne vous imaginés pas
Me payer d'une vaïne excuse;
Je ne sçay si j'ay des appas,
4 Mais je hay fort qu'on me refuse.

Quoy, de fourrures tout armé,
Lorsque pour vous la nappe est mise,
Dans un lieu bien clos, bien fermé,
8 Près de moy, vous craignés la bise?

Vous vous rempliriés comme un œuf
D'une soupe bien mittonée,
Et (d') un feu à rostir un bœuf
12 Seroit a moitié cheminée.

La, loin du mal que vous craignés,
L'on peut vivre auprès d'une dame,
Mais le froid dont vous vous plaignés
16 Ne se trouve que dans vostre ame.

Voudrois-je mettre à l'abandon
Vostre santé qui m'est si chere :
Vous souvient-il comme à Bourbon
20 Mon secours vous fust salutaire?

La, vous receviés de mes mains
Fruicts, poix vers, artichaux, salades,
Tandis que tous les medecins
24 Les deffendoient a leurs malades.

Ce dont un autre fut crevé
Hasta vostre convalescence;
De mes soins qui vous ont sauvé
28 Aurois-je ainsi la recompense?

Vous viendrés, dit [es] vous, me voir
Au retour de la pomme verte;
Et moy, je vous le fais savoir,
32 Fuyés à jamais ma collere.

Ha! malgré moy mon cœur trop bon
Me parle de misericorde;
Si vous venés crier pardon,
36 Je crains bien qu'on ne vous l'accorde.

Les vers que vous m'avés escrits,
D'un stile galant et sublime
Me font honneur, j'en sçay le prix,
40 Et j'ordonne qu'on les imprime.

Ces deux pièces ont paru dans la *Revue Rétrospective* (T. I. 1833, p. 131-135). La première a pour titre : *A Madame la Marquise de Montespan en réponse à une invitation à dîner;* elle est signée : Huet. La seconde, intitulée : *Réponse*, est signée : Marquise de Montespan. L'éditeur les a accompagnées de cette note :

« Nous donnons aujourd'hui des vers fort spirituels et quelquefois assez vifs du savant évêque d'Avranches, Huet, plus renommé jusqu'ici par son culte à la science que par ses amours. L'Eglise gallicane, on le voit, se donnait des libertés.

La première et principale pièce est remarquable par son absence d'afféterie, par son naturel et par l'originalité de la pensée et de l'expression. Les mêmes qualités distinguent la réplique de Mme de Montespan qui n'avait figuré jusqu'ici dans le siècle de Louis XIV qu'à un titre tout

autre que celui de poète, et qui, on le pourra voir, s'acquittait avec presque autant de grâce de ce dernier rôle que de l'emploi qu'elle exerçait cumulativement (1). »

[Date douteuse]

LA LOUANGE DU CIDRE PAR MONSIEUR DES YVETEAUX A M. DE SAINT-AMANT

Inédit.

Cher Saint-Amant, tant renommé,
N'est-il pas vray que le Pommé
A bien icy bas quelque chose
De ce qu'un bon Turc se propose
De boire dans son Paradis,
Bien plus faux que nos Amadis;
Et que la douceur ineffable
Du Cidre, fait tenir pour fable
Que jamais la table des Dieux
Ait eu rien plus delicieux?
Quand Homere abbreuve leurs lippes
De Nectar, c'est comme aus Tulippes,
A qui tous ces bons compagnons
Pour faire valoir leurs oignons,
Donnent des noms à fantaisies,
Comme il donne à son Ambrosie.
Mais le menterer (?) de son métier
N'en vid jamais demy-setier,

(1) Remarquez cependant la rime très insuffisante de « verte » et « collere » (v. 30-32).

Et lors qu'après la grand tempête
20 Des Geans, le Ciel en fit fête,
Les Dieux estant tout etourdis,
D'avoir veu des gens si hardis,
Jupiter qui leur mit la nappe,
Pinçoit les raisins et la grape,
25 Les tenant tous au Cabaret
Tant qu'il trouva blanc et clairet;
Mais cette grand troupe Æthérée,
Ne put estre desaltérée;
Si bien que ces gosiers divins
30 Vinrent à bout de tous leurs vins;
Mars, en jettant sa pertuisane,
Se vid réduit à la ptisane;
Le vieux Vulcan au dos vouté,
Buvoit du verjus eventé;
35 Phebus n'avoit plus de salive ;
Minerve suçoit une olive;
Et Vénus un méchant pruneau;
Saturne estoit sous un tonneau;
Et Mercure, en courte jacquette,
40 Ne buvoit que de la piquette,
S'empêchant de beaucoup manger,
Afin d'estre un peu plus leger
Pour aller vîte en Ambassade
Vers tous les parens d'Encelade
45 Les croyant toûjours à son cu,
Ou par assaut, ou par blocu.
Nous, sans faire fête, ni veille,
Bûmes chacun une bouteille,
De ce jus au jaune doré,
50 De moy tellement adoré,
Que, sans flater la Normandie,
Par force il faut que je vous die,
Comme à l'un de ses Apollons,
Que s'il faloit que les Melons

55 Vinsent au temps de ce doux boire,
Douteuse en seroit la victoire,
Et jugeroit bien hazardeux
Qui rejetteroit l'un des deux.
Mais cette prudente Matrône,
60 Nature, a toûjours plus d'un trône,
Pour faire assoir, sans murmurer,
Ceux qui ne peuvent s'endurer;
Car ce sont des impertinences
D'associer deux Eminences,
65 Et quand les Melons auront lieu,
Au cidre je veux dire àdieu
Mais devant ce fâcheux divorce,
Je puis jurer en foy de Corse,
Que quand je serois par delà
70 Calecut, Japon, Bengala,
Ou bien avant dedans la Perse,
J'accouray, s'il faut que l'on perce
Ce vaisseau saint et precieux,
Receu comme venant des cieux;
75 Car, pour moy, je mets en ce compte,
Tout ce qui vient du brave Comte
Dont la Vertu paroît icy,
Comme sa défence à Nancy.

Cette pièce amusante, écrite avec la plus grande facilité, est inédite (1) : elle est au *Recueil Conrart* (Bib. Ars. Ms. 4123. ff 599-602) tome 18.

Cette pièce fut écrite à Saint-Amant à propos d'un « Caprice » que celui-ci avait adressé au Comte de Brionne (auquel font d'ailleurs allusion les trois derniers vers de la pièce de Des Yveteaux); nous n'avons aucune indication sur la date de ces deux pièces, dont la seconde (*Recueil Conrart* T. 18. ff 595-598) est loin de valoir la réponse de Des Yveteaux qu'on vient de lire; qu'on en juge par la lecture :

(1) M. Lachèvre l'a reproduite dans sa *Bibl. des Rec. Coll.* (T. II, p. 253).

LE CIDRE

A Monsieur le Comte de Brionne.

CAPRICE

Comte, puisqu'en la Normandie,
Pomone fait honte à Bacchus,
Et qu'en ceste glace arrondie
Brille une lumière ébaudie
De la couleur de nos ecus ;
Chantons à la table où nous sommes,
A la table, où le Roy des hommes
Nous traite en chers et francs voisins,
Que le jus delicat des pommes
Surpasse le jus des raisins.

***

Je le confesse, qu'on le croye,
Saint-Amand le dit, c'est assez,
Mon cœur, mon poulmon et mon foye,
A son esclat sautent de joye,
Et tous les soins en sont chassez;
C'est le doux honneur de septembre,
Il m'attire dans cette chambre
Par une secrette vertu,
Et mon corps, auprès de cet ambre,
S'émeut, et passe pour fêtu.

***

Je ne me puis lasser d'en boire,
Ma soif renaît en s'y noyant,
Du Muscat je perds la mémoire
Et mon œil est comblé de gloire,
De le voir ainsy flamboyant;
Qu'il est frais! qu'il est delectable!
De moy, je tiens pour veritable,
Lors que j'en trinque une santé,
Que le seul cidre est l'or potable
Que l'Alchimie a tant vanté.

***

Page, remply moy ce grand verre
Fourby de feüilles de figuier,
Afin que d'un son de tonnerre
Je m'écrie à toute la Terre,
Masse, à l'honneur du grand Seguier,
Je le révère, je l'admire,
Il m'a fait, avec de la cire,
Une fortune de crystal,
Que je feray briller, et lire
Sur le marbre, et sur le métal.

***

C'est par luy que dans ma Province,
On voit refleurir depuis peu
Cet illustre et bel Art de Prince,
Dont la matière frêle, et mince,
Est le plus noble effort du feu;
C'est par luy que de sable et d'herbe,
Dessus les champs brûlés en gerbe,
Des miracles se font chez moy,
Et que maint ouvrage superbe
Y prétend aux lèvres d'un Roy.

***

Que d'industrie, et de vîtesse,
Quand, animé d'un souffle humain,
Un prodige en délicatesse
S'enfle, et se forme, avec justesse,
Sous l'excellence d'une main!
Que de plaisir quand on la roüe!
Quand un bras dénoue s'en joüe
Dedans Venise ou dans l'Altar,
Et que d'ardeur mon âme avoüe
Pour ce vase, où rit ce Nectar!

***

Mais cependant que je m'amuse
A caqueter de la façon,
Je ne voy pas que je m'abuse,
Que mon goût de longueur m'accuse,
Et que je fâche l'échançon;
Baille-moy, baille-moy la coupe,
Or, sus donc, virtueuse troupe,
Que d'un Toppegay, prompt, et clair,
On fende, on perce, on entrecoupe
Toutes les régions de l'air.

***

Ha! que ce bruit m'est agréable,
Voilà répendu comme il faut,
J'en eprouve une aise incroyable,
Et nôtre débauche est louable
D'éclater pour un nom si haut;
Aux graces qu'on desire en elle,
La retenüe est criminelle,
La froideur offense Themis,
Bref, pour la rendre solennelle,
L'excès même nous est permis

[Date douteuse]

[SUR LA COQUELUCHE]

Inédit.

Bonne dame un peu trop commune
Vous aymez bien le changement.
Car apres avoir veu la Lune
4 Et hanté tout le firmament,

Vous venez troubler la cervelle
Ici-bas des pauvres humains,
Et n'y a mâle ny femelle
8 Qui ne vous passe par ses (les) mains.

Pour moy, vous me pristes à table,
Entre un melon et des muscats
Et n'y a point de connetable
12 De qui j'eusse fait plus de cas;
Je m'en fache de telle sorte
Qu'aussy tost au lit je me mis
Et dis que l'on fermast la porte
16 Au meilleur de tous mes amis.

De m'endormir point de nouvelle;
Le sommeil aux dames déplaist;
Jamais en hyver sentinelle
20 Ne retint mieux l'heure qu'il est
Et ne sçavoys par mes services
Quand j'avoys connu trente Roys
Tirer autant de benefices
24 Comme j'esternué de foys.

Mes yeux pleuroient comme une vigne
Qu'on a taillé (*sic*) hors de saison,
Ou comme un homme qui rechigne
28 Voyant fumer dans sa maison.
Pour des bonnets en obelisque
J'en avoy seize ou dix-sept
Dont le moindre eust bien fait sa nique
32 Au grand Turban de Bajazet.

Aux fievreux le courage manque
Et faut qu'il demeure couché;
Au Louvre, au palais, à la Planque,
36 On void l'homme encoqueluché,

Les Medecins, en grave geste,
Disent, n'osant pas la guarir,
Que c'est une Nimfe celeste
40 Et qu'il la fault laisser courir.

Cette pièce inédite et non datée est au *Ms. fr.* 892 de la Bib. Nat. (f. 27). Sur le f. 26 on lit cette note manuscrite : « Les poésies ms. qui suivent sont de Nicolas Vauquelin, seigneur des Yveteaux, par Y et non par I, ainsi qu'écrit le nouveau dictionnaire historique des grands hommes, par une Société de Gens de Lettres, imprimé à Caen. Ces mélanges ne paraissent pas avoir été imprimés (1).

La première, qui ne porte aucun titre, et qui est d'un style agréable, semble adressée à une espèce de Rhume, accompagné de fièvre et de toux violente, causé par l'intempérie de l'air. Comme cette maladie attaqua beaucoup de monde, il paraît qu'on la nomma la coqueluche. »

Il est probable, d'après cette note, qu'à l'époque où fut écrite cette poésie spirituelle, présentée sous la forme amusante d'une énigme, d'ailleurs facile à résoudre, une sérieuse épidémie de coqueluche sévit à Paris.

Cette pièce a été reproduite par M. F. Lachèvre : *Bibl. des Rec. Coll.* (t. IV, p. 100).

(1) Ils n'ont pas été imprimés, en effet. Ce sont les stances : *Enfermé comme les grillons...*, la fantaisie : *Nous avons icy la santé...* (Voir ci-dessus ces poésies) et la présente pièce.

ŒUVRES EN PROSE

L'œuvre en prose de Vauquelin des Yveteaux n'a pas l'importance de son œuvre poétique; trois courtes harangues, une dissertation sur l'*Institution du Prince* et quelques lettres seulement la composent. De ce que nous reproduisons ici — tout ce qu'il nous a été possible de retrouver — seule, l'*Institution du Prince* avait déjà été publiée par Blanchemain dans son édition de 1854 (avec un assez grand nombre d'erreurs de lecture).

Les notes placées au bas des pages ont été réduites au strict nécessaire pour ne pas surcharger un texte déjà long par lui-même.

LES HARANGUES

Lorsqu'en 1595, Vauquelin de la Fresnaye résigna au profit de son fils aîné, Vauquelin des Yveteaux, sa charge de Lieutenant Général au Bailliage de Caen pour une somme de 10.000 livres que celui-ci ne paya jamais, le jeune Nicolas, magistrat à 28 ans, prononça trois harangues. Elles ont été imprimées sous le titre suivant : *Trois harangues de N. Vauquelin, lieutenant général du bailliage de Caen. De l'Imprimerie de la Vefve Jacques Le Bas, Imprimeur du Roy, MDXCV* (1595), in-18 de 60 pages.

Ce petit volume est aujourd'hui introuvable. Le seul exemplaire connu était entre les mains de Julien Travers qui en publia une partie dans son *Addition à la Vie et aux Œuvres de Nicolas Vauquelin des Yveteaux*, Caen, 1856. Cet exemplaire unique est actuellement entre les mains des héritiers de J. Travers, dont la bibliothèque est sous scellés. Nous devrons donc nous contenter de reproduire les seuls passages cités par Travers, évidemment les plus intéressants. Par ces extraits, on jugera facilement de l'ensemble de cette œuvre de jeunesse, sans importance et dont la perte est sans doute peu regrettable.

(Voir dans notre *Etude sur la Vie et l'Œuvre de Des Yveteaux*, le passage concernant les *Harangues*.)

PREMIERE HARANGUE

prononcée au moment de son examen.

Extraits cités par J. Travers :

Aussi m'estoit-il avis qu'il estoit mal aisé à un homme norry dans la solitude des Muses, de gouverner la chose publique au fort d'une si orageuse tempeste, estant extraordinaire d'apprendre dans les tenebres à se rendre digne de la clarté, et que c'estoit plus sagement fait de regarder en terre ferme, sans passion et sans intérêt, un vaisseau où je n'avoy rien abandonné à la discrétion des ondes; et au milieu d'une crainte universelle entre quasi tout seul asseuré, comme on dit qu'est ce poisson dans la mer, qui dort plus profondément quand l'orage est plus grand...

Cependant, Des Yveteaux est résigné, « car que peut-on adjouster à la gloire de ceux de qui la vigilance fait dormir

tout le monde, de qui le travail établit le repos d'un chacun, et de qui les esprits se sont derobbez à eux-mesmes pour se donner aux autres, ne leur estant permis d'interrompre leur peine, non plus qu'au Ciel d'interrompre son cours... »

DEUXIEME HARANGUE

prononcée en prenant possession de son Estat.

Nous sommes plus heureux pour cette harangue, que Des Yveteaux a dû soigner tout particulièrement et que Travers, qui la publie en entier, ne trouve « ni sans fermeté ni sans grâce », malgré l'abus des citations.

Messieurs,

On a tenu que les grands orateurs et les hommes bien disans ont les désirs et les cœurs de ceux qui les écoutent en leur pouvoir, et qu'ils les peuvent rendre ployables à toutes leurs intentions. A cette heure je tiens, au contraire, que tout homme qui dit en public tombe en la servitude de celuy qui l'ecoute, et que le jugement de la suffisance des harangueurs est enfermé dans les termes de la capacité des écoutans. J'ay lu quelque part d'un Pollio Asinius, qui estoit d'un bon siècle, *qui numquam admissa multitudine declamare voluit* (1), non pas que l'ambition luy défaillist en cette partie, ne qu'il ne désirast infiniment entrer en crédit et acquérir de la reputation en ce metier où il se connoissoit bien, *sed quod in populi judicio non tantum tribuerit fidu-*

(1) Qui ne voulut jamais parler en public. Des nombreuses citations de Des Yveteaux, beaucoup n'ont pu être identifiées. Il est d'ailleurs vraisemblable que des Yveteaux lui-même, nourri de l'éloquene latine, a forgé spontanément quelques-unes de ces phrases latines.

ciœ, ut ei sua vellet committere (1). Les grands peintres, afin de n'engager pas leurs ouvrages aux mains de tout le monde, et se tirer hors de la censure populaire, dedaignent de peindre apres le naturel, et ne s'amusent qu'aux inventions eloignees de la connoissance des peuples; car tout ainsi que ceux qui sont savans en l'art, s'apperçoivent des traits particuliers qui s'echappent et se derobent de notre œil, et que *multa pictores vident in umbris, et eminentia, quæ non vidumus ipsi* (2); tout de mesme peut estre remarquerions nous pour defaut ce que les maîtres tiennent pour une des graces principales du tableau. Et comme en la pluspart des choses du monde, *infortunio potius quam merito, opinione magis quam veritate condemnamur* (3), en cecy on est agreable ou desagreable selon la diversité des jugemens et des passions particulieres :

Scinditur incertum studia in contraria vulgus (4).

On m'a beaucoup de fois dit, dans les Collèges, que jamais les paroles des Lacedemoniens ne pleurent à ceux d'Athènes pour beles qu'elles fussent, ny celles des Atheniens à ceux de Lacedemone. *Magna est eloquentia vis quæ inter obstantia erumpit, maxima quæ invitis placet* (5). Mais comme chacun doit estre plein de cette consideration de ne se produire point en la connoissance publique, n'y d'oser comparoistre devant tant de gens de mérite, qu'il ne se sente appuyé de quelque suffisance, ou pour le moins, comme je fay, d'une intention dont la fin ne peut estre desapprouvée de personne, aussi ceux qui l'ecoutent doivent, en se ramentevant la foiblesse de notre condition, excuser les défaus de celuy qui se met en ce lieu, qui est si difficile à tenir dignement, qu'il n'y

(1) Mais parce qu'il n'avait pas grande confiance dans le jugement du peuple, ne voulant se confier qu'à lui-même.

(2) Les peintres voient dans les ombres et dans les reliefs beaucoup de choses que nous-mêmes n'y voyons pas. (Cicéron, *Academica*, VII.)

(3) C'est un malheur, plutôt qu'une juste raison, une opinion plutôt qu'un fait qui nous valent une condamnation.

(4) De nombreux sentiments divisent la foule incertaine (Virgile, *Eneide*, II, 39.)

(5) La puissance de l'éloquence est grande, quand elle a raison des obstacles; elle est immense quand elle réussit à plaire à des auditeurs hostiles.

a rien en quoy ou se doive monstrer plus conscientieux et plus temperant qu'à reprendre celuy qui y est. C'estoient les Atheniens, ce me semble, qui avoient une loy qui commandoit à chasque particulier de entretenir un navire d'an en an, pour aider à fournir à l'appareil necessaire aux entreprises de la guerre, ce qui luy estoit permis de refuser, mais seulement en permettant à un autre qui entreprendroit de le faire d'entrer en la possession de son bien; de mesme s'il y avoit une loy qui permist de reprendre ceux qui disent en public, mais seulement à ceux qui se soumettroient d'entrer en leur place pour dire mieux, on verroit que cette grand' licence se changeroit bientost en crainte, qui nous obligeroit à nous taire, de peur de nous obliger à parler : *varia res est eloquentia, nec adhuc ulli sic indulsit ut tota contingat, et rarus qui facundus simul et litteratus est* (1). Quand je songe que l'on a dit que, s'il prenoit humeur à Jupiter de descendre icy-bas, et qu'il se voulust rendre adorable aux hommes par sa parole, comme à l'heure il estoit par leur creance, il faudroit qu'il prist le langage de Platon, et puis que je voy qu'un grand personnage et des plus judicieux de cet aage a escrit que *Platonis oratio nec patrono nec reo digna est* (2), je commence à avouër que *multum laudandus in quo minimum vitii* (3). Ce fut quasi la response que fist Severus Cassius au pere de Senèque, qui luy demandoit pourquoy il estoit si dissemblable à luy-mesme, et qu'il perdoit en beaucoup de choses ce qu'il gagnait de reputation par les autres, estant du tout en public abandonné de cet esprit qui l'accompagnoit en privé. Ce sont, dit-il, les loix de nostre condition qui sont inegales, ce n'est pas moy pour lesquelles *non parum est aliquid vel minimum assequi* (4), veu que *magna ingenia semper in uno plus quam in alio eminuerunt* (5). C'est beaucoup de bonne fortune, Messieurs, de tomber en un siècle poly où les forces et les grâces de la langue sont capa-

(1) L'éloquence est une chose inconstante et jusqu'ici elle n'a pas encore favorisé quelqu'un jusqu'à lui échoir entièrement: rares sont les bons orateurs lettrés.

(2) Le langage de Platon n'est digne ni d'un défendeur ni d'un accusé.

(3) Il faut beaucoup louer celui qui n'a que peu de vices.

(4) Ce n'est pas un petit mérite que de les suivre, même de loin.

(5) Les grands esprits se montrèrent toujours dans l'un plutôt que dans l'autre.

bles de soutenir les conceptions d'un bel esprit qui l'aimoit, mais c'est quand et quand aussi tomber en plus de peine d'avoir des hommes à satisfaire et à traitter, qui *non solum glandem, sed lautiores epulas fastidiunt* (1), l'ignorance et la barbarie des aages ayant beaucoup servy à faire honorer ceux *quorum velocitas solum aestimabatur claudorum comparatione* (2), comme les vices des princes qui précéderent Trajan ne donnèrent pas moins d'esclat et de lustre à ses vertus que ses vertus ne luy en donnèrent à luy mesme. Ceux qui ont esté exemplaires et admirables entre les François par le passé, ne seroyent peut estre pas remarqués bien disans aujourd'huy que la richesse de nostre langue nous a fait passer jusqu'à une si grande pureté que la lime et la polissure bien souvent affoiblit ou destruit la force de la besongne en la pluspart, comme le trop de façon cache la beauté de la matière des habits; nous allons à l'emoulure premier qu'à l'acier, aux frises et aux enjoliveures premier qu'aus materiaus du bastiment; comme sy davant que de mettre peine d'estre sains, nous mettions peine d'estre parfumés. Pline dit, en se plaignant de la vaine sumptuosité de son temps qu'il a veu que l'on faisoit les plus beaus vases d'or et qu'il suffisoit d'en enrichir les ances de pierres et de perles, mais qu'il voyoyt qu'on en faisoit le corps de pierre et les ances d'or. Ainsi en va-t-il des ouvrages d'à cette heure où il est mal aisé de remarquer l'ornement par ce que c'est tout ornement. Cette fertilité de beaus espris, Messieurs, de quoy nostre siècle est riche, me fait craindre de ne vous contenter pas en ce que je prononce, qui n'est pas une harangue, mais une excuse d'en faire, et, encor que toute ma vie j'aye esté norri aus délices de la langue, si me presentay-je à vous avecque soumission d'y estre instruit, comme je fay en la connoissance des affaires, *quæ annis solum et ipsa rerum tractatione acquiri potest* (3). C'est, je pense, en Arcadie, dit Pausanias, qu'il y a de bons nageurs, par ce que *sunt quidam lacus qui aliquo temporis spatio nandi imperitos ferunt* (4). Aussi faut-il supporter au commencement du peu

(1) Qui dédaignent non seulement les glands, mais encore les plus somptueux repas.

(2) Dont la rapidité n'était estimée qu'en comparaison des boîteux.

(3) Qui ne peut s'acquérir que par l'âge et l'expérience.

(4) Il y a des lacs qui portent pendant quelque temps ceux qui ne savent

d'expérience de ceux qui sont defectueus en une partie pour joüir à la fin de ce qu'ils auront de bon, tout ainsi comme *iis qui primo musicen discunt, citharas aliquot obterere et perdere licet* (1). Au moins je porte ce contentement en mon âme, d'entrer en ce lieu seulement en intention d'y apporter ce que je pourray d'ornement et de reverence, estant à ceux qui y tiennent les premiers rangs de recourir à eus et de se regarder, affin que les yeux du peuple ne voient rien de blasmable en leurs actions quand les leurs y auront passé :

Sic natura jubet : velocius ac citius nos
Corrumpunt vitiorum exempla domestica magnis
Cum subeunt animos authoribus (2).

Comme je sçay bien qu'il n'y a personne d'entr' eus qui aye autre but que la conservation de la gloire et de la majesté du lieu, pour petite qu'elle soit, dont l'establissement est enchaîné au respect du devoir de ceux qui sont instrumens de la justice, chascun en leurs charges differemment; de quoy je reserveray à parler à une autre occasion : car il ne me sçauroit bien sür, arrivant ici docile (3), et non pas docte, d'enseigner, et avoir tant besoin d'instruction. Mais comme on ne peut garder un fruict depuis que l'on en a osté l'écorce, aussi est-il impossible d'éviter le dechet d'un ordre quand la cerèmonie s'en perd. C'est pourquoy je diray seulement ce mot aus avocats, par ce qu'ils peuvent le plus à ce mainténement, qu'ils accroistroient leur honneur sans diminuer leur profit, s'ils veulent plaider, non pas crier, et qu'ils empeschent qu'on ne leur puisse dire justement ce que l'on disoit à ceus du temps de Sénèque : *Ligitantibus magis similes estis quam agentibus, et in altercatione potius vires laterum quam in oratione vires ingenii cognosci vultis* (4).

pas nager (traduit par Des Yveteaux de Pausanias, *Voyage en Grèce*, VIII).

(1) A ceux qui commencent l'étude de la musique, il est permis de détruire et de perdre plusieurs cithares.

(2) Ainsi l'ordonne la nature : les exemples domestiques nous corrompent plus vite, lorsqu'ils ont gagné l'âme des grands auteurs. (Juvénal, *Satire* XIV, v. 31-33.)

(3) Docile, c'est-à-dire : prêt à apprendre.

(4) Vous ressemblez plus à des plaideurs qu'à des avocats et vous voulez être plus connus par la force de votre corps dans le débat que par celle de votre esprit dans le discours.

C'est ajouter les ravines aux torrens que d'accroistre encor le tumulte des palais; et puis sont les bonnes raisons et les belles paroles qui touchent nos affections et qui les remuent, et non pas la contention de l'esprit, ny l'elevation de la voix; comme on dit que le Nil coule plus doucement et avecque moins de bruit de tous les fleuves, cependant que tousjours il emeut la cholere de tous les gouffres qui sont auprès de luy.

TROISIEME HARANGUE

prononcée à l'ouverture du palais le second jour d'octobre 1595.

J. Travers ne nous a pas conservé le texte de cette harangue; il s'est contenté de nous dire qu'elle roule sur la justice que Des Yveteaux dit « estre le premier lien de la Société humaine, le principal fondement de nostre liberté, la fontène perpétuelle de nostre bonheur : *illius idcirco servi sumus, ut liberi esse possimus* (1). » Il s'adresse aux avocats, à nouveau : « Pensez que vous estes icy pour monstrer le chemin de la justice et non pas des procez... Ne soyez pas induits à recevoir indifferemment des causes justes et injustes... Obligez-vous plus que vous ne faites à ce qui est de l'ordre, laissant ces voix aspres et enrouées à ceux qui font la chasse dans les bois, en retenant que l'avocat doit estre *instructus voce, actione et lepore* (2), comme dit Cicéron. Vous devez bien épouser les causes des parties, mais non pas les passions, et ne devez pas

(1) Nous sommes précisément ses esclaves pour pouvoir être libres.
(2) Remarquable par la parole, le geste et la grâe.

tant contester qu'il semble que vous taschiez de faire revoquer tous les jugements qui ne vous sont point favorables. » Il termine en rappelant la sainteté du serment : « Si nous gardons la foi entière et inviolable aux ennemis, aux estrangers, aux tyrans et aux pirates, combien il est dangereux de la rompre et de la violer à l'endroit de Dieu! »

L'INSTITUTION DU PRINCE

(*Posterieur à* 1643.)

Ce mémoire se trouve au début du *ms. fr.* 10210 (pages 1-14) de la Bibliothèque Nationale. Il a été composé postérieurement à 1643, puisque Louis XIII était mort. Blanchemain suppose qu'il fut demandé à Des Yveteaux au moment où Anne d'Autriche s'occupait de trouver un précepteur au jeune roi Louis XIV. Mais, bien qu'il pose dans cet opuscule, « d'excellents principes d'éducation », la réputation que lui avaient faite ses vers licencieux et ses intrigues amoureuses dut effrayer la Reine qui lui préféra Hardouin de Péréfixe (1).

Blanchemain a imprimé pour la première fois l'*Institution du Prince* (en prose) dans son édition des Œuvres de Des Yveteaux; mais il l'a transcrite avec d'assez nombreuses fautes de copie que je n'ai pas cru devoir signaler ici. De même, il avait cru bien faire en donnant à certains mots une orthographe des plus fantaisistes. Le texte ci-après est la reproduction intégrale du manuscrit de la Bibliothèque Nationale.

Il semble qu'il seroit aussy inutile de s'amuser à dire combien la bonne nourriture des Princes est importante, comme il seroit superflu de mettre peine à persuader que la bonté et la douceur de l'air est aussy necessaire à ceux qui en reçoivent les impressions, comme la corruption et l'empoisonne-

(1) Voir dans notre *Etude sur l'Œuvre de Des Yveteaux* une comparaison de cet opuscule avec l'*Institution du Prince* en vers (voir Suprà).

ment des rivieres et des fontaines publicques seroient dommageables à tout le monde; car, au lieu de regarder les almanachs pour sçavoir les bonnes ou les mauvaises annees, il ne faut que considerer les vertus et les vices des Princes, qui sont les astres des peuples et les vrays soleils de la terre. Et, comme c'est un léger advantage aux plus belles villes du monde que leurs murailles et leurs portes soyent magnifiques, si les habitans en sont vicieux et de peu de courage, aussy la splendeur et l'esclat de la fortune ne produisent que du domage et de la honte à ceux qui sont eslevés sans valleur et sans mérites, quoy que quelquefois la grandeur d'un bon vaisseau cache les defauts d'un mauvais pilote.

Mais pour venir au fait, le fondement de mon intention est de facilliter et d'applanir quelque chemin à la première instruction du Prince, lequel ayant la partie de la Royson faible, celle de la colere et de la volonté très forte, est d'autant plus difficile à gouverner qu'il semble estre nay pour gouverner et pour commander aux autres, principallement quand il est nay Roy et qu'il n'a jamais esté exercé par la bonne et par la mauvaise fortune; et encores que je m'estime entre les moindres de ceux qui peuvent apporter quelque soulagement à un labeur si penible et si glorieux; neantmoins, comme il est ordinaire à ceux qui veullent faire un grand voyage de demander le chemin aux autres qui en sont revenus, je diray, puisque l'on me le commande, ce que la souvenance et la prattique m'en ont laissé en l'esprit, tenant impossible à qui que ce soit de monstrer des voyes infaillibles par lesquelles on puisse parvenir heureusement et seurement à un chemin si haut, principallement dans la Cour, où tant de choses portent à faux; Cela n'empesche pas pourtant, qu'encore que l'on aye dit autresfois qu'il n'appartient qu'aux Roys de nourrir les Roys, que ceux qui les ont veüs nourrir n'ayent beaucoup d'advantage, quoy qu'il soit tousjours mal aysé de faire venir du bled sur les rochers, dans les sables et parmy les espines; car, quoy que la semence soit bonne, et celuy qui la jette de mesme, les sables la bruslent, les espines l'estouffent et le vent l'emporte par les chemins, ou elle est plus utille aux oyseaux qu'aux princes : et souvent on a veu que tout ce que seme le jardinier

ne leve point, et ce que la terre produit naturellement vient en abondance.

Je ne laisseray pas d'escrire que j'arrivay à la Cour par le commandement de Henry le Grand, lorsque la Reyne Marie de Medicis estoit grosse, et trouvant le Roy aupres d'elle qui faisoit marcher Monsieur de Vendosme devant luy, il me commanda de m'engager dans la conduitte de son institution, afin qu'en suitte j'entreprisse, avec plus de seureté et d'experience, la nourriture de Monsieur le Dauphin, apres celle de Monsieur de Vandosme, qui pour lors estoit en delice à Sa Majesté, qui, aussi me le bailla un peu tard, Le Roy luy ayant desja donné grand part à ses plaisirs plus secrets, et l'ayant admis à tous les entretiens du cabinet, qui sont souvent assez libres, l'employant à des choses qui sembloyent le rendre plus propre au contentement de Sa Majesté qu'au bien de son service, estant eslevé hautement et tendrement dans la paix et après les triumphes de la guerre; tellement qu'ayant eü cet employ trop tard, je le quittay, trop tost, comme je feis aussy celui duquel je fus apres honoré en qualité de precepteur de Monsieur le dauphin, lequel depuis fust louys treiziesme, et qui n'avoit pas eu, en l'aage ou est le Roy, moins de vigueur d'esprit ny de beauté de corps qu'a pour cette heure Sa Majesté.

En quoy l'on peut remarquer ce que vaut l'institution et ce que peut la nourriture; car c'estoit un subject pour en faire un grand Prince, à cause qu'il avait une assez cuisante jalouzye de son authorité, qui n'a jamais creüe en une profonde application, quoy qu'elle fust tardive aux choses que l'on luy representoit, sur lesquelles il avoit assez de jugement pour en faire une bonne eslection, qui estoit toutesfois sans suitte et sans effet, estant aysé de l'en démouvoir et de le tromper, pour ce qu'il suyvoit ses plaisirs bas et mauvais, se laissant apres persuader aux derniers qui parloyent à luy, faute d'une intelligence solide qu'il n'a jamais eüe, ou voulu avoir, pour ce qu'on luy à toujours caché les veritables causes et les premiers mouvements des choses; c'est pourquoy on à veu comme il a reussy, estant tombé fort jeune es mains de gens de peu (1), aussy ignorants du chemin de

(1) S'agit-il ici des gens de l'entourage immédiat du Dauphin, comme le maréchal de Souvré et Madame de Monglat, ou de courtisans comme Concini et de Luynes?

la reputation des Roys et des choses necessaires a la conservation de leur gloire, comme ils estoyent addonnés à leurs interests et à l'exercice des choses basses : par lesquelles pourtant ils prevaleürent et eurent le secret et la bourse entrant en la possession de l'aage et de l'esprit de Sa Majesté, apres que j'en fus party, au mespris du gouverneur et des precepteurs qui luy estoyent mal propres et tres-desagreables; ce n'est pas, tant la Cour est mauvaise, qu'il n'eust peu trouver pis, comme il n'eust peu trouver mieux.

Donc, pour eviter les accidens desquels nous avons veüs les mauvais succes, je diray ce que je devois avoir dit auparavant, que le feu Roy louys treiziesme, ou pour avoir esté nourry d'un sang maternel fort grossier et d'un laict fort espais, se trouva avec des conduits si faibles, si engagés et si peu disposés à toute sorte d'evaporation, ayant mesme la faculté ejective fort debille, en sorte que je ne l'ay veu cracher, süer ny moucher tres-rarement, cela estant les gouttieres et les purgations les plus naturelles et de plus grande descharge, tant pour la santé que pour la liberté de la parolle, de sorte que la vérité (1) me contraint de dire qu'ayant cet honneur d'estre aupres de luy, je remediois incessamment à cela, contre l'advis de son premier medecin (2) qui disoit que ce phlegme espais et ceste mucosité mal conditionnee se purgeroyent par bas, en quoy il s'est fort trompé, car Sa Majesté s'est trouvee submergé dans la quantité de ceste matiere vicieuse, qui s'est pourrie et a suffoqué la chaleur naturelle, et empesché l'ordre et la function de touttes les parties, ayant esté à la fin cause de sa mort, comme de celle du petit Roy françois, qui mourust de mesme maladie, mais non pas advancee comme celle-cy par le continüel et très-dangereux usage des medicines frequentes.

Or, encores que nous voyions, par la liberté de la parolle de nostre Roy (3) et par la facilité de sa pronunciation, que son temperamant est autre, et sa composition meilleure, neantmoins puisque la respiration vient du nes aussy bien que la bouche laquelle demeure souvent ouverte quand le

(1) Le ms. porte *liberté;* c'est évidemment une faute du copiste. (Note de Blanchemain.)

(2) Jean Héroard. (V. notre *Etude sur la Vie de Des Yveteaux.*)

(3) Louis XIV. La difficulté de prononciation du Roi Louis XIII est bien connue.

nés n'est pas libre, on ne peut avoir trop de soin de le faire moucher pour tenir cette partie en office et dans une function aysee, laquelle se retarde et fait recuire la matiere, par la negligence des jeunes Princes, qui sont emportés à leurs plaisirs plustot qu'à cette subjettion.

J'adjousteray que le premier repas qu'ils font, qui est le desjeuner, ne doit pas estre (soit pour le boire ou le manger) de choses douces et friandes, qui les desgoutent pour tout le jour en esloignant leur appetit, des viandes ordinaires lesquelles sont la meilleure nourriture. C'est ce qui doit faire prendre garde aux femmes et aux valets de chambre, qui donnent souvent des confitures et des dragees à leurs maistres, qui a cet aage la se prennent et se laissent tromper par le goust, comme faict leur esprit par la flatterie, qui tous deux corrompent la santé de l'un et de l'autre : cela a fait dire de tout temps qu'il est inutille aux gouverneurs et aux gouvernantes de fermer les grandes portes du chasteau, s'il en demeure quelque petite ouverte (1), pour ce qu'alors les souris et les renards du Louvre sont plus à craindre que les Lions de la Cour; de sorte qu'il est necessaire de s'assubjettir sans intermission, avec une assidüité perpetuelle aupres du prince et peser les moments de ses actions et de ses exercices.

Si, dès ceste heure, la Reyne lui veut designer un precepteur, il ne peut estre trop tost de le cercher affin d'en pouvoir trouver un qui soit assés habille, pour faire gouster à propos delicatement et judicieusement les bonnes choses au Roy, lequel beaucoup trouvent desja fort avancé et capable de bonnes impressions, quand on les lui donnera avec des entretiens doux, fleuris et arrousés du plaisir des comptes agreables : car la premiere conjecture d'un bon esprit est de mesler le plaisir au proffict comme les fleurs sont dans les prairies, les estoilles dans le ciel et les paysages dans les tableaux.

Mais puisqu'il ne suffist pas d'enrichir la memoire du Prince, ni de fortifier son jugement, et qu'il faut aussy lui rendre les oreilles delicates et les yeux mesmes scavants, on ne doit point luy rien faire ouyr, ny luy faire veoir d'objet qui ne soit noble, n'exposant à son imagination que les

(1) Le ms. porte, par suite d'une faute du copiste, *ouverture*.

choses plaisantes qui ont leur bienseance complette et leur ornement parfait : ce qui fait desirer d'advantage que ceux que Sa Majesté approchera (1) de luy pour y estre toujours, soyent gens bien faits qui ayent l'air, la taille et le visage agreables, la bouche aussy pure et aussy nette que l'ame, afin qu'ils ne craignent point d'approcher de Sa Majesté, ny luy d'eux; comme il me souvient que l'on faisoit de son premier medecin (2), dont le feu Roy (3) m'a souvent faict plainte, et qui cependant avoit, comme ont tous les autres medecins, les premières occasions de faveurs lui pouvant, dès qu'il est esveillé, imprimer leurs pretentions et leurs conseils dans l'esprit qui n'est pas encore engagé aux exercices du jour, et aux divers entretiens dont apres il peut estre enveloppé, en quoy on voit que cette charge n'est pas de petite importance non plus que celle du confesseur, dont je me dispense de parler.

La subjettion du gouverneur et du precepteur, comme j'ay desjà dit, est si necessaire en cette occasion qu'il semble qu'il faille parmy eux un docteur portatif, et qu'il soit, comme ils disent en Espagne, *hombre corriente*, pour ce qu'il ne faut pas s'ennuyer de rebattre les choses, et qu'il n'y a lieu, temps ny discours, qui ne donne subject d'enseigner ou de reprendre, de loüer ou de blasmer, d'imitter ou d'eviter; et à la Cour on sçait que l'occasion vaut mieux que la chose, et, que si la haquenée y va l'amble demye-heure, qu'elle y trotte trois heures.

De quelque sorte que la Reyne choisisse le precepteur, le premier et le meilleur lait qu'il puisse donner au prince, c'est l'amour et la crainte de Dieu, et luy imprimer en touttes rencontres que la piété va devant touttes les autres vertus, et que c'est d'elle que viennent toutes les felicités du Ciel et de la terre. Mais il seroit à souhaiter que ce fut par une autre dévotion que celle du feu Roy, son pere, qu'il avoit plustost prise par coustume, comme il avoit fait touttes les autres choses, sans nulle premiere intention, et sans la prattique des bonnes actions que la devotion veritable à accoustumé de produire; car la sienne estoit veritablement

(1) Ce mot est répété deux fois dans le Ms.
(2) Ce médecin s'appelait Suif. (Note de Blanchemain.)
(3) Louis XIII.

grande et visible par l'apparence, mais tres-sterille et imperceptible par les effets, sur quoy quelques-uns l'ont appelé l'incomprehensible.

C'est un usage ordinaire et tres-necessaire aux Roys, qui sont nais à une vye exemplaire, d'assister publicquement au service divin ; mais il me semble que cela ne doit pas oster à ceux qui sont aupres d'eux, les occasions particulieres de les faire ressouvenir d'eslever souvent leur cœur à Dieu en quelque lieu qu'ils soyent : car il se présente à la chasse et à la campagne mille subjets de l'admirer en ses œuvres et de se ressouvenir de sa Providence, qui a voulu faire naistre Sa Majesté par miracle, qui l'a fait asseoir par benediction dans le trosne le plus glorieux, et posseder la plus fameuse couronne du monde, sur quoy l'on luy doit principallement ramentevoir que sa divine bonté l'a fait sortir d'une Reyne non-seulement issue de tant de Roys, mais descendüe de maisons imperialles de tous les deux costés, qui n'empesche pas que les plus glorieux et les plus grands advantages qui en viennent, ne ceddent pour splendides et esclatants qu'ils soyent, à la lumiere de ses propres vertus, aussy bien qu'à celle de ses yeux (1).

D'ailleurs, chacun scait qu'il est très loüable à un prince de porter reverence à touttes les cérémonies de l'Eglise et à ses ministres mesmes; Mais c'est une chose particulièrement convenable aux opprimés, de se monstrer vengeur de touttes les violences injustes, estre prompt à la recompense des bons, et à la punition des meschants, de demeurer ferme dans la confederation de tous les princes chrestiens, puisqu'il en est le Roy, et tascher d'imiter Dieu en sa douceur et en son humanité par touttes sortes de pardons, puisqu'il ne le peut pas imiter en son tonnerre et en sa puissance.

Pour acheminer donc l'aage du Roy à ces actions la, il est nécessaire de munir sa memoire et d'y preparer son esprit, par les exercices conformes à son enfance, qui lui servent apres d'ornement et d'appuy le reste de ses jours; premierement, lui apprendre à lire; car encores que sa gouvernante et les femmes qui servent soubz elle, ou possible quelque aumosnier lui en ayent donné les commencements, c'est au precepteur à recommencer de nouveau, à le faire lire

(1) Peut-être faut-il lire *ayeux*.

haut, peu et à plusieurs fois, et puis lire apres luy, en le faisant ressouvenir et dire son advis sur beaucoup de demandes dans lesquelles il feindra d'apprendre, et luy en donnera des louanges : pour les livres, je serois d'advis de commencer par Josephe (1) et par Justin, qui sont en assez bon françois pour la cognoissance générale des histoires de l'Eglise et du monde; je meslerois Plutarque par tout, de l'impression de Vascosan, qui est le maistre des bonnes mœurs, des exemples de magnanimité, de justice et de gallenterie : les histoires particulieres iroyent après, comme celle de France de Viguier et de Commines, le Livre des Roys, les Ethiques et Politiques d'Aristote, le second livre de la Rhétorique des passions et des affections des hommes; un Botero (2) pour les relations des empires; les Vies du connestable du guesclin, de Bayart, de Ximenès, avec celle du Pape Pie cinquiesme; en espagnol, la Vie de Jacob Almanzor roy des Arabes; les Essais de Monsieur de Montagne pour la pureté de la langue, avec la bonté du livre; Seneque, de la traduction de Malherbe, des bienffaits; la Consolation (3), de Madame la Princesse de Conty, et mon Institution du Prince en vers (4), sans l'exclusion des romans et des poètes, car il faut de la salade et des fruits avec la nourriture solide, et pour aymer a voir le plus souvent des temples magnifiques et des palais eslevez, il ne faut pas renoncer aux grottes, ny haïr les perspectives et les miroirs.

Mais premier que d'entrer en nulle sorte de commerce, il est necessaire que le precepteur desgage l'esprit du prince des pensees contraires à l'intention des livres et le ramene mesme, ramassant son imagination divertie en plusieurs objets, par quelque compte de plaisir et par quelque narration agreable, de laquelle on puisse tirer proffict dès ce moment la, car il faut mettre en riant l'instrument dont on

(1) Des Yveteaux semble avoir eu pour Josèphe une grande prédilection; Héroard qui tenait, lui, pour Cicéron (V. son *Institution du Prince*), nous raconte que dès la première leçon Des Yveteaux lut un passage de Josèphe à Louis XIII.

(2) Botero, précepteur des enfants de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, né en Piémont en 1540 et mort en 1617, est auteur de divers traités de politique où il réfute Machiavel. (Note de Blanchemain.)

(3) C'est la *Consolation de Sénèque*, traduite par la Princesse de Conti. (Voir plus haut un sonnet que Des Yveteaux lui a adressé, p. 82.)

(4) (Voir plus haut, p. 48.)

veut joüer, premier que de le toucher serieusement : ce qui a tousjours heureusement reussy au comte de Gondemart, un des plus grands officiers d'Espagne, en touttes ses negociations, ayant, premier que de traitter, gaigné l'esprit et le cœur de celuy avec lequel il traittoit et de qui il voulloit tirer quelque advantage, par des loüanges, des soubzmissions et des comptes de plaisir qu'il sembloit faire avec une simplicité naturelle, et qui cependant se rapportoyent à son but, avec un grand art caché sous une franchise apparente.

Avec tous les articles precedents, deux choses sont principallement requises au mestier, la douceur judicieuse et la facilité jointe à la patience, qui est le premier fondement de touttes les deux, ayant oüy remarquer de mon temps que Monsieur de la Broüe (1), qui estoit le meilleur et le plus sçavant escuyer de France, n'a jamais faict ni bon escuyer ni bon cheval par son impatience et par sa colere.

Quant à la facillité, on a tousjours cru que la meilleure parolle pour enseigner est celle que les pages et les nourrices mesmes peuvent entendre (2), et en laquelle les sçavans peuvent proffiter et ne peuvent rien répondre, car, comme les meilleurs arbres et les plus prisés sont ceux qui sont fort hauts et qui abaissent jusqu'à terre leurs branches en se penchant vers la terre affin qu'il y ait du fruit pour les grands et pour les petits, ainsy les ames plus eslevees et plus scavantes sont celles qui se relaschent plus aysément aux rencontres necessaires, et qui s'accomodent à la portee de ceux qu'ils entretiennent.

Pour recueillir apres quelque fruict utille de la lecture, il est meilleur, ce me semble, de choisir les autheurs qui ont escript les choses generalles et selon l'ordre des temps, comme j'ai desjà dit, et les autres ensuitte; pour ce qu'un Prince est assez scavant en cela quand il sçait qu'Auguste n'estoit pas du temps d'Alexandre, ni Clovys ou Pharamond de celuy de Hugues Capet et pourveu qu'il scache les quatre premieres monarchies, qui sont aysees à retenir : Assiriens ou Hebreux, Persans, Grecs et Romains.

(1) Salomon de la Broüe a donné le *Cavalier français*, 1602, in-folio.

(2) L'influence de Malherbe sur Des Yveteaux est ici très visible; comme celui-ci est déjà loin de Ronsard et même de son propre père, Vauquelin de la Fresnaye!

Ce n'est pas qu'il faille incessamment occuper son esprit à des choses plus serieuses que son age ne porte, et qu'il ne soit necessaire d'entremesler plusieurs fables choisies dans Esope et allieurs, entre lesquelles il y en a beaucoup d'utilles et d'agreables, comme aussy luy pourront estre les gazettes, pour sçavoir les desseins de l'Europpe et les generaux qui sont en reputation, car on ne doit pas prendre la direction pour le rebuter des choses dont il faut qu'il demeure (s'il est possible) toujours en goust; mais, et veritablement, j'ay trouvé qu'un Prince de bon esprit comptera aussy aysement combien il y a de Papes, d'Empereurs et de Roys, bons et mauvais, combien il y à eu de batailles donnees depuis cent ans, combien il y a de regimens entretenus en France, comme un berger fera ses moutons et ses chevres.

On doit aussy considerer que toutes les choses qui tombent sous le poids, le nombre et la mesure, peuvent estre comprises aussy bien par les enfants que par les hommes; car deux et deux font quatre, aussy bien dans leur memoire comme dans celle des vieillards de cent ans. C'est pourquoy les cartes generalles et puis les particulieres, tant de pays que de grandes villes, peuvent estre monstress de fort bonne heure, avec les demonstrations par le compas du lieu d'où partist Alexandre Le Grand, et les autres conquerants ; de leurs passages, de leurs batailles, et du lieu de leur mort : estant tres-veritable et certain que la memoire que l'on appelle corporelle, qui consiste aux images, aux choses figurees dans les cartes et aux médailles des Empereurs et des Roys, fait arrester plus longuement dans nos esprits et y grave beaucoup mieux la souvenance des choses qui dependent de la memoire spirituelle que les livres nous rafreschissent; ce qui fait que le duc de Savoye (1), père de ceux-ci, sçavoit parfaittement l'histoire pour l'avoir apprise conjointement avec la lecture et les medailles; mais parce que le Roy louys treiziesme aymoit beaucoup mieux les armes mortes (2) que les vivantes qui font les hommes et sont les vrays et propres instruments des princes qui executtent par eux touttes sortes d'entreprises, comme les artisants font

(1) Victor Amé Ier, duc de Savoie, né en 1587, mort en 1637.

(2) Il veut peut-être dire par là que Louis XIII s'occupait de quelque art mécanique; il était en effet peintre et musicien, et d'une habileté consommée au tir de l'arquebuse. (Note de Blanchemain.)

touttes sortes d'ouvrages et de besognes par leurs outils; Il est à propos de prendre garde que Sa Majesté ne s'amuse pas trop aux mechaniques et aux choses qui dependent de la main a quoy les princes d'Italie et quelques-uns d'Allemagne sont assés enclins, et plus accoustumés aux simulacres de la guerre qu'aux effets; car ceux qui s'amusent a faire des horloges, des ponts, fondre des canons, et faire touttes sortes de machines, ont eux-mesmes plus de rapport avec les ingenieurs qu'avec les Roys, de qui la science principalle est de faire difference des hommes, de les bien cognoistre, et de les employer selon la diverse capacité de leur merite.

Ce discours à plusieurs faces et beaucoup d'estendüe sur les occasions particulieres par lesquelles on peut voir si ces amusements ont suitte, ou s'ils servent en quelque sorte à relascher l'esprit d'un jeune prince, qui se plaira à l'instruction d'une armée et a la mettre en ordre, en plomb ou autrement, faire des logements et des cartes soit pour la campagne ou pour le siège, ou la deffense imaginaire des villes, ce qu'il faut pour munir une place, la fortiffier et la deffendre; si bien que touttes ces choses dependent particulierement de la consideration de la charge de gouverneur; qui est de telle importance en la minorité du Roy principallement : que je croy que les deux personnes plus puissantes du royaume, c'est celuy qui est maistre des armes et des places au dehors ayant les forces et les armees de son maistre, et l'autre, qui tient son esprit et sa personne au dedans de la Cour, et qui peut non seullement imprimer les vertus et les vices qu'il à par coutusme et par une transfusion insensible dans son ame, mais lui donner ses opinions aussy, comme chacun a remarqué, du temps de Charles neuf, que Monsieur de Sipière (1), son gouverneur, lui avoit monstré la libéralité et luy avoit aussy enseigné à jurer. C'est pourquoy le feu Roy henry le grand qui pensoit tousjours vivre, creut n'avoir pas besoin de tant de circonspection ny d'advertance quand il donna un gouverneur à Monsieur le Dau-

(1) Philibert de Marsilly, seigneur de Cipière, né dans le Maconnais, mort en 1566 : « C'estoit, dit de Thou, un homme de bien et un grand capitaine qui n'avoit rien plus à cœur que la gloire de son élève et la tranquillité de l'Estat. »

phin; ayant souvent ouy dire à Sa Majesté qu'il estoit le premier gouverneur de son fils, et que ceux qui en auroyent la qualité ne seroit (*sic*) que pour le mener à la messe et luy faire prendre des habitudes vertueuses et des exercices convenables à sa santé.

Il disoit de plus qu'ayant perdu son pere, le Roy Anthoine, trop tost, il fut eslevé sous les yeux de la Reyne de Navarre sa mere (1), laquelle luy bailla deux gouverneurs semestres, qui lui donnoient, comme il disoit, une assez mauvaise institution, tant pour ce qu'on n'approuvoit pas lors cet ordre alternatif et intervallaire, comme il se peut approuver de la personne des soubz gouverneurs, que parce que Monsieur de la Caze, l'un des gouverneurs, estoit plus favorisé de ceste bonne Princesse que Monsieur de Moissant, ce qui causoit quelque mesintelligence entr'eux. Le Roy se souvenoit de plus, que l'on ne luy faisoit apprendre que la vie des Roys de Juda, comme à un Roy huguenot, et les quatrains de Pibrac, au lieu que son institution devoit estre ornée du récit de touttes les choses remarquables dans les royaumes, de la cognoissance des estats de princes ses voisins, du nombre et de la puissance de ses confédérés, sans limiter trop estroittement la liberté de son esprit, ny le charger aussy de trop de confusion.

Sur quoy on se doit souvenir de ce que le pape pie deuxiesme, qui estoit un des plus scavants de son siecle, avoit accoustumé de dire que les lettres et les siences estoyent comme le vin qui n'estoit point donné aux hommes pour s'enyvrer et troubler leur jugement ny pervertir leur rayson; que les lettres aussy ne doyvent pas offusquer nostre lumiere naturelle, ny estre préférées au sens commun, ni à la conversation des braves hommes, qui est la meilleure et la plus grande escolle; car les lettres pourroyent causer du dommage si elles estoyent plustost apprises par une pedanterie solitaire et abstraitte que par une liberté noble et judicieuse qui doit tousjours reduire les choses à la prattique des actions et des bons exemples de la vie et du mestier auquel nous sommes nais.

C'est pourquoy le gouverneur, de qui deppend l'entiere direction de la conduite du Prince, doit distribüer les

(1) Jeanne d'Albret

effets de sa prudence sur touttes ses actions, car encores que l'architecte ne mette point la main aux pierres, à la chaux ny au sable, il fait d'advantage, par son compas et par son plan que tous les autres, comme peut faire aussy le gouverneur.

Il semble et me vient de souvenir que henry le grand me dit qu'il voulloit que ses enfans sceussent la langue latine, encores qu'il y eüst plus de honte à l'ignorer que de proffit et de gloire aux princes à la sçavoir, mais je scays bien que j'ay esté quelquefois apelé affin de lire des despeches latines d'Alemagne et en faire pour Rome, et pour interpreter des inscriptions en vers et en prose, pour ce que le secrettaire qui d'ailleurs estoit très-habille, n'estoit pas assés exercé en cette langue, en laquelle la feüe duchesse de Rets (1) respondit par occasion et entretint les Ambassadeurs de pologne, pource qu'alors il ne se trouva personne, ny mesme entre les Esveques, qui osassent l'entreprendre, ce qui n'arriveroit pas à ceste heure, où ilz sont tous scavants en cela et en toutte autre chose.

Mais encore que les sciences qui dépendent du discours et du langage facent (2) une grand partie des ornements et de l'elegance du prince, les sciences (3) asseurées comme l'arithmétique et la geometrie, ne luy sont pas moins necessaires. Voilà pourquoy il seroit bon de les reduire à son utillité particuliere, et par sa propre cognoissance, a mesure qu'il croistra comme nous avions delibéré de faire quand je quittay le Roy, luy apprendre sur les nombres combien il y a d'infanterie et de cavallerie entretenüe en France et aux autres estats; combien de ports et de haurres (4) à barre, flot et de toutte eau ; combien il y a de greniers à sel, comme il se fait et comme il se distribüe; combien de receptes generalles, ce qui en revient au Roy, [ce] que c'est que des cinq grosses fermes, les tailles, les peages, les aydes, les constitutions de rentes, engagement et rachapt de domaine, la paulette et le reste : luy faire voir quelque fois les estats de sa maison, de l'artillerye, de l'admirauté et

(1) Claude-Catherine de Clermont, veuve de Jean d'Annebaut, baron de Retz, et épouse d'Albert de Gondi, maréchal de Retz.

(2) Mot répété deux fois dans le Ms.

(3) Mot répété deux fois dans le Ms.

(4) Havres.

de l'escurie : car pour les arts, il en doit plus tost tirer de l'utillité et du contentement par autruy que par luy mesme. Ainsi qu'il doit suffire en ce qui est de l'architecture (1) de sçavoir l'ordre des quatre colomnes, dorique et toscane, qui ne vont quasi que pour une, ïonique, corinthienne et composite, sans ignorer d'où est venüe l'invention.

Pour la peinture, c'est assés qu'il puisse juger de la bonne ou mauvaise composition d'un tableau, de la beauté des subjects qui peuvent plus agreablement reüssir soubz le pinceau, de la situation des figures principalles, et de la bienseance de touttes les autres; c'est assés, pour les pourtraicts qu'il scache faire la difference de ceux qui sont de front, de profil ou de tiers point.

Quant à la musique, il se doit contenter de bien juger des beaux chants, car les princes qui ont esté les plus scavants en cela, comme henry quatre, roy d'Espagne, et les autres, ce ne sont pas ceux qui ont mis leurs affaires en meilleur estat, non plus que ceux qui se sont d'advantage estudiés à l'eloquence des parolles qu'à l'excellence des choses et à l'execution des entreprises glorieuses, comme henry troisiesme.

Ce seroit une grande faute de laisser négliger aux princes les exercices qui developpent le corps et qui donnent l'air et la grace, comme la danse et l'escrime, et encore que l'on dit que les françois naissent le cheval entre les jambes et que le port et la belles assiette soyent plus considérables aux grands que la forme delicatte de la main, du talon ou des autres aydes qui regardent tous les quatre maneges : on doit pourtant mettre peine que nostre prince ne soit pas moindre en cela que henry le grand; qui, dans les tournoys et devant les dames, qu'il ne hayssoit pas, à tousjours passé comme le plus beau gendarme et le meilleur coureur, soit pour le port de la lance, le partement du cavallier, la beauté de la course, ou pour la justesse et la netteté de l'arrest.

Ce n'est pas que je ne prefere à tout cela la cognoissance que son gouverneur luy peut donner, sur une feüille de papier, de touttes les provinces de son royaume, et en suitte des bonnes et grandes maisons, luy faisant remarquer celles

(1) Mot répété deux fois dans le Ms.

qui sont demeurées fermes en leur devoir pour son service pendant les revoltes et les rebellions : afin d'aymer et de recompenser ceux qui en sont descendus; l'on peut reduire la science du prince en deux points dont l'un sera de garder son authorité dehors et dedans son Estat par la force et l'autre de se scavoir faire aymer par la douceur et la civilité de ses mœurs dans la Cour. L'accomplissement de ces deux choses est (1) compris dans l'amour que la noblesse et ses subjects luy portent, en quoy la liberalité peut beaucoup, non pas pour la mettre trop en usage, car elle se destruiroit bientost et periroit par elle-mesme si Sa Majesté donnoit à tout le monde; il suffit de monstrer qu'elle est dans le cœur du Prince, qui doit plustost enrichir ceux qui sont les derniers à demander et les premiers à meriter. Surtout, il seroit à désirer qu'avec le soin du gouverneur, il pleust à la Reyne, par sa bonté et par sa prudence, faire escrire au Roy touttes les déspeches estrangeres, et les autres plus importantes car ce fut par la que Churés (2), gouverneur de l'empereur Charles Cinq, forma et advança son esprit, et qu'il luy donna (3) les advantages qu'il eüst en la competence de l'empire sur le grand Roy françois lequel pourtant avoit cinq ans plus que luy; et en quoy manquèrent en Espagne Garsias de Loysa et le marquis de Veillade auprès du Roy d'Espagne, Philippe troisiesme : et peut estre les autres auprès de Philippe quatre, encore vivant, lequel tout de mesme avoit cinq ans moins que nostre Roy dernier, louys treiziesme.

J'ai desja beaucoup parlé des actions du gouverneur, et n'ay osé rien dire des choses qui servent à son election, car la Reyne à de si excellentes cognoissances d'elle-mesme qu'il semble que ce soit Dieu qui les luy donne, et elle reçoit d'ailleurs des conseils d'hommes si rares, si bien affectionnés, et si engagés aux interests de la france, que tout ce que j'ay dit ne doit estre compté à rien, sinon à une parfaitte obéissance et un bon désir de servir.

J'ay oüy dire autresfois que, pour faire un habille gouverneur, il falloit qu'il eust veu beaucoup d'hommes,

(1) Mot répété deux fois dans le Ms.
(2) Probablement Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres.
(3) Le manuscrit porte : *qui luy donna*, ce qui est une faute du copiste.

beaucoup de pays, et beaucoup de livres, et qu'il peust encore faire voir après un long age propre à ceste qualité, que les années ne luy sont pas venües pour le rendre vieil et foible, mais seullement pour le rendre venerable. Car, encore que la douceur soit le plus doux et le plus asseuré lien des esprits, il n'y a point d'ordre ny discipline au monde qui puisse se maintenir sans quelque severité, et qui n'ayt besoin aux occasions d'une authorité accompagnée de vigueur et de force. Il semble aussy qu'il seroit raysonnable d'observer pour l'institution du prince, en la personne du gouverneur ce que le Ciel mesme a enseigné d'observer en celuy qui avoit la supresme dignité au reglement des choses sacrées, estant necessaire qu'il se trouve des feüilles, des fleurs et des fruits en la vie des hommes qui president a la conduitte de ceux qui commandent aux autres : on prend l'ornement des feüilles pour la science, celuy des fleurs pour la reputation, et le fruit pour la probité, d'où naissent les bonnes œuvres et les actions pieuses, honnestes, et magnanimes qui se trouvent souvent aux hommes de bonne maison, et rarement ou feintement aux autres, si Dieu mesme ne le choisit avec un soin miraculeux.

Je rebattray sans cesse l'article de la subjettion du gouverneur, car ses yeux doivent estre continüellement attachés sur les actions du Prince, et principallement (1) aux heures de l'exercice et de l'estude, lors que les enfants d'honneur et les pages, que l'on doit bien choisir, ont plus de liberté avec leur maistre. Sur quoy je n'ay pas oublié la petite incommodité qu'eust le feu Roy au bois de Vincennes, qui ne fust sceüe alors que du medecin, de moy et de feu Monsieur de Beringhen, le plus fidelle serviteur qu'eust peu avoir jamais le Roy; ce fut un peu auparavant cela que le feu Roy henry le grand m'avoit dit qu'il falloit redoubler son soin pour veiller sur les actions de la jeunesse, et qu'il estoit estonné et fort en colere de ce qui estoit arrivé à Chantilly.

Mais l'accomplissement parfaict de touttes ces choses qui demeureroient entierement inutilles et vaines, deppend de l'obéissance du Prince et de la parfaitte intelligence du gouverneur general avec la Reyne pour le commun bien du

(1) Mot répété deux fois dans le Ms.

service de leurs Majestés afin qu'elles demeurent ensemble avec une telle composition et une si grande union de voluntés et d'esprits qu'il n'y aye jamais rien de separé ni en leur domination ny en leurs desseins. Je fus estonné un jour de ce que me dit le Mareschal d'Ancre, allant à Monceaux, que si je voulois estre des leurs, la Reyne Mere me feroit grand et riche, devant que le Roy me peut donner un *soulz sols* (1). Sur quoy ma responce fut trop philosophique et trop scholaresque pour la reduire icy : toutesfois, je ne me suis point repenty de l'avoir faitte telle ayant autant desiré ma retraitte a ce temps-là, comme ceux qui avoyent la puissance de me l'ordonner, mais il me souvient bien que les premiers soupçons que le feu Roy et la Reyne Mere ont eus l'un de l'autre avec leurs petites contradictions assez fréquentes, ont causé tout ce qui depuis est arrivé de mal qui fist bientost beaucoup de progrés.

Car le premier medecin disoit souvent au Roy, tout bas comme nous entrions dans le cabinet de la Reyne Mere, qu'il se gardast bien d'y rien manger, et si l'on luy presentoit quelque chose, qu'il dit qu'il avoit fait collation; et me souvient qu'estant entrés, leurs deux petits chiens qu'ils aimoyent passionnément et qu'ils appeloyent tous deux Favorits, se battoyent incessamment l'un contre l'autre.

Si bien que le Mareschal d'Ancre fut une fois solemnellement deputé vers moy pour persüader au Roy, de la part de la Reyne sa Mere, qu'il luy donnast son chien, et au contraire le Roy desira le sien d'elle par moy-mesme, ce qui se passa avec un refus et un mescontentement mutüel, qui s'estant accreu de jour en jour par les causes secrettes de la Cour, se convertist enfin en une mauvaise volunté, plaine de touttes sortes de meffiances qui donnerent aprés assés de lieu pour accuser, peut-estre à tort, son principal ministre d'avoir depuis manié cette paste si industrieusement en touttes les occasions, qu'il en fit un levain qui nourrist depuis pour tousjours, cette hayne enracinée dans l'âme melancholique (2) de Sa Majesté.

Tellement que ce scrupule profond et picquant luy donna par intervalle, à ce qu'on dit, une si grande terreur durant

(1) Il est à croire que Des Yveteaux, en écrivant ainsi, a voulu imiter la prononciation italienne du Maréchal d'Ancre. (Note de Blanchemain.)
(2) Mot répété deux fois dans le Ms.

sa maladie, que Sa Majesté n'a rien porté de si chargeant dans le Ciel, ny de si douloureux dans le tombeau, que le veritable regret et la sainte repentance d'avoir maltraité la Reyne sa Mere, avec un memorable exemple a la Cour et une pieuse induction au Roy son fils de faire tout autrement quand il sera en aage.

Mais si la vie du feu cardinal de Richelieu n'eust point esté diffamée alors que cette action, que peut-estre sans subject le monde a voullu nommer ingratte, et si Son Eminence pour estendre (1) les bornes de cet Estat n'en eust pas fait sa proye en le consacrant a sa propre gloire, ses desseins estoyent si relevés, ses maximes si fines, ses conseils si monarchiques, et son authorité si peu partagée, que l'on peut dire de luy que le soleil ny de ses premiers, ny de ses derniers rayons, n'a jamais veu de genie plus heureux et plus hardy; de sorte que si le Ciel à desja peu faire voir à la France qu'elle à des honneurs dont l'administration (2) sera plus salutaire et moins calamiteuse à ses peuples, elle n'aura de plusieurs siècles un tyran de si bonne grace, qui eüst esté encore plus grand s'il eüst voulu estre moindre.

Je n'oublieray pas à dire pour la fin qu'encore que tous les Roys, et principallement ceux de france, prennent assés aysément de hautes opinions de leur grandeur, et des droits de leur souveraineté, qu'il est bon d'imprimer dans leur esprit, de bonne heure, que les Roys de France n'ont point les hommes pour juges, et que leur couronne est en une independance aussy absolüe, au regard de touttes les puissances estrangeres comme leur commandement est absolu sur leurs subjects que l'on ne peut, pour quelque cause que ce soit dispenser du serment de fidélité. Ce que le prince ne peut craindre qu'en des occasions de grandes guerres civilles ou estrangeres qui peuvent naistre principallement a faute de successeurs, car quand il y en à, les deux plus mauvaises conjurations, sont celles qui se font, par ceux qui ont les armes du Prince en dehors, et par les successeurs au dedans; sur les mouvemens de la religion, principallement, qui s'esteignent à la fin du dommage des conjurateurs

(1) Après ce mot se trouvent, rayés dans le Ms, les deux mots suivants : *sans sujet.*

(2) Le Ms. porte *admiration;* c'est évidemment une faute du copiste.

sur lesquels on ne peut trop souvent ouvrir les yeux : car le commandement est la nourriture la plus naturelle et la pasture la plus friande des cœurs magnanimes un peu interessés et des autres qui n'ont autre legitime que celle qu'ils ont sur mer et sur terre par le testament d'Adam.

Je sçay bien qu'il n'y à point de nation au monde qui n'ayt produit des hommes qui ont assés escript de l'institution du prince (1), mais ils l'ont tous fait (2) en general, en monstrant des chemins par ou l'on doit aller et par où on ne va jamais, au lieu d'applanir et de facilliter les voyes conformes à la nature, à l'age et à la condition des pays, des temps et des princes.

A la suite du morceau qu'on vient de lire, se trouvent quelques anecdotes sur Louis XIII. Elles sont d'une écriture plus rapide que *l'Institution du Prince*, bien que de la main du même copiste. Quoique très probablement elles n'aient pas été écrites par Des Yveteaux, mais ajoutées par le copiste qui a dû fixer là quelques souvenirs personnels sur le Roi Louis XIII, Blanchemain les a conservées. Comme elles sont curieuses — et fort courtes — rien ne nous interdit de les reproduire ici. *La Revue rétrospective* (t. II, p. 412) les a publiées en partie, mais en en modifiant sérieusement le texte. Les voici donc telles qu'elles figurent au *ms. fr.* 10210 (p. 14) de la Bibliothèque Nationale :

Le Roy Louys treiziesme n'a jamais aymé les lettres et fort peu les gens de lettres, et l'on croit que c'estoit à cause principallement de son infirmité naturelle et begayement de langue, ne pouvant lire ni prononcer qu'avec grandissime peine, jusques là qu'un jour, ne pouvant à son gré prononcer un certain mot, il s'empoignoit le visage d'une de ses mains, tout en furie et de despit de ne pouvoir dire comme les autres, et on eust peine de l'empescher de se faire mal,

(1) Jean-Antoine de Baïf, Héroard, ont écrit des *Institutions du Prince*. Des Yveteaux lui-même en a composé une en vers (p. 48.)

(2) *ils l'ont tous fait* : ces mots sont répétés deux fois dans le Ms.

luy disant que Dieu le vouloit ainsy, pour luy faire voir que les Roys estoient subjects aux infirmités comme les autres hommes. Aux choses serieuses, il a monstré un jugement fort rassis, et a tousjours aymé la justice et l'équité; mais il a esté longtemps attaché aux humeurs de l'enfance.

***

Il y a eu de grands manquements en son éducation, par la mollesse de son gouverneur (1), pour luy avoir trop deferé du commencement, avoir esté trop indulgent à son opiniastreté, et luy laisser prendre ses plaisirs selon son inclination, qu'une fauconnerie tout proche de son cabinet le divertissoit de l'estude. Il a tenu de l'avarice du Roy son pere, et ne s'est monstré liberal qu'à ceux qui ont plié à son humeur, comme un nommé Haran, garçon de la chambre, lequel pourtant il congedia pour un petit chien qu'il avait laissé eschapper et qui avoit bourré un de ses oyseaux sans le tüer. Bien qu'il lui demandast pardon a genoux, il fut huit jours sans le voulloir voir, et ne luy eust pardonné, sans qu'on luy dit que de desespoir il s'en estoit allé dans les bois, où l'on n'avoit trouvé que son chapeau et que les loups l'avoient mangé. Après quoy il dit qu'on le cherchast, l'on luy ramena et sa paix fut faicte.

***

Il estoit extresmement colere, et un jour que son precepteur pour le latin, nommé M. de Fleurance, entra dans la gallerie ou il estoit, un de ses chiens mordit à la jambe ledit Sr de Fleurance, lequel luy donna un coup de pied, dont le chien se mist à crier. Alors le Roy vint à lui de colere et luy donna quelques coups de poingt, dont ledit sieur de Fleurance fust si touché, qu'il se mist au lict, où la fievre le prit, et en mourust peu apres.

(1) Le Maréchal de Souvré. (Voir notre *Etude sur la Vie de Des Yveteaux.*)

Le Roy aymoit fort les mechaniques, et estoit fort adroit et fort artiste à ce qu'il entreprenoit de faire, où il s'attachoit avec une patience extresme.

***

L'on luy voulust un jour faire escrire une lettre de sa main au pape, pour responce d'une que le Pape luy avoit escripte de la sienne et l'on stipula que cette lettre iroit pour sa leçon; mais comme c'estoit pour une recommandation qui ne luy plaisoit pas, jamais l'on ne peut seullement lui faire faire une grande M au commencement de lad. lettre. Enfin, M. de Souvré le pressant un peu de pres, il lui fit une repartie fort fascheuse, mais M. de Bouillon se trouvant là present, commença de le cajoller, et gagna de sorte, qu'il fist tout ce qu'on vouloit et fit satisfaction à M. de Souvré.

***

Le Roy Louis treiziesme aymoit estant jeune un sien cocher nommé Saint-Amour, avec lequel il se familiarisoit, et souvent, montant en carosse, il luy commandoit de faire claquer et faire bruit avec son foüet, et luy-mesme quelquefois voulloit faire de mesme s'il eust peu : depuis, il en fist son valet de chambre, et le mesme Saint-Amour a eu un fils recteur de l'Université. Après avoir vendu ceste charge apres la mort de son dit pere, il arriva qu'en l'an 1612 ledit Saint-Amour estant present en la Chambre du Roy, comme Sa Majesté en chargeoit à une personne de condition qu'il envoyoit en Espagne visiter l'infante sa maîtresse (1), il luy recommandoit de luy rapporter des particularités de sa taille et de sa personne, affin d'en estre informé entierement; ledit Saint-Amour s'ingera de luy dire avec liberté : Sire, si je l'avois veüe, je vous en dirois bien ce qui en est. Sur quoy il lui fist donner de l'argent, et voulut qu'il fit le voyage d'Espagne avec celuy que le Roy y envoyoit, puis le Roy disoit tout haut : Je sçay bien qu'il me rapportera la vérité et ne mentira point.

(1) La future Anne d'Autriche qu'il épousera trois ans plus tard.

RESPONSE DE MONSIEUR DES YVETEAUX, A LA LETTRE DE MONSIEUR DE LA FRENAYE (*sic*) SON FRERE

Au cours du long et pénible procès qu'Hercule Vauquelin engagea avec son oncle Nicolas, de nombreux factums furent échangés. Tallemant nous dit que « le bonhomme fit les siens lui-même »; d'ailleurs, comme on va le voir, lui-même aussi l'affirme. Les premiers factums, se rapportant uniquement aux causes du procès, et en particulier à l'assassinat de Lézinière, ont été suffisamment analysés dans notre *Etude sur la Vie de Des Yveteaux*. De nombreux extraits en ont été cités, et leur intérêt est véritablement trop localisé, dans la vie de Des Yveteaux, pour qu'on puisse songer à les reproduire ici.

Mais Guillaume Vauquelin, frère de Nicolas et père d'Hercule, adressa à son frère, en 1645, une « *Lettre pour servir de response à un Libelle diffamatoire distribué sous son nom et sous le tiltre d'un factum* » (Bib. Nat. 4° Fm. 34354). Cette lettre est un véritable réquisitoire, toujours injuste, souvent déloyal, envers son frère; Guillaume étudie — ou plutôt calomnie — toute la vie de Des Yveteaux et c'est précisément par ce fait que son accusation remonte jusqu'à l'enfance de Des Yveteaux que ce factum est intéressant.

Il est même une des sources principales de la biographie de Nicolas Vauquelin.

Des Yveteaux ne pouvait pas laisser un tel réquisitoire sans réponse et bientôt il fit imprimer la « *Res-*

ponse à la Lettre de Monsieur de la Frenaye (1) » dans laquelle il réfute, point par point, les accusations de son frère. Cette justification de toute sa vie, écrite par lui-même ne pouvait pas être omise ici. Blanchemain ne l'a pas imprimée dans son édition des Œuvres de Des Yveteaux. C'est donc la première fois que cette longue lettre est donnée in-extenso. Je n'ai pas voulu reproduire la lettre de Guillaume dénuée d'intérêt, mais j'ai été obligé d'en citer de nombreux passages en note, pour éclaircir les explications fournies par Des Yveteaux. Ces passages, entre guillemets, seront suivis de la lettre (F), lettre adoptée conventionnellement pour désigner ce factum.

Mon Frere,

Je viens de recevoir vostre papier imprimé par les mains d'un de mes amis, assés tard, et auquel je l'ay aussy-tost rendu, pource qu'il m'a dit qu'il n'estoit pas à luy. C'est pourquoy j'y répons à lettre veüe, ne croyant pas qu'il soit de la condition de mon âge ny de la dignité de mon style de les abaisser jusques-là que de travailler mon esprit, qui se doit reposer en la memoire des choses passees, pour y faire serieusement une reponse laborieuse ou industrieuse; j'ayme mieux estre redoutable à vos mensonges par les armes de la verité, que par la force des paroles, qui sont le plus souvent si trompeuses et si peu fructueuses, encore qu'elles soient écrites, qu'elles sont comme les inscriptions et les belles devises que l'on met sur le front des bastimens, et dans la frize des cheminées qui ne servent pourtant que d'entretien aux passans, et au peuple, comme feront nos discours à mon tres-grand regret. Mais je suis asseuré que le traicté de paix de Munster (2) ne sera point rompu ny diverty pour cela, et que ces debâs ne causeront point la des-union des confederés avec la Couronne de France ; que

(1) Bib. Nat. 4° Fm 34355. Voir la Bibliographie des Factums dans notre *Etude sur Des Yveteaux*.

(2) Les délibérations s'ouvrirent à Münster en avril 1645 et les traités de Westphalie furent signés le 25 octobre 1648.

d'ailleurs il est certain que l'esprit qui n'est point exercé se fletrit, et que la vertu qui n'a point d'aversaire se moisit et devient languissante. De plus je vous diray franchement qu'il y a beaucoup de gens de peu comme vous, et d'esprits fort communs, sans nom et sans merite, qui en acquiérent et se mettent en estime en écrivant aux hommes rares, et qui sont renommés par leurs vertus : car encore que je ne sois pas de ce nombre, je croy que la première clarté et la seule lumiere de vostre reputation apres soixante et dix ans à paru par celle de m'avoir osé écrire, n'y ayant aucune qualité en vous que celle de Frère, qui vous eust osé faire prendre un avantage si audacieux en une si mauvaise rencontre, dans laquelle vous prenés à tâche par cette occasion de décrier la forme et la conduite de ma vie et de ma famille, dont vous publiés et augmentés oprobrieusement les defaus, et en cachés et diminués les vertus, ou les tournés en vices, de la mesme façon que vostre fils a pris le tems par la mort de Lezinières (pensant le perdre par la mort de mon Neveu (1) son cousin) (2) d'entrer en la possession de ma maison et de mon bien par une avanture calamiteuse, dans laquelle il devoit secourir, selon toutes sortes de loix Chrestiennes, politiques, ou barbares, une antique probité affligée. Mais pour commencer à vous repondre, vous me mandés que vous doutés si j'ay fait le Factum et le Sonnet qui est à la fin de vostre réponse (3), ou de celle de vostre Clerc, surquoy je diray en riant que je n'ay jamais esté accusé comme vous, d'avoir baillé ou laissé ma besongne à faire à d'autres, et que j'ay fait l'un et reveu l'autre à demy-fait, estant asseuré sans vous le demander que, hors les loüanges que vous donnés à vostre fils, vous

(1) Nicolas Vauquelin, sieur de Sacy et de Robours.

(2) « Je sçay par le raisonnement ordinaire, qu'il est impossible que mon fils ait pû deviner que Lesiniere seroit tué dans vostre maison, et pour dire qu'il ait préparé cette action, afin d'en tirer avantage, il faudroit auparavant qu'il eust conspiré avec vos gents, et non pas avec Lesiniere qui entra seul dans vostre maison. » (F).

(3) « ... deux ouvrages qu'on dit estre sortis de vostre esprit. Le premier est un sonnet, le second est un factum... ce libelle que je n'ai cru vostre... » (F).

Le sonnet dont il s'agit est celui qui commence par ce vers :

Avoir peu de parens, moins de train que de rente...

que Guillaume a imprimé, pour la première fois, à la fin de sa lettre.

n'avés pas fait un seul mot de la lettre que vous vous attribués, et que vous ne l'avez envoyée et promenée par le monde que comme les Crieurs de Gazette, qui n'ont d'autre part à l'ouvrage qu'ils portent que la distribution, ou comme les Escuiers des Dames qui n'ont d'autre commerce avec elles que les mener en visites. Je vous ay toûjours connu pour n'avoir nulle pensée ferme ny continuée, pour n'avoir formé aucun style net ny arresté, tant s'en faut qu'il fut desgagé avec quelque ordre, comme est cestuy-cy, par lequel les choses sont déguisées avec assés d'art soûs des narrations justificatives fort simples et fort candides en apparence, mais fort fardées et fort artificieuses en effect, qui ressemblent à l'argent et à l'estain, qui sont les metaux les plus blans, et qui neantmoins font les marques et les lignes les plus noires : toutefois si l'ignorante franchise et la brusque sincerité que j'ay connües autrefois en vous estoient constantes, et qu'elles ne fussent point intervallaires par vostre legereté naturelle, je m'accomoderois à vos autres conditions, et les préfererois aux qualités malignes et fourbesques de vostre fils, que vous nommés unique, et que vous devriés nommer inique; car à parler à la mode du tems je diray avec déplaisir et sans le haïr, estimant ceux qui sont parfaits en leurs figures. que c'est le plus fidelle trompeur et l'imposteur le plus loyal qui soit aux quatre coins du monde, et qu'il n'y a point de Grec ni de Grenadin à qui il ne puisse encore mettre les armes à la main, ny de Maltais ou d'autre Insulaire qu'il ne renvoye à l'ecolle. C'est pourquoi dès que je lui escrivy, il y a douze ou quinze ans la premiere lettre (1), qu'il a fait imprimer et de laquelle il veut tirer quelque utilité normande, je luy recommandois la franchise, et le conjurois par le soin qu'il devoit avoir de prolonger mes années, et de me les rendre longues et bonnes, de vivre dans nos interests avec integrité, ne voyant encore personne de mes proches que je pusse considerer, et neantmoins quoy qu'il fût le plus avancé en âge et en la connoissance des hommes, on n'a jamais veu de legs de moy ny de dispositions testamentaires absolument en sa faveur. Cependant depuis ce temps là croyant s'estre fait maistre de mes volontés et par force, et par les règles

(1) Voir ci-après, page 202.

du pays de sapience, il n'y a mauvais tour qu'il ne m'ayt fait, ny infidélité que je n'aye éprouvée de sa part, m'ayant suscité ce dernier accident, et traicté plus mal qu'un More le plus vindicatif qui soit dans toutes les trois Affriques, ne peut traicter ses plus grands ennemis, ayant tâché de me mettre dans le mépris du monde, comme si j'eusse eu toutes les Estoiles ennemies. Toutesfois, mon frere, vous croyés que c'est la seule idée, et le simulacre vivant de toutes les sciences, que le jugement des habiles hommes qui ne sont plus, ou à qui il est échappé, s'est refugié dans sa teste, où vous pensés qu'il y à bien moins de cheveus que de vertus, que ses pensées sont angeliques, ses graces naturelles toutes celestes, que s'il mouroit tout le monde auroit les yeux pleureus et que par grace particuliere en naissant il à eu la connoissance du bien et du mal. C'est pourquoy il n'estoit pas besoin de le faire nourrir en toutes sortes de sciences comme vous écrivés (1), car c'est à mon avis ce qui le rend ainsi boursoufflé; pource que le monde dit que la science à accoustumé d'enfler : Nonobstant tout cela, un Astrologue fameux en la judiciaire, n'a pas laissé de dire de luy quand il est venu au monde qu'il estoit né un Asne au Roy de France si gros et si pesant qu'on ne le pourroit faire marcher qu'à coups de bâston, et qu'il repondoit bien qu'il ne volleroit jamais en l'air comme le Pegaze dont vous faites mention (2), mais pour voller les siens en terre qu'il n'en repondoit pas; cela peut-estre vous a obligé à publier pour affaiblir cette prediction qu'il estoit bien fait d'esprit et de corps (3) estant superflu autrement, puisqu'il est éminemment exposé à la veuë, et à la connoissance du monde, qui ne trouve pas estrange qu'il soit bien fait puis qu'il y avoit de la matière pour en faire quatre, et il seroit digne d'admiration (ayant mesme nom Hercule) si l'on estoit asseuré que ce fust le labeur d'un homme seul et

(1) « ... Je n'ay rien espargné pour l'éducation de mon fils : ç'a esté moy, et non pas vous, qui l'ay eslevé avec tous les soins qui m'ont esté possibles... Ayant rencontré un bon naturel, je l'ay fait instruire en toutes sortes de sciences afin de le rendre plus capable... » (F).

(2) « ... un courrier plus diligent, fut-il monté sur le Pegaze... » (F).

(3) « ... et que je peux dire, sans me flatter, estre bien fait d'esprit et de corps. » (F).

l'ouvrage d'une nuict, et pourroit-on dire dé-ja de lui ce que l'on disoit apres cinq cens ans de l'Empire de Rome que *magnitudine et pinguedine lavorat sua* (1). Il n'estoit pas non plus necessaire de dire qu'il a des enfans d'un honneste mariage pour justifier leur naissance : car l'on croit icy que tous les mariages sont honnestes, et qu'il y en a peu de sterilles aux villes peuplées d'honnestes gens comme Paris : ce qui me fait esperer comme je le desire, que vous aurés bien tost des lances avec des quenoüilles. Je ne laisseray pas de vous dire apres cette petite digression que je suis marry que mon sonnet (2) n'aye esté porté en Normandie comme je l'ay fait, sans avoir esté altéré par vos mauvais copistes, car il n'est vicieux que de la façon dont vous l'avez fait imprimer, y ayant des fautes poëtiques en quatre ou cinq endroits (3) : mais non pas essencielles ny de conscience : comme les foibles calomniateurs s'estudient à remarquer. Ces petits poëmes font des rayons d'une plus grande lumiere que les Grecs appellent parerga (4), qui sont plustost d'humeur et de caprice que de dessein, et qui ne peuvent estre si bien exprimés que par les morceaux delicâs que les Peintres ajoûtent de leur main aux coins de leurs Tableaux Historiques et sçavans; où l'on voit des paysages avec quelque ordre d'Architecture, et comme on à accoustumé de mêler des salades parmy les viandes solides, et mettre mémes des fleurs sur les meilleures tables. Il est permis aux espris fleuris, et qui ont de la vigueur de reste, de mêler des choses legeres avec des œuvres de plus grand poids, comme possible on en verra de moy (5). Pour la fin du Sonnet sur lequel vostre clerc plus habile que vous eust voulu faire quelque remarque scandaleuse, indigne d'un honneste homme, et d'un esprit judicieux, je diray que je n'ay pas estudié en cela à me representer seul, et que les felicités exprimées dans ce Sonnet, ne sont pas reduites à

(1) Il s'écroule sous le poids de sa propre grandeur.

(2) Il s'agit toujours du même sonnet :

Avoir peu de parens, moins de train que de rente...

(3) Cependant tous les Recueils collectifs de l'époque donnent le même texte, à quelques variantes près, peu importantes (V. ci-dessus, page 122.)

(4) Parerga. Hors-d'œuvre. Objets accessoires.

(5) Des Yveteaux n'a pas tenu sa promesse. Nous n'avons rien retrouvé de lui qui soit véritablement « d'un grand poids ».

mes imaginations particulieres, car elles se doivent estendre jusques aux pensées de ceux qui ont autrefois esté mariés; mais puis que vous ne vous estes pas contenté de mettre ce Sonnet au jour, et que vous avés voulu publier des lettres ecrites sur des sujets domestiques (1) (par lesquelles mon ame paroist pourtant plus nette que ma liberté ne semble suspecte) il est vray que si je n'estois plus observé et plus retenu que vous, j'aurois à la fin de ce papier fait imprimer une Lettre de feuë nostre Mere, qui me mandoit sur ses derniers jours que je trouvasse bon qu'elle se retirast à Paris aupres de moy, ne pouvant supporter vos mauvais traitemens, pour lesquels elle vous avoit donné sa malédiction. Surquoy je vous dirois que vous eussiés peu donner raisonnablement la vostre à ce fils si parfait, si j'eusse voulu vous faire voir des entretiens plus abominables que dissolus, contenus en une Lettre que je receu par hazard, et par equivoque de nos deux noms, qui m'ayant fait trop tost ouvrir le paquet, m'y fit trouver aussi une dépesche qui venoit de Rome, écrite par un de ses meilleurs et plus mauvais amis, que je brûlé tout à l'heure, dont le dehors seulement vous fera cognoistre le dedans, l'inscription estant en ces mots, *Al signor Hercole patricio di Gomorra* (2). Je m'ayme si peu en ces pays-là, que je ne m'y veux guere arrester, estimant plus necessaire de répondre à trois ou quatre choses, dont vous me voulés convaincre par la declaration que vous faites, que vostre fils ne m'est point redevable, taschant de le monstrer par cette lettre que vous avés envoyée, et qu'il fait porter en tous les Monasteres, Coleges, Congregations, et Synodes de village, et me fait prier en mesme téms infidellement à sa mode de n'y point faire de réponse; mais il falloit, ce me semble, devant que de purger son ingratitude, purger la vostre. Car tant que j'ay esté en quelque consideration aupres de Henry le Grand de glorieuse memoire mon Maistre, j'ay tousjours esté occupé et mon credit incessamment employé pour appaiser les querelles imperieuses, et insolentes que vous faisiés au Gouverneur de la Ville et Chasteau de Caen,

(1) Voir ci-dessous, p. 202-206.
(2) Au seigneur Hercule, patron de Gomorrhe.

avec toutes sortes d'injustes trangressions, estant souslevé et enorgueilly à cela par le peu de faveur que j'avois, de sorte que le Roy me dit un jour dans la Gallerie du Louvre en revenant des Thuilleries, *Desyveteaux vous avés un frere si coquelineus* (qui est un mot que j'ay appris de luy) *qu'encore que je vous ayme beaucoup, il me lasse et m'importune par ses impertinences si frequentes.* Sa Majesté ne laissa pas, comme vous sçavés, estant à Fontainebleau, et vous à Paris, de me redonner l'office de President Presidial de Caen, duquel le gendre de Monsieur Morant Tresorier de l'Espargne avoit esté pourveu à la recommandation de Messieurs de Sully, le Chancelier et de Guise, qui pour nostre mal'heur demeura ce soir-là le dernier au coucher du Roy, et qui tira son rideau, que je retiray demye heure apres, avec une assés perilleuse privauté, et envoya neantmoins à l'heure querir Monsieur de la Varanne, pour aller toute la nuict dire à Monsieur de Sully que si la charge m'appartenoit qu'il me fit justice, et que si elle n'estoit point à moy qu'il vouloit absolument que je l'eusse pour les agreables services que je luy rendois auprès de ses enfans (1). De sorte qu'il me semble en cela que vous me devés quelque chose, mesme par les plus chicaneuses interpretations de Normandie, pour ce que vous avés exercé, tenu et vendu la charge sans m'en faire aucune raison. Depuis sa mort, le Roy Louis XIII son fils crut pendant la confusion qui suivit la regence, que la Royne sa Mere avait pris les armes contre luy, et alla assieger le Chasteau de Caen, ou il donna la conduitte de ce siege et le commandement de ses armes à Monsieur le Mareschal de Pralin, qui dit que la première chose qu'il falloit faire, c'estoit de couper la teste au Lieutenant General, surquoy M. Arnault, Mareschal de Champ luy demanda ce qu'il pensoit dire, et que c'estoit le frere du meilleur amy qu'il eust au monde en me nommant. Ce fut alors qu'estant fort epouvanté, vous m'envoyastes

(1) « ... A ce présent que vous publiez avoir fait don à mon fils de la charge de Président au mesme Siège, que vous n'avez jamais possédée, et qui n'a point esté entre les mains de mon fils. Cet Office appartenoit à mon Père, qui me le donna, à condition de bailler dix mille livres à mon frère de Sacy, ce que je fis alors, et depuis je l'ay exercé l'espace de quarante années conjointement avec mon office de Lieutenant Général, mesmes après avoir resigné le dernier à mon fils, et depuis qu'il a eu la charge de maistre des Requestes. » (F).

en poste celuy qui a fait vostre Lettre imprimée, que je renvoyay promptement, et escrivy à tous mes amis, particulierement à Monsieur de Sceaux, Secretaire d'Estat, qui, depuis n'ayda pas seulement à vous sauver la vie, estant engagé comme vous estiés dans cette conjuration, pour laquelle l'on vous avoit promis l'office de Premier President à Roüen, mais accomoda cette affaire à vostre contentement, avec une grande peine, et une extreme affection. Je sçay bien que vostre fils ne m'a pas grande obligation pour cela; car comme je connois son naturel, il eust mieux aymé, *lugere revulsum quam debere caput*, c'est-à-dire pleurer plustost la teste de son pere que de me la devoir, et puis dire qu'il ne m'est pas moins redevable, de la sienne que vous de la vostre, d'avoir deffendu comme j'ay fait à tous ceux de chés moy de redire les dernieres et veritables paroles de feu Leziniere (1) par lesquels cet ingrat ne laisse pas d'estre criminel devant Dieu, encore qu'il ne soit pas chargé devant les hommes, n'ayant pas voulu contre mon propre interest, et pour le sien, *abscondenda profiteri nec omnia sciens, omnia exequi* (2), et avec tout cela s'il veut ne me jamais rien demander, je me tiendray fort obligé, encore que je n'aye eû que trois mil escus de l'Office de Lieutenant, et que je n'aye point porté de gans d'Espagne de sa main, croyant que luy mesme n'en à jamais eu, et pour les Tableaux vous y estes si peu sçavant, et luy aussi, que vous n'en devriés jamais parler, cela n'ayant rien de commun avec la chronique de Normandie (3). Je luy ay veritablement troqué quelques portrais domestiques de nos devanciers, à des courtisanes fameuses, cause de sa prison, dans laquelle elles me donnerent sujet de l'obliger (le Pape qui avoit esté Nonce en France se souvenant de mon nom). Ce que je dis sans vouloir obscurcir la splendeur de la delicate Histoire de Gennés, contenüe dans vostre Lettre, que l'on ne trouvera jamais dans les Annalles, Centuries ou Chronologies, de quelques Autheurs que ce soit, dont les precieux

(1) Sur la mort violente de Lézinière, voir notre *Etude sur la Vie de Des Yveteaux*.

(2) Faire paraître ce qui devait rester caché, ni sachant tout, tout poursuivre.

(3) ... « Mon fils revenant d'Espagne et d'Italie, vous apporta pour mille escus de tableaux, de desseins, de crayons, de gants d'Espagne, et d'autres curiositez et raretez qu'il vous donna. » (F).

memoires ont esté envoyés à Caen par vostre fils, cogneu de tout le monde par le nom de *fallalutti* (1). Mais cette Histoire pourtant n'a garde d'estre si plaisante ni si veritable que celle du Catalan, qui fut pris par luy pour un espion important pendant son Intendance de Languedoc, et qui luy découvrit et confessa artificieusement par son interrogatoire qu'il n'avoit d'autre pensée que d'aller à Rome à pié, afin de faire penitence, et demander pardon à Sa Saincteté *porqué avia tenido negotio conquatro animales* (2), ce que crut ce lourdaut canonisable, et depescha promptement à Monseigneur le Cardinal de Richelieu : mais le Courier fut si peu regalé et si mal depesché, que jamais Son Eminence ne parla de personne, avec une si ignominieuse déjection, et tant de mespris que de luy, et dit en colère que la cinquiesme beste, et la plus grosse avec laquelle le Catalan avoit eu affaire estoit Monsieur l'Intendant, qui fut aussitost revoqué honteusement, comme un illustre concussionnaire; Je n'avois pas laissé pourtant, par l'advis de M. le Roy de remercier Sa Majesté de ce qu'elle avoit eu ses services agreables à ma recommandation, sous laquelle il avoit mis ses fautes à couvert, ce que je fis assés commodement : mais ce ne fut pas sans la raillerie ordinaire, avec laquelle le Roy avoit accoustumé de me faire ceste grace de s'entretenir avec moy, dont la bonne fortune, et les Lettres surprises du grand Escuyer furent le sujet, me prevalant par l'avantage de vostre fils, et de sa famille, des qualités poëtiques que vous me reprochés (3) car je voulu prendre pour fable, et pour metamorphose, ce que sa Majesté et toute la Cour tenoient pour Histoire tres veritable. Ce qu'il me fascheroit bien de renouveller sans voste ingratitude. Il est vray que comme les nuës s'elevent par la vertu du Soleil, qui les attire de la terre, et puis s'estant formees couvrent à la fin, et pour quelques jours le corps de sa lumiere essentielle, ainsi depuis que je vous ay élevez, vous avés voulu diminuer ce que j'ay acquis de vray honneur, et ce qui me reste de

(1) En Italien, *falla tutti*, mot-à-mot : nous commettons tous des fautes.

(2) Parce qu'il avait fait du commerce avec quatre animaux (espagnol).

(3) « Vostre Poësie descouvre avec beaucoup de liberté celle de vos inclinations en ce qu'elle nous fait connoistre le désir, que vous avez de conserver jusques à la mort cette douceur de vie, que vous avez recherchée depuis vostre retraite hors de la Cour. » (F).

solide reputation sur mon vieil âge, n'ayant point eû d'eclat, pour petit qu'il soit, depuis vostre pretention qui ne vous ait fait mal aux yeus. Je vous demanderois volontiers qu'est devenuë la souvenance de tant de bienfais que vous promettiés si religieusement de conserver eternelle, particulierement quand vous remportâtes d'icy une somme considerable d'argent, ayant esté par ma faveur deputé de la Province de Normandie, et de la Ville de Caen tout ensemble, pour assister à l'assemblée des Estats generaux, pendant laquelle je vous tins chés moy, sans me trouver chargé de vostre equipage que vous tenés assés honneste quand ce n'est pas à vos despens : mais au lieu d'en conserver la memoire, vous me demandâtes depuis insolemment et severement où estoit une bague que je portois, et que vous vouliés sçavoir ce que j'en avois fait, et ce qu'elle estoit devenuë, pretendant des lors, en me rendant comptable, de m'oster l'usage, et la disposition des moindres choses de ma maison : Je ne puis pas estre satisfait de tout cela, sinon par le Petrarque qui dit *Chiunque dice pedante, ogni miseria conchiunde sicome nel dir ingrato sinchinde ogni difetto* (1). Car vous avés ces deus qualités au supreme degré, et principalement vostre fils qui ne peut pas oublier que depuis qu'il est Conseiller d'Estat, j'ay ecrit plusieurs fois à M. de Lionne pour le prier de luy procurer aupres de son eminence, à qui je dois beaucoup (l'Europe et la France encore plus) quelque employ aus Royaumes Estrangers, convenable à ceus qu'il avoit eu par son moyen dans les Provinces. Je n'ay pas attendu d'estre payé de ces bons Offices, en vous attachant tous deus avec des chesnes de servitude et de reproche. Je n'ay pas pensé à lier vostre condition, de façon qu'elle fust sujette à la mienne par mille sortes de soumissions, mais je n'esperois pas que ma vieillesse fust opprimée, ma réputation offusquée, et l'innocence de ma liberté vertueuse, étoufée sous le poids des calomnies de tant de libelles diffamatoires (que vous publiés au nom d'une pauvre et miserable vefve (2), les ayant

(1) « Le mot pédant renferme toutes les misères de même que le mot ingrat contient tous les défauts. » (Pétrarque).

(2) Il s'agit de la veuve du sieur Lézinière, assassiné au faubourg Saint-Germain, dans la propre maison de Des Yveteaux. (Voir notre *Etude sur la Vie de Des Yveteaux*.)

chargés de toutes les injures que vous avés creu me pouvoir appliquer, pourveu qu'elles me pussent estre nuisibles, et que vous avés empruntées des siècles, des hommes et des lieus les plus corrompus, afin de debiliter le reste de ma santé, et me faire perdre les Estriers, comme vous esperiés, ayant dit chés vous que puis que je n'estois point mort en cette occasion, je n'estois point mortel, croyant m'avoir depoüillé, et desaccompagné de toutes les choses qui m'estoyent necessaires. En quoy vous avés fait comme les serpens, qui pour nuire plus perilleusement, vont chercher les plantes les plus remplies de poison, encore qu'elles soient bien esloignées, dont ils frotent et couvrent leur plan, et mangent des herbes les plus veneneuses afin qu'apres par la suffusion de leurs mauvaises vapeurs, ils facent perir plus aisement les choses les plus pures qu'ils ont entrepris de perdre (1). C'eust esté là aussi que j'eusse deu perdre la modeste continence que je dois au public, et de la deference respectueuse qui est deuë au sang de la maison, pour vous ramentevoir le faus et solitaire Pelerinage que vous fistes il y a long-tems, à la Delivrande qui est à trois lieuës de Caen, pour l'expiation d'une certaine grossesse que je n'ay jamais ny voulu croire, ny pû décroire. C'eust esté là encore que je vous eusse deu renouveler la fin de vostre seconde femme, dont vous n'estes pas seulement coupable par les circonstances de sa mort, mais par des accusations solides, auxquelles je n'ay point voulu adjouter de foy, encore que vous m'ayés fort inquiété icy, pour sçavoir s'il n'y avoit point de Medecin qui tint l'Epilepsie contagieuse et mortelle, ce qui m'obligea de vous renvoyer à *Alexander Tralianus* : Et depuis cest accident, l'on à remarqué que vostre conscience a esté tellement agitée, que votre teste en à suivy les mouvemens par un tremblement continuel. Mais pour revenir à nos affaires, chacun sçait que vostre fils a esté de porte en porte voir tous les Conseillers d'Estats et tous les Maistres des Requestes, qu'il a fait comparoir un Advocat au Conseil du Roy, à qui Monseigneur le Chancelier parla en termes dignes de sa vertu, et de sa souveraine Magistrature, et quoy que de-

(1) Cette vieille croyance, que les serpents venimeux tiraient leur venin des plantes vénéneuses, a longtemps subsisté dans le peuple. Il a fallu les découvertes de la science moderne pour détruire cette erreur.

puis vous ayés publié par votre Lettre, qu'il n'a pas veu Messieurs du Parlement, il n'a pas laissé d'envoyer tous les parens de sa femme, qui se sont à la veuë de chacun, et à mes rencontres particulieres, declarés soliciteurs publics de cette affaire, sans mettre en conte les passedessous et les armes couvertes, avec lesquelles il a tasché par des artifices secrets de blesser ma reputation, et de faire glisser dans l'esprit de tous mes Juges de mauvaises opinions, et des impressions dangereuses de mes mœurs, et de ma conduite domestique, ayant eu auparavant un avis certain d'un de nos plus proches, et entremetteur principal, que nous nous gardassions de vostre fils qui s'estoit déclaré à luy pour le plus grand, et le plus cruel ennemy que nous eussions et qu'il avoit pour nous perdre, desjà gaigné la fameuse et celebre probité du Bailly de Saint-Germain. Mais pource que ce bon parent se sert de sa foy selon l'occurence de ses affaires, qui ne sont pas en si bon estat que je voudrois bien, nous ne donnâmes pas telle creance à ses avis, que nous devions, ni tel remede qu'il estoit necessaire aux choses. Jusques à cette heure l'effort de tous vos profons desseins n'a fait que secoüer et agiter mon esprit : mais non pas l'estonner ny le subvertir; vos persecutions ne m'ont point fait trahir la fortitude qui est la principale vertu de l'ame, et qui doit accompagner inseparablement les bonnes consciences, et je ne me suis point aperceu que cela aye par aucune dissolution, rompu ny desaccordé l'armonye et les coherances du corps, ny rendu les mouvemens de l'esprit plus foibles ny plus languissans, ce qui a esté, à ce qu'on m'a dit, une nouvelle plus triste, et plus fascheuse à vostre fils que la descente et l'invasion, qu'a fait faire Abrahin en Candie. Il me souvient que me promenant avec M. le President Janin dans le Parc de Fontainebleau, il me dit qu'il avoit appris en Hollande, où il estoit allé par le commandement du Roy, pour la paix d'Espagne et des Païs Bas, que feu M. de l'Escalle, qui pour les Lettres passoit pour une des premières et des plus vives lumieres de son temps, estoit tombé malade de ce que le Roy ne l'avoit pas choisi pour l'institution de M. le Dauphin, qui depuis fut Louis XIII, mais que ce déplaisir ne le toucha pas comme la douleur dont il mourut pour le libelle scandaleus de Sciopius, plein de medisances, piquantes et circonstan-

ciées, par lesquelles il blessoit la dignité de sa personne, et ternissoit le lustre de son nom en offusquant la splendeur d'une race, dont il avoit eu de longtemps de fort cuisantes jalousies, ce Livre ayant esté distribué soigneusement à Rome, et affiché par toutes les villes d'Italie, dans les places publiques. Il me semble pourtant que comme les loüanges fausses et flateuses que l'on nous donne en nostre presence, ne nous doivent pas plaire, ny toucher une ame bien faicte, tout de mesme les accusations calomnieuses, et les medisances pleines d'infamie ne doivent pas penetrer profondement, ny entamer jusqu'au vif la fermeté d'un esprit resolu : Surquoi Saint Paul a dit, *pro minimo mihi est quod quisque de me judicet in rebus humanis* (1), qui est un Hebraisme, et que ce n'est qu'à celuy qui a fait le cœur à juger du cœur : mais puisque les medisances et les injures qui viennent des Estrangers causent la mort, quelle douleur doivent apporter celles que nous recevons de nostre propre sang. C'est pourquoy je ne m'estonne pas si David disoit apres ses persecutions les plus sensibles, que les guerres des Ammonites, des Moabites et des Philistins ou des autres nations Payennes, ne l'avoyent point tant agité, que les maus que luy avoient causé ses proches, et ses calamités domestiques. C'est ce qui a fait dire à un Historien Espagnol, que l'empereur Charles V avoit renoncé à ses royaumes, non pas pour s'affranchir du soin, et du travail qu'apporte la domination, mais afin de sauver ses heritiers, et empescher qu'ils ne fussent damnés par l'ardente convoitise, qu'il recognoissoit en eus de posseder ses Estats, et par consequent de souhaitter sa mort, encore qu'il ne fust que leur Procureur, n'y ayant point de plus grans ennemis que ceux dont on ne se peut vanger sans faire comme les serpens qui battent leurs testes de leurs queües, quand ils ont esté frapés. Pour ce qui est de l'antiquité, et de la Noblesse de nos ayeuls, Vous les ferés venir si vous voulés, comme les Espagnols font les leurs, de la *alta linea de los godos* (2) ou comme leurs voisins, de la *Sangre real*

(1) Peu m'importe ce que chacun pense de moi pour les choses humaines.

(2) Espagnol : De la haute lignée des Goths.

de Francia (1), mais je ne suis pas marry de n'avoir pas esté avec le Duc Guillaume, au voyage d'outremer, et je vous prie que vos amis ne travaillent plus par leurs recherches à me persuader que je suis Gentilhomme, et a me faire aymer la verité, par des lettres de noblesse (2). Car j'ay ouy dire au vieus M. de Bouillon, que ceux qui n'avoyent point de vertu, n'ayant jamais monstré leur valeur par leurs actions, la vouloyent tousjours monstrer par l'Escusson de leurs Armes. Ce que je dis sans empécher que vous et vostre fils ne soyés les chefs des nostres, avec le plus haut et le plus eminent cimier de toute la Province. Je ne laisse pas de sçavoir que le fruict qui vient aux arbres les plus élevés et plus eloignés de la terre, doit estre le plus estimé, et que celuy que produisent les plus vieilles plantes est le plus dous; mais nous ne sommes pas d'un sang si illustre, ny d'une si ancienne Chevallerie, que nous devions mépriser les muscâs, les melons, et les autres fruis qui viennent de plantes basses. Je ne me suis jamais voulu glorifier du merite d'autruy, ny particulierement de celuy de mes majeurs, n'ayant pas esté plus assuré d'heriter de leurs vertus, que de leurs vices, ni si desireus de succeder à leur bien, comme vous et vostre fils l'estes de joüir du mien; chacun sçait à cette heure qu'il pleut des Gentilshommes par tout, que les Comtés, les Marquisats et les Duchés tombent du Ciel sur les maisons, comme la Manne fait dans la Poüille, et dans la Callabre sur les Therebintes : Mais quoy que vous disiés je ne m'aperçoy pas que j'aye obscurcy la lumiere de nostre race (3), par les tenebres de mon igno-

(1) Italien : Du sang des rois de France.

(2) « Vous sçavez bien que nos Ancestres estoient illustres des le temps du duc Guillaume, et que dans les plus anciennes histoires de nostre Province, et de celles d'Angleterre (a) ils sont remarquez au nombre de ceux qui estoient en la plus grande authorité de ce temps-là; mais s'ils eussent esté de vostre sentiment et s'ils avoient eu de pareilles inclinations aux vostres, vous ne seriez pas en estat de sçavoir que le nom de nostre Maison auroit mérité d'estre honoré par les Rois de quelque grâce particulière. » (F).

(a) Voir dans notre *Etude sur Vauquelin des Yveteaux*, l'origine de la famille Vauquelin et les *Histoires* auxquelles Guillaume fait allusion.

(3) « Si en cette descente honorable, et dont nous avons tous les tiltres, ceux qui ont passé dans la Magistrature, et par les grands emplois de la Robe eussent cherché comme vous les moyens de ruiner leur maison, d'ensevelir avec eux tout l'esclat et la dignité de leur race, vous n'auriez

rance, ny par la bassesse de mes actions, et si je n'ay jetté et asseuré les principales pierres de la maison de nos ancêtres, je n'en ay pas démoli les fondemens, comme vostre fils et vous, qui par une ignorance frauduleuse et matoise avés perdu en mon absence, sans que je fusse en deffaveur, la Comté et l'Abbaye de Saint Pierre sur Dive, possedée par nous il y avoit plus de cinquante ans, sur laquelle vous preniés les dix mille francs d'un Receveur à vostre poste, qui servoient à la despence des voyages de vostre fils (1) et apres avoir vollé cent mille francs que feu mon frere (2) qui la possedoit, avoit espargnés par une simplicité religieuse, et une abstinence exemplaire, vous avés en perdant la plus digne marque et le témoignage le plus precieus de la bonne grace de trois Roys, assujetti vos cohéritiers par une intélligence infidelle, et contre le gré mesme de celuy qui la possede, à des reparations imaginaires, mais solidement payées par eux, au lieu de leur faire raison de l'argent que vous aviés pris. Vous vous souviendrés qu'auparavant vous estiés des miserables nés du reject, et au mespris du monde, inconnus aux Princes et aus honnestes gens, qui sçavent que vous n'avez aucun bien que celuy que je vous ay voulu laisser, nuls amys que ceux que je vous ay fais, et que vous ne sçavés rien que vous n'ayés apris de moy qui quelquefois ay laissé tomber quelques eaux de decharge, sur un mauvais terroir, mais vous avés troublé vostre Fontaine et en avés voulu empoisonner la source par un venin public et particulier, tellement que ce seroit tourner le dos à toutes sortes de vertus, rompre avec tous ses amys, dire à Dieu à la raison, et renoncer à soy mesme, que de vous laisser tyranniquement prendre mon bien par force devant la fin de mes jours, ayant vous mesmes les premiers barré les portes de la paix, et les voyes de la reconciliation. Quant aux reproches que vous me

pas jouy des advantages qu'ils vous ont laissez, et quelque soin que l'on eust pris pour votre education, vous n'auriez pas poussé si avant une fortune, à laquelle les biens acquis par le travail de vos Ancestres, ont beaucoup contribué. » (F).

(1) « ... luy donner tous les ans dix mille livres pour ses despenses, pendant le temps de ses voyages dans les Terres estrangeres... » (F).

(2) Charles Vauquelin, abbé de Saint Pierre sur Dive, en Normandie, mort en 1637, troisième fils de Vauquelin de la Fresnaye.

faites (n'en pouvant trouver d'autres) que je me suis de long temps accoustumé à une vie si molle et si paresseuse, qu'il semble que mon ame soit ensevelie, et submergée dans les plaisirs (1), si vous estiéz assés sçavant pour décrire les jardins d'Alcinoüs, et si vous eussiés autrefois connu Armide ou Alcine, vous voudriés quasi monstrer qu'elles auroient estably l'ordre de ma delicatesse, et prescrit ma façon de vivre, mais je vous asseure que vous en avés de tres-mauvaises instructions, et ne pensés pas que pour m'étre acquis par mon labeur un loisir un peu gras, et pour avoir desiré d'estre Roy, et arbitre de mes heures, que j'en dispose nonchalemment, et vicieusement (2). Mes occupations et mes plaisirs sont tousjours honnestes, ou agreablement profitables aus autres ou à moy mesme. *Mesclando el duce con el provechoso* (3) et s'il y à quelque splendeur en ma depense, elle est sans somptuosité, ma liberalité sans magnificence, et ma liberté sans dissolution. Il y a vingt ans que je ne sçay que c'est que du Cours, des Tuilleries, ny de la Cour (4) : mais j'ay plus veu de Reynes, de Princesses et de Duchesses chez moy, que vous n'avez veu de Dames aux Noces de vostre fils, ou veritablement je n'assistay pas, tant pour mon indisposition que pour mon âge, peu convenable aux assemblées publicques, n'en voulant pas dire d'autres raisons (5). Mais il semble que vous n'ayés de la memoire que pour vous ressouvenir de ce que n'avez point receu, et qu'elle ne vous aye point esté donnée par la mere des Muses (6) et des Graces pour vous empêcher d'estre ingrat à tant d'autres bien-faits. Il est vray que je veus bien garder sans nulle interruption (7) de ne donner rien aus Dames, qui sont promtes à donner, ny à

(1) F, passim.

(2) Tout ce passage répond aux reprohes nombreux que lui fait Guillaume sur sa vie au faubourg Saint-Germain et sur ses relations avec la Du Puy. (Voir notre *Etude sur Des Yveteaux*.)

(3) Espagnol : Mêlant l'utile à l'agréable.

(4) Il y avait même 30 ans, car il quitta la Cour en 1611.

(5) La vérité est qu'il n'assista pas au mariage d'Hercule, parce qu'on n'y avait pas invité la Du Puy.

(6) Les Muses sont filles de Mnémosyne (la Mémoire).

(7) « ... Vous n'avez pas seulement honoré ma belle fille d'un bijou present de nopces; et comme apres son mariage elle vous alla rendre ses devoirs, vous distes hautement, que si son mary eust prié la Damoiselle

celles qui sont incapables de donner à ceus de ma condition. Et pour revenir à cette solitude, où l'on a eu dessein de m'engager, ce dites-vous, et à cette vie Romanciere, pleine de fausses illusions, de feints contentemens et de vanitez pipeuses (1), ce sont choses que vous persuade l'aveuglement de vostre interest, qui vous fait mettre en tresor, et en reserve tous les defaus dont vous me voulés faussement accuser parmy le peuple; Vous prenés la politesse et la delicatesse curieuse, pour une volupté vicieuse et defenduë, vous croyés que les gouts qui sont hors de commun, doivent passer pour les dégouts des bonnes choses, et sans faire la difference des hommes, en laquelle consiste la netteté du jugement, comme elle fait au discernement des choses, vous estes assés ignorant, ou assés malicieux pour ne rien deferer aus opinions particulieres des hommes rares et singuliers. Je n'ay garde de me mettre de ce rang, mais on sçait bien aussi que je suis né bien loing des rochers de l'Isle de Corse, que je n'ay pas esté nourry dans les Montagnes des Grisons, ny dans les valées de Pragelas. J'ay passé les jours les plus heureux de mon âge dans la Cour fleurissante et délicieuse du Roy Henry le Grand, où je fus appellé par sa seule election plus hautement, et receu plus favorablement que je ne merite, bien tost apres qu'il joignit à la splendeur de sa gloire, et à la dignité de ses Couronnes, l'Immortalité de ses Triomphes en donnant la paix à son Siècle : c'est là où j'ay reconnu que les honnestes gens apres avoir glorieusement satisfait à tout ce que commande le courage, et s'estre exercés en toutes les vertus de l'esprit et du corps, ne se deffendoient pas de croire que les femmes vertueuses tant par la devotion naturelle à leur sexe, que par leurs agreables gentillesses, et les diverses delicatesses de leurs ornemens, faisoyent dans la Cour la richesse la plus pompeuse, et la plus divine proportion des

du Puys d'assister à l'assemblée, qui se fist lors de la lecture du contrat, vous luy aviez destiné un diamant, que vous luy monstrates avec quelques pièces de vermeil doré. » (F).

(1) « Je serois indigne de porter la qualité de vostre frère, et aurois renoncé à tous les ressentimens de la nature, si j'entendois sans souspirer ce qui se passe chez vous, et si je lisois sans horreur ce qui en sort, comment pourrois-je sans douleur remarquer dans vostre conduite... etc. » (F, page 1. Voir tout le factum F).

beautés de la gloire du monde. Toutesfois je n'ay point veu que la douceur des plaisirs, ou la violence des passions, ni les plus frians objets ayent jamais irrité mes sens, jusques à passer à un desir irregulier ou estranger. Et si c'est vice que d'aymer la Musique, la Poësie, la Peinture et l'Architecture, qui esteignent les passions de l'avarice et de l'envie, et qui eloignent les esprits des faussetés et des procés; j'avouë que je suis, et veus estre des plus blamables du monde. Mais sans toutes ces raisons j'ay éprouvé que si j'estois assés heureux pour avoir des Terèses et des Pazitées chez moy, et en assés haute condition, pour y tenir de nouvelles Porcies, et de secondes Lucresses, elles deviendroient bien tost pour vous des Faustines et des Messalines par les calomnies de vostre fils, si elles ne me conseilloient de luy quitter dès à cette heure tout ce qui me reste de bien, et si elles ne consentoyent à m'enterrer tout en vie, portant elles mesmes avec luy les funestes flambeaux de mes funerailles precipitées. J'ay ouy dire souvent à mes amis qui plaignoient le malheur de mon innocence, que je serois toute ma vie assujetty à la censure des Partisans de vostre fils, quand meme je porterois sur moy avec veneration toutes les Reliques Sacrées de Montferrat, de Lorette et de Camaldoli; et quand je m'obligerois à l'austérité de l'ordre auquel les veus les plus estrois attachent les ames les plus Religieuses, si je n'abandonnois à son avidité la liberté de mes allées, de mes fontaines, et de mes perspectives. Cette aveugle convoitise est semblable à la voracité de ce grand poisson, à qui la graisse fait perdre l'usage, et la forme des yeux, et qui tient tousjours sa bouche ouverte, pour devorer les petits qui s'y retirent : C'est ainsi que vostre fils aveuglé de son avarice, et de l'immensité de ses concussions, a surpris la simplicité des pauvres habitans de ses villages, en leur tendant les bras, et leur conseillant par une feinte charité, de se demettre de leur bien entre ses mains, pour les guarantir des taxes et des impositions, mais en effet, pour les en depouiller et se l'approprier : il ne s'est pas contenté de les avoir privés du peu de terre qu'ils avoient, il les a encore rendus tributaires de leur travail, et de leur peine, en les contraignant par un accroissement de misères, de clorre un Parc d'une étenduë extraordinaire, aus dépens de leurs bourses, et de leurs journées, de sorte que les ayant

reduits à l'extremité, il ne peut plus rien prendre sur eux, s'il ne leve quelque nouveau tribut, sur la part qu'ils ont du Soleil et de la Lune (1). Ces inhumanités me donnent de l'horreur et de la crainte : mais je tâcheray d'empescher que l'ardeur de ses desirs insatiables, ne me fasse devenir l'exemple de l'instabilité des choses humaines, et un des prodiges d'une infelicité vertueuse, comme vous et luy estes devenus les plus dignes sujets de la plus rigoureuse punition qui soit jusques à cette heure en la mémoire des hommes. Aussi comme les Graces divines sont à ce qu'on dit plus fecondes, quand elles sont plus tardives, Dieu balance, et mesure par compensation, la tardiveté de son jugement, par la rigueur du supplice. C'est ce que vous devez apprehender pour vos crimes, et pour les suppositions que vous inventés, en m'accusant d'avoir aliéné quelque chose de mon bien, pour avoir convenu avec une de mes Nièces, femme de vertu, chargée de beaucoup d'enfants, et mariée à un homme de merite (2) d'une Terre dont vous jouyssiés injustement, sans m'en faire aucune raison. Voila d'où vous prenés sujet de m'accuser impieusement, d'avoir enrichy des personnes (3), de qui au contraire j'ay derobé le labeur, l'affection qu'ils ont depuis quinze ou vingt ans employés à la conduitte de ma maison, aus soins de ma personne, abandonnée aus injures de l'âge, sujette à des maladies perilleuses, et prostituées, avant leur assistence, aus vicieuses complexions des valés, et à leur larcins ordinaires. Cependant si vous pouviés allumer le feu du Ciel contr'eux, et consacrer leur innocence à la fureur d'une vengence imaginaire, vous croyriés avec contentemen posseder tout mon bien et le leur. M. Dupuy qui est homme de vertu et de science, par le témoignage même de vostre fils, et qui est d'aussi bon lieu, comme ceux qui estoient à la suitte du Duc Guillaume (4), ha une petite terre de deus cens escus de rente, qui a esté tousjours pos-

(1) Hercule avait été Intendant en Languedoc.

(2) Nicolas Vauquelin, sieur de Sacy et de Robours, marié à Marguerite du Puy, fille de Jeanne du Puy et de Des Yveteaux.

(3) Il s'agit du couple Du Puy.

(4) On a vu plus haut combien le frère de Des Yveteaux était fier de cet ancêtre. Adam du Puy était d'une bonne famille champenoise.

sedée par feu son pere, homme de service, et de très grand merite, qui est mort Gouverneur d'Epernay, de qui la memoire a esté considerée, avec tant de respect, que l'un des plus estimés, et des plus riches de la Provinc a espousé sa fille, et remis entre les mains de M. du Puis son beau frere, cette petite maison de laquelle vous parlés par vostre lettre avec une intention scandaleuse (1), comme si vous parliés de l'Escurial, de Caprarol et de Piti, ou comme si vous decriviés les Palais de Doria ou du duc d'Urbin, encore qu'il n'y aye autre beauté, ny autre divertissement que les bords innocens de la riviere de la Marne, ne vous souvenant pas que vous avés fait imprimer une de mes Lettres (2), par laquelle je vous mandois que je n'y pouvois recevoir vostre fils, n'y ayant aucun apartement, ny stance qui fust propre pour luy, que ce n'estoit qu'une cessine un peu plus claire qu'une Autre, et moins obscure qu'une grotte, si bien que c'eust esté recevoir un autre Hercule, en la loge d'Evandre, de laquelle j'estois obligé de me contenter, ne pouvant pas desormais en l'âge ou je suis porter mes os en des lieux plus éloignés. Cela n'empesche pas que vous ne tâchiés de persuader au monde que la Maistresse de cette cabane (3) est incommodée de diamans, chargée de rubis et d'emeraudes de la vieille roche, et je m'estonne que vous n'y avés adjousté les perles ormuzinés (4). J'avoüe que la vieillesse dont vous me reprochez les infirmitez (5) est pour moy, comme pour les autres, une Dame qui ne vient jamais qu'avec grand train, et tout mauvais; que c'est la mere des douleurs, à laquelle elles ont toutes leur refuge, et leur Asile, comme un Autel qui lui est consacré par la Nature même. C'est pourquoy vous ne me sçauriés

(1) Il s'agit de la propriété que Des Yveteaux avait à Brianval, près de Meaux, où il mourut en 1649.

(2) Cette lettre est réimprimée dans le présent volume. (V. page 205.)

(3) Jeanne Félix, femme du Puy.

(4) « ... Vous avez fait à une femme qui ne méritoit pas tant de gratification, et que la libéralité que vous n'avez jamais exercée envers aucun des vostres, ait dégénéré pour une estrangere en une si grande profusion, que vous luy ayez donné la plus grande partie du bien que vos Ancestres vous avoient laissez, et qu'elle ait seule recueilly les fruits de vos travaux, avec les presents de vostre fortune. » (F).

(5) « Vous avez Dieu mercy, une memoire si heureuse, que l'aage de soixante et dix-sept ans ne vous a pas fait oublier... » (F).

faire trouver digne de blasme, comme vous le desirés, si dans mon dernier retranchement je me suis pourveu de toutes les choses vertueuses, qui m'en pouvoient adoucir les incommodités, n'ayant en cela suivy que le Conseil des Peres, qui disent *Senum est studere hortis, et quaerere viridaria* (1), dans lesquels il faut recueillir comme une solitude ramparée, et dans une place forte, ce que l'on à eu autrefois de pensées vagabondes, et de passions qui troublent le ménage de l'ame, pour nous conserver nous mesmes, et afin qu'admirant Dieu en ses œuvres, nous puissions obtenir d'en faire de bonnes par la Grace qui en est la seule et veritable forme; mais en cela j'ay plustost étudié à l'ostentation d'une liberté honneste qu'à la separation et l'abstraction d'une retraite pleine d'une devotion aparente et masquée. Et de fait, me cognoissant plustost né à une vie innocente qu'exemplaire, je me suis démis il y a long-tems de mes Benefices, entre les mains d'un homme, qui prevenant ses années, donne des esperances certaines (2), et des promesses asseurées, d'avoir autant de part à l'empire des Lettres, et de la vertu qu'aucun de son siecle. J'ay crû que les bons Pilotes ont aussi peu de raison de se mettre ou de se tenir au port, lorsque la mer est tranquille, comme il est messeant aux vieillars de se rejetter en haute mer, dans les vagues des affaires de la Cour, lorsque les vens et les ondes sont contraires, et le vaisseau demy pourry. Quant au tems de ma retraitte, il n'a pas tout à fait dependu de moy, les hommes d'Estat sçavent que la façon, avec laquelle ceus qui sont eloignés de la Cour portent la defaveur, est plus cause de leur conservation, ou de leur ruine, que la defaveur mesme, et encore que la charge dont je fus honoré par le plus grand Roy du monde, soit pleine d'estime, et de consideration en la faisant, Elle ne laisse aucun tiltre essentiel, apres en avoir perdu l'usage et l'exercice, si elle est de sa compagnie tout à fait, d'autres dignités par lesquelles on puisse avoir rang aus Conseils (3),

(1) C'est le fait des vieillards de travailler dans les jardins et de rechercher la verdure.

(2) L'abbé de Rancé qui composa l'épitaphe de Des Yveteaux.

(3) Au moment où il quitta la Cour, Des Yveteaux fut nommé conseiller d'Estat.

et séance aux assemblées, et s'il s'y trouve quelque fois des hommes respectueux qui leur defferent, le plus souvent, il s'en trouve d'autres qui les traittent avec mépris, qui est la chose du monde la plus cuisante, et la plus sensible à ceux qui ont beaucoup d'âge, et qui ont eu beaucoup d'honneur : de sorte qu'en Espagne où ses charges sont bien plus considerées, ceux qui les ont tenuës ne viennent plus à la Cour, si on ne les demande et comme Garcias de Loayza, Precepteur de leurs derniers Roys fut loüé en cela de sa conduite; celuy de Philippes II ayant voulu y demeurer, et plaider contre son maistre, pour l'Archeveché de Tolede, mourut en prison à Rome, où il ne trouva personne qui le voulut deffendre, que le Docteur Navarre : Mais mon naturel exprimé par les Vers que j'ay fait mettre à la fin de cette Lettre (1), m'a plustost convié à la retraite que ces exemples-là et que la prudence des serpens qui ne sortent plus de leur caverne, apres avoir quitté leur vieille robbe, de peur d'exposer leur nouvelle aux accidens, et aus rencontres des passans. Et de fait, j'aurois peu dire sans le trouble que m'a suscité vostre fils, *Nunc nihi parta quies, et nulli obnoxia culpae* (2), en éprouvant qu'il n'y a pas de condition asseurée, si elle ne s'impose à elle mesme une fin arrestée, et que l'on a beau faire election de tous les vaisseaux grands ou petits, longs ou rons, on plats, ou de haut bord, on trouvera que celuy qui est au Port, est le meilleur et le plus asseuré. Les Aigles les plus nobles, quand ils sont jeunes cherchent les plus hautes Montagnes, et les rochers les plus elevés, afin de voir avec plus d'etendüe du Ciel et de terre, ce qui est propre à leur pâture, n'y ayant guere d'animaux qui puissent echapper à leur ardeur, et qui ne leur servent de prove, mais quand ils sont vieus, ils cherchent les plus vieilles Piramides, Temples abandonnés, les plus antiques, et les plus solitaires, et quasi comme immobiles, se nourrissent de leur repos mesme, et se repaissent de leur solitude en s'attachant à la Meditation

(1) Voir ces vers à la suite de l'épitaphe de Des Yveteaux dans notre *Etude sur Des Yveteaux*.

(2) Maintenant le repos est venu pour moi et aucun remords ne me trouble. Ce n'est pas tant son « naturel » qui l'a déterminé à quitter la Cour que l'influence du parti catholique avec qui il n'était pas en excellentes relations. (Voir notre *Etude sur Des Yveteaux*).

selon leur mode, et ne songeant plus qu'à adorer le Soleil. Nous devons selon la nostre, fondée sur tant de Lois sainctes et prophanes, nous detacher de toutes passions violentes, et fermer la porte aus desirs de toutes les choses perissables et terrestres, pour nous ouvrir celle du Ciel (1).

(1) A la suite de cette lettre, Des Yveteaux a fait insérer une vingtaine de vers latins que nous avons reproduits à la suite de son épitaphe dans notre *Etude sur la Vie et l'Œuvre de Des Yveteaux.*

LETTRES

Nous n'avons pu retrouver que peu de lettres de Des Yveteaux; celles que nous donnons ici — minime résultat de toutes nos recherches — sont curieuses à différents points de vue.

Voici d'abord quatre lettres de Des Yveteaux qui ont été imprimées par son frère Guillaume à la suite du long réquisitoire qu'il a dressé contre son frère aîné, qui y a répondu par la longue lettre que l'on vient de lire.

Ces quatre lettres avaient pour but, dans la pensée de Guillaume, de montrer à Des Yveteaux qu'il avait toujours été en très bons termes avec Hercule et que c'est sans aucune raison qu'il l'avait lésé, au profit de Nicolas Vauquelin de Sacy, d'un héritage qui lui revenait de droit.

Ces lettres se trouvent à la Bib. Nat. *ms. fonds. fr.* 18972, ff. 53-54. Elles sont imprimées à la suite du factum F de Guillaume (1).

[1633]

De Monsieur des Yveteaux

Mon Neveu (2).

Dès que je me suis veu en quelque estat de convalescence plustost par la diminution de mes grandes douleurs que par la condition de ma maladie, j'ai pris le temps de

(1) Voir dans notre *Etude sur Des Yveteaux* la bibliographie détaillée des factums, en tête de l'ouvrage.

(2) C'est Hercule, fils de Guillaume.

vous advertir de cette heureuse intermission, et vous donner advis de la continuation de mon amitié entiere envers vous, par l'estime que je fais de votre vertu, et de l'opinion que j'ai de l'affection respectueuse que vous me portez, que je vous prie d'accompagner de toute la franchise qui vous sera possible, cela aydera à prolonger mes jours que je ne veux plus employer qu'à servir Dieu, qui m'a fait connoistre en mon plus grand mal des choses incomprehensibles de sa gloire, et de la fermeté de sa parole, sur quoy je me sens assez bien fondé par sa divine grace : pour ne songer plus qu'à cela et à nous reunir, mon frère, vous et moy, pour recevoir tout le contentement convenable à ce dessein, afin qu'en mesnageant ma vie, et estant en estroite intelligence avec vous, tout ce qui est de séparé en mon bien se retrouve joint ensemble, à vostre advantage si peu qu'il y a, tant en mon testament et du legs que j'ai faict pour cela (1), que des autres legs qui regardent tous l'Exécuteur, estant asseuré que vous favoriserez et honorerez ce que vous scavez que j'estime, qui est ce que j'ai mené et ramené pour la dernière fois de la terre de nos ayeulz, et de qui j'ai receu une assistance indicible en mon mal (2), ce sera à moy après à purifier avec mon Dieu tout clement et tout misericordieux ce qu'il y a à dire contre sa loy et pour le monde, selon les vœux que j'en ay faicts. Je vous prieray donc sur l'esperance que j'ay du recouvrement de ma santé entiere, que mon frere, vous et noz amis n'abandonnent pas le soing de la terre de Sacy afin que l'acquisition qu'y a faicte mon frere ne fasse qu'il s'approprie par la demeure qu'il y fera, beaucoup de choses qui diminueroient le partage, dans lequel il ne se debvoit point

(1) C'est sans doute sur ce passage que s'appuyait Hercule pour revendiquer la succession de son oncle contre Nicolas de Robours. Des Yveteaux n'a jamais renié cette lettre, mais il a déclaré qu'il n'avait jamais fait aucun legs ni testament en faveur d'Hercule.

(2) Il s'agit évidemment de Jeanne Félix, femme d'Adam du Puy. Elle le soigna, paraît-il, avec un grand dévouement. Le voyage auquel fait allusion Des Yveteaux est celui qu'il fit avec elle aux Yveteaux en 1631 à la suite duquel naquit Marguerite. — On voit par cette lettre que Des Yveteaux semblait à cette époque (1633) en bons rapports avec son neveu Hercule. Les relations ont dû commencer à se tendre vers 1642 pour se rompre définitivement en 1644, au moment du mariage de Sacy-Robours avec Marguerite Du Puy.

mesler. Mon frere le President (1) n'a pas eu occasion de remercier Monsieur de Montreuil, mais au contraire, ny personne qui vive de ce qui s'est passé : car nul n'a excité la bonne volonté que j'ay eue pour vous, laquelle je commençay à vous declarer en quelques allées de mon jardin sur l'occurence de voz affaires, encore que j'eusse sceu avec contentement de la bouche de la Dame qui y fut employée que vous ne vouliez point absolument que l'on meslast l'esperance de mon bien. Si vous m'envoyez de voz nouvelles apres estre adverty de la reception de celle-cy, que ce soit par Anelot que vous ferez habiller de tanné. Je ne laisseray pas de lui donner un autre habillement icy, si de son bon gré il y veult demeurer. Ma maladie me coustera plus de mille escus, car ce mal est egal à la taille. Vostre serviteur, Des Yveteaux, ce 5 juillet 1633. Et sur le ply de la lettre est escrit : A Monsieur, Monsieur des Yveteaux, Lieutenant general au bailliage de Caen, en son absence, à Monsieur le President.

[1642]

Mon Neveu,

J'ay esté assés paresseux à respondre à celle qu'il vous a pleu de m'escrire, encore qu'elle m'ayt esté fort agreable, mais ma paresse me l'a esté encore plus; je n'ai pas laissé de la surmonter, pour vous en remercier de tout mon cœur et pour vous dire que mon frere le President de la Fresnaye vostre pere a encore voulu me renouveller les tesmoignages de son amitié qui a esté plus que fraternelle entre nous et de plus avoir tres-agreable de prendre le soing de si peu de bien que j'ay ou que nous avons en

(1) Guillaume, lieutenant général de Caen, président au Siège présidial de la même ville, père d'Hercule.

Normandie. Je prie le bon Dieu que tout succede à bien. J'escris à Monsieur de la Vallée que vous verrez et suis entierement comme de ma Niepce vostre femme, vostre serviteur. Des Yveteaux, le 16 juin 1642, à Paris.

[1642]

Mon Neveu,

J'ai receu un très-grand contentement de vostre retour, et de l'avoir appris de vous aussy bien que vostre santé, de laquelle on ne peut avoir assez de soing, et qui pourroit estre altérée en venant icy où il n'y a que de l'air et de la liberté, mais nulle commodité, ny nul ornement qui soit digne de ceux qui vous ressemblent : mais je ne seray pas longtemps privé de l'honneur que vous m'aviez voulu faire recevoir, peut estre un jour plustost, car je seray s'il plaist à Dieu, mardy à Paris comme vous dira ce porteur, en faveur duquel je désire de vous un Office, pour ce qu'il est homme de vertu et de service et que sa poursuitte est très juste comme j'ay appris par les Juges mesmes qui m'y ont promis toute facilité et le Greffier Criminel tout soulagement pour celuy qui est en peine, comme il vous dira : vous suppliant que si votre partement ne vous permet pas de faire sceller sa lettre, que vous la mettiez s'il vous plaist ès mains de quelqu'un de vos amis, reservant à vostre veüe à vous remercier de tant de courtoisie d'offices et de presens qui m'obligent de plus en plus à estre vostre serviteur. Des Yveteaux. A Brienval, le 24 octobre 1642.

[1642?]

Mon Neveu,

Mes yeux me permettent bien de vous dire que j'ay bien autant d'esperance de leur entiere guerison comme du succès de l'affaire de Monsieur (1) qui est toujours fort empesché ou invisible et puis la voye des ordonnances est assez confuse car les unes ne valent rien du tout a faute d'une bonne assignation, les autres sont si longues quand elles vont par l'ordre commun que l'attente ne s'accorde pas avec les hommes de mon aage, ce n'est pas peu qu'avec vostre affection, et vostre credit, il vous a pleu mettre l'affaire en bon chemin : Il y a assez longtemps que j'attends une lettre de change de Normandie que vous garderez jusques à ce que j'aye satisfaict à toutes les choses que Mademoiselle du Puys a requises de vous; si vous ne la recevez pas, nous serons bientost à Paris ou je vous diray comme je suis vostre serviteur (2).

Des Yveteaux.

La lettre suivante, écrite par Des Yveteaux pendant son préceptorat (1610) à un de ses bienfaiteurs (le Maréchal d'Estrées?) est curieuse par les détails qu'elle nous donne sur le caractère du jeune Roi Louis XIII. Elle a été conservée par M. le Comte de Contades. *Bulletin Archéologique de l'Orne*, 1899.

(1) Le nom est en blanc.

(2) La publication de ces quatre lettres, au cours desquelles Des Yveteaux se montre aimable, flatteur et presque obséquieux envers Hercule était très adroite. Guillaume pouvait ainsi l'accuser de haïr brusquement un neveu qu'il avait jadis estimé et aimé. Il est d'ailleurs vraisemblable que tous les torts ne furent pas du côté de Des Yveteaux et qu'Hercule, avec son avidité cupide, en eut sa bonne part.

Monsieur,

Je vous puis asseurer qu'il n'y a personne à qui je me sente obligé avec tant de consentement qu'à vous, ayant jouy de vostre esprit que j'estime plus précieus que toutes les choses du monde et reconnu votre affection par le soin continuel qu'il vous a pleu prendre de moy. Croiez que j'ay bonne volonté d'en conserver la souvenance aussi chèrement et aussi longuement que je doy, et de vous assister fidellement en tout ce qu'il vous plaira me commander pour votre service, vous aymant et vous honorant veritablement et tout ce qui vous touche. Vous estes au païs des grandes nouvelles. Pour les petites, ce que je vous puis mander de certain de Monseigneur le dauphin est sa santé. Et quant aux présages, je croy que toutes ses actions tendront à la bonté et à la gloire. Mais ce sera peut estre par des moïens mélez d'une authorité fort absolue et de quelque promptitude violente. Il a un corps parfaitement fort et un esprit egalement vigoureus, l'apprehension tardive, qui ne quite point du tout les impressions qu'on luy a données et malaisément les choses où il s'applique. Tellement qu'il faut par force attendre ses mouvemens aux actions qui ne sont pas vicieuses. Il est assez porté à la connaissance des lettres et à l'amour de la musique (1), qui pourront retenir et adoucir son naturel et, de plus, il a une telle inclination à la peinture qu'il fait comme un peintre toutes les choses dont il a les simulacres; et, encore qu'il soit sanguin, colérique, pour ce qu'il a le sang un peu grossier, lorsqu'il s'est reposé, il s'attachera au tapis une heure entiere de luy même. Dieu nous conserve le roy et la reine et vous maintienne en santé. Votre tres humb. serv. Des Y. Y.

(1) Pour la musique, ce n'est pas douteux; pour les lettres, Nicolas Le Fèvre, successeur de Des Yveteaux, a dit exactement le contraire. Des Yveteaux, très épris de belles-lettres, prêtait sans doute ses propres goûts à son royal élève.

La lettre qui suit a été écrite par Des Yveteaux au Cardinal de Richelieu à l'occasion (très probablement) de son ministère de 1624; elle est inédite et se trouve à la Bib. Nat. *ms. fr.* 25556 ff. 66-67. La réponse du Cardinal, tirée également de ce manuscrit, a été insérée dans : *Lettres de Richelieu publiées par Avenel* 1856. Gr. in-4°, T. II, p. 12-13.

[1624]

DE MONSIEUR DES YVETEAUX A M. LE CARDINAL DE RICHELIEU

Inédit.

Monseigneur,

C'est aux affaires de France à qui j'entendz faire le compliment plustost qu'à vostre Seigneurie Illustrissime. Car encore que j'en ignorasse la composition et la santé qui ne pouvoit estre mauvaise soubz un sy grand Prince, il leur a pourtant donné meilleur visage et a ce me semble bien plus affermy la gloire a son service en les mettant a couvert soubs l'autorité de vostre reputation et les faisant quand et quand esclatter soubs la splendeur de vostre dignité qui toutes fois est la chose que j'ayme et que j'estime le moins en vous. Car sy le meryte confessé a desja sa recompense et qu'aux monarchies ce soit l'occasion qui donne les honneurs et la vertu qui les face meriter, il y a longtemps qu'en toutes les sortes ils sont attachés à vostre personne comme ils sont exemplaires à vostre Maison. Mais entre les hommes excellents les uns ont tousjours admiré les richesses et les delices de vostre esprit de party en des cognoissances sy profondes et des lumieres sy vives, Les autres ont reveré la pieuse magnanimité de vostre courage, la vertueuse magnificence de vos mœurs, la genereuse delicatesse de voz desirs et de voz pensées qui sont autant de feuz du ciel et comme des formes angeliques abstraites de toutes choses basses et materielles. Je parle

de vous comme cela dans mon jardin avec les honnestes gens tellement que sy cet entretien a de la complaisance courtisane elle n'est que pour la satisfaction de moy mesme qui n'ay plus d'autre pretention que de me contanter aux choses que j'honore et que je tiens dignes de louange. Ayans mesme tousjours fuy l'honneur de vostre presence et craint les charmes de vostre conversation pour ce que j'ay creu qu'il n'y avoit presque plus de lieu où je deusse courre fortune de desemparer et perdre ma liberté que chez vous. Pour cette heure il me suffira de vous offrir mon affection en party soubs une très humble, très obeyssante et très fidelle servitude et de me promettre en general toutes sortes d'effectz glorieux de vostre assomption en quelques termes qu'elle soit que chascun doibt croire infaillibles selon les degrés des vertus du Roy et de vostre suffisance, mais incertains selon les regles de la cour que j'ay ouy tenir en beaucoup de choses semblables à la navigation et dissemblables en une (?) que plus souvent les mauvais Philosophes font leurs virages plus prosperes et arrivent quelques fois plus heureusement car tout le monde peut respondre de la conduitte et du Regime de la Vye. Mais nul ne se peut garantir des impressions d'un air inconstant et corrompu comme est celluy de la Cour des plus grands Princes. Vous avez pourtant de bonne heure pourveu à cela aussy glorieusement et seurement que nul autre de l'Europe plus par vostre vertu que par vostre fortune que je prie Dieu

Monseigneur,

qu'il vous conserve perpetuelle en une santé convenable à la force de voz actions et à la gloire de cet Estat.

Vostre...

RESPONCE [DU CARDINAL DE RICHELIEU]

Monsieur,

Vostre merite est tel que je ne puis que je ne face un estat tres particulier et de vostre affection en mon endroit et de l'estime que vous me tesmoignez faire de ma personne. Sy Dieu m'avoit donné

les qualités que vous pensez qui soient en moy je me resjouirois a cela tant de l'honneur qu'il a pleu au Roy me faire comme je le recois avec humilité et mesfiance de moy mesme. Ce n'est pas que je me recognoisse avoir quelque fois d'Esprit propre pour servir sa Majesté es occasions qui se presentent et se peuvent rencontrer. Mais le concours de tant de circonstances est sy necessaire que je ne puis que je n'apprehende qu'il ne m'en manque quelqu'une dont le deffault rende mes services beaucoup moindres que mes desirs. Vous estes sy experimenté aux navigations de ce monde que j'ay receu ce que vous m'en mandez comme d'une personne qui peut constamment juger de l'advenir par le passé. Quoy qu'arrive je feray mon debvoir en servant comme je l'ay fait, en obeyssant et j'espere que Dieu benira le zelle avec lequel je rechercheray les occasions de rendre au Roy à l'advantage de son Estat ce qu'il peut attendre d'un vray subjet et à l'augmentation de la gloire de Sa personne ce que luy doibt une créature très obligée. Sy en ce dessain, j'ay lieu de vous servir comme je le desire, je penseray beaucoup gagner en faisant veoir par ce moyen que parmy plusieurs qualités mediocres qui sont en moy, au moins ay je en eminance celle d'estimer les personnes de vostre merite, lequel vous congnoistrés par mes actions qui vous tesmoigneront plus que mes parolles que je suis M[onsieur] v[ostre]...

Voici maintenant une véritable lettre d'amour, passionnée, et dont le ton semble sincère. Nous ignorons quelle femme en était la destinataire. M. le Comte de Contades qui a recueilli cette lettre (*Bulletin archéologique de l'Orne* 1899) suppose qu'il s'agit de Madame de Saint-Germain-Prevost avec qui Des Yveteaux eut des relations fort intimes, à plusieurs reprises, et qui même lui valurent quelques coups de bâton de la part du mari. (V. notre *Etude sur la Vie de Des Yveteaux.*)

[1630 environ]

Madame,

Ce premier accez m'a fait sentir quel sera le reste de la maladie, ayant, je vous jure, extrêmement souffert pour avoir seullement tourné le dos aux portes de Paris. Pensez

que vos yeux que j'ayme tant iront luyre sur mille sortes de personnes qui n'en reconnoissent pas la lumiere. A Dieu, dès à cette heure, le plus doux et le plus cruel objet de mes désirs. Vous m'ostez à jamais la vanité et la presomption de voir qu'au milieu d'une flame et si sainte et si forte, ma cognoissance vous retient si peu qu'il semble que ce soit elle qui vous jette hors de Paris que vous n'avez pas quitté depuis si longtemps. Prenez-vous à la promptitude de cette lettre, que j'ecris sans y pancer, si vous vous offencez de ce discours qui est à la vérité inutille puisqu'il est contre ce que vous m'avez dit... Je vous monstre bien que vous m'avez permis de barbouiller le papier et que mon dessein est plustôt de tesmoigner comme j'ayme que comme j'écris. C'est pourquoi je vous dirai encore que je suis marry d'estre si peu de chose. Mais cela ne doit point empescher votre affection. Car j'en suis plus capable de recevoir de l'obligation de vous qui pouvez donner à la chose la plus imparfaite telle qualité que vous voudrés. Je demeure à regret sur ces parolles de peur que vous ne disiez que ce pied n'est pas de cette jambe et que cela ne soit trop recherché. Croiez-moy qu'il n'y a que la naïveté, et, au lieu de beaucoup d'art et d'une haute fortune, je vous offre de la fidelité et de la discrétion. Mettez donc sur tout votre esprit en repos pendant votre voiage sans vous deffier de moy. Et croiez que si tous veus se doibvent randre saintement quand on les a faits, je suis obligé aus mieus avec trop de raison, commenceant de ce jour à vous protester que je vous aimeray et vous honoreray toute ma vie, je croy, plus que femme du monde, et que j'auray toujours en vostre absence votre image dans mon cœur en plus puissante déité que j'aye eu en terre... Adieu, ma seule rêverie et mon bien unique.

La lettre qui suit est adressée à M. Du Puy, Conseiller d'Estat. Elle est tirée des *ms. Dupuy*, vol. 803, p. 304 (Bib. Nat.); Blanchemain l'a reproduite dans son édition des Œuvres de Des Yveteaux (p. 129-130).

Elle fut écrite vers 1645 car elle parle de la trahison dont Edouard Le Prévost (était-ce le fils de Mme de Saint-Germain-Prevost?) se montra coupable envers Des Yveteaux. Or, celui-ci resta en bons termes très longtemps avec lui. En 1639, Des Yveteaux avait fait don à Edouard Le Prevost d'une maison « sise rue des Marais, du Colombier, et des Augustins réformés » (Arch. Nat. Y 180. f. 63.) Plus tard, lorsqu'en 1644 (le 27 décembre), Des Yveteaux donna à son neveu Hercule sa terre de Sacy, il lui en donna un tiers à titre gratuit et lui vendit le reste à charge de verser certaines sommes à différentes personnes et en particulier, 30.000 livres tournois à Edouard Le Prevost (Arch. Nat., Y. 184, f. 113).

Ces différentes donations prouvent que Des Yveteaux avait ce « notaire et secrétaire du Roi » en amitié. Mais par suite « de la remarquable trahison » de l'ingrat, Des Yveteaux semble avoir rompu avec lui, et vers 1645, il écrivit la lettre suivante à M. Du Puy.

A MONSIEUR DU PUY

Conseiller d'Estat.

Monsieur,

J'ay tousjours tant honoré vostre vertu et me suis trouvé si disposé de tout temps à faire ce que vous me voudriez commander, que presentement les loyx de nostre amitié et du respect que je vous doy, avec les offices importans que j'ai reçeus de vous, ne me permettent point de vous cacher l'infidelite et la remarquable trahison que m'a faite Edouard Le Prevost, aussy bien preparé à une si illustre perfidie, comme il le devoit estre à une reconnoissance très convenable, au traitement qu'il a tousjours reçeu de moy, pouvant dire avec verité que Madame sa mere s'est servie long-temps de plus de cent mille francs de mon argent, qu'il a enfin dissip[és] tout seul, par des dissolutions fort basses et fort infames.

Je n'ay pas layssé de déclarer si insidieusement son mechant dessein contre moy, qu'il n'y a jamais eu de vice de mulet qui ayt egallé le sien, ce que j'ay long- temps negligé de vous escrire, tant pour la peine que j'avoy de blesser la chasteté de votre entretien que pour ce que le plaisir que j'ai desja reçeu de son eslongnement, et de la rupture d'une société inutille et très-vicieuse est plus grand que ne sera, Dieu aydant, le dommage des tours qu'il pourra continuer de me faire, pour meschans qu'ils soyent. Mais je me suis senty d'ailleurs si naturellement obligé à conserver l'éminente et profonde veneration en laquelle j'ay tousjours eu le nom et la maison de Thou, aussy bien que les personnes, que j'ay creu vous devoir renouveler qu'il n'y a rien qui me peust jamais detacher de la syncere devotion que j'ay au bien de leur service. Ce qui me fait vous supplier de me faire cette grace d'obtenir, par vostre bonté judicieuse, que les marques dont il a pleu à Monsieur de Thou de m'honorer par son amitié ne souffrent point d'alteration, puis que rien ne peut jamais causer de diminution en la très-humble servitude avec laquelle je suis,

Monsieur,

Vostre tres-obeyssant et tres-affectionné serviteur,

Des Yveteaux.

Voici, pour terminer, une lettre de Des Yveteaux à son élève, César de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées; cette lettre d'un latin, sinon élégant, du moins correct, est la meilleure réponse à faire à ses ennemis qui lui reprochaient son ignorance. Une telle lettre implique une longue habitude et un maniement très sûr de la langue latine; elle est tirée du *Bulletin archéologique de l'Orne*, 1899, dans lequel M. le Comte de Contades l'avait insérée.

[1606?]

Placuerunt mihi supramodum litteræ tuæ. Et si forsitan jussu Regis scriptæ. Aetatis enim et voluptatis impetus nundum te potitur nostri memorem esse. Ut ut sit, gratissimum est quidquid a te scribitur, non tanquam a principe, sed ab eo, quem summe amavi et colui, omnibusque virtutibus ornatum excupivi, nulla utilitatis privatæ, aut fortunarum humanarum habita ratione. Quo factum est ut rumores qui de te aliquando falso probati sunt, veram mihi concitarunt iracundiam : neque enim te credere potui felicem opibus et gratia valentem et optimarum artium studiis eruditum, nisi principis animum gerendo, spem vitae omnem in Deo colloces, R. et Rnæ obsequentissimus te præbeas, stes promissis, nil subentem agas vulturis, animos blando sermone delinias. Non eo dico, Cæsar, quo te ab his virtutibus alienum esse cognoscam; sœpissime enim perspecta est altitudo animi tui, et etiam intempestive accedentibus et impudenter rogantibus cognita facilitas. Sed quod ætati et levitati tuæ dandum esset naturæ tribuitur, miranturque omnes te aulico usu, litterarum cognitione et præstantem, cœteros principes benevolentiæ colligendæ artificio non vincere. Nulla agenda mitto quæ ad discessum accinctus scribam. Fero historiographum Gallicum sed cura Marianam hispanico et latino sermone emendum. Tuus usu et studio obsequentissimus et addictissimus. Y. Y.

TRADUCTION DE LA LETTRE PRECEDENTE

Votre lettre, eût-elle été écrite sur l'ordre du roi, m'a fait le plus grand plaisir. L'entraînement de l'âge et du plaisir vous empêche encore de vous souvenir de moi. Quoiqu'il en soit, tout ce qui me vient de vous m'est très agréable, non pas en tant que cela vient d'un Prince, mais de quelqu'un que j'ai beaucoup aimé, que j'ai élevé et que je désirerais voir orné de toutes les vertus, et cela, sans aucun souci de mon intérêt personnel ou de

ma fortune. Voilà pourquoi certains faux bruits à votre sujet qui acquièrent quelque créance, et qui sont parvenus jusqu'à moi, ont ému un sincère ressentiment en moi-même. Je n'ai pas pu croire que la jouissance de la fortune, d'une santé excellente et de la meilleure culture intellectuelle puissent suffire à vous rendre heureux sans que vous vous montriez autrement que magnanime, plaçant toute votre espérance en Dieu, honorant le Roi et la Reine, fidèle à vos promesses, ne gardant en vous rien de sauvage, vous attirant les esprits par la douceur de votre conversation. Je ne dis pas cela, César, parce que je vous crois dépourvu de ces qualités : bien au contraire, j'ai très souvent remarqué votre grandeur d'âme et votre aménité envers ceux qui vous importunaient ou vous accablaient impudemment de leurs demandes. Mais ce qui tient à votre âge et à votre légèreté, on l'a attribué à votre nature et tout le monde s'étonne que, si cultivé et si au courant des usages de la Cour, vous n'ayiez pas surpassé les autres princes dans l'art de gagner la sympathie. Je ne vous envoie rien à faire, car je vous écris au moment de partir. J'emporte l'histoire de France; ayez soin d'acheter un Mariana en espagnol et en latin.

Votre très-dévoué et très-obéissant serviteur,

DES YVETEAUX (1).

Le catalogue des ms. de la Bib. Nat. indique qu'il existe une lettre de Des Yveteaux au *Ms. fr.* 11908 ; le ms. fr. nouv. acq. 5756 qui contient l'inventaire du ms. 11908 place cette lettre au f° 205 ; or, ce feuillet manque et je n'ai pu le retrouver. Il a sans doute été volé.

(1) On ne saurait, avec plus de douceur et de prudence, mieux gronder un élève de sang royal.

APPENDICE

I

Pièces attribuées.

Blanchemain a publié dans son édition de Des Yveteaux (p. 40-44) une poésie, fort gracieuse, mais qui n'est pas de notre auteur. En effet, elle parut pour la première fois dans une petite plaquette de huit pages qui nous indique, sans aucun doute, le véritable nom de l'auteur : *L'Adieu d'Amynte et de Clorice. Par François Chouayne, sieur de Chambellay, Conseiller du Roy, président au bailliage et siège présidial de Chartres. Jouxte la copie imprimée à Chartres par Claude Cottereau, Imprimeur du Roy, et de ladite ville. MDCX* (1610). In-8°. 8 pages chiffrées (*Bib. Nat.* Ye 18618).

Cf. : F (t. I, pp. 387-390), n. s. — H (pp. 413-416), n. s. — L2 (pp. 189-195) [dans ce recueil, la pièce de François Chouaye porte au titre, par erreur : *Stanses. Par le Sieur Des Yveteaux*].
L1. — Les douze premiers vers en ont paru, sous le nom de Des Yveteaux dans : Olivier, *Cent poètes lyriques* (p. 81).

Les *Stances pour Monsieur de Montpensier, à Madame, devant son mariage*, signées : De Malerbe, dans le *Cab. des Muses* 1619 (p. 106-107) et qui sont effectivement de Malherbe (voir l'Edition des *Œuvres de Malherbe*, par L. La-

lanne, T. I, p. 20-22) ont été attribuées faussement à Des Yveteaux par le *Recueil Conrart* (Bib. de l'Ars. ms. 4126. Tome XXI, fol. 262-263).

M. F. Lachèvre, dans sa remarquable *Bibliographie des Recueils Collectifs* (4 vol.), a attribué par erreur à Des Yveteaux des *Stances à Madame la Princesse de Conty*. Dans le *Parnasse de* 1607, elles sont signées : D'Agoneau (le véritable auteur) mais portent par erreur, au-dessous du titre, *de Monsieur des Yveteaux*. Le *Parnasse de* 1618 supprime cette erreur en ôtant le sous-titre et ne laissant que la signature. L'exemplaire du *Parnasse de* 1607 qui est à la Bibliothèque de l'Arsenal (BL. 7240) porte un papillon collé sur le nom de Des Yveteaux, sans doute par Despinelle, collecteur de ce recueil de poésies, qui s'est aperçu de l'erreur, après le tirage, probablement. Cette pièce ne figure pas au *Cab. des Muses de* 1619. Bien que réimprimée par M. Lachèvre (*Bibl. des Rec. Coll.* T. I, p. 395-397) sous le nom de Des Yveteaux, elle est bien de d'Agoneau.

II

Pièces adressées à Des Yveteaux.

Voici une épître que le bon Vauquelin de la Fresnaye adressa à son fils aîné; il lui donne, pour son éducation morale et littéraire, d'excellents conseils que le jeune libertin ne suivit pas tous.

Cette pièce de vers est insérée dans le recueil de poésies que Vauquelin de la Fresnaye publia en 1605 à Caen (chez Macé); elle a été réimprimée dans la belle édition de J. Travers (1869) et Blanchemain l'a également donnée en Appendice à son Edition des *Œuvres de Des Yveteaux* (p. 133-137). Vauquelin adressa des *Satyres* de ce genre à chacun de ses fils.

AU SIEUR DES-YVETEAUX

NICOLAS VAUQUELIN

Lors âgé de 14 à 15 ans,

Satyre

par le Sieur de la Fresnaie Vauquelin

son pere.

Tu portes, mon cher fils, le nom assez fameux
De ton grand bisayeul, (1) c'est pourquoy, si tu veux
Ensuyvre ses vertus, tu as un exemplaire,
Sans le chercher plus loin, pour t'apprendre à bien faire.
5 Si nous sommes soigneux des tableaux, des pourtraicts
Que les peintres nous ont de nos grands peres faicts
A plus forte raison le devons nous pas estre
De leurs belles vertus, que l'on deust voir renaistre,
Peintes au vif tableau de nos comportemens ?
10 Davantage tu as cent mille enseignemens
Qu'appris tu as de moi, soit ou de Phocilide,
D'Isocrate, Hesiode ou Theognis, qui de guide
Tousjours te serviront, si tu remarques bien
Que le sçavoir qui n'est pratiqué ne vaut rien.
15 Tu es jeune, estudie en ta belle jeunesse,
Et tandis que tu l'as, employe en allegresse
Le temps et la saison ; car, mon fils, des meshuy,
Pour le tien tu n'auras jamais le temps d'autruy.
Ce n'est pas qu'il te faille alambiquer ton ame,
20 Pour, brillant nuict et jour, la distiller en flamme.
Car il est plus de temps que d'œuvre; toutefois,
Une saison se change en l'autre tous les mois;
Et, des l'age premier, on prend une habitude
D'aymer ou de haïr les Muses et l'estude.
25 De nature tu n'es robuste ni puissant,
Pour des armes porter le faix rude et pesant;
Ains tu as un esprit qui, tenant de Mercure
Et du chantre Apollon, des lettres aura cure.
Peut-estre ton puisné, plus fort et vigoureux,
30 Suivra de nos ayeux ce mestier rigoureux. (2)
L'estude ne t'est plus une dure contrainte,
Ce t'est une coutume, ainsy que t'est la crainte

(1) Le grand-père de Vauquelin de la Fresnaye s'appelait en effet Nicolas. (V. la généalogie des Vauquelin dans notre *Etude sur Des Yveteaux*).

(2) Cette prédiction ne s'est pas réalisée. Guillaume, second fils de Vauquelin de la Fresnaye, a passé toute sa vie dans la magistrature.

De Dieu, vers qui, tousjours tu dois avoir recours :
Car vain sera d'ailleurs en tout temps le secours.
35 Mais par sus tout, mon fils, je te prie, estudie
D'apprendre la sagesse et de former ta vie
A l'exemple des bons, et n'appren le sçavoir
Pour richesse ou profit quelque jour en avoir.
Tu seras assez riche ayant en ta jeunesse
40 Appris par les vertus a gagner la sagesse,
A n'estre point meschant, à n'avoir dans le cœur
Un bourreau qui, cruel, te traite à la rigueur :
Car tousjours la Nature à mal faire est forcee,
Et qui fault connoit bien la faulte en sa pensee.
45 Si tost que le malin a commis un forfaict,
Il se fasche aussitost au cœur de l'avoir faict.
La premiere vengeance et la plus admirable,
C'est que de son peché n'est jamais le coulpable
Absous dedans son ame : estant juge de soy,
50 Tousjours il se condamne en miserable esmoy,
Bien qu'il ait obtenu, par faveur amiable,
Une absolution d'un parlement ployable.
Fautif, ne te pren pas, mon fils, à l'Eternel,
Comme s'il t'avoit fait pour estre criminel.
55 Bref, il te faut garder de sotte vehemence,
Accuser du haut Dieu la haute providence;
(Car rien n'est faict sans cause) ains prendre en bone part
Et les biens et les maux, ainsy qu'il les depart :
Vouloir tout ce qu'il veut : aussy jamais ne dire
60 Que le mauvais est riche ayant ce qu'il desire,
Et que le vertueux est povre et souffreteux;
Le sage n'est jamais de rien necessiteux.
En quoy penserois-tu que le pervers abonde
Plus que celuy qui bon sur la vertu se fonde ?
65 En meubles, en argent, en grand's possessions ?
Aussy penses-tu point à mille passions,
Dont jour et nuict son ame en songes agitee,
En transe dorveillante (1) est tousjours tempestee ?
Il n'en faut faire estat, mais plus tost regarder
70 S'il sçait, avec ses biens, mieux que toy commander
A ses affections, et s'il a plus de honte
Et plus de foy que toy; s'il faict autant de conte
De l'honneur que tu fais; alors tu trouveras
Que, beaucoup plus qu'il n'est, abondant tu seras,
75 Possedant la vertu. Cil plus riche demeure
Qui des richesses a la plus belle et meilleure.

(1) Blanchemain rapproche cette expression pittoresque, de l'invention de Vauquelin, de celle de Casimir Delavigne dans sa *Messénienne* à Napoléon : *Tourmenté d'un sommeil sans repos.* C'est exactement la même pensée.

Ne sois donc point oiseux, et ferme te resous
A suivre, en long habit, la vertu comme nous.
Tu en auras plus d'heur qu'a suivre la maniere
80 Du gentil-homme ayant une gentil-hommiere,
Une grand' salle antique, où pend es soliveaux
Une corne de cerf pour pendre les chapeaux
Et les trompes de chasse; où l'on voit un mesnage
De gents, de chiens, d'oyseaux, ainsy qu'au premier age.
85 (Nous en avons de mesme; en nos lieux tu pourras
Prendre un pareil plaisir alors que tu voudras).
Puis un valet de chiens, un maquignon, en somme,
Au monde faict autant que faict un gentil-homme,
Qui ne faict que chasser et picquer ses chevaux.
90 Or, jeune, embrasse donc, par courageux travaux,
L'estude et la science; apres, avecque joye,
Tu jouiras content d'une si belle proye.
Aux honneurs parvenu, craignant Dieu, puisses-tu,
Le reste de tes ans, t'esjouir en vertu.
95 Comme Mimnerme a dit : « Si notre vie humaine
De labeurs, de tourmens, d'ennuys est toute pleine,
Sans le plaisir des arts et d'un loyal amour, »
Je souhaite qu'alors il ne se passe un jour
Qu'en jeux et qu'en plaisirs, qu'en vers, entre les Muses,
100 La pluspart de tes ans joyeusement tu n'uses;
Ayant un naturel tellement adoucy,
Que, soucieux estant, tu sembles sans soucy,
Et gracieux, faisant, d'une adresse prudente,
Qu'en public et privé de toy l'on se contente.

Voici, pour terminer, une satire qui doit avoir sa place dans cette édition, malgré sa grossièreté. Elle a été imprimée en 1645 (Bib. Nat. Fm 4° 34.353) avec les autres factums du procès que Des Yveteaux soutint contre son neveu Hercule. Les autres factums sont calomnieux, celui-ci est infâme. L'auteur ne s'est pas révélé. Blanchemain qui a donné cette pièce de vers dans son Edition des *Œuvres de Des Yveteaux* (p. 138-150) a cru pouvoir attribuer cette sottise à Hercule. Voici son explication. Une lettre de Jacques du Puy (1) contient ce passage : « Le bonhomme

(1) Cf. Tallemant des Réaux. *Œuvres*. Edit. Techener 1854. T-I p. 356.

Des Yveteaux a esté servy de factums injurieux, par son neveu, sur le subject d'un proces... Cependant la *Sultane*, son mary et plusieurs valets demeurent tousjours à la Conciergerie. » Hercule étant évidemment l'auteur des autres factums, celui-ci, dans lequel (au vers 14) le même nom de *Sultane* est donné à la Du Puy peut tout naturellement lui être attribué. Du moins, s'il n'a pas matériellement composé les vers, il en a donné les éléments, dirigé la composition et il est bien *responsable* de ce factum; lui seul, en effet, pouvait fournir autant de renseignements sur la vie privée de son oncle.

BASTONS ROMPUS SUR LE VIEIL DE LA MONTAGNE (1)

C'est bien à toi, vieille carcasse,
Reste du temps de Pharamond,
De faire tant du Rodomont,
Toi dont l'esprit est tout de glace.
5 Ton bras etique et languissant,
Comme le reste est impuissant;
Tu ferois bien mieux de te taire.
Ton visage, peint et plissé,
N'est desormais propre qu'à faire
10 Une enseigne du temps passé.

Tu ne parles que coq-à-l'asne,
Et l'on dit que tu t'es vanté
D'armer contre la chrestienté,
Afin de r'avoir ta Sultane. (2)
15 Ton medecin *a latere*,
De toy tant de foys desiré,
Non pour le salut de ton ame,
Pourroit bien un jour t'alarmer,
Et du devrois craindre la flame
20 Du feu qui va la consumer.

(1) Le *Vieux de la Montagne* a fondé au IXe siècle une secte de fanatiques dont il obtenait fidélité et dévouement grâce à l'administration de fortes doses de haschich. De là vient le nom de ces fanatiques : *haschachini*, d'où l'on a fait d'ailleurs par déformation *assassins*. En 1645, Des Yveteaux avait 78 ans, ce qui explique qu'Hercule lui attribue ce nom de Vieux-de-la-Montagne.

(2) La Du Puy était alors en prison, à la suite de l'assassinat de Lézi-

Si, par ton conseil trop inique,
Elle a donné scandale à tous,
Pourquoy d'un supplice plus doux
Puniroit-on ceste impudique ?
Et pourrois-tu bien empescher
Qu'on ne la vist sur le bucher ?
Ou que l'on ne te mist avec elle,
Toy dont l'enorme impiété
Merite une flamme eternelle,
Raillant de la Divinité ?

La Bible te semble une farce;
Par tes discours et tes escrots,
De Dieu tu fais toujours mespris,
Et n'en connois point que ta garce.
Ton jardin, à ce que tu dis,
Est ton unique Paradis;
C'est là que tu fais l'idolastre
D'un Mercure, d'une Venus,
Et d'autres marmousets de plastre
Que l'Eglise n'a point conneus. (1)

Souvien toy de tes coleries,
Que du peuple tu fus maudit,
Et lorsque tu fus interdit
Pour tes sales coyonneries; (2)
Si tost que tu fus accusé,
Tu fuis, en pedant desguisé,
Hors le ressort de ta province;
Et venant icy te sauver,
Sans la faveur d'une jeune Prince, (3)
Ton procez s'alloit achever.

Je veux enrichir ton histoire
D'un vieil registre du passé
Que le temps n'a point effacé
D'une si fidelle memoire.

nière dans la maison de Des Yveteaux. (Voir dans notre *Etude sur Des Yveteaux* l'historique du procès.)

(1) Des Yveteaux avait en effet dans son jardin des statues de dieux païens. Ce n'était pourtant pas un si grand crime!

(2) Le Parlement de Rouen l'avait suspendu en 1599. (Voir dans notre *Etude sur Des Yveteaux* la cause de cette suspension et à l'Appendice la copie de l'édit du Parlement.)

(3) Blanhemain a supposé qu'il s'agissait du maréchal d'Estrées. Or, ce « jeune prince » aurait eu 77 ans en 1645! C'est de Turenne qu'il s'agit; il avait alors 34 ans. D'ailleurs, Tallemant des Réaux note son intervention comme décisive dans le procès de Des Yveteaux.

55 Pour une vilaine action
Tu receus malediction
De ton Pere sçavant et sage;
Ne fust-ce pas un grand forfaict
De luy derober son ouvrage
60 Et te vanter de l'avoir fait ? (1)

Ton esprit faict au badinage,
Tes sales intrigues d'amour,
Te firent passer à la Cour
Pour un faiseur de rimes à gage.
65 N'estois-tu pas poete et valet,
Faisant et portant le poulet ? (2)
Tes vers ont faict ta renommee,
Puisqu'en fin leur sens le plus beau
Et leur grace plus estimee
70 T'erigerent en maquereau.

Tu t'accostas d'une Harpie,
Le pis aller de son vieil temps,
Qui te put en ses derniers ans (3)
Charmer avecque sa roupie.
75 Cest original d'Aretin
Qui fut jalouse d'un festin
Que tu faisois à Dulcinee
S'en vint chez toi *comme un Prevost*, (4)
Et comme peste de Phinee,
80 Piller et gaster tout le rost.

Il courut un bruit par la ville
Que pour eviter son jaloux
Tu fus avecque les matous
Prendre le grenier pour azile;
85 Mais ce mary t'alla cercher
Avecq les armes du cocher

(1) En marge, cette note : « Une élégie en vers françois que son père avait composée, qu'il s'attribue. » M. Pichon a supposé que c'était l'élégie adressée à Des Portes. J'ai essayé plus haut (voir cette pièce, p. 33) de justifier Des Yveteaux de cette calomnie. La poésie est bien de lui, et non de Vauquelin de la Fresnaye.

(2) Allusion aux vers galants que Des Yveteaux (comme Bertaut, Malherbe et les autres) composa pour Henri IV.

(3) C'est en 1628 que Des Yveteaux rencontra la Du Puy. Il avait 61 ans et ne la quitta plus jusqu'à sa mort, en 1649.

(4) Allusion à la bâtonnade infligée par M. de Saint-Germain-Prevost à Des Yveteaux qui était en trop intimes relations avec sa femme. (Voir notre *Etude sur Des Yveteaux.*)

En ce lieu pour te faire feste,
Et l'on tient pour tout asseuré
Qu'un coup de hache sur la teste
90 Depuis ce temps t'est demeuré.

Ce sont là tes bonnes fortunes,
Et tu ne te sçaurais vanter
D'avoir peu de Dame enchanter
Si ce n'estoit des plus communes.
95 Mais ta belle Iris (1) pourra bien
Se vanter en harpant (2) ton bien
De t'avoir enchanté toy-mesme;
Au Sabbat elle a grande part,
Et tu l'y suivras, si tu l'aime,
100 Chez la Boulay et la Guichard. (3)

Tu merites que l'on te berne
D'aimer ceste rosse qui fut
Le reste, ou plutost le rebut
De quelque valet de taverne.
105 Ce gibier à demy-teston
Du laquais et du marmiton
Faict maintenant toute ta joye,
Et par un estrange destin,
Toy-mesme est devenu la proye
110 D'une succube de lutin.

Son mary que tu tiens à gage,
Ce petit marmouset cornu
Qui n'a point d'autre revenu
Que celuy de son cocuage, (4).
115 Est l'ayde de ton cuisinier,
Camarade du palfrenier,
Enfin il est de la famille,
Il ne faict desormais qu'un pot
Pour toy, pour sa femme, et ta fille
120 Pour son fils et sa Phelipot (5).

(1) Elle est ainsi nommée dans le deuxième volume des Œuvres de Saint-Amant (note marginale).

(2) La Du Puy, de son métier, jouait de la harpe « dans les cabarets ». Le jeu de mots était facile.

(3) Sorcières réputées dans Paris qu'elle fréquente (note marginale).

(4) Il semble que ce reproche soit justifié. Adam Du Puy a joué dans toute cette affaire un rôle peu brillant. (V. notre *Etude sur Des Yveteaux.*)

(5) Concubine du mary (note marginale). Cette concubine d'Adam Du Puy était cuisinière chez Des Yveteaux. Elle fut mêlée au procès.

O la plaisante œconomie !
Que ce logis est bien reglé !
Certes il doit estre appelé
Le bordel de l'Academie.
Dedans ce cabaret d'honneur,
Le frere est page de la sœur, (1)
Le mary valet de sa femme,
Et s'il couche avec le cocher
Elle qui tranche de la Dame,
Avecq Monsieur s'en va coucher.

Mais que ceste falotte histoire
Paroit un monde renversé,
Et que l'on est embarrassé
Si le domestique on veut croire !
Pour moy, je suys bien asseuré
Qu'un de leurs valets m'a juré
Qu'il fust un matin les surprendre
Entassez dans un mesme lit,
Mere, fille, oncle, neveu, gendre
Qui faisoient... et cela suffit.

Cette famille est abondante
En cornes qu'ils se font porter;
Car le neveu se peut vanter
Des choses dont l'oncle se vante.
La mere aussy, par son adveu,
Fait cocu l'oncle et le neveu.
La fille vit comme la mere;
C'est en ce lieu d'impureté
Que l'inceste et que l'adultère
Regnent avecque impunité.

C'est un beau suject de colere,
Antiquaille de cuir boüilly,
Lorsque tu dis avoir failly
De n'estre pas epoux et pere.
Ce crime estoit digne de toy,
Et certes je ne sçay pourquoy
Tu n'as pas epousé ta fille,
Il eust esté plus à propos,
Que d'avoir pris pour gendre un drille
Qui te faict perdre le repos.

(1) La Du Puy avait en effet amené chez Des Yveteaux son propre frère, qui lui servait de page.

Ceste nopce de Jean des Vignes
T'accable d'horribles forfaicts,
Plus grands que jamais n'en ont faicts
Les meurtriers les plus insignes;
Un frere, un oncle assassiné,
Par le conseil d'un vieil damné
Qui se dit jeune aupres des anges. (1)
A-t-on veu registre au Palais
Chargé de crimes plus estranges
Qu'en ont fait maistres et valets.

Voy le desordre epouvantable
Où ce massacre t'a plongé;
Il ne fust jamais d'enragé
Qui fist chose plus effroyable.
Consulte tes meilleurs amis,
Demande leur s'il est permis
De t'abandonner à la rage
De ceste maudite guenon,
Qui n'aime rien que le carnage
De ceux dont tu portes le nom.

Ne monstre plus tant de foiblesse ;
Quitte ce diable desguisé;
Si tu ne veux estre accusé
De profonde sceleratesse;
Suy les conseils de ton curé, (2)
Fuy ce monstre denaturé
Qui te tient l'esprit en echarpe :
Souffre-tu ce qu'on dit de toy,
Qu'une gueuse avecque sa harpe
T'a fait abandonner ta foy ?

Tu dis, renonçant au Baptesme,
Que l'Alcoran n'ordonne pas
De se priver d'un bon repas,
Les Quatre-Temps ny le Karesme.
Quand tu ris de ton vieil pasteur (3)
Que tu l'appelles seducteur
Un cagot qui conte des fables;
Nous en sçavons bien la raison
C'est qu'il vouloit chasser les diables
Qui logent dedans ta maison.

(1) Dans une chanson qu'il fit l'hiver passé pour son Iris (note marginale). Voir page 121 du présent volume.

(2) Est-ce une allusion à la soi-disant remontrance que Richelieu aurait faite à Des Yveteaux sur sa conduite? (V. notre *Etude sur Des Yveteaux*.)

(3) Le curé de Saint-Germain-des-Prés, sans doute.

Je t'en demande la promesse;
Tu dis qu'il avoit beau prosner,
Que plustost que de la signer
Tu n'irois jamais à la messe.
Depuis, par d'horribles sermens
Tu renonças aux sacremens,
Aux prestres, aux missionnaires,
Jurant qu'il valait mieux nourrir
Tes infames pensionnaires
Que de t'instruire à bien mourir.

Maintenant tu te desespere,
Et l'on dit tout haut à la Cour,
Que tu regrettes nuict et jour.
La perte de ton adultere : (1)
Tes yeux en sont tout chassieux,
Ton nez bourgeonné roupieux,
Et ta taille en est en ruine;
Et l'on diroit, à tes hauts cris,
Que la peste, guerre et famine
Ont tout ravagé dans Paris.

Ton ame de douleur saisie,
Te fait cercher, pauvre insensé,
Un complaisant interessé
Qui te flatte en ta frenesie,
Pour adoucir un peu tes maux.
Un certain diseur de bons mots
Te faict une plaisante guerre :
Dire son nom je ne sçaurois
Mais les histoires d'Angleterre
Le mettent au nombre des Roys. (2)

Ce grand docteur en carbonnade,
Ce fils dont tu fais tant de cas,
Qui mettroit pour un bon repas,
Ses peres en capilotade,
Te voyant en ce desespoir,
Te dist qu'il luy sembloit revoir,
En ses douleurs demesurees,
Picholini se lamenter
Pour sa chevre aux cornes dorées,
Qu'un brutal luy venoit d'oster.

(1) Comme nous l'avons déjà dit, la Du Puy était en prison.

(2) Ce diseur de bons mots, qui porte le nom d'un roi d'Angleterre, pourrait bien être *Edouard* Le Prevost. (Note de Blanchemain.) On a vu plus haut (page 212) que Des Yveteaux s'est brouillé avec lui vers 1645.

Parlant de ta nymphe grotesque,
Qui te faict pousser tant d'helas,
Au lieu de trouver du soulas
Aupres de cet amy burlesque,
245 Il te dist pour te consoler,
Qu'on la verroit bientost aller
En pompe dans une charrette,
Qu'alors certes il feroit beau
Te voir comme un Anaxorette
250 Pendu pres d'elle a son poteau.

Quand tu luy contois la prouesse
De ton digne neveu beau-fils (1)
Et du choix que tu en fis
Pour le baston de ta vieillesse;
255 Il te juroit en serieux,
Qu'une etrille luy viendroit mieux
Que l'estocade ou la rondache,
Et qu'il avoit veu le portraict
Du vieil et moderne bravache
260 Dont il n'avoit pas un seul traict.

Mais guery ton esprit malade,
Car je te veux dire sans fard,
Qu'on se mocque d'un vieux penard
Qui se desguise en mascarade,
265 Mercure estoit et jeune et beau,
Non comme toy pres du tombeau,
Quand il portoit le caducee :
Il vaut bien mieux prendre le froc,
Pour purger ta faute passee,
270 Qu'une toque à plumes de coq.

Quitte desormais le bon drolle,
Pour suivre le petit collet,
Et sçache que le chapelet
Sied mieux en main que sur l'espaule.
275 Renonce donc aux vanitez,
Exerce quelques qualitez
De l'argent de ton benefice;
Car en fin il faut qu'un abbé,
Qui ne dist jamais son office,
280 Rende ce qu'il a derobé.

(1) Nicolas Vauquelin, sieur de Sacy et de Robours, fils de Jean-Jacques Vauquelin (dernier fils de Vauquelin de la Fresnaye).

Ne farde plus ton vieil squelette,
C'est maintenant qu'il faut songer
A laisser l'habit de berger,
La pennetière et la houlette. (1)
285 Ne pense plus à ton Iris;
Ne barbouille plus ton poil gris;
Il est temps de lever le masque.
A quoy te servent les parfums;
La Parque plus viste qu'un Basque,
290 Te va mettre au rang des defuncts.

Tes Muses sottes et chenuës,
Qui ne font plus que radotter,
Voudront sans doute encor chanter
Contre ces veritez connuës; (2)
295 Mais desja de mon Apollon
La trompette et le violon
Se preparent à la replique;
Juge par cest echantillon
Combien doit craindre une bourrique
300 La pointe de mon eguillon.

(1) Allusion aux déguisements fantaisistes dont on accusait Des Yveteaux de s'affubler dans sa maison du faubourg Saint-Germain.

(2) C'est ce qui trompe Hercule (s'il est l'auteur de ce factum odieux). Des Yveteaux a répondu par le silence et le mépris à un tel tissu de calomnies qu'il n'a même pas voulu relever. S'il eut des torts et si sa conduite, par trop fantaisiste, de septuagénaire amoureux a laissé à désirer, du moins il ne s'est jamais servi de telles armes contre ses ennemis.

TABLE DES POÉSIES DE VAUQUELIN DES YVETEAUX

par ordre alphabétique

Adraste qui se void le plus grand de son age..... 78
Alors que le Ciel veut que par toute la terre 59
Amour, cruel flatteur, que me penses-tu faire?..... 64
Après tant de souspirs, de chaisnes et de larmes..... 65
Auprès de ces hauts monts où la belle Pyrene..... 94
Avecque mon amour naist l'amour de changer..... 89
Avoir peu de parens, moins de train que de rente..... 122
Beauté qui ne vivez que du trespas d'autruy..... 18
Beaux rayons plus clairs que durables..... 37
Beaux yeux, vous me laissez et me laissez à l'heure..... 72
Bonne dame un peu trop commune 145
Celle dont les beautés devancent les années..... 131
Ce n'estoit pas assez qu'une beauté mortelle..... 68
Ces amours insensées..... 100
Cesar, fils de Henry, le miracle du monde..... 48
C'est bien faict de ne s'estonner 112
C'est fait, j'arreste icy le cours de mes services..... 35
Chaste beauté qui sous vos lois..... 77
Cher saint Amant, tant renommé..... 140
Clair miroir des beautez, ame des belles ames..... 80
Clorice qui desja m'a tant de fois juré..... 91
Desportes, sans le jour le plus doux de ma vie..... 102
De toutes passions j'esteins la violence..... 93
Enfermé comme les grillons..... 134
Enfin je ne suis plus des habitans du monde..... 126
Entre tous les objets de mon ame adorez..... 85

Esprit, dès le berceau dans le Ciel emporté..... 90
Est-il rien plus fascheux aux amans veritables..... 86
Henry, de qui le nom ne se peut plus accroistre..... 81
Henry, dieu de nostre esperance..... 19
Je la tenois tousjours pour l'astre de la Cour..... 82
Je n'aime plus les vers et toute ma colère..... 27
Je ne m'excuse point de ce que je l'adore..... 121
Le Ciel enclin à ma vengeance..... 73
Les sanglots embrasez qu'à tout moment il tire..... 88
Loin de ce bel esprit que j'ay tant recherché..... 87
Messager des Dieux et des Parques..... 41
N'approchez point de moy, gardez-vous pour les Dieux.... 84
Nimphes, vous faictes tant les braves..... 132
Ne crains plus désormais, Tircis, que je soupire..... 129
Nous avons icy la santé..... 128
Plus je voy la beauté de mon cœur adorée..... 75
Puisque loing de ses yeux mon âme est asservie..... 69
Puisqu'il faudra bientost oublier l'infidelle..... 25
Quand Alidor se vid resolu de cercher..... 62
Royne de mes pensers et ma flamme derniere..... 23
Tandis que ce grand Roy, dont la gloire surmonte..... 44
Tandis que loing de toy la Fortune m'engage..... 92
Tyranne des cœurs genereux..... 98

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Avertissement et Bibliographie 7

Œuvres poétiques 17

Résolution de n'aimer constamment qu'en recueillant le fruict de sa constance 18

Chant de Louange au Roy pour la paix 19

Stances pour le Roy. A Madame la Duchesse 23

Dessein de changer plein de reproches à sa Dame infidelle. Stances 25

Elegie sur les Œuvres de Monsieur Des-Portes 27

Autre vœu de Constance. Stances 35

Stances sur le decez de Damoiselles Barbe et Catherine Groulart, sœurs, toutes deux mortes à l'âge de deux ans 37

Pour Monsieur le Dauphin. Stances 41

Discours sur la Naissance de Monseigneur le Dauphin 44

Institution du Prince. A Monseigneur le Duc de Vendosme 48

Sur le Siège d'Ostende 59

Stances pour un Adieu 62

Stances 64

Vers pour le Roy 65

Plaintes sur l'appréhension d'une abscence 68

Stances 69

Stances sur un départ 72

Stances contre une vieille 73

Stances 75

Stances 77

Adraste 78

Stances 80

Sonnet. Au Roy 81
Sonnet pour Madame la Princesse de Conty 82
Sonnet 84
Sonnet 85
Sonnet 86
Sonnet 87
Sonnet 88
Sonnet 89
Sonnet 90
Sonnet 91
Sonnet 92
Sonnet 93
Le voyage d'Andronice, Roy de l'Arabie heureuse..... 94
Chariot d'Andronice 98
Stances 100
Meslanges à M. l'Abbé de Thiron. Satyre..... 102
Response aux vers du Courtisan disgracié 112
Couplet d'une chanson faicte pour Jeanne du Puy..... 121
Sonnet 122
Sonnet 126
Une Rime que Des Yveteaux a faicte en se promenant un matin à Brianval et qu'il envoya à cinq ou six de ses amis. 128
Sonnet 129
Elégie 131
Inédit 132
A Me de Sablé. *Inédit*..... 134
La louange du Cidre par Monsieur des Yveteaux, à M. de Saint-Amant. *Inédit* 140
Sur la coqueluche. *Inédit*..... 145

Œuvres en prose.

Les Harangues..... 148
L'institution du Prince 157
Response de Monsieur des Yveteaux, à la Lettre de Monsieur de la Fresnaye, son frère 180
Lettres 202

Appendice.

I. Pièces attribuées 216
II. Pièces adressées à Des Yveteaux 217
Satire de Vauquelin de la Fresnaye 218
Bastons rompus sur le Vieil-de-la-Montagne 221
Table Alphabétique des poésies de Des Yveteaux 231

Vu, le 25 Mai 1920.

Le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,

FERD. BRUNOT.

Vu
et permis d'imprimer.

Le Recteur de l'Académie de Paris,

P. APPEL.

BEAUVAIS. — IMPRIMERIE DÉPARTEMENTALE, 15, RUE DES FLAGEOTS

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

MAR 11 1970

08 11 72

a39003 002379187b

CE PQ 1930
.V5 1921
C00 VAUQUELIN, N OEUVRES CO
ACC# 1389433